

Daniel Marchildon  
et Micheline Marchand

**La Crise scolaire de Penetanguishene :**  
**Au-delà des faits, il y a...**

un historique sommaire et analytique  
(1976-1989)





**La Crise scolaire de Penetanguishene :  
Au-delà des faits, il y a...**

**un historique sommaire et analytique  
(1976 - 1989)**

## DES MÊMES AUTEURS

### **Daniel Marchildon**

*La Huronie*, Ottawa, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 1984, manuel d'histoire.

*Le secret de l'île Beausoleil*, Montréal, Éditions Pierre Tisseyre, 1991, coll. « Conquêtes », no 15, roman pour la jeunesse.

*Le prochain pas*, Ottawa, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 1997, coll. « À nous deux », roman pour la jeunesse.

*Le pari des Maple Leafs*, Montréal, Éditions Pierre Tisseyre, 1999, coll. « Conquêtes », no 73, roman pour la jeunesse.

*Fait à l'os!*, avec collectif de jeunes auteurs, Regina, Éditions de la Nouvelle Plume, 2001, roman pour la jeunesse.

*Les géniteurs*, Ottawa, Éditions Le Nordir, 2001, collection « Rémanence », roman grand public.

*Les exilés*, éditions du Nordir, Ottawa, 2003, collection « Rémanence », roman grand public.

### **Micheline Marchand**

*Les Voyageurs et la colonisation de Penetanguishene (1825-1871) : La colonisation française de la Huronie*, Sudbury, La Société historique du Nouvel-Ontario, 1989.

*Une vie à raconter : récits des gens de la Huronie*, en collaboration avec Daniel Marchildon et Réjeanne Marchand, Penetanguishene, Centre d'alphabétisation-Huronie, 1995.

*Une aventure au pays des Ouendats*, Ottawa, éditions L'Interligne, 2003, collection « Cavales », no 6, roman pour la jeunesse.

Daniel Marchildon et Micheline Marchand

**La Crise scolaire de Penetanguishene :  
Au-delà des faits, il y a...**

**un historique sommaire et analytique  
(1976 - 1989)**

**Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada**  
Marchildon, Daniel, 1961-

*La Crise scolaire de Penetanguishene : Au-delà des faits, il y a...  
un historique sommaire et analytique, 1976-1989 / Daniel  
Marchildon et Micheline Marchand.*

Comprend des réf. bibliogr.

Comprend du texte en anglais.

ISBN 2-9808664-0-7

1. Canadiens français--Ontario--Penetanguishene. 2. Minorités linguistiques--Éducation--Ontario--Penetanguishene. 3. Ontario--Relations entre anglophones et francophones. 4. Politique linguistique--Ontario. 5. Ontario--Politique et gouvernement--1943-1985. I. Marchand, Micheline, 1962- II. Titre.

FC3100.5.M37 2004 305.811'4071317 C2004-905587-9

**Correspondance :**

55, rue Jules-Léger RR 3

Penetanguishene (ONTARIO) L9M 1R3

téléphone et télécopieur : (705) 533-1437

courriel : danimar@csolve.net

**Mise en pages et conception :** Micheline Marchand

**Photo de la couverture :** Sciage de bûche marquant l'ouverture officielle de l'école secondaire de la Huronie le 3 septembre 1979. De gauche à droite : Monique Robitaille, Roland Desroches et Yves Marchand.

Photo des archives du Centre d'activités françaises/La Clé d'la Baie en Huronie, reproduite avec permission.

Daniel Marchildon tient à remercier le Conseil des arts de l'Ontario pour son aide financière au cours de la rédaction de la première version de ce texte. Il tient aussi à remercier Denise Truax et les éditions Prise de parole d'avoir aidé à initier ce projet.

Les auteurs remercient également Robert Yergeau pour son appui et ses encouragements.

© 2004 Daniel Marchildon, Micheline Marchand et l'Imprimeur du Fief de la Huronie

ISBN 2-9808664-0-7

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, quatrième trimestre 2004

*À tous ceux et à toutes celles qui ont cru,  
et qui croient toujours, à la Huronie,  
à son école et à ses gens.*

# Table des matières

|           |   |            |
|-----------|---|------------|
| <b>1.</b> | <b>Introduction: La Crise, 25 ans après.....</b>  | <b>9</b>   |
| <b>2.</b> | <b>Dix ans de crise : Résumé des principaux faits et événements de la Crise de Penetanguishene.....</b> | <b>12</b>  |
| 2.1       | Les débuts de la Crise scolaire de Penetanguishene.....   | 14         |
| 2.2       | Après la victoire, des luttes à n'en plus finir.....  | 24         |
| <b>3.</b> | <b>D'une crise à l'autre : les dynamiques de l'Ontario français.....</b>                                | <b>32</b>  |
| 3.1       | L'école française : au cœur de l'Ontario français.....  | 32         |
| 3.2       | L'obtention des écoles secondaires franco-ontariennes.....  | 37         |
| 3.3       | Les crises avant celle de Penetanguishene.....  | 40         |
| <b>4.</b> | <b>L'autopsie d'une crise.....</b>  | <b>45</b>  |
| 4.1       | L'Ontario français en crise à Penetanguishene.....  | 45         |
| 4.2       | La stratégie et l'unité autour du cas de Penetanguishene....  | 56         |
| 4.3       | Penetanguishene : un mouvement impossible à soutenir....  | 64         |
| 4.4       | L'opposition à l'école secondaire de la Huronie : sa forme, sa nature, ce qui la motivait.....          | 74         |
| <b>5.</b> | <b>Bilan de la Crise de Penetanguishene .....</b>   | <b>86</b>  |
| 5.1       | Le fardeau sur les individus .....  | 86         |
| 5.2       | L'école secondaire Le Caron, une école <i>normale</i> .....   | 94         |
| 5.3       | Le procès Marchand.....   | 100        |
| <b>6.</b> | <b>L'après-crise : les problèmes de la décolonisation.....</b>  | <b>105</b> |
| 6.1       | Le parachèvement du système des écoles catholiques et la gestion scolaire.....                          | 105        |
| 6.2       | Penetanguishene comme dépassement du Règlement XVII.....  | 108        |
|           | <b>Bibliographie.....</b>   | <b>118</b> |
|           | Chronologie des principaux événements de la Crise.....  | 119        |
|           | Liste des 54 élèves de l'école secondaire de La Huronie.....  | 127        |
|           | Citations tirées des articles de l'époque.....  | 128        |
|           | Compilation d'articles de 1976 à 1990.....  | 158        |

# **Abbréviations**

- ACFO Association canadienne-française de l'Ontario
- AEFO Association des enseignants franco-ontariens  
(maintenant Association des enseignantes et des  
enseignants franco-ontariens)
- CAF Centre d'activités françaises
- CCBU Concerned Citizens for Bilingual Unity
- CCLF Comité consultatif de langue française
- CELF Conseil d'éducation de langue française
- CLEO Commission des langues d'enseignement de  
l'Ontario
- ÉSH École secondaire de la Huronie
- FESFO Fédération des élèves du secondaire franco-  
ontarien
- ME ministère de l'Éducation de l'Ontario
- PROBE Protect the rights of bilingual education
- PSS Penetanguishene Secondary School
- SLF Section de langue française

# **La Crise scolaire de Penetanguishene : Au-delà des faits, il y a...**

## **1. Introduction : La Crise, 25 ans après**

Au-delà des faits il y a... des attitudes, des comportements, des émotions, des souvenirs. Certains vous diront qu'il vaudrait mieux les oublier, car beaucoup a changé depuis vingt-cinq ans et la Crise scolaire de Penetanguishene déclenchée en 1979.

Un quart de siècle c'est à la fois beaucoup de temps et très peu. Le passage des années donne du recul, bien sûr, mais il engendre aussi l'oubli. Pourtant, l'histoire qu'ont vécue les francophones de la région de Penetanguishene à la fin des années 1970 et au début des années 1980 ne devrait jamais être oubliée, pas plus que les leçons, ou à tout le moins les constats, qu'on peut en tirer.

Bon nombre de gens préféreraient tout simplement oublier parce que ces événements rappellent des mauvais souvenirs, des moments pénibles. Ces personnes préfèrent croire que les attitudes et l'intolérance qui ont engendré cette Crise n'existent plus. Elles sont sans doute moins visibles, moins présentes, mais complètement disparues, non.

Cependant, même si c'était le cas, il y aurait encore nécessité de rappeler la Crise, car il s'agit d'une victoire importante de l'Ontario français, un jalon de notre histoire. De plus, il faut se remémorer que cette victoire fut arrachée et incomplète.

En septembre 1979, l'événement qu'on a baptisé la Crise scolaire de Penetanguishene battait son plein. Cinquante-quatre jeunes francophones posaient un geste politique en refusant d'aller suivre leurs cours à l'école secondaire dite bilingue. Il y a eu victoire, du moins une

certaine victoire : l'obtention de l'école revendiquée. Mais, vingt-cinq années plus tard, nous nous devons d'évoquer ces événements ainsi que ceux qui y ont succédé tout en y posant un regard critique.

À Penetanguishene, la francophonie ontarienne a gagné un édifice scolaire, mais elle a perdu plusieurs des jeunes qui la fréquentent, c'est-à-dire que l'assimilation galopante chez les jeunes, le phénomène que la communauté souhaitait freiner en obtenant son école, se poursuit quand même.

La Crise scolaire de Penetanguishene, particulièrement à son point le plus fort, entre 1979 et 1980, est devenue une cause célèbre. Un noyau de francophones vivant en milieu minoritaire et appuyé d'intervenants à l'échelle de la province et du Canada a tenu tête et triomphé d'un conseil scolaire et d'un gouvernement provincial qui refusaient de reconnaître son droit à une école secondaire de langue française. Et, à travers cette lutte, devenue presque épique, se révèlent toute la grandeur de l'Ontario français — et toute sa misère.

La lutte de Penetanguishene c'est l'histoire d'un groupe de francophones, très ordinaires à leur façon, qui a osé dire « Assez ! ». À travers leur geste, ces francophones ont engendré, surtout chez les jeunes, une force et une nouvelle façon d'envisager le rôle de l'école. Toutefois, l'appareil scolaire franco-ontarien a, par la suite, normalisé la situation au point où, aujourd'hui, même le souvenir de ce que fut l'école secondaire de la Huronie et ce qu'elle a engendré s'est effacé.

La Crise c'est aussi l'histoire de la collectivité franco-ontarienne qui s'est ralliée autour d'une question, la revendication d'une école secondaire, pour ensuite retomber dans son mode de fonctionnement habituel une fois le principe de l'école gagnée, même si, en réalité, le conflit était loin d'être réglé. Penetanguishene c'est

également l'histoire de l'Ontario français qui obtient des concessions (si maigres soient-elles) de son gouvernement provincial grâce en grande partie à une crise politique nationale, soit le référendum québécois de 1980 sur la souveraineté-association. Enfin, c'est aussi l'histoire de l'incompréhension de la majorité anglophone et de son intolérance face à l'Ontario français.

Bref, le conflit scolaire de Penetanguishene, qui s'est étiré sur plus de dix ans, représente une épreuve que l'Ontario français a tout intérêt à ne jamais oublier.

Ainsi, nous avons voulu dans ce texte consigner les principaux événements de la Crise scolaire tout en y apportant une analyse, partielle sans doute, mais que nous osons croire servira à alimenter notre réflexion sur qui nous sommes, nous les francophones de l'Ontario, et sur la place que nous occupons dans la société ontarienne.

Une histoire qui n'est jamais évoquée se perd. Dans le cas de la Crise scolaire de Penetanguishene et de l'école secondaire de la Huronie ce serait une perte tragique. Au-delà des faits il y a... la mémoire collective et maintenant ce livre que nous souhaitons pourra contribuer à célébrer et à maintenir le souvenir de la Crise scolaire de Penetanguishene.

Mes remerciements les plus sincères à Micheline Marchand dont les efforts, son apport à ce texte et son recensement des quelque 2 400 titres d'articles qui figure en annexe de ce livre, ont rendu la publication de cet essai possible.

*Daniel Marchildon*

## **2. Dix ans de crise : Résumé des principaux faits et événements de la Crise de Penetanguishene**

**par Daniel Marchildon**

*n. de l'auteur : La section suivante reprend des parties d'un autre texte de l'auteur, **La Crise scolaire de Penetanguishene, son histoire, son importance, son impact**, une trousse pédagogique, publiée par la Section de langue française du conseil d'éducation du comté de Simcoe, en 1990.*

Afin de bien situer les événements de Penetanguishene dans notre réflexion sur l'Ontario français, revoyons d'abord brièvement les hauts faits de cette Crise scolaire. Au cours des chapitres suivants, nous évoquerons ces événements en parlant de comportements particuliers.

D'abord et avant tout, il faut se rappeler que les écoles secondaires de langue française en Ontario, financées à même les fonds publics, ainsi que les crises pour les obtenir, sont des phénomènes récents. Avant 1968, les élèves francophones du niveau secondaire en Ontario étudient soit en anglais dans une école publique, soit en français (du moins en partie) dans une école privée. En fait, entre 1950 et 1966, ce dernier type d'école se multiplie pour atteindre son apogée en 1962, au moment où l'on compte 53 de ces écoles au total. Toutes ces institutions sont sous la direction d'un ordre religieux quelconque.

L'avènement de John Robarts comme ministre ontarien de l'Éducation en 1959 annonce d'importants changements. En 1961, certains conseils scolaires reçoivent l'autorisation d'enseigner le latin en français sur

une base expérimentale. Deux ans plus tard, le français est autorisé comme langue d'instruction en 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> années, même si la mise sur pied de ce cours est laissée à la discrétion de la direction des écoles. En 1965, c'est au tour de la géographie et de l'histoire de devenir des matières à enseigner en français, mais ce à la discrétion du conseil scolaire cette fois.

Entre la fin des années 1960 et le début des années 1970, la centralisation de l'éducation au niveau administratif vient aussi modifier la carte scolaire. Les 777 conseils scolaires élémentaires publics, 482 conseils scolaires séparés catholiques et 235 conseils scolaires secondaires publics qui existent en 1967 sont réduits, deux ans plus tard, à 76 conseils d'éducation publics et 49 conseils séparés catholiques. Ainsi les Franco-Ontariens deviendront, dans la plupart des cas, minoritaires au sein de ces nouveaux super-conseils.

Le 24 août 1967, John Robarts, maintenant premier ministre de l'Ontario, annonce que son gouvernement autorisera la création d'écoles secondaires publiques de langue française. En mai 1968, le gouvernement dépose les projets de Loi 140 et 141. La première loi officialise le statut du français dans les écoles de la province, la deuxième prévoit la création de comités consultatifs de langue française dans les conseils scolaires et autorise l'aménagement de modules scolaires secondaires de langue française là où le nombre le justifie. Toutefois, il incombe au conseil scolaire d'une région particulière de déterminer si une école bilingue ou française répond le mieux aux besoins des francophones. Le 14 juillet de la même année, ces lois sont adoptées et, le premier janvier suivant, elles entrent en vigueur.

Au cours de l'année scolaire 1968-1969, dix-huit écoles secondaires de langue française voient le jour tandis que 43 écoles offrent un certain nombre de cours en français. Cependant, au cours des dix prochaines années,

certaines communautés francophones devront patienter, ou encore se battre, pour obtenir leur école. Ce sera le cas à Penetanguishene, mais, avant, les communautés francophones de Toronto, de Sturgeon Falls, de Cornwall et du comté d'Essex et la ville de Windsor auront à fourbir les armes, à des degrés variés, pour obtenir une école.

## **2.1 Les débuts de la Crise scolaire de Penetanguishene**

Dans la région de Penetanguishene, qu'on appelle la Huronie, entre 1947 et 1966, la communauté possède une école de Continuation à Lafontaine, un village presque entièrement francophone se trouvant à treize kilomètres au nord-ouest de Penetanguishene. Or, cette école, une sorte d'école secondaire où l'on dispense des cours en anglais même si tout le reste se fait en français, ne compte jamais plus qu'environ 55 élèves. De plus, à Penetanguishene même, des tentatives pour organiser des classes confessionnelles au niveau secondaire, autant en français qu'en anglais, finissent par échouer vers la fin des années 1960. À la même époque, les autorités du conseil scolaire public mettent sur pied une école du district, le *Penetanguishene Secondary School* (PSS) en 1964. Avec la fermeture des écoles secondaires confessionnelles, les francophones vont tous intégrer PSS où l'on offre qu'un seul cours en français.

En mars 1969, le conseil scolaire de Simcoe (SCBE) établit son premier Comité consultatif de langue française (CCLF) qui comprend quatre hommes francophones. Au cours des six prochaines années, on ajoute trois autres cours en français à PSS et cette école se donne une vocation d'institution bilingue. Mais ce bilinguisme sera dénoncé comme un bilinguisme de façade seulement. En 1976, une étudiante de 13<sup>e</sup> année à

PSS, Denise Jaiko, présente une lettre au CCLF pour exiger la mise en place de vingt mesures concrètes pour rendre l'école véritablement bilingue.

Le CCLF se saisit de cette lettre comme une arme pour hausser le ton de ses revendications. À partir de ce moment, il revendique un pavillon distinct pour les élèves francophones et parle de la création d'une école homogène de langue française. Entre 1977 et 1978, le SCBE commande une étude pour examiner la prestation de ses services en français. L'étude fait appel à deux comités, l'un composé de gens de la communauté même, et l'autre de gens de l'extérieur. Le premier comité, dit interne, avance sept solutions possibles, dont : la division de l'école, la construction d'une annexe ou encore celle d'une nouvelle école. Le comité externe, quant à lui, recommande la construction d'une école française distincte. Toutefois, le SCBE finit par rejeter cette solution.

En 1979, le SCBE revient à la charge avec une proposition de construire une annexe pour les francophones à PSS. Les membres du CCLF acceptent en principe cette solution. Or, des gens de la communauté francophone organisent la coordination, un regroupement de parents, d'étudiants et de citoyens francophones. Le 22 mars 1979, la coordination se réunit à Lafontaine. Devant l'insistance des membres de la coordination, le CCLF décide de rejeter la proposition d'annexe et de retourner à la table de négociations avec le SCBE. En avril 1979, le CCLF demande à la ministre ontarienne de l'Éducation, Bette Stephenson, d'intervenir dans le dossier.

En juin 1979, on assiste à la création des *Concerned Citizens for Bilingual Unity* (CCBU), un groupe de citoyens de la Huronie qui se mobilisent contre l'école. Tout comme le mouvement pour l'école, celui qui l'oppose a recours à des procédés inhabituels, dont un

appel lancé aux gouvernements municipaux de la région pour qu'ils se prononcent sur la question de l'école. Ainsi, une résolution adoptée au conseil municipal du canton de Tay pour appuyer la décision du SCBE de ne pas construire une école distincte est circulée parmi les 35 municipalités du comté de Simcoe. Entre juin et la fin septembre, dix-huit conseils municipaux, dont celui de Penetanguishene, adoptent la résolution, quatre refusent de la commenter et treize autres remettent à plus tard leur décision.

Au cours de l'été 1979, l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) porte son appui aux revendications des gens de la Huronie. Les stratégies de l'ACFO provinciale proposent un moyen de pression à la communauté francophone de la Huronie, celui d'ouvrir une école parallèle, inspirée du modèle des écoles libres fondées en Ontario français pendant le temps du Règlement XVII. À la fin de juillet, le bureau de direction de l'ACFO régionale de la Huronie appuie cette idée. Le 31 juillet, le CCLF adresse une requête officielle à Jeannine Séguin, présidente de l'ACFO provinciale, qui demande à l'organisme de prêter main-forte aux francophones de la Huronie. La présidente est invitée à prendre personnellement la direction de ladite école parallèle. Jeannine Séguin affirme que l'ACFO appuiera sans fléchir les francophones de la Huronie dans la véritable guerre qu'ils entreprennent. Hervé Casault, le président de l'Association des enseignants franco-ontariens (AEFO, maintenant l'Association des enseignantes et enseignants franco-ontariens) annonce l'appui inconditionnel de son association et assume la position de directeur adjoint de l'école, baptisée école secondaire de la Huronie (ÉSH).

Au début l'ÉSH est envisagée comme un moyen de pression devant porter fruit dans les jours suivant son ouverture. Elle vise à pousser la ministre de l'Éducation à

agir. Les gens qui travaillent à l'ÉSH n'anticipent pas l'ampleur que le geste va finir par prendre ; personne ne prévoit la tournure des événements. Or, certains des étudiants qui s'inscrivent à l'ÉSH, ainsi que leurs parents, sont conscients que les jeunes ne pourront plus jamais réintégrer PSS après avoir posé un tel geste et qu'ils risquent de perdre leur année scolaire.

Au cours des derniers jours d'août, des francophones prêtés par divers organismes à travers la province, allant de Théâtre Action aux différentes ACFO régionales, convergent sur Penetanguishene et le Centre d'activités françaises (CAF). Cet ancien bureau de poste, transformé en 1978 en centre culturel, devient le local de l'ÉSH et le quartier général de la lutte.

Le 31 août, « la campagne des dix sous », une tactique politique visant à embarrasser le SCBE, est lancée. On demande aux sympathisants de l'ÉSH d'envoyer au SCBE un dix sous ou un chèque de ce montant en précisant qu'il s'agit d'une contribution pour l'aider à financer l'école française que le SCBE se dit trop pauvre pour construire. Le SCBE recevra plus de 8 000 de ces dix sous pour Penetanguishene, mais refusera même d'ouvrir les enveloppes. Plus tard, après l'obtention de l'école, les enveloppes seront ouvertes et l'argent déposé dans un compte à la caisse populaire de Lafontaine. Ces fonds serviront, en octobre 1989, à payer deux plaques commémorant le conflit scolaire, l'une pour l'École secondaire Le Caron, et l'autre pour le Centre d'activités françaises.

Les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 septembre, c'est-à-dire la longue fin de semaine de la fête du Travail, on souligne l'ouverture de l'ÉSH par une Grand' Fête. Il se déroule toute une gamme d'activités, dont des spectacles présentés par divers artistes : le poète Jean-Marc Dalpé, la troupe de théâtre la Vieille 17, le groupe musical Purlaine et Le différent ciel (un spectacle de clowns). De plus, le samedi

après-midi, les francophones partent en croisière sur la baie Georgienne. Au même moment, un plus petit bateau transporte des étudiants et des intervenants de l'ÉSH dans l'île privée du premier ministre ontarien, William Davis, où lors d'un court entretien improvisé, ils vont lui remettre un drapeau franco-ontarien.

Le lundi matin du 3 septembre 1979, l'ÉSH ouvre officiellement ses portes devant une foule de 150 personnes. Deux étudiants de l'ÉSH, Yves Marchand et Monique Robitaille, scient une bûche à la place de couper le ruban traditionnel, un symbole de la difficulté que rencontre la communauté à obtenir son école. Cinquante-huit jeunes s'inscrivent à l'école, bien qu'ils ne seront que 54 à y demeurer pendant toute l'année scolaire.

Avant même l'ouverture de l'ÉSH, la ville de Penetanguishene passe à l'attaque. Dès le 30 août, elle fait parvenir au CAF un avis formel le prévenant que l'utilisation de ses locaux pour une école irait à l'encontre du zonage municipal autorisé dans ce secteur de la ville. L'ÉSH fera parvenir, en guise de bonne foi, une demande de changement de zonage au conseil municipal le 4 septembre. Toutefois, à la mi-septembre, la ville riposte par une demande d'injonction contre le CAF. Or, l'affaire traînera et l'injonction temporaire contre l'ÉSH sera refusée en janvier 1980. De plus, par le temps que le procès pourra être entendu, l'ÉSH sera déjà fermée et la municipalité de Penetanguishene laissera donc tomber l'affaire après avoir payé les frais d'avocats des deux parties en cause, qui s'élèveront à environ 2 500 \$.

Le 21 septembre, l'inspecteur des bâtiments et le chef des pompiers de Penetanguishene rendent une visite surprise à l'ÉSH. Au terme de cette visite, l'inspecteur rédige un rapport contenant trois pages de réparations à effectuer au CAF : des portes coupe-feu, des escaliers de secours, des tapis ininflammables, etc. De plus, il interdit aux jeunes de l'ÉSH d'utiliser le troisième étage de

l'édifice. Mais ce plan pour fermer l'école se transforme bientôt en victoire pour l'ÉSH. Le CAF envoie un télégramme à Eric Nielson, le ministre des Travaux publics au gouvernement fédéral, le propriétaire de l'édifice, pour lui signaler son état non sécuritaire. À peine une journée plus tard, le 22 octobre, le ministre Neilson annonce une subvention de 100 000 \$ au CAF pour lui permettre d'effectuer les travaux exigés afin que l'édifice puisse respecter les normes de sécurité. Il s'agit donc d'un appui indirect du gouvernement fédéral à l'ÉSH.

La ministre Stephenson, gênée par toute la publicité qu'attire l'ÉSH, maintient qu'elle présentera prochainement une nouvelle politique concernant l'instruction en français au niveau secondaire.

L'après-midi du 4 octobre, des fonctionnaires du ministère de l'Éducation convoquent le CCLF à une réunion qui doit avoir lieu le matin suivant à 10 h 30. Cependant, en fin de journée les événements prennent une tournure inattendue. La ministre, qui devait se présenter à l'émission télévisée d'affaires publiques « Speaking Out » de TV Ontario, rejoint le directeur de l'Éducation du SCBE, Irving Harris, et convoque une réunion du SCBE. Vers 19 h, elle communique par téléphone avec un membre du CCLF, Basile Dorion (elle n'a pas pu rejoindre le président du CCLF, Germain Gauthier). Elle explique à M. Dorion, qu'en raison d'une fuite, sa nouvelle politique en matière d'éducation de langue française du niveau secondaire sera rendue publique le soir même. Ainsi, elle veut convoquer le SCBE et le CCLF pour leur présenter sa politique personnellement.

Malgré un premier refus, devant l'insistance de Basile Dorion, la ministre accepte de rencontrer le comité de négociations de l'ÉSH après la réunion conjointe avec le CCLF et le SCBE à Barrie.

C'est donc en catastrophe que Bette Stephenson présente sa nouvelle politique pour l'enseignement en français au palier secondaire, à Barrie, vers 21 h 30. Essentiellement, la ministre a décidé qu'il n'y aura plus d'écoles secondaires françaises distinctes en Ontario que là où le nombre le justifie. Étant donné le nombre d'élèves francophones relativement restreint dans les écoles mixtes, le gouvernement s'engage dorénavant à aider les conseils à aménager des « entités françaises » au sein des écoles mixtes. Elle souligne qu'il existe 25 écoles secondaires françaises qui regroupent plus de 20 000 élèves et un autre 35 écoles mixtes avec environ 10 000 inscriptions aux cours de langue française. Dans le cas particulier de Penetanguishene, la ministre est de l'avis qu'une telle solution peut être réalisée à PSS pour le 1<sup>er</sup> janvier 1980 avec la somme de 100 000 \$ offerte par son gouvernement.

La coordination et les membres du CCLF dénoncent immédiatement la solution proposée. Basile Dorion déclare à la ministre qu'il refuse de retourner à Penetanguishene annoncer cette nouvelle et que la docteure Stephenson « peut livrer ses propres ordures ». Sur un coup de tête dont on ne peut qu'admirer le cran, la ministre accepte de se rendre sur-le-champ à Penetanguishene rencontrer les parents et étudiants de l'ÉSH. Un coup de fil au CAF déclenche une série d'appels qui réunira, vers 1 h du matin le 5 octobre, 80 parents et étudiants au CAF. La ministre se présente entourée de gardes de corps devant une foule carrément hostile qui, après avoir entendu sa solution, n'hésite pas un moment pour la refuser. Pendant un peu plus d'une heure, certains posent des questions, d'autres lui font part de leurs expériences personnelles à l'école mixte. Cette rencontre suscite une grande émotivité ; face à certaines questions, la ministre répond qu'elle ignorait la situation, qu'elle n'était pas assez informée.

Le 6 octobre, à l'assemblée annuelle de l'ACFO provinciale à Sudbury, presque tous les étudiants de l'ÉSH se rendent sur place pour faire une intervention émouvante. Vêtus de t-shirts arborant le message « oui, école secondaire de la Huronie, patience j'en ai p'us », ils chantent la chanson thème de l'ÉSH. Les congressistes se lèvent pour applaudir chaudement les jeunes contestataires. Ce sera en fait une des dernières fois que presque tous les étudiants de l'ÉSH se présenteront ensemble pour une manifestation.

L'intervention sera des plus réussies. La question de Penetanguishene monopolise presque l'ensemble des débats du congrès. Les organisateurs annoncent les mesures que l'ÉSH compte prendre pour continuer la lutte : démission en bloc du CCLF, demande de tous les autres CCLF de l'imiter, formation d'un conseil scolaire de la Huronie avec sept membres, lancement d'un Fonds de solidarité pour ramasser les 400 000 \$ qu'on calcule seront nécessaires au fonctionnement de l'école. L'assemblée accepte spontanément de faire une première quête auprès de ses membres. De plus, le comité de direction propose que tous les ateliers du congrès soient annulés et remplacés par des ateliers portant sur Penetanguishene. La proposition sera modifiée de sorte que la question de Penetanguishene soit plutôt traitée dans les ateliers déjà prévus. C'est ainsi qu'elle sera adoptée.

L'assemblée adopte dix-sept propositions concernant Penetanguishene et propose seize moyens pour financer l'ÉSH, onze pour recruter du personnel enseignant et dix-huit pour maintenir la pression politique.

Le 11 octobre, lors de l'ouverture de la nouvelle session du parlement de l'Ontario, un groupe de seize jeunes de l'ÉSH exécute sans doute la manœuvre la plus spectaculaire et la plus publicisée de toute la Crise, soit la « manifestation silencieuse ». Le groupe s'introduit dans

les tribunes du public de l'Assemblée législative et, sur un signal donné, les jeunes se lèvent, enlèvent leurs manteaux et se tournent pour révéler des t-shirts au dos desquels, lettre par lettre s'épelle P-E-N-E-T-A-N-G. Deux rangées épellent le mot deux fois. Malheureusement, les manifestants sont placés en face de l'Opposition et les députés conservateurs refuseront de se tourner pour les reconnaître. Puisqu'il est interdit de faire de la publicité dans la Chambre, les manifestants sont expulsés des tribunes du public.

Néanmoins, l'intervention suscite des questions à l'Assemblée et une grande couverture de presse. La photo des jeunes avec leurs t-shirts est reproduite dans plusieurs quotidiens du pays. D'ailleurs, à la suite de cette manifestation silencieuse, les règlements concernant l'accès aux tribunes du public à Queen's Park ont été modifiés de sorte à obliger les visiteurs à laisser leur manteau au vestiaire.

La même semaine, l'ÉSH entreprend les premières démarches pour s'organiser comme une véritable école : élection d'un conseil scolaire, demande officielle pour obtenir les cours par correspondance du ministère de l'Éducation, annonces dans les journaux pour embaucher des enseignants permanents. À la fin novembre, cinq enseignants entrent en fonction et, plus tard, un animateur culturel aussi.

Le financement de l'école change également ; à partir du 5 novembre, tous les fonds de l'ÉSH sont transférés au Fonds de solidarité de l'ACFO. Les dépenses sont considérables : entre le 29 août et le 5 novembre, l'ÉSH aura dépensé 24 928 \$. À la même époque, l'ÉSH dépense entre 870 \$ et 1 754 \$ par mois seulement pour des appels interurbains. Au moment où l'ÉSH fermera ses portes, le Fonds de Solidarité accusera une dette de 75 000 \$, et ce, malgré les 90 000 \$ prélevés, ce qui signifie que l'ÉSH a coûté au moins 165 000 \$.

De son côté, la FESFO tient un congrès spécial sur la Crise de Penetanguishene, « Toi, moi et 29 998 autres, on pourrait... », à Sturgeon Falls du 2 au 4 novembre. Aucune surprise que la FESFO s'intéresse tout particulièrement à l'ÉSH, car non seulement son président, Victor Dupuis, y est inscrit, mais également son vice-président, Ken Brennan.

L'organisme décide d'appuyer la lutte par le biais d'une pièce de théâtre, *Protégera nos foyers et nos...*. Cette pièce, créée en collaboration avec la troupe professionnelle, la Vieille 17, retrace l'histoire de l'Ontario français et de ses écoles en vue de sensibiliser les jeunes à l'éducation en français en Ontario et tout particulièrement à la Crise de Penetanguishene. L'équipe de la pièce comprend quatre comédiens, soit deux professionnels, Jean-Marc Dalpé et Caroline Aveline, et deux étudiants de l'ÉSH, Victor Dupuis et Bernadette Marchand. Il s'agira d'une création collective, d'environ une heure et quart, mise sur pied en un mois. Entre le 12 février et le 27 mars 1980, *Protégera nos foyers et nos...* sera présentée 26 fois dans les écoles secondaires mixtes et françaises de la province.

Entre novembre 1979 et mars 1980, les négociations entre l'ÉSH, le SCBE et le ministère de l'Éducation (ME) marquent le pas. Le 6 mars Bette Stephenson fait enfin une nouvelle offre de 500 000 \$ pour l'aménagement d'une école provisoire, avec une capacité de 240 élèves. Cette école de huit classes temporaires, annexées à l'école Saint-Joseph à Penetanguishene, partagerait la bibliothèque et deux salles de classe avec l'école élémentaire, mais aurait ses propres bureaux, une cafétéria, un laboratoire et un atelier d'études commerciales. La ministre déclare que, si les inscriptions atteignent 350 élèves en 1982, elle reconsidérera la possibilité de bâtir une école distincte. Le CCLF finit par refuser cette solution.

En avril 1980, nous sommes à un mois du référendum québécois sur la souveraineté-association, et donc en pleine campagne référendaire. Les forces du « Non » au Québec ont trouvé en William Davis un allié qui prépare, pour la fin avril, une tournée québécoise en faveur de l'unité nationale. Les stratèges de l'ÉSH laissent entendre qu'ils suivront le premier ministre au cours de cette tournée pour dénoncer son hypocrisie.

Le soir du 23 avril, Bette Stephenson rencontre le CCLF et le SCBE et leur annonce qu'elle est prête à prendre la proposition de l'annexe à Saint-Joseph et la déménager à un terrain avoisinant à PSS. Les deux parties acceptent en principe cette solution. Dans la Huronie et ailleurs on crie victoire, mais, peu après, il deviendra évident qu'on n'a gagné qu'une bataille et non la guerre.

## **2.2 Après la victoire, des luttes à n'en plus finir**

Enfin, en septembre 1980, on ouvre l'école de langue française provisoirement dans la vieille école de Continuation, l'école secondaire désaffectée à Lafontaine. Elle compte un directeur et un personnel enseignant de neuf.

Même si l'ÉSH disparaît, l'opposition à la nouvelle école française demeure et s'intensifie. Le 8 mai, le CCBU reprend l'offensive, et son président, Bruce Tinney, un échevin du canton de Tay, fait adopter par son conseil municipal l'arrêté 1761 visant à faire inclure sur le bulletin de vote des élections municipales, prévues en novembre 1980, un référendum sur l'établissement d'une école secondaire de langue française dans le comté de Simcoe. Au cours des deux prochains mois, dix-sept municipalités du comté de Simcoe, dont la ville de Penetanguishene, adoptent cette résolution et six autres la rejettent.

Toutefois, Basile Dorion du CCLF contestera la légalité d'un tel référendum et, le 9 octobre, il demande une injonction pour empêcher l'inclusion de la question sur l'école au scrutin municipal. En fait, les écoles étant du ressort du conseil scolaire, la municipalité n'a pas le mandat d'aller chercher l'opinion de ces citoyens sur une telle question. La Cour suprême de l'Ontario entend la cause le 24 octobre, et donne raison à Basile Dorion : Penetanguishene déboursa une autre facture légale de 2 280 \$, tout comme devront le faire les autres municipalités ayant adopté la résolution en faveur du référendum. Le conseil du comté de Simcoe décidera de payer ces frais de justice qui totalisent 14 000 \$.

Au cours de l'été 1980, le SCBE décidera d'acheter le terrain voisin de l'école PSS, au coût de 68 000 \$, afin d'y construire l'école. Mais pour que la construction puisse aller de l'avant, le zonage de ce terrain doit être changé. À la mi-août, la ville de Penetanguishene reçoit cette demande visant le changement du zonage. Or, le maire francophone de la ville, Gilbert Robillard, qui refuse de se prononcer sur la question de la nouvelle école, reconnaît que l'attitude de certains conseillers municipaux face à l'école empêchera une étude objective de la demande. En effet, le 23 septembre, le conseil municipal refuse d'accorder le changement de zonage.

Un mois plus tard, le 24 octobre, le CCLF choisira quand même le nom « Le Caron » pour la nouvelle école. Ce choix honore un des premiers Français à venir dans la région de la Huronie, le missionnaire Joseph Le Caron. À son arrivée, il y célébra la première messe sur le sol ontarien, le 12 août 1615.

Le 15 janvier 1981, le nouveau CCLF, élu en décembre, adopte une résolution pour demander au SCBE de trouver un autre emplacement pour l'école pour septembre 1981. Treize jours plus tard, le SCBE va même plus loin et adopte sa propre résolution pour

changer l'emplacement de Le Caron à un de ses terrains à quelques kilomètres à l'ouest de PSS.

Cette dernière embûche surmontée, le 29 juillet 1981, la construction d'une école démontable, pouvant accueillir 220 étudiants, commence au coût de 1,2 million de dollars. C'est à la fin décembre que les 97 étudiants inscrits à Le Caron en 1981 prennent possession des nouveaux locaux. L'ouverture officielle de l'école a lieu le 23 avril 1982, deux ans, au jour le jour, après l'entente de principe pour la construction de l'école, et un an après la décision d'aller de l'avant avec la construction.

Pendant, l'existence de l'école fait toujours l'objet de controverses. En février 1982, le SCBE affirme que le fonctionnement de Le Caron lui a coûté 280 000 \$ en frais supplémentaires au cours de l'exercice financier 1981-1982. Vers la fin de l'été 1982, les municipalités du comté de Simcoe dénoncent encore une fois, au moyen d'une résolution passée par dix-sept d'entre elles, les coûts supplémentaires imputables à l'école Le Caron. Le SCBE déclare que, conformément à une entente conclue antérieurement avec la ministre Stephenson, c'est le ME qui devra combler ce déficit. À la fin octobre, le SCBE remet en question l'avenir de Le Caron si le déficit n'est pas comblé.

De son côté, Bette Stephenson nie l'existence d'une telle entente avec le SCBE. Finalement, le ME et le SCBE s'entendent pour soumettre les livres du conseil scolaire à un contrôle du vérificateur général de la province. Ainsi, Queen's Park payera le déficit s'il y en a vraiment un. Le 15 avril 1983, la vérification démontre que, compte tenu des subventions spéciales reçues par le SCBE pour le fonctionnement de Le Caron, le conseil a enregistré en fait un surplus de près de 60 000 \$ !

Enfin, l'absence d'ateliers pour les cours techniques à Le Caron amène la communauté francophone à s'engager dans la contestation juridique. Les 127

étudiants de l'école signent une pétition contre l'utilisation de l'atelier aménagé pour eux à PSS. Le 2 février 1983, les étudiants inscrits aux cours techniques refusent de prendre l'autobus qui doivent les mener à PSS.

Peu après, en mai 1983, l'ACFO provinciale lance une première action légale contre la province de l'Ontario. Celle-ci, fondée sur l'article 23 de la nouvelle Charte des droits et libertés du Canada, adoptée en 1981, vise à établir le principe du droit de la minorité francophone de l'Ontario à la gestion scolaire. L'action de l'ACFO regroupe en fait des requérants de quatre régions, soit : Penetanguishene (représenté par Augustin Desroches), Iroquois Falls, Wawa et Mattawa.

Lors de l'assemblée annuelle de l'ACFO provinciale à Sudbury, le 27 août 1983, cinq ans après le déclenchement de la Crise scolaire de Penetanguishene, Jacques Marchand annonce qu'il entreprend, parallèlement à l'ACFO, une action légale contre la province et le SCBE. L'action de Jacques Marchand, au nom des parents francophones de la Huronie, se fonde également sur la Charte des droits. Appuyé par l'ACFO régionale de la Huronie et financé en partie avec l'aide du Secrétariat d'État, le procès vise à montrer un cas précis, celui des jeunes de Le Caron, où les étudiants francophones souffrent d'un manque de services. Ainsi les francophones réclament des installations scolaires équivalentes à celles de la majorité anglophone. Cette action sera déposée en Cour supérieure de justice de l'Ontario le 13 janvier 1984.

Par ailleurs, en juin 1984, le gouvernement Davis annonce qu'il parachèvera le financement des écoles séparées catholiques. Cette mesure, contestée jusqu'en Cour suprême du Canada, sera jugée constitutionnelle en juin 1987. Elle permettra la création de nouvelles écoles secondaires catholiques franco-ontariennes, ou encore le

transfert de certaines écoles publiques de langue française au système séparé. En fait, la possibilité d'un tel transfert sera brièvement discutée à l'égard de Le Caron. En 1984, à Iroquois Falls, c'est grâce à cette mesure qu'une crise scolaire sera évitée avec l'établissement d'une école secondaire catholique française.

À la même époque, 1984-1985, le gouvernement Davis prépare un projet de loi visant une nouvelle représentation scolaire pour les contribuables francophones. Il cherche à remplacer les CCLF, qui existent dans environ vingt conseils avec une minorité francophone, par un corps doté de plus amples pouvoirs, dès les prochaines élections scolaires, prévues pour 1985.

Le 26 juin 1984, la Cour d'appel de l'Ontario rend sa décision dans le procès intenté par l'ACFO. Les cinq juges décident à l'unanimité que les francophones en Ontario ont le droit de gérer leurs écoles. Le gouvernement Davis se voit obligé de modifier sa loi scolaire et, en 1985, il y enlève la clause « là où le nombre le justifie » par rapport à l'établissement d'écoles et de services de langue française. Cette importante victoire sert donc d'appui au cas Marchand. En fait, les deux procès, celui de l'ACFO et celui de Jacques Marchand font partie d'une stratégie commune, orchestrée ensemble par les deux requérants.

Le procès Marchand débute le 5 mai 1986 pour s'achever le 27 mai après quatorze jours de témoignages. Le juge Sirois entend des arguments visant à démontrer que le SCBE a fait du tort à sa communauté francophone parce qu'il n'a pas offert à ses enfants des services équitables à ceux donnés à la communauté anglophone, et n'a pas géré Le Caron de la même façon que les autres écoles du comté. Au cours du procès, on révélera l'existence d'un mémoire interne du ministère de l'Éducation, rédigé en 1979, suggérant que la façon la moins coûteuse de régler le différend aurait été de

convertir PSS en une école française et d'envoyer les anglophones au Midland Secondary School dans la ville voisine. Cette solution, qui n'a jamais été proposée au CCLF, avait été rejetée par le SCBE pour des raisons politiques. Au cours du procès, le gouvernement présente des offres d'une entente à l'amiable qui iront de 300 000 \$ à 800 000 \$ pour enfin atteindre 2,5 millions de dollars. Ces offres seront toutes refusées.

Le 26 juillet suivant, le juge Jean-Charles Sirois donne raison aux parents francophones de la Huronie. Il reconnaît que l'éducation en français n'est pas un droit conditionnel à un financement par élève, mais à un financement par programme, donc que les francophones, même s'ils sont moins nombreux que les anglophones, ont droit à des services équitables. Mais la façon de remédier à l'injustice sera contestée, ainsi la province se rendra en Cour d'appel. L'ampleur et le coût des modifications à apporter à Le Caron font l'objet de négociations avec les représentants scolaires francophones et Jacques Marchand. La bataille s'est avérée coûteuse : le 5 septembre 1986, le juge Sirois annonce que la province et le SCBE doivent payer les frais du procès qui s'élèvent à plus de 200 000 \$ pour les trois parties. Le 29 octobre, la Cour d'appel de l'Ontario accordera un différé pour l'application du jugement en attendant d'entendre l'appel.

Également en octobre 1986, les premières élections des Conseils d'enseignement de langue française (CELF) ont lieu. Le 4 décembre 1986, le nouveau CELF de Simcoe commence à exercer ses pouvoirs. Il oblige le SCBE à retirer son appel dans la cause Marchand. Le 23 février suivant, il décide de mettre fin aux cours de langue française à PSS dont les inscriptions diminuent. Cette décision suscite, deux jours plus tard, une manifestation de 400 jeunes de PSS

devant l'hôtel de ville de Penetanguishene. Un mouvement, baptisé PROBE, (Protect the rights of bilingual education) voit le jour et tente d'exercer des pressions sur le CELF pour qu'il revienne sur sa décision. Finalement, à la fin avril, le SCBE annonce qu'il remplacera les cours de français langue première par des cours de français langue seconde. Cette mesure met fin aux protestations de ceux qui tiennent mordicus au soi-disant bilinguisme de PSS.

Les suites du procès Marchand se poursuivent. En mai 1987, la province laisse tomber son appel et, au cours de l'été suivant, les négociations pour planifier les modifications à Le Caron se poursuivent. Le 13 août, le Conseil d'éducation de langue française (CELF) propose un plan pour la nouvelle construction de Le Caron. Le 13 octobre 1987, le juge Sirois détermine que ce plan, qui coûtera environ 5 millions de dollars à réaliser, est conforme aux conditions de son jugement dans l'affaire Marchand. Toutefois, en février 1988, le ministre de l'Éducation de l'Ontario, Chris Ward, déclare que le gouvernement en appellera de cette décision.

Enfin, le juge refuse d'entendre l'appel et, un mois plus tard, on annonce enfin un règlement ultime au différend. Le 17 mars 1988, Chris Ward déclare que le ME vient d'approuver l'agrandissement de l'école secondaire Le Caron sur une superficie de 35 000 pieds carrés, au coût de 5,7 millions de dollars. Pour sa part, le SCBE versera 531 000 \$ envers les travaux. Les nouvelles installations de l'école, qui pourra recevoir 425 élèves, comprennent : une aile technique (ajustage mécanique, métiers mécaniques, métiers de construction, sciences familiales, électronique, dessins industriel et architectural), une cafétéria, un gymnase double avec estrade, deux laboratoires de sciences, un laboratoire d'informatique, une salle de musique/théâtre, neuf salles

de cours et, conformément à la nouvelle politique pour les écoles, une garderie.

Le samedi 28 avril 1990, dix ans après l'annonce de l'entente de principe devant régler la Crise scolaire de Penetanguishene, la nouvelle version de l'école secondaire Le Caron est officiellement inaugurée.

### **3. D'une crise à l'autre : les dynamiques de l'Ontario français**

#### **3.1 L'école française : au cœur de l'Ontario français**

La préoccupation franco-ontarienne à l'égard de ses écoles est de longue date et s'explique assez facilement. La première école fondée dans la province remonte à 1786 dans la paroisse de l'Assomption, à Windsor. Cette institution privée était de langue française. Le droit de fonder des écoles publiques en Ontario date de la loi de 1816 sur l'éducation. Dans bien des régions, les citoyens ont eu le droit d'élire des conseillers scolaires avant d'avoir celui d'élire des députés dotés d'un véritable pouvoir décisionnel, bref, un gouvernement responsable qui, en Ontario, date de 1849. Ainsi, le conseil scolaire demeure une de nos plus vieilles institutions démocratiques et, surtout par le passé, l'une des plus proches au contribuable, car la gestion scolaire touche un grand nombre de foyers et ce sont des gens de la communauté immédiate qui sont élus conseillers scolaires.

Antérieurement aux années 1960, et surtout dans les milieux ruraux, chaque école était gérée par une petite commission scolaire de trois à cinq membres. Ce contrôle direct, ce niveau d'autonomie, car à l'époque le programme venait peut-être du gouvernement, mais le personnel enseignant et les commissions scolaires jouissaient d'une grande latitude dans son application, donnaient aux gens de l'Ontario français la possibilité de participer directement au fonctionnement de leurs écoles.

D'ailleurs, par le passé, le fait qu'il était possible d'enseigner dans une école sans un brevet d'instruction, ou encore un niveau d'instruction très élevé, permettait souvent aux gens issus de la communauté même de

remplir les postes d'enseignement dans les écoles. Pour certaines personnes en milieu isolé, l'école représentait l'une des seules institutions de l'État se trouvant dans leur communauté.

Mais, au-delà du simple contrôle de l'école, il faut également reconnaître que celle-ci, comme dans la plupart des sociétés occidentales, a toujours joué un rôle de premier plan comme institution pour la transmission de la langue, de la culture et, dans certains cas, la religion. Bien entendu, compte tenu du fait que le nombre d'heures où l'enseignement se fait en français a varié d'une école à l'autre et qu'il a même été interdit d'enseigner cette langue pendant la période du Règlement XVII de 1912 à 1927, l'importance et la nature de ce rôle ont beaucoup fluctué au cours des années. De plus, anciennement, l'école devait assumer la transmission de la culture écrite, tandis que la culture orale était transmise principalement à la maison.

Si l'école franco-ontarienne a été, et demeure importante pour les jeunes qui la fréquentent, son importance pour les gens qui y travaillent demeure capitale également. Pendant très longtemps, l'appareil scolaire est demeuré un des seuls débouchés du secteur col blanc pour les Franco-Ontariens et surtout pour les Franco-Ontariennes. Dès le début du siècle, l'appareil scolaire constitue pour les francophones de la province leur première porte d'entrée à la fonction publique ontarienne. L'école franco-ontarienne et l'appareil éducatif qui en découle (poste d'inspection, surintendance, fonctionnaires du ministère de l'Éducation) ont engendré une caste « scolaire », dépendante de la francophonie pour son gagne-pain et capable (grâce à la nature de son travail, c'est-à-dire haut niveau de scolarité, bonne rémunération et congés appréciables) de participer aux organismes francophones de l'Ontario. On n'a qu'à examiner les membres des

régionales de l'ACFO, des clubs Richelieu, des centres culturels, etc. pour le constater. Il reste que cette caste scolaire se divise en deux groupes : les gens qui se dévouent pour la francophonie et les autres qui manifestent peu ou pas d'intérêt à son égard.

Il faut également noter que, surtout dans les milieux où les francophones sont très minoritaires, les élections scolaires ont été pendant longtemps les seules où les Franco-Ontariens ont pu influencer le vote. Dans une région comme celle de Penetanguishene où les francophones ont un accès limité aux cercles de pouvoir, ce facteur revêt une importance singulière. La centralisation des institutions scolaires et de la structure de leur gestion qui s'est opérée aux années 1960 a, certes, mis de plus grands moyens à la disposition des écoles francophones. Néanmoins, dans des régions comme celle de Penetanguishene, elle a aussi eu comme résultat de placer la gestion des écoles de langue française entre les mains des anglophones, en plus de rendre les élèves francophones minoritaires au sein des grandes institutions secondaires comme PSS. L'absence quasi totale de pouvoir de gestion et l'insensibilité des instances décisionnelles anglophones ont contribué au caractère « extrémiste » de la revendication de la francophonie de Penetanguishene pendant sa crise scolaire. Depuis la réforme de la gestion scolaire francophone au niveau provincial entre la fin des années 1980 jusqu'à 1998, le gouvernement provincial a procédé à la remise, par étape, du pouvoir scolaire aux francophones. Toutefois, ce redressement partiel et graduel n'a pas engendré que des résultats positifs, surtout dans ces premières phases, parce qu'il demeurait justement partiel et graduel.

Enfin, si l'école franco-ontarienne se trouve au cœur des soucis de l'Ontario français c'est aussi parce qu'il s'agit d'une des seules institutions bien établies et de longue date, exception faite de l'Église catholique. De

plus, cette institution les dessert dans leurs régions tout en faisant partie d'un réseau à l'échelle provinciale. Or, si l'éclatement de la nature ethnoreligieuse de la société canadienne-française a mené à la diminution de l'importance du rôle de l'Église en Ontario français, le nivellement de l'éducation, l'augmentation des sommes qui y sont consacrées et la reconnaissance du caractère particulier des écoles franco-ontariennes ont augmenté l'ampleur du rôle assumé par ces dernières vis-à-vis la société franco-ontarienne. Face aux changements profonds qui s'opèrent dans la famille (p. ex. l'exogamie) et à la disparition progressive de la culture orale, l'école franco-ontarienne est de plus en plus appelée à assurer le rôle d'agent de socialisation et de transmission de la culture. Du moins c'est ce que souhaitent, souvent inconsciemment, grand nombre de parents, surtout ceux et celles de foyers mixtes où le français n'est pas parlé. Cependant, de telles attentes face à l'école demeurent peu réalistes.

Ajoutons que, même à l'époque où l'Église exerçait un pouvoir considérable sur l'Ontario français, et que le bas clergé était, pour la plupart, issu du peuple, la haute direction de celle-ci venait d'ailleurs, c'est-à-dire de l'évêché (anglophone dans bien des cas) ou encore de Rome. C'est d'ailleurs toujours le cas aujourd'hui. Donc, non seulement les catholiques francophones, qui finançaient l'Église, contrôlaient peu ou pas du tout les directives auxquelles devaient adhérer leur curé, mais souvent ces directives, comme dans le cas de celles émises par l'épiscopat ontarien pendant le Règlement XVII, allaient à l'encontre de leurs intérêts en tant que francophones. Aux années 1950, la paroisse catholique de la ville de Penetanguishene, encore majoritairement francophone à l'époque, était dirigée par Mgr Castex, un curé prônant l'assimilation. Cela a constitué un moment décisif dans l'assimilation progressive d'une part

importante des francophones de la ville. De plus, pendant la Crise scolaire de 1979 à 1988, le clergé local, sauf quelques exceptions, a refusé d'appuyer la lutte des francophones de quelque façon que ce soit.

Enfin, l'attachement de l'Ontario français à son système éducatif est peut-être surtout le résultat du fait que ses luttes pour le maintenir et l'étendre lui ont permis de se forger un sens d'appartenance, ou du moins de solidarité par rapport à une lutte commune. Si la mémoire de l'interdiction de l'enseignement du français en Ontario entre 1912 et 1927 suscite tant de passion chez les francophones de l'Ontario (enfin, chez ceux et celles qui ont appris ce fait marquant de notre histoire et qui s'en souviennent) c'est que cet événement représente une première prise de conscience collective. Toute la francophonie de la province en a été saisie, bien que dans des mesures variées, et cette crise a poussé l'Ontario français à constater sa spécificité au sein de la Confédération canadienne et son statut de seconde classe. Par le fait même, la francophonie ontarienne devait inventorier ses effectifs, ce qu'elle avait, soit une langue et une culture communes, et ce qu'elle n'avait pas, ou plus, soit des écoles de langue française et un appareil éducatif pour former des enseignants et créer une certaine élite. L'organisme porte-parole de l'Ontario français, l'ACFO, est né en 1910 de la lutte contre les restrictions imposées sur l'enseignement du français au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ce n'est qu'en 1968 que l'ACFÉO (Association canadienne-française d'Éducation de l'Ontario) a changé son nom à l'ACFO en laissant tomber le mot éducation afin de mieux refléter sa vocation devenue politique et non plus uniquement éducative.

Cette lutte a également donné le ton à toutes les autres qui devaient suivre. Les tactiques employées pendant le conflit, soit : l'occupation des édifices scolaires (la bataille des épingles à chapeau à Ottawa en

1916), le recours juridique (devant le conseil privé de Londres en 1916), la grève des élèves (à Ottawa en janvier 1917), l'ouverture d'écoles parallèles, financées par la communauté francophone (notamment à Pembroke et à Windsor), seront de nouveau employées lors des crises des années 1960 et 1970.

Bref, cette bataille et son souvenir ont façonné notre manière de voir les choses, d'envisager la survie de notre collectivité. Qu'on le veuille ou non, le souvenir presque mythique du Règlement XVII conditionne nos réflexes, car il s'agit de notre réflexe collectif en tant que groupe canadien-français qui s'est affirmé sur le territoire ontarien. Et, malheureusement, ce n'est qu'en temps de crise que l'Ontario français semble prendre véritablement conscience de lui-même, de ce qu'il deviendra à moins de réagir.

### **3.2 L'obtention des écoles secondaires franco-ontariennes**

À la fin des années 1960, les représentants de l'Ontario français ont négocié avec le gouvernement provincial pour obtenir des écoles secondaires de langue française financées par l'État ontarien. Avant cette date, la jeunesse franco-ontarienne devait se contenter d'étudier en anglais dans les écoles secondaires publiques ou de fréquenter des écoles privées catholiques de langue française.

Ce qui caractérise cette époque c'est d'abord la rapidité avec laquelle se sont opérées les négociations, comme si on anticipait la crise d'Octobre et la fin très prochaine de la soi-disant « largesse » de la majorité anglophone. Ce qui frappe également c'est le clivage qui s'effectue dans la société franco-ontarienne, soit la division entre une société catholique et française et une société française tout court.

Au début des négociations avec le gouvernement, l'ACFÉO revendiquait des écoles catholiques de langue française. Mais en voyant qu'un tel concept ne serait jamais accepté par le gouvernement ontarien, l'équipe de négociation a laissé tomber l'aspect confessionnel de sa revendication pour demander des écoles publiques de langue française.

Évidemment, cette question a suscité de la division dans les rangs de la francophonie ontarienne. L'élite traditionnelle a dû reconnaître à ce moment-là que la langue et la foi pouvaient et, en Ontario, **devaient**, être considérées comme deux éléments distincts, et que, pour l'Ontario français, une bonne éducation laïque en français valait mieux pour la masse franco-ontarienne que pas d'éducation en français du tout.

Mais l'Ontario français a obtenu ses écoles secondaires, du moins dans les régions où la proportion de francophones était tellement grande que nier le droit à une école française aurait été absurde, comme une faveur que le gouvernement lui accordait. Et il est vrai que rien, sinon une volonté de palier à une grave injustice, une volonté qui n'était sans doute pas largement partagée par la majorité des Ontariens, n'obligeait le gouvernement de l'Ontario de l'époque d'accorder ces écoles.

Une quinzaine d'années plus tard, le droit à l'éducation dans la langue de la minorité officielle allait être enchâssé dans la constitution canadienne. Néanmoins, le besoin de faire respecter ce droit et la reconnaissance du droit à la gestion scolaire allaient donner lieu à toute une autre série de contestations, surtout d'ordre juridique. En 1990, le jugement dans l'affaire Mahé à la Cour suprême du Canada établit clairement le droit des francophones minoritaires au Canada à gérer leurs écoles. Toutefois, l'Ontario sera une des dernières provinces à se conformer à ce jugement.

Ainsi, la création de douze conseils scolaires de langue française ne se réalisera qu'en 1997.

Toutefois, le « privilège » obtenu en 1968 avait le caractère d'une concession, d'une preuve de magnanimité de la majorité anglophone. Bien que l'établissement d'écoles secondaires de langue française venait rectifier une situation injuste, cela ne changeait presque rien, du moins dans l'immédiat, au complexe du minoritaire, ou du « colonisé », de l'Ontario français, bref, à notre impression que, quand nous avançons, c'est toujours parce que le colonisateur, ou l'anglophone dominateur, a bien voulu nous laisser le faire. Finalement, nous conservons le sentiment que nous sommes toujours dans son pays, pas dans le nôtre, et que notre existence même, en tant que collectivité distincte, est fonction de son indulgence, de sa tolérance à notre égard. Il nous faut donc toujours ménager sa susceptibilité ; ne pas trop revendiquer, ni le faire trop fort.

À la fin des années 1960, on parlait d'écoles bilingues pour désigner nos écoles franco-ontariennes. L'expression « de langue française » ou « française » tout court suscitait trop de craintes pour qu'on ose s'en servir. Comme quoi, les francophones de l'Ontario nous serions bilingues avant d'être francophones. Cela se passait à l'époque de la naissance du bilinguisme fédéral officiel et d'une certaine identité culturelle « bilingue ».

Au tout début de la Crise scolaire de Penetanguishene, un jour je parlais au seul francophone parmi les 21 conseillers scolaires du SCBE à l'époque, Alvin Gravelle. Nous étions d'accord qu'il fallait améliorer la situation à l'école secondaire dite bilingue, où j'étais étudiant. J'appuyais catégoriquement l'école française homogène ; lui répondait qu'à force de demander un trop gros morceau, nous perdriions le gâteau. Je lui ai fait remarquer que la communauté francophone jouait déjà sa dernière carte. Sans une école, elle allait

sûrement s'éteindre. Mais, si j'avais voulu continuer l'analogie, j'aurais pu dire qu'un simple morceau de gâteau ne sert à rien si celui qui le reçoit est destiné à crever de faim.

### **3.3 Les crises avant celle de Penetanguishene**

Chacune des cinq crises scolaires qui se sont passées en Ontario français entre 1967 et 1979 a été une « école de formation » pour la communauté francophone de la région où elle s'est déroulée et aussi, dans certains cas, pour l'ensemble de l'Ontario français. Mais il faut se demander pourquoi tant de crises ? Et, si nous en avons tiré des leçons à chaque fois, pourquoi a-t-il toujours fallu recommencer ?

D'abord il faut préciser que les lois 140 et 141 n'ont rien changé à la gestion scolaire pour les francophones. Elles se bornaient à officialiser l'utilisation du français dans les écoles de l'Ontario et à permettre la création d'écoles secondaires de langue française tout en mandatant les conseils scolaires regroupant une communauté francophone à établir un Comité **Consultatif** de Langue française. En Ontario, la gestion scolaire demeure du ressort régional et le gouvernement provincial n'intervient que quand il est absolument contraint à le faire.

La vingtaine d'écoles secondaires de langue française qui a vu le jour suivant la promulgation des deux lois se trouvait pour la plupart dans des endroits avec d'importantes concentrations de francophones. La décision d'établir une école française, une école bilingue, ou de tout simplement ajouter quelques cours en français dans une école anglaise, demeurait l'entière responsabilité du conseil scolaire. Les recommandations du CCLF n'étaient que cela, des recommandations que le conseil scolaire pouvait rejeter à sa guise et sans appel. Ainsi,

sauf dans des régions où les francophones étaient suffisamment nombreux pour élire plusieurs conseillers francophones, la gestion des institutions scolaires fréquentées par les francophones relevait d'un groupe composé d'anglophones. Les francophones devaient donc se présenter devant ces instances décisionnelles anglophones et, chapeau à la main, demander une école, en justifier la demande comme s'il s'agissait d'une faveur. L'image ici est simplifiée, mais elle demeure quand même juste dans bien des cas.

Les quatre crises qui ont précédé celle de Penetanguishene [Toronto (1967-1968), Sturgeon Falls (1970-1971), Cornwall (1973) et Windsor (1973-1977)] ont chacune leurs particularités. À Toronto, face à l'échec de la tentative de transformer l'école séparée catholique de langue française, qui existait déjà à Toronto, en école publique, la communauté francophone obtient une école publique, l'école secondaire Étienne Brûlé, en 1968.

À Sturgeon Falls, le militantisme des étudiants francophones de la communauté impressionne. L'organisation d'un débrayage massif (environ 1 000 élèves) et l'occupation pacifique de l'école pendant trois jours (14, 15, 16 septembre 1971) montre une prise de position radicale par un groupe de jeunes Franco-Ontariens en situation majoritaire au sein de l'école. Il s'agit de la première crise moderne à se jouer sur le terrain de l'école même. Le cas de Sturgeon Falls annonce aussi la première occasion où le gouvernement provincial intervient directement dans un dossier local pour résoudre l'impasse. La gravité de cette crise a été telle que le gouvernement provincial s'est vu obligé de créer la commission Symons. Le rapport de cette commission a donné lieu à trois importantes réformes touchant les CCLF, soit : un accroissement du nombre de membres, qui passe de quatre à six, l'obligation du conseil scolaire à rendre réponse à une recommandation

du CCLF dans les trente jours suivant la présentation de celle-ci et, enfin, la création d'une structure d'appel, la Commission des langues d'enseignement de l'Ontario (CLEO). Cette dernière structure sera utilisée avec succès à Windsor et à Penetanguishene. Ainsi, la victoire des francophones de Sturgeon Falls comporte des retombées positives, bien que limitées, pour l'ensemble de l'Ontario français, dans la forme des recommandations du rapport Symons et les changements aux CCLF.

Autre aspect frappant, c'est la mise sur pied d'un groupe de revendication communautaire, l'Association d'Éducation Ouest-Nipissing, pour mener la crise à terme. Par ailleurs, à Sturgeon Falls, on assiste aussi pour la première fois à une grande polarisation entre anglophones et francophones dans la communauté. Le patronat anglophone a tenté d'influencer la situation quand la direction de l'usine Abitibi prit, prétextant sa crainte de voir une hausse de son impôt scolaire, a menacé de déménager l'usine. Le paternalisme de cette mesure saute aux yeux. Jamais on n'a vu une compagnie en Ontario réagir pareillement devant le projet d'ouvrir une école anglaise. D'ailleurs on avait démontré à l'époque que la différence des coûts entre la solution proposée par le conseil scolaire (la création d'un pavillon francophone et d'un autre pour les anglophones dans la même école) et l'établissement de deux écoles séparées, s'élevait à peine à environ 100 000 \$.

Quelques années plus tard, à Cornwall, les élèves francophones devaient avoir recours à la grève (14 mars 1973) à l'école Saint-Laurent. Mais l'organisation de cette lutte se distingue par le fait qu'elle a engendré la création d'un front commun qui, en raison de la participation de l'ACFO, a fini par prendre une envergure provinciale.

Par ailleurs, au cours du conflit, le conseil scolaire de Stormont Dundas et Glengarry tente de diviser les

effectifs francophones, et donc d'affaiblir l'école française, en maintenant une école soi-disant bilingue en même temps qu'elle ouvre l'école de langue française. Sous le prétexte de répondre aux vœux des deux groupes, soit ceux favorisant l'école française et ceux contents de maintenir le statu quo « bilingue », le conseil réussissait à miner pendant quelque temps la viabilité de l'école française et de semer la confusion et la division dans la communauté francophone.

Finalement, la crise scolaire survenue dans le comté d'Essex et la ville de Windsor se démarque par l'intervention légiférée du gouvernement de l'Ontario. Dans ce cas, le gouvernement provincial « éclairé » impose une solution à la majorité intolérante à l'égard des francophones. La communauté francophone de Windsor et du comté d'Essex a épuisé tous les recours prévus par la loi scolaire avant de faire appel directement à Thomas Wells, le ministre de l'Éducation. Ce dernier a essayé sans succès la solution douce, soit d'offrir de financer la construction de l'école à 95 %. Or, suivant le refus du conseil d'Essex, le ministre a alors eu recours aux grands moyens, en faisant adopter, en 1977, une loi spéciale pour forcer le conseil scolaire de bâtir l'école. En fait, cette mesure représente une première dans l'histoire de la province. Le fait que le gouvernement provincial ait eu à agir avec autant de force explique dans une certaine mesure sa grande hésitation à intervenir de nouveau dans un dossier régional, deux ans plus tard, lors de la Crise de Penetanguishene.

Dans la région de Windsor, on remarque aussi la formation d'un groupe contre l'école sous la bannière du *Essex-Kent Ratepayers Association*. Ce groupe aura une influence directe sur les élections scolaires de 1977. Des candidats contre l'école française se feront alors élire et réussiront à bloquer le projet de l'école française. Dans ce cas, pour la première fois, nous avons vu un conseil

scolaire avouer, bien qu'indirectement, que son opposition à l'établissement d'une école française ne se fondait pas sur une question d'argent, car le financement était assuré à 95 % par le gouvernement provincial. Il s'agissait en fait de la majorité anglophone qui disait à la minorité francophone qu'elle ne voyait pas pourquoi celle-ci aurait droit à sa propre institution équivalente à celle de la majorité.

Des éléments de chacune des crises mentionnées ci-dessus reviennent dans le conflit de Penetanguishene. Le cas de Penetanguishene est particulièrement intéressant puisque la lutte s'est opérée en deux temps et à deux époques. D'abord l'obtention de l'école secondaire Le Caron, réalisée avant l'adoption de la nouvelle Charte des droits et libertés du Canada et de l'Article 23, et ensuite le procès Marchand pour rendre l'école Le Caron équivalente à celle de la majorité, un procès fondé justement sur l'Article 23. La Crise de Penetanguishene suit donc le modèle traditionnel de crise scolaire, mais, en même temps, s'en écarte. C'est pourquoi, dans son histoire, nous y retrouvons également celle de l'Ontario français moderne.

## **4. L'autopsie d'une crise**

### **4.1 L'Ontario français en crise à Penetanguishene**

En mars 1969, le conseil scolaire public de Simcoe désignait les quatre membres de son premier CCLF. Il s'agissait d'un groupe de quatre hommes qui avaient tous quarante-cinq ans et plus. Au cours des prochaines années, les réunions et les élections du CCLF n'attirent qu'une poignée de francophones. Dix ans plus tard, environ 400 personnes se présenteront à l'école PSS pour élire un CCLF comprenant six membres, dont deux femmes et un jeune étudiant de dix-huit ans. Ce changement montre en quelque sorte tout le chemin parcouru en relativement peu de temps.

Dans les années qui précèdent la Crise (1969-1979), le CCLF obtient petit à petit quelques améliorations à la situation du français à PSS. Or, ce n'est qu'à partir du moment que le CCLF s'est fait dire par la communauté francophone de revendiquer une école de langue française, qu'il a commencé à jouer un rôle véritablement politique. C'est donc une fois que le CCLF a constaté qu'il n'avait plus rien à perdre, qu'en fait, il n'avait jamais rien eu, qu'il s'est mis à écouter la voix de la communauté plus que celle du conseil scolaire. Ainsi, il est devenu le porte-parole de la communauté, plutôt que son oreille auprès du conseil scolaire.

En 1978, quand la discussion autour de l'école française s'est envenimée, des francophones de la communauté ont mis sur pied « la coordination ». Il s'agissait d'un regroupement informel de parents, d'étudiants et d'intervenants communautaires qui a assumé le leadership de la Crise. Cette prise en main de la revendication par la communauté qui précède l'ouverture de l'ÉSH, marque un moment décisif de la

lutte. Le ministère de l'Éducation et le conseil scolaire essayaient de faire accepter au CCLF des propositions pour créer une annexe à PSS. Ces deux instances exerçaient d'énormes pressions sur les individus du CCLF. Mais ceux-ci, à bout de leurs forces, ont reconnu qu'ils ne pouvaient plus décider au nom de la communauté. Et la véritable communauté, celle prête à s'engager à agir, a décidé pour le CCLF. (Il faut reconnaître que, comme dans n'importe quelle collectivité assez restreinte, ce groupe militant n'était pas très large). La constitution de ce leadership, une direction où les individus plaçaient le bien de la collectivité avant leur propre intérêt, a joué un rôle capital dans la réussite de plusieurs aspects de l'action de Penetanguishene. Tout le reste découle de ce geste et aussi du fait que le SCBE, du moins au tout début de la Crise, aurait pu réussir à faire accepter à la communauté une école moindre que celle qu'il a fini par être obligé de construire si, dans l'espoir de diviser la communauté et de venir à bout des ressources limitées de ses individus, il ne s'était pas entêté à toujours offrir le minimum le plus dérisoire. D'ailleurs, à plus d'une reprise, cette stratégie du SCBE a presque fonctionné.

La communauté francophone de la Huronie, de par sa nature, ressemble à bien d'autres de l'Ontario français. En 1979, elle comptait environ 8 000 personnes de langue maternelle française réparties entre la ville de Penetanguishene, où elle comptait moins de 20 % de la population totale (bien que les gens d'origine française représentent plus de la moitié de la population) et le milieu rural du nord du canton de Tiny (dont les villages de Lafontaine et de Perkinsfield). Le taux d'assimilation y est d'environ 50 %. La grande majorité des gens qui parlent le français ou qui portent des noms français sont des descendants de deux groupes de colons francophones. Le premier de ceux-ci est arrivé dans la région en 1828 et

le deuxième, plus nombreux, en vagues successives, entre 1840 et 1870. À cette population de vieille souche se greffent d'autres francophones, surtout du Québec, ou d'ailleurs en Ontario ou au Canada.

On peut dire que la Crise de Penetanguishene est avant tout une dynamique locale et ensuite provinciale. Une dynamique à la fois harmonisée et dissonante. Et c'est là où nous y retrouvons l'Ontario français : un alliage d'intérêts à la fois communs et très différents d'un endroit à l'autre. La situation à la veille de la Crise de Penetanguishene en est symptomatique. En 1979, l'ACFO et la francophonie de l'est de la province poussaient le dossier de la gestion scolaire pour les francophones d'Ottawa-Carleton. Au même moment, à Penetanguishene on parlait d'obtenir une école secondaire de langue française, la gestion n'étant pas du tout présente dans les revendications de la Huronie.

Il existe donc une énorme disparité entre un besoin de base (une école) et l'acquisition d'un pouvoir (la gestion). Ceci illustre l'écart entre les besoins et les attitudes à l'échelle provinciale. Et cet écart fait en sorte que la collectivité franco-ontarienne peut facilement s'entendre sur les principes, mais difficilement sur les moyens d'y arriver. Au début de 1979, le dossier de Penetanguishene n'était qu'un parmi bien d'autres à l'ACFO provinciale. Huit mois plus tard, ce dossier accaparait presque toutes les ressources de l'organisme. Si l'ACFO s'est engagée si complètement dans la Crise en si peu de temps ce n'est pas par choix.

Aux années 1970, on assistait à un bouillonnement du sentiment de l'identité collective et du militantisme politique franco-ontariens. Pendant un certain temps, l'ACFO a vécu un renouveau, a connu une vigueur très différente de sa dynamique habituelle, intimement liée à celle du milieu scolaire. Or, à ce moment, des gens en

déhors de ce cercle, des travailleurs et des artistes entre autres, ont intégré l'ACFO, ont secoué les rouages et contribué à faire bouger les choses.

De plus, la conjoncture politique nationale était fortement ébranlée par la victoire du Parti Québécois en 1976. Celle-ci avait éveillé une francophonie dormante, suscité des passions, pas toujours positives, mais au moins vivantes. Les gens d'Ottawa avaient organisé avec succès le mouvement **C'est le temps** obtenant ainsi du gouvernement provincial qu'il produise ces formulaires de renouvellement des plaques d'immatriculation en français et en anglais. Au cours de ce mouvement, 22 francophones avaient passé quelques heures en prison après avoir refusé de payer une amende. Ce geste avait réussi à embarrasser le gouvernement provincial tout en démontrant que des coups d'éclat pouvaient faire avancer les revendications franco-ontariennes, et ce, plus vite qu'en suivant les canaux habituels.

C'est à l'été 1979 que l'ACFO provinciale avait proposé au cercle militant de la Huronie l'idée de lancer une école parallèle, un peu dans le style des écoles libres fondées pendant le temps du Règlement XVII. Mais, l'école parallèle, qui a pris le nom école secondaire de la Huronie, contrairement aux anciennes écoles libres, n'était pas conçue pour durer l'année scolaire, ni enseigner un programme scolaire. La communauté francophone de la Huronie était prête à essayer n'importe quoi ; elle sentait bien qu'elle se trouvait dans une impasse et qu'il fallait avoir recours aux grands moyens. Le CCLF et l'ACFO régionale de la Huronie ont adressé une requête à l'ACFO provinciale pour qu'elle l'aide à mettre sur pied cette école de la résistance. Si on pense qu'à peine deux ans auparavant ce même CCLF se disait incapable de tenir ses réunions publiques en français par rapport à la présence d'un conseiller scolaire anglophone,

la radicalisation rapide de la francophonie de la Huronie est frappante.

Avec l'ouverture de l'ÉSH, l'ACFO essayait d'adapter le vieux concept de l'école parallèle à l'ère de la revendication de la fin du XX<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire créer une crise ouverte, facilement accessible aux médias et très soutenue auprès de ceux-ci et des politiciens. Grâce à la menace du référendum québécois sur la souveraineté-association, prévu le 20 mai 1980, les revendications des francophones à l'extérieur du Québec, et particulièrement en Ontario, suscitaient tout à coup l'intérêt des médias anglophones et francophones.

Pour parler de l'action de Penetanguishene, surtout dans ses premiers mois, il faut faire la distinction entre trois groupes d'intervenants. D'abord il y a, bien sûr, la communauté, c'est-à-dire les francophones de la Huronie, les élèves de l'ÉSH, leurs parents, les gens des associations locales (CCLF, ACFO régionale, le Centre d'activités françaises...) et d'autres citoyens francophones de la région qui ont appuyé la lutte. Ensuite, il y a la direction de l'ACFO provinciale, ses employés et les gens qu'elle a mobilisés et embauchés pour participer à la lutte. Enfin, nous pouvons parler également de la collectivité franco-ontarienne, c'est-à-dire de tous ces gens d'un peu partout en Ontario (et même ailleurs au Canada) qui se sont rendus à Penetanguishene pendant la Crise pour prêter main-forte et qui ont continué à appuyer la lutte en organisant des manifestations ou des collectes de fonds dans leur région. Le nombre de personnes qui se sont rendus sur les lieux, soit des bénévoles, des artistes, des agents de développement des ACFOs régionales prêtés à Penetanguishene, ou encore des personnes à l'emploi d'autres organismes franco-ontariens qui ont été envoyées temporairement sur place, se chiffre dans les centaines, surtout entre la fin août et le début octobre 1979.

Plusieurs organismes franco-ontariens ont tenu des réunions ou des activités à Penetanguishene au cours de l'année 1979-1980 dans le but d'y assurer une certaine présence francophone et d'appuyer la lutte en aidant la communauté à maintenir le moral. Outre ces personnes qui ont effectué un périple à Penetanguishene, dans la collectivité franco-ontarienne nous comptons toutes ces gens qui, dans leurs villes et villages respectifs, ont été sensibilisés à la lutte de Penetanguishene et qui y ont apporté leur concours sous une forme ou une autre (participation à la campagne des dix sous, don au fonds de solidarité, spectacle-bénéfice, participation à une manifestation...). En fait, à l'époque, peu de francophones dans la province ou ailleurs au pays n'ont pas entendu parler au moins un peu de la situation de Penetanguishene.

Mais si l'ACFO et la francophonie de Penetanguishene s'entendaient sur le moyen de lutter il reste que l'enjeu pour les deux groupes demeurerait différent : pour l'ACFO, le cas de Penetanguishene s'inscrivait dans l'ensemble d'une revendication provinciale pour garantir l'accès des francophones minoritaires à l'éducation au niveau secondaire, un dossier alors stagnant au niveau provincial ; pour la communauté de Penetanguishene, il s'agissait d'un cas de vie ou de mort, de gagner l'école à tout prix ou de condamner des jeunes francophones à réintégrer une école où ils avaient déjà subi, et continueraient à subir, l'humiliation.

Le coup d'éclat de l'ouverture de l'ÉSH devait provoquer une action immédiate de la part du ministère de l'Éducation, car, rendu à ce stade, la communauté avait reconnu la futilité d'essayer de négocier avec le SCBE. Mais cette réaction s'est fait attendre et, si elle est finalement venue, presque un mois et demi plus tard, c'est en grande partie parce que la coalition ACFO-

communauté-collectivité n'a pas lâché prise pendant tout ce temps.

Si la communauté francophone de la Huronie a pu obtenir un secours si important de la part de l'ACFO c'est sans doute en grande partie parce que la dernière ne savait pas, ne pouvait pas savoir, dans quoi elle s'engageait. De plus, une fois le monstre ou la force déchaînés, l'ACFO ne pouvait faire autrement que de se laisser emporter par le tourbillon des événements. L'ACFO ne pouvait pas non plus savoir jusqu'à quel point le SCBE et le gouvernement de l'Ontario s'entêteraient à refuser l'école. À la fin août 1979, quand des gens d'un peu partout en Ontario ont convergé sur Penetanguishene pour prêter main-forte, bon nombre d'entre eux restaient étonnés devant la négativité de certains anglophones, et même d'un grand nombre de francophones, opposés au geste posé par la communauté. Beaucoup de ces personnes de l'extérieur ne pouvaient s'imaginer qu'une situation comme celle de Penetanguishene puisse exister, qu'une communauté francophone minoritaire au Canada puisse être si méprisée et si mal comprise par la majorité anglophone.

Cette incompréhension de la majorité est née, dans une certaine mesure, du silence de la soumission francophone, soit de cette mentalité de dévalorisation de la personne colonisée par rapport à elle-même et de l'invisibilité qui en résulte. Pour établir l'ÉSH, il a fallu l'aide financière, mais peut-être surtout psychologique de l'ACFO. L'ACFO a aidé les francophones de la Huronie à creuser la tranchée devant servir à leur siège. Mais ce sont bel et bien les gens de la Huronie qui se sont placés dans cette tranchée pour tenir la ligne au cours de cette guerre d'usure. La Huronie francophone n'était peut-être pas en mesure de creuser cette tranchée elle-même, car, dans un milieu colonisé, il faut une force ou un événement exceptionnel pour rompre

les chaînes des comportements de la personne colonisée. Enfin, l'ACFO a joué un rôle de catalyseur pendant une certaine étape de la Crise.

Cependant, cela n'explique pas comment une communauté qui, jusqu'alors, avait joué le jeu et suivi toutes les étapes des canaux habituels en est venue à se révolter. Car, dans la lutte de Penetanguishene, on retrouve une véritable révolte, le refus d'accepter l'ordre établi des choses. Et ce refus s'est répercuté pendant un certain temps dans toute la gamme des activités francophones de la Huronie. L'intensité du refus de la communauté est peut-être venue autant de l'extérieur que de l'intérieur. Ce n'est qu'en essayant les refus répétés du SCBE et en confrontant l'attitude de mépris de certains de ses conseillers que beaucoup de gens de la communauté se sont galvanisés. La situation à Penetanguishene a obligé les francophones à regarder leur assujettissement en pleine face et à soit l'accepter ou le combattre. Peu importe si la Crise de Penetanguishene aura réussi à empêcher l'assimilation à peu près totale des francophones de la Huronie ou non, elle a le mérite d'avoir placé cette communauté devant un choix, devant l'obligation de se reconnaître comme francophone, ou « bilingue » en voie d'assimilation. La situation a créé la nécessité de prendre position de façon catégorique, car les positions mitoyennes sont devenues intenable. Tout en donnant une plus grande possibilité à certains francophones de maintenir et de développer leur francité, cela a peut-être eu comme résultat l'assimilation encore plus rapide de certains autres. Bref, l'action de Penetanguishene a rendu l'assimilation à petit feu impossible.

Le geste de Penetanguishene est donc empreint à la fois d'un certain courage, d'une certaine grandeur, mais aussi d'un grand désespoir, d'un sentiment que la situation ne pouvait empirer. Bref, nous pouvons nous

révolter, car nous n'avons plus rien à perdre. Voilà peut-être ce qui agaçait le plus les anglophones dans ce conflit. La francophonie existait tellement peu dans leur espace physique et mental, était tellement invisible à leurs yeux, et tout à coup la voilà qui s'affirme ; il n'y avait aucun problème avant l'ÉSH alors pourquoi en aurait-il un maintenant ? Et non seulement le colonisé francophone lui dit que sa situation n'est plus acceptable, mais il le lui dit haut et fort, même plus de sa façon habituelle, polie au point d'être inaudible. Sûrement des francophones invisibles du coin ne peuvent pas être à l'origine de tout ce bruit, ce doit être une machination d'agitateurs, de personnes parachutées de l'extérieur qui ne comprennent rien à la communauté. Tout au cours de la Crise, les opposants à l'école ne cesseront de clamer que la Crise est la faute de ces supposés agitateurs venus d'ailleurs pour troubler la paix.

Dès le départ, les stratèges de la Crise ont voulu éliminer ou au moins minimiser l'aspect conflictuel de l'action de Penetanguishene. On parlait d'une crise d'affirmation non de contestation. La communauté affirmait son droit à une école de langue française sans s'attaquer à la majorité anglophone. Ainsi, l'ouverture de l'ÉSH s'est effectuée par une grande fête marquée d'activités récréatives et culturelles, dont une croisière sur la baie Georgienne, des spectacles de clowns, de musique et de poésie entre autres. Le geste posé pour résoudre l'impasse a donc un caractère absolument positif : ouverture d'une nouvelle école plutôt que l'occupation de l'autre, inscription de 58 élèves à l'ÉSH plutôt qu'une grève des étudiants francophones à PSS, la fête et l'événement culturel au centre culturel francophone au lieu d'une manifestation politique devant l'école bilingue.

Il reste que les anglophones ont perçu le geste autrement. D'ailleurs, les participants à l'ouverture de

l'ÉSH étaient réunis dans un but, obtenir l'école, et les cérémonies d'ouverture étaient empreintes de messages politiques. Pendant la croisière dans la baie Georgienne, un groupe est allé planter un drapeau franco-ontarien dans l'île du premier ministre ontarien de l'époque, William Davis, et même s'entretenir brièvement avec lui. À la soirée de poésie, Jean-Marc Dalpé a récité pour la première fois « *Prenez-le le pays, prenez-le dans vos mains* » dans son poème d'affirmation, **Les murs de nos villages**, composé à cette occasion.<sup>1</sup>

À la suite de cette première affirmation effectuée à travers la culture et la fête, et face à l'absence d'une réaction concrète de la part du gouvernement provincial, le caractère politique de l'action n'a pas tardé à se manifester. Entre le 3 septembre et le début novembre 1979, l'ÉSH n'était qu'un moyen de pression et, bien qu'il y avait un effort pour organiser des cours par correspondance, celui-ci n'est devenu sérieux qu'après le constat que l'action n'aboutirait pas dans l'immédiat à l'obtention d'une école. En fait, dans les premières semaines de la Crise, il existait à l'ÉSH un sous-comité pour établir le protocole de réintégration des élèves à PSS.

La stratégie maintenue tout au cours de la Crise était de créer un événement médiatique qui saurait capter l'attention de la presse, diffuser les revendications pour l'école et embarrasser le gouvernement provincial au point où il se sentirait obligé d'agir. En fait, pendant ses six premières semaines, l'ÉSH profitait des services d'un agent de presse à temps plein.

Il est vrai, qu'à ce chapitre, l'action de Penetanguishene est une énorme réussite. Les éditorialistes des deux plus influents quotidiens anglais de l'Ontario, le *Toronto Star* et le *Globe and Mail*<sup>2</sup> ont pris position en faveur de la communauté de Penetanguishene. Jamais une autre question ou un autre événement franco-ontarien n'ont-ils joui d'une couverture

médiatique aussi intense, soutenue et large. Évidemment, la conjoncture politique de l'époque et le caractère singulier de la méthode de revendication employée à Penetanguishene y sont pour beaucoup. Il faut également reconnaître la maturité de l'appareil politique de l'Ontario français qui a montré son habileté à exploiter les médias aussi efficacement que d'autres groupes de revendication.

De plus, bien que la ou les victoires ont été lentes à venir, et là nous parlons plus précisément de l'annonce de l'obtention de l'école, le 23 avril 1980, et du jugement favorable dans l'affaire Marchand, en juin 1988, les victoires sont de taille. Pendant les crises scolaires précédentes, le gouvernement provincial appuyait plus au moins la communauté francophone et l'a aidée à vaincre la résistance d'un conseil scolaire régional réfractaire. Dans le cas de Penetanguishene, il a fallu forcer le gouvernement à revenir sur sa décision, sa politique dévoilée le 5 octobre 1979, soit celle de tout simplement créer une entité française au sein de l'école anglaise à Penetanguishene, un projet qui devait coûter 100 000 \$, et ensuite le traîner en cour pour obtenir une école respectant les normes habituelles, au coût de 5,6 millions de dollars.

Les membres du gouvernement de l'Ontario dirigé par Bill Davis ne l'ont jamais avoué, mais tout laisse croire que la première victoire est le fruit des tensions suscitées par le référendum québécois sur le projet de souveraineté-association et le débat sur l'unité nationale. L'entente de principe qui a mené à la construction de l'école n'est survenue qu'un mois avant la tenue du référendum, le 20 mai 1980. Le premier ministre Davis, dans le temps, tentait de se faire le champion de l'unité nationale. D'ailleurs, les stratégies de l'ÉSH avaient fait couler aux fonctionnaires du gouvernement ontarien des stratégies, en partie fausses, des mesures qu'ils prévoyaient prendre pour miner la crédibilité du premier ministre Davis, lors de sa tournée au Québec.

Ainsi, les gains réalisés à Penetanguishene seraient le résultat d'un climat politique provisoirement favorable aux revendications de la minorité francophone, tout comme, en 1968, la conjoncture nationale suivant le dépôt du rapport Laurendeau-Dunton a contribué à la création des premières écoles secondaires franco-ontariennes.

Mais peut-être ce qu'il y a de plus triste dans le cas de Penetanguishene et dans l'ensemble de la dynamique de l'Ontario français c'est, qu'autant dans la communauté que dans la collectivité, on ait attendu d'être en situation de crise avant d'agir. Il est regrettable qu'une crise soit nécessaire pour créer la concertation et la volonté requises pour réaliser des progrès importants. Dans le cas de Penetanguishene, l'action, et le gain qui en a résulté, sont survenus trop tard pour toute une génération de francophones ayant perdu leur langue et leur identité francophone.

#### **4.2 La stratégie et l'unité autour du cas de Penetanguishene**

Comme nous l'avons vu, le cas de Penetanguishene c'est la dynamique de trois groupes, l'ACFO provinciale, les éléments engagés de la communauté francophone de la Huronie et la collectivité franco-ontarienne, visant une action commune, l'obtention d'une école. La stratégie pour en arriver à ce but s'articulait à trois niveaux : local, provincial et national.

La lutte était dirigée par deux entités. À l'échelle provinciale, un comité de coordination regroupait des représentants de : l'ACFO, l'AEFO, Direction-Jeunesse (l'association pour la jeunesse franco-ontarienne), la Fédération des étudiants du secondaire franco-ontarien (FESFO), la Fédération des Francophones hors-Québec

(FFHQ) et l'ÉSH. Cette coordination s'est occupée du financement de la Crise, de l'organisation d'activités d'appui (comme la fête d'ouverture), de la diffusion d'information, du recrutement de personnes pour aller aider les gens à Penetanguishene et de la solidarité de divers groupes, dont des associations et des partis politiques. Au niveau local, la coordination, un noyau d'environ 25 à 40 personnes, coordonnait les mouvements dans la communauté même et travaillait conjointement avec la coordination provinciale.

Nonobstant tous les autres facteurs, la force de l'action de Penetanguishene demeure sa cohérence initiale dans les premiers deux à trois mois du mouvement. Toutes les personnes qui participaient à l'action de Penetanguishene savaient pourquoi elles le faisaient et appuyaient l'objectif visé.

Une des choses qui étonne quand on songe à cette période c'est, qu'au moment où l'Ontario français réalisait cette coalition, les divisions et la diversité parmi les différents éléments de la collectivité n'avaient jamais été aussi grandes. Or, comme le remarquait une des intervenantes à l'époque, Jacqueline Pelletier, la présidente de la FFHQ et coordonnatrice du comité provincial d'appui : « Tout le monde a convergé sur Penetanguishene. On y retrouvait toute la gamme du radicalisme franco-ontarien... On a accepté d'oublier, non pas d'oublier, mais de neutraliser, les différences pour travailler pour cette cause et de se dire que, dans ceci, nous sommes ensemble... Cela a été un des grands moments de notre histoire...»<sup>3</sup>

Il est vrai que le moment était grand par ce qui a été réalisé, mais aussi par la façon que cela s'est fait. Même les gens qui ont participé directement à la direction de la Crise scolaire de Penetanguishene refusent de se reconnaître comme les leaders de ce mouvement. En fait, cette action politique s'est effectuée à travers un

leadership partagé par tous. D'abord la coordination locale a fonctionné par consensus. Il n'y avait pas de décisions prises, ni de déclarations faites de façon indépendante. De plus, chacun des jeunes étudiants de l'ÉSH, dont certains participaient à la coordination, partageait le leadership de la Crise parce qu'ils ou elles partageaient l'information. Chaque jour à l'ÉSH commençait par une session d'information où les jeunes étaient mis au courant des derniers appuis reçus, des derniers développements et des actions envisagées. Ainsi, tout le monde possédait la même information. N'importe quel élève de l'ÉSH pouvait ensuite se faire interviewer par un journaliste sans crainte de faire une gaffe.

Cette façon d'opérer diffère sensiblement du leadership traditionnel de l'élite franco-ontarienne qui prenait des décisions à huis clos pour ensuite les partager avec la masse. Les jeunes de l'ÉSH venaient de familles assez ordinaires, ils étaient issus d'un mouvement faisant appel à la base. Ils ont pu quand même réaliser un geste exceptionnel puisqu'on leur a donné du pouvoir et la responsabilité de leurs actions. Ainsi, le même gamin de l'ÉSH qui jouait un tour pendable à une de ses camarades, pouvait quelques minutes plus tard, se retrouver devant un journaliste ou un agent du ministère de l'Éducation et répondre avec aplomb à des questions sur la situation de l'école.

Ce sont également des francophones ordinaires qui ont répondu à l'appel lancé par l'ACFO. Ainsi, le fonds de solidarité a pu recueillir au-delà de 100 000 \$ dans moins d'un an. Plus de 8 000 pièces ou chèques de dix sous ont été envoyés au SCBE au cours de la campagne des dix sous. Des milliers de lettres d'appui et de protestation ont été expédiées pendant la Crise. Ces gestes concrets témoignent des énergies populaires mobilisées par la Crise.

Cette solidarité est attribuable à deux facteurs. En premier lieu, l'action a visé un but très précis : l'obtention d'une école. En deuxième lieu, aucune personne individuelle ne risquait de profiter du succès de l'action. Bien entendu, la communauté de la Huronie devait gagner dans cette affaire, mais il s'agit toujours d'un gain collectif et non individuel.

Finalement, les gens de Penetanguishene ayant participé à la Crise ne possédaient aucune faculté spéciale leur permettant de mener cette action à terme. En fait, à peu près n'importe quelle autre communauté en Ontario français pourrait probablement en faire autant si elle se décidait de le faire. Les circonstances ayant mené à la Crise sont sans doute exceptionnelles, mais les gens qui y ont participé ne le sont pas vraiment.

La solidarité du milieu artistique à la Crise de Penetanguishene mérite d'être soulignée plus particulièrement. À ce titre, il est intéressant de noter que l'ÉSH a été ouverte dans le Centre d'activités françaises, le centre culturel francophone de la Huronie qui n'avait que cinq ans d'existence à l'époque. D'ailleurs, le Centre se trouve lui-même dans l'ancien bureau de poste et, en 1979, cet édifice était toujours la propriété du gouvernement fédéral. La participation de cette institution culturelle à une lutte politique n'est qu'un exemple de comment, aux années 1970, l'appareil culturel/artistique de l'Ontario français s'engageait auprès de la collectivité et de ses luttes.

Dans le cas de la Crise de Penetanguishene, le milieu artistique franco-ontarien a accepté d'appuyer l'aile politique. Entre 1979 et 1980, de nombreuses communautés ont organisé des spectacles-bénéfices au profit du fonds de solidarité pour Penetanguishene.

L'exemple le plus frappant de l'art au service de la Crise a été la pièce *Protégera nos foyers et nos...* . Cette pièce d'environ une heure a été créée en février 1980 pour faire une tournée des écoles secondaires françaises et bilingues de l'Ontario. Elle racontait, sous forme condensée et humoristique, l'histoire de l'Ontario français et de ses luttes scolaires dans le but de sensibiliser la jeunesse franco-ontarienne. La pièce a été présentée une trentaine de fois et chaque représentation était suivie d'une période de discussions. Les auteurs et comédiens de la pièce étaient deux professionnels, Jean-Marc Dalpé et Caroline Aveline, et deux étudiants de l'ÉSH, Victor Dupuis et Bernadette Marchand. Dans certaines des écoles bilingues, les propos de la pièce ont suscité un débat. Il n'est pas sans intérêt de signaler que cette pièce était une initiative de la FESFO dont le conseil d'administration avait décidé d'utiliser le théâtre pour faire de la sensibilisation auprès de ses membres.

D'ailleurs, cette année de l'ÉSH a engendré des efforts artistiques, dont la poésie de Jean-Marc Dalpé et de Victor Dupuis. Un jeune de l'ÉSH, Yves Marchand, a composé deux chansons, soit la chanson thème de l'ÉSH et, *Nous sommes bien ici*, un chant de ralliement. Il a eu la chance de présenter ces deux chansons en public à maintes reprises. Lors de l'ouverture de l'ÉSH, Paul Paiement et Yves Rochon ont composé la chanson *Superman*, pour ridiculiser le premier ministre ontarien Bill Davis. Enfin, au spectacle musical, la Nuit sur l'Étang, à Sudbury, en mars 1980, le violoniste Gilles-L. Martin a présenté sa chanson *La plainte de Penetanguishene*. Les jeunes de l'ÉSH ont participé à un grand nombre d'événements culturels au cours de leur année scolaire.

Cette vague de création n'a peut-être pas donné lieu à un grand nombre d'œuvres durables, mais elle montre que les artistes se sont laissés inspirer par cette

contestation politique au point de vouloir y prêter leur concours et l'appuyer à leur façon. Cet art de la contestation est typique de l'Ontario français des années 1970. D'ailleurs il s'est déjà manifesté aussi chez bon nombre d'autres peuples qui ont pris conscience de leur oppression et l'ont combattue. On n'a qu'à penser entre autres au théâtre autochtone au Canada.

Or, si les artistes acceptent de se mettre au service d'une cause, c'est non seulement parce qu'ils y croient, mais aussi parce qu'ils anticipent que le projet de société qu'ils appuient leur réserve une meilleure place. Il reste qu'une fois l'amélioration prônée acquise, on ne se rappelle pas toujours de la contribution des artistes. Ce fut le cas notamment, des artistes québécois qui avaient appuyé le projet d'indépendance aux années 1970 et 1980 pour ensuite se trouver laissés pour compte.

Cette solidarité dont nous parlons a aussi touché les gens du milieu scolaire. Rappelons-le, c'est dans le milieu scolaire qu'on retrouve le seul bloc important de gens professionnels francophones en Ontario français. Que ce bloc devait appuyer une action comme celle de Penetanguishene semble évident. Néanmoins, il faut dire qu'entre la direction de l'AEFO, qui est de presque tous les combats de la francophonie, et ses membres, il y a un décalage de taille. En fait, nombreux sont les gens du milieu des enseignants qui sont peu « engagés » envers la francophonie dont ils dépendent pourtant pour leur gagne-pain. Il s'agit ici, bien entendu, d'une généralisation, car un nombre important des gens du milieu scolaire sont très engagés dans les organismes francophones, et ce, autant dans la Huronie qu'ailleurs. Il reste qu'un bon nombre d'autres vivent leur appartenance à la francophonie pendant leurs heures de travail uniquement.

Dans l'action de Penetanguishene, l'AEFO a été très active. Son président à l'époque, Hervé Casault, a assumé le poste d'adjoint à la direction de l'ÉSH et fut sur

place pendant près de deux mois. De plus, l'association a contribué très généreusement au fonds de solidarité. En fait, la contribution de l'AEFO a grimpé de 15 000 \$, au mois d'août 1979, à 35 000 \$ deux mois plus tard, pour atteindre en fin du compte 50 000 \$, une preuve éloquente de l'appui de l'organisme.

Dans la communauté de la Huronie, la position des gens dans l'enseignement s'avérait délicate. Certaines de ces personnes avaient des enfants à l'ÉSH et à PSS. Elles se voyaient obligées de lutter contre leur propre patron, le SCBE, ou encore le ministère de l'Éducation. À titre d'exemple, Denis Levert, le président de l'ACFO régionale de l'époque, était le directeur adjoint de l'école Saint-Joseph, l'école élémentaire publique de langue française de Penetanguishene, gérée par le SCBE.

Certains fonctionnaires au ministère de l'Éducation ont aidé indirectement l'ÉSH. À la division des cours par correspondance en particulier, les élèves de l'ÉSH ont profité d'un grand nombre d'irrégularités grâce à l'intervention d'un fonctionnaire, Adrien Lamoureux, qui, par ailleurs, allait devenir, l'année suivante, le premier directeur de l'école secondaire Le Caron.

Au niveau politique, l'ÉSH a profité d'un nombre important d'appuis. Il est à noter que certains politiciens se sont rendus sur place (p. ex. les députés libéraux fédéraux, Jean-Jacques Blais, Jean-Robert Gauthier et Donald Johnston). De plus, grâce en partie à des contacts au sein du parti néo-démocrate ontarien, les manifestants de l'ÉSH ont pu faire parler d'eux à Queen 's Park plus d'une fois.

Les plus grands appuis politiques sont venus des politiciens fédéraux. Le gouvernement fédéral conservateur de l'époque (automne 1979) a apporté un appui tacite à la Crise. La subvention de 100 000 \$ accordée dans moins d'une semaine par le ministère des Travaux publics du gouvernement fédéral pour rendre

l'édifice du Centre d'activités françaises conforme aux règlements de feu démontre la disposition du gouvernement fédéral à aider la minorité francophone à lutter contre un gouvernement provincial intolérant à son égard. D'ailleurs, six ans plus tard, le procès Marchand sera financé en partie par des fonds du Secrétariat d'État canadien, accordés dans le cadre de son programme d'aide à la contestation juridique.

Néanmoins, nous devons constater que les quelques hauts placés francophones au sein de la fonction publique ontarienne sont à peu près les seuls en Ontario français qui ont peu, ou pas, agi en faveur de l'action de Penetanguishene. D'abord, il est intéressant de noter que, lors de sa rencontre improvisée avec les parents de l'ESH en octobre 1979, la ministre d'Éducation Bette Stephenson continuait à répondre aux déclarations des francophones sur la situation intenable à PSS qu'elle ne savait pas, qu'elle ignorait jusqu'à quel point le français se trouvait dans une situation défavorisée à PSS. Sans doute que son ignorance était réelle. Mais, si elle connaissait si mal ce dossier qui attirait de l'attention nationale, n'est-ce pas la faute de ses fonctionnaires, dont certains étaient francophones, qui ne l'ont pas renseignée à ce sujet ?

On s'étonne aussi de ce que Stephenson ait fait sa déclaration à la veille même de l'assemblée annuelle de l'ACFO. Si la ministre voulait vraiment venir à bout de l'opposition des francophones à sa solution, elle aurait eu tout à gagner en attendant que le congrès de l'ACFO soit passé avant de l'annoncer. Peut-être que les fonctionnaires de son ministère ignoraient jusqu'à l'existence d'un tel congrès ou, s'ils le savaient, le jugeaient tellement peu important qu'ils ne voyaient aucun besoin d'en tenir compte.

Les militants de Penetanguishene auraient voulu pousser ces fonctionnaires à agir. Ainsi, à l'assemblée

annuelle de l'ACFO en octobre 1979, ils ont réclamé la démission de certains hauts fonctionnaires francophones en guise de solidarité. Un tel geste aurait certes embarrassé davantage le gouvernement. Cette résolution a été rejetée par l'assemblée.

Enfin, c'est à ce point qu'il devient évident que le mouvement enclenché à Penetanguishene a connu ses limites. Les forces radicales y voyaient un modèle de contestation qu'on aurait pu propager dans l'ensemble de la province. L'élite traditionnelle et les membres de l'appareil scolaire étatique n'y voyaient qu'une école.

### **4.3 Penetanguishene : un mouvement impossible à soutenir**

Au cours des premiers mois de l'ÉSH, pendant les pauses entre les périodes de travail, les jeunes faisaient jouer de l'Harmonium, du CANO, du Garolou, bref de la musique en français. Vers les derniers mois de l'ÉSH, on entendait aussi souvent du Pink Floyd que de l'Harmonium. Cet exemple un peu banal montre la détérioration de l'esprit qu'avaient subie l'école et les gens qui y travaillaient.

D'abord soutenir l'intensité d'une action comme celle de Penetanguishene au-delà de quelques mois, demeurerait impossible, d'abord tout simplement en raison des ressources humaines et financières requises. La facture de l'ÉSH s'est élevée à plus de 200 000 \$. La majorité de cette somme a été déboursée par l'ACFO provinciale. On ne s'attendait pas à ce que la bataille se transforme en siège prolongé, alors personne n'avait prévu une véritable caisse de guerre, c'est-à-dire des budgets pour maintenir le mouvement à flot pendant dix mois et plus.

Or, le facteur qui a sans doute le plus contribué à l'incapacité de poursuivre le mouvement à long terme c'est la diversité des intérêts, c'est-à-dire l'opposition entre des intérêts provinciaux, pour l'ensemble de l'Ontario français, et locaux, pour la communauté francophone de la Huronie. Au cours du premier mois de la Crise, il n'y avait aucun conflit entre ces deux séries d'intérêts, car toute l'action demeurait centrée autour de l'obtention de l'école et le harcèlement du gouvernement provincial.

Cependant, au petit matin du 5 octobre 1979, tout a changé. Finalement, la ministre Bette Stephenson annonçait sa nouvelle politique en matière d'éducation de langue française au niveau secondaire. La communauté avait tout misé sur l'école et voilà qu'elle apprenait, personnellement de la bouche de la ministre venue en catastrophe à Penetanguishene, à une heure du matin, qu'elle se retrouvait non seulement à la case de départ, mais qu'elle subissait en fait un recul, car le gouvernement n'offrait plus que 100 000 \$ pour la construction d'une entité française au sein de l'école anglaise. D'ailleurs, cette politique devait aussi régler d'autres cas de conflits scolaires potentiels dans la province, puisqu'elle comportait une reconnaissance de la part du gouvernement ontarien du droit des francophones en situation minoritaire à un module d'enseignement dans leur langue.

Il est évident que personne ne pouvait crier victoire à la suite de cette annonce. Cependant, pour l'ACFO provinciale, cette politique représentait un gain pour la francophonie à l'échelle provinciale. Bien que cette mesure ne garantissait pas aux francophones minoritaires le droit à une école secondaire de langue française, au moins le gouvernement ontarien avouait que le statu quo ne suffisait plus et que le ministère de l'Éducation avait une responsabilité envers les petits groupes d'élèves

francophones se trouvant dans une situation comme celle de Penetanguishene. Si la communauté n'avait pas fait preuve de la volonté d'aller jusqu'au bout de sa lutte, l'ACFO ne se serait sans doute pas engagé davantage dans ce conflit qui apparaissait de plus en plus sans issue.

D'ailleurs, quand Jeannine Séguin, la présidente de l'ACFO à l'époque, avait harangué la communauté à la fin août en disant « Nous ne vous lâcherons jamais », personne ne pouvait savoir jusqu'à quel point l'ACFO serait appelée à s'engager dans son soutien à Penetanguishene. Au moment où Bette Stephenson annonçait sa nouvelle politique, l'ACFO avait déjà retiré un certain nombre de ses effectifs de Penetanguishene. Mais si la communauté a durement encaissé cette défaite, elle ne s'est pas pour autant avouée vaincue. Finalement, l'annonce de Stephenson n'a réussi qu'à rendre les gens de la Huronie encore plus déterminés dans leur lutte. À la lumière des événements, il paraît tout à fait incroyable que Stephenson ait pu faire une offre aussi dérisoire dans le cas de Penetanguishene et croire que quiconque l'accepterait. Même le SCBE qui, pour réaliser la construction de l'entité proposée n'aurait rien eu à déboursier, a refusé cette solution, la qualifiant d'irréaliste compte tenu de l'échéancier et des fonds offerts.

Quant à la communauté, même si l'ACFO l'avait abandonnée elle n'était plus en mesure de lâcher, car elle avait déjà brûlé ses ponts derrière elle. Au mois d'octobre, il était devenu impossible pour les élèves de l'ÉSH de songer à réintégrer PSS. L'hostilité qu'avait suscitée leur geste les avait rendus persona non grata à PSS où les 325 francophones qui y demeuraient pouvaient sentir une certaine friction dans l'air.

Néanmoins, l'annonce de la ministre est venue au bon moment pour la communauté, car l'assemblée annuelle de l'ACFO s'est déroulée tout de suite après. La communauté a donc pu présenter une demande de soutien

à long terme auprès de l'assemblée de l'ACFO. Les stratégies de la coordination de la Huronie ont bien compris la nécessité de gagner cet appui à long terme tandis que le vent soufflait du bon bord, celui de la révolte, et que le cas de Penetanguishene y faisait figure de proue. L'intervention en masse des gens de Penetanguishene au congrès de l'ACFO des 6, 7 et 8 octobre 1979 à Sudbury leur a procuré cet appui. Presque tous les étudiants de l'ÉSH se sont rendus au congrès et leur intervention a inspiré une vague de sympathie. La question de Penetanguishene a presque monopolisé l'ensemble du congrès. Elle avait suscité tellement d'attention que les gens ne pouvaient faire autrement que d'en être épris.

Au cours de ce congrès, vingt-quatre heures après l'annonce de Bette Stephenson et l'échec de la guerre d'éclair, la communauté s'était résignée à mener une guerre d'usure. Ainsi, elle a demandé la création d'un fonds de solidarité et elle a obtenu que la collectivité lui accorde un soutien technique et financier à long terme à travers l'ACFO.

Si l'unité en faveur de la lutte de Penetanguishene était manifeste chez les congressistes de l'ACFO, il reste que c'est lors de ce même congrès que les profondes divergences sur les moyens de mener le combat sont devenues apparentes. Ces différences sont allées en s'élargissant au cours des mois qui suivirent. Mais même au congrès elles étaient déjà visibles, comme dans la résolution qui demandait la démission temporaire de tous les CCLF dans la province, à l'instar de celui de Penetanguishene. Aucun des CCLF en province n'a emboîté le pas.

Les gens de Penetanguishene ne pouvaient plus concevoir que les francophones d'ailleurs se contentent du statu quo, ou encore acceptent des solutions partielles. Cependant, il faut aussi reconnaître que la communauté

est devenue tellement absorbée par sa lutte et le torrent qu'elle a déclenché qu'elle n'était plus en mesure de comprendre pourquoi la collectivité et l'ACFO ne voulaient pas la suivre jusqu'au bout de son appel à l'action. Penetanguishene avait pris un grand pas, mais bien d'autres communautés n'avaient pas encore atteint ce point dans leur cheminement ou ne sentaient pas le besoin d'aller aussi loin.

L'appel à la radicalisation que lançait Penetanguishene était maintenant perçu comme une menace au sein de la vieille garde de l'ACFO. Penetanguishene était devenue un laboratoire du militantisme franco-ontarien et la direction traditionnelle de l'ACFO, provenant surtout de l'Est, commençait à redouter ou tout cela allait mener. Quand, lors de l'assemblée d'octobre 1979, on proposa de consacrer tous les ateliers du congrès au cas de Penetanguishene, des délégués de l'Est réagirent en faisant adopter une proposition à savoir que l'action de Penetanguishene soit discutée dans le cadre des ateliers déjà prévus.

Il faut aussi dire que le cas de Penetanguishene a, effectivement, accaparé les ressources de l'ACFO pendant presque un an. Celle-ci avait d'ailleurs raison de se plaindre que la possibilité de réaliser d'autres gains d'envergure provinciale à travers l'action de Penetanguishene était devenue limitée, voire inexistante. L'ACFO, à travers son soutien à la création de l'ÉSH a déchaîné des forces populaires et elle ne savait plus jusqu'à quel point elle était encore en mesure de les contrôler. L'envergure de l'action dépassait dans une grande mesure ses ressources humaines et financières. Ce n'est qu'après la Crise de Penetanguishene que la présidence de l'ACFO est devenue un poste rémunéré à plein temps. Certaines personnes de l'ACFO devaient avoir l'impression d'avoir créé un Viêt-nam d'où l'on ne savait plus comment tirer l'organisme sans éviter un

désastre pour la communauté de la Huronie. De plus, en donnant son appui au déclenchement de la Crise, l'ACFO s'était donnée la responsabilité, entérinée par son assemblée annuelle de 1979, de soutenir la communauté jusqu'au bout.

Du côté de l'ACFO, on oubliait qu'à Penetanguishene on avait délaissé le jeu de la petite politique pour adopter une stratégie de conflit ouvert et direct. L'action gravitait autour de la création d'une situation inacceptable, le fait que cinquante-quatre jeunes refusaient d'intégrer l'école qui, normalement, aurait dû les recevoir. Ainsi, ce qui pouvait sembler urgent pour les gens de la Huronie, ne l'était pas autant, ou même pas du tout, pour l'ACFO.

Dans les derniers stages de la Crise, la communauté a commencé à prendre certaines initiatives, comme une tentative d'organiser une rencontre, sans l'ACFO provinciale, avec des ministres fédéraux à Ottawa. Celles-ci n'étaient pas toujours bien vues par la direction de l'ACFO. Étant donné la durée prolongée de la Crise et les ressources qu'elle a fini par exiger, l'ACFO en a assumé le leadership, à l'échelle provinciale. Peu à peu, face au prolongement de l'impasse et devant le désintérêt de faire déboucher la Crise sur autre chose que l'obtention d'une école, les éléments de gauche de la collectivité se sont progressivement retirés du dossier pour laisser la place à la droite.

Le principe de l'école a été gagné le 23 avril 1980. Mais il reste qu'un an s'est passé avant même que le SCBE commence à envisager sérieusement la construction de l'école qui, finalement, ne fut entamée qu'à l'été 1981. Entre la victoire de l'école et la construction de l'édifice comme tel, la communauté avait l'impression que l'ACFO, qui croyait l'affaire enfin réglée, la laissait tomber.

Le soutien concret de l'ACFO s'est de nouveau manifesté au moment où la Crise entrait dans sa deuxième phase, celle de la contestation juridique. Et l'ACFO s'est senti alors plus à l'aise avec ce mode de contestation qui, au cours d'une démarche qui a duré cinq ans, a finalement porté fruit dans le cas de Penetanguishene. Il est à noter que les éléments plus radicaux, ou de gauche, de la francophonie ontarienne n'ont pas participé à cette deuxième phase, pas plus que la jeunesse de la Huronie, tellement présente dans la première. La deuxième phase a été menée conjointement par l'ACFO et des individus. Même si ses réussites sont de taille, elles n'ont pas rallié la collectivité franco-ontarienne comme ce fut le cas pendant la première phase.

Voilà une partie du drame de l'Ontario français, une société formée d'individus, luttant dans des situations fort disparates à travers l'ensemble du territoire ontarien. En fait, dans bien des cas, c'est grâce au travail et à la détermination de ces individus, travaillant chacun de leur côté, que la collectivité a pu résister à une assimilation totale. Par contre, cet individualisme rend difficiles l'action commune et l'accord sur des objectifs qui correspondent aux aspirations variées des différentes communautés.

L'expérience de Penetanguishene a constitué, du moins pendant quelque temps, une exception à cette problématique. Au moins pendant les premiers mois de la Crise, nous étions devant une collectivité en train de s'entraider pour délivrer une de ses communautés d'une situation intenable. Les gens œuvrant dans le dossier n'agissaient plus comme des individus, n'avaient plus besoin d'assumer individuellement le fardeau de l'action.

Dans les années précédant l'éclatement de la Crise, et au cours des mois suivant la déclaration de la ministre Stephenson, beaucoup de pressions étaient exercées sur les individus, notamment les gens du CCLF, pour qu'ils

agissent et prennent des décisions au nom de la communauté. Cette façon de négocier entre la majorité et la minorité favorise le compromis (surtout du côté minoritaire) en plaçant les individus devant des choix difficiles où ils finissent par chercher désespérément une solution.

L'action commune réalisée à Penetanguishene et la mise sur pied de la coordination locale a placé le gouvernement et le conseil scolaire dans une circonstance inhabituelle : ils n'avaient plus affaire à des individus tentant de représenter un ensemble de citoyens, mais se trouvaient plutôt devant une entité d'action qu'ils ne pouvaient plus fragmenter pour ensuite manipuler.

Lors des négociations avec la communauté, le ministre Stephenson a insisté à maintes reprises sur le fait qu'elle ne pouvait traiter qu'avec les représentants dûment élus de la communauté francophone (le CCLF). Mais, une fois la Crise déclenchée, ce CCLF a exigé une place à la table de négociations pour la coordination et refusait d'accepter ou de réagir à quoi que ce soit sans consulter celle-ci au préalable. Le CCLF de Penetanguishene est allé jusqu'au point de démissionner en bloc et de confier pendant quelque temps (octobre à décembre 1979) l'entière responsabilité de la négociation à la coordination.

Il reste que, deux mois après sa démission, le CCLF a été de nouveau constitué et, face au prolongement de l'impasse, les individus qui en faisaient partie se sont retrouvés dans un contexte pénible. Rendu au mois d'avril 1980, l'épuisement et le doute gagnaient tous les gens de la communauté touchés par l'action de Penetanguishene. Le temps devait nécessairement jouer en faveur du gouvernement provincial et du conseil scolaire. On ne peut maintenir la cohésion des individus indéfiniment. La tolérance des gens à l'intérieur de la cellule d'action commune, cette neutralisation des

différences, finit par s’user justement parce que les différences sont neutralisées et non supprimées. Le cas de Penetanguishene a réussi une action hors des cadres habituels, mais il n’a pas pour autant changé les cadres de la sociodynamique franco-ontarienne.

Le temps devait jouer contre l’action de Penetanguishene parce qu’il est également impossible de maintenir une couverture médiatique soutenue d’une situation sans qu’il y ait de nouveaux développements. À Penetanguishene, bien que la presse locale n’ait cessé de se pencher sur le conflit scolaire, après le mois d’octobre 1979, les médias d’envergure provinciale ne se sont plus intéressés que sporadiquement à la Crise.

Heureusement pour l’action de Penetanguishene, il y a eu le référendum québécois. Sans l’existence de ce rendez-vous avec l’histoire du 20 mai 1980, un déblocage dans l’impasse ne serait sans doute pas survenu avant l’automne suivant, et il n’aurait probablement pas été favorable à la communauté. Le débat entourant l’unité nationale a servi de catalyseur à la négociation de dernière heure dans le dossier de Penetanguishene. Fait révélateur, entre octobre 1979 et mars 1980, les négociations ont, tout compte fait, marqué le pas.

De plus, dans le contexte du référendum, l’enjeu de la francophonie vivant à l’extérieur du Québec est devenu un sujet d’intérêt pour les grands médias. Ainsi, au printemps 1980, le cas de Penetanguishene a pu refaire surface dans la presse. En fait, un des seuls événements entre janvier et avril 1980 à attirer une importante couverture de presse fut la rencontre plus ou moins improvisée entre des gens de Penetanguishene et le premier ministre québécois, René Lévesque, lors du passage de celui-ci à Toronto, le 23 janvier 1980.

Grâce au débat d'unité nationale, le cas de Penetanguishene est devenu nuisible aux intérêts du gouvernement provincial, car il venait contredire son discours officiel d'un Canada uni respectant ses minorités linguistiques.

Plus tard, quand le cas de Penetanguishene s'est vu traîné en cour de justice, l'action devait se dérouler sur cinq ans. Elle n'a fait appel qu'à un groupe restreint d'individus et s'est faite largement avec les appuis législatif (l'article 23 de la Charte canadienne) et financier (le programme de contestation juridique) du gouvernement fédéral.

Plus récemment, une autre lutte épique de quatre ans, celle de l'hôpital Montfort, le seul hôpital de langue française en Ontario, a suivi une trajectoire semblable à celle de Penetanguishene, soit la mobilisation générale suivie de la contestation juridique. Le 24 février 1997, quand la Commission de restructuration des services de santé de l'Ontario a annoncé sa décision de fermer l'hôpital Montfort, à Vanier, dans l'est de la ville d'Ottawa, un comité, nommé SOS Montfort, a organisé la résistance. Le 22 mars 1997, une manifestation monstre contre la fermeture de Montfort a rassemblé 10 000 Franco-Ontariens à Ottawa.

À la suite de négociations futiles, à l'été 1998, le conseil d'administration de Montfort a intenté un procès contre le gouvernement de l'Ontario. SOS Montfort a créé un fonds de solidarité qui a ramassé 350 000 \$. La cause de Montfort a pris une envergure nationale.

Après le jugement en faveur de l'hôpital Montfort par la cour divisionnaire de l'Ontario, le 29 novembre 1999, le gouvernement ontarien a porté le jugement en appel. Deux mois après un deuxième jugement en faveur de Montfort, rendu le 7 décembre 2001, le gouvernement

de l'Ontario s'est avoué battu et a renoncé à interjeter appel en Cour suprême du Canada.

Finalement, malgré les leçons de Penetanguishene, ou encore de Montfort, sur la force collective, aujourd'hui l'Ontario français compte toujours autant sur le dévouement et le travail des individus, œuvrant chacun de leur côté, qu'avant.

#### **4.4 L'opposition à l'école secondaire de la Huronie et ce qui la motivait**

Un des facteurs ayant contribué à l'importance de la victoire de Penetanguishene c'est sans aucun doute la nature de l'opposition locale. À au moins trois reprises, l'entêtement des décideurs régionaux et locaux à miner, et ce, par tous les moyens possibles, le projet d'école française a mené, en fin du compte et, bien qu'à long terme seulement, à une amélioration de celui-ci.

L'opposition qu'a dû vaincre la communauté venait principalement de trois corps gouvernementaux : provincial, régional et local. Concrètement, nous parlons d'abord du gouvernement provincial, ensuite du conseil scolaire (SCBE) et, enfin, des conseils municipaux, particulièrement celui de Penetanguishene, mais, en fait, de presque tous ceux du comté de Simcoe ainsi que d'un nombre important de personnes locales opposées à l'école qui ont formé le groupe *Concerned Citizens for bilingual unity* (CCBU).

Au niveau provincial, le cas de Penetanguishene représente la première crise scolaire contemporaine où le gouvernement de l'Ontario ne s'est pas plus au moins rallié du côté de la communauté. Il a fini par rendre le projet d'école possible, mais seulement après que la

situation et la conjoncture politique soient devenues telles que cette voie s'avérait sa seule porte de sortie.

En ce qui a trait à l'opposition régionale du SCBE, le moindre qu'on puisse dire c'est qu'elle a été systématique et tenace, s'étirant sur onze ans, de 1977 à 1988. À travers tout le conflit, le SCBE a tenu son bout, refusant de déboursier plus de 25 000 \$ pour une école qui a fini par coûter au-delà de 5,6 millions de dollars au gouvernement de l'Ontario. Ce qu'il faut peut-être surtout retenir quand on considère l'attitude de la vaste majorité des personnes siégeant au conseil scolaire au cours de cette période c'est le manque total de volonté de véritablement améliorer la situation de l'enseignement du français. Au-delà de toute argumentation économique, qui devient absurde quand on considère le peu d'argent que le SCBE a été appelé à investir, l'opposition du conseil venait finalement du fait qu'il ne croyait pas que la minorité francophone avait droit à une école, même si celle-ci n'avait rien coûté.

À l'époque, ces conseillers anglophones, issus d'un milieu orangiste (la région du comté de Simcoe est surnommée *the bible belt*, la ceinture biblique) où l'on tient la suprématie ultime de la langue anglaise comme croyance fondamentale, ne pouvaient envisager d'accorder une école française, ou en autres mots un service équivalent, à la minorité, à ce groupe de francophones issus d'un milieu rural et parlant une autre langue que l'anglais. D'ailleurs, ce même conseil n'a jamais voulu accorder davantage des écoles d'immersion française à des parents anglophones, issus de la classe moyenne et parlant un anglais parfait. Finalement, une école de langue française aurait donné trop de pouvoir aux francophones sur leur propre destin, les aurait enlevés du milieu bilingue où, bien entendu, l'on tolère le français, mais d'abord et avant tout parce qu'on sait qu'en fin du compte ce sont les anglophones qui mènent la barque.

Cette opposition des personnes du conseil provenait aussi de leur méconnaissance, pour ne pas dire ignorance, à peu près complète de la communauté francophone et de sa culture. Pendant la Crise un conseiller scolaire déclarait que son opposition à l'école était fondée sur sa crainte que les jeunes qui fréquenteraient une telle école ne pourraient pas fonctionner en anglais ! Comme quoi, les Franco-Ontariens ne seraient pas déjà bilingues avant d'arriver à l'école secondaire et n'étudieraient pas le même cours d'anglais que les anglophones. Ce conseiller et les autres doivent décider comment le mieux assurer l'instruction des francophones, et pourtant ils ignorent jusqu'à cette réalité de base à leur sujet.

Ce genre de réaction, Albert Memmi le décrit comme la mauvaise connaissance du colonisé par le colonisateur. Cette vieille garde anglophone a une image précise, folklorique, de ce que les francophones de l'Ontario sont et devraient, du moins dans son esprit, être. Ces anglophones veulent voir notre folklore, mais rien de plus, et surtout pas notre culture contemporaine. Même notre langue n'est pas une véritable menace pour eux, car ils savent qu'il ne s'agit pas du « vrai français » et tant que nous tenons à la parler nous serons relégués à un statut de deuxième classe. En fait, cela les rassure quelque peu à notre égard.

Mais, tout à coup, avec la Crise, le francophone est venu s'installer dans la vie de cet anglophone et « cesse d'être un simple élément d'un décor géographique ou historique », pour reprendre l'expression de Memmi et « il ne peut plus même décider de l'éviter »<sup>4</sup> pas plus que le français inscrit sur sa boîte de céréales.

Il reste que l'opposition la plus farouche, et carrément hostile, à l'école nous la trouvons au palier local, particulièrement à Penetanguishene même. Quelques jours après l'ouverture de l'école, le chef des

pompiers de Penetanguishene a effectué une inspection à l'improviste du Centre d'activités françaises (CAF), c'est-à-dire des locaux de l'ÉSH. Il voulait vérifier si, compte tenu de la fréquentation quotidienne de l'édifice par environ 75 personnes, celui-ci répondait aux normes de sécurité contre les incendies. De cette visite il est résulté une énorme liste de rénovations à effectuer pour rendre l'édifice sécuritaire et une interdiction d'utiliser le troisième étage que, vu l'étroitesse des locaux, les élèves de l'ÉSH ont ignorée.

De plus, dès la première semaine d'ouverture de l'ÉSH, la municipalité de Penetanguishene a intenté une demande d'injonction contre le Centre d'activités françaises pour l'empêcher d'offrir un service éducatif dans un secteur de la ville avec un zonage commercial. La rapidité de l'action municipale contre l'ÉSH est presque fulgurante. Avant même de voir si le geste posé aura des conséquences ou même une durée quelconque, la municipalité s'y attaque en prétextant, bien sûr, le besoin de faire respecter ses lois. Un tel zèle de la part des autorités municipales de Penetanguishene paraît plutôt inhabituel.

Mais dans les deux cas, l'action municipale n'aura servi à rien. D'abord, quand le CAF a mis le propriétaire de son édifice, le gouvernement fédéral, au courant des rénovations exigées, celui-ci a réagi avec une prestesse également hors de l'ordinaire, soit une promesse de 100 000 \$. Le fait que ces rénovations ont dû être effectuées pendant que les élèves fréquentaient l'ÉSH n'a, certes, pas aidé le fonctionnement de l'école, mais il reste que le CAF en est sorti gagnant. Pour ce qui en est de l'injonction, la municipalité n'a jamais pu prouver que l'ÉSH nuisait suffisamment au fonctionnement du secteur pour justifier la fermeture de l'école avant la tenue d'un procès sur sa légalité dans ce quartier de la ville. L'ÉSH a été fermée avant qu'un tel procès puisse avoir lieu, mais

pas sans que la ville ait dépensé inutilement quelques milliers de dollars de l'argent de ces mêmes contribuables obsédés par le fait que l'école française allait coûter trop cher.

La municipalité de Penetanguishene est intervenue dans l'affaire de l'école à deux autres reprises. D'abord le conseil municipal, à l'instar de dix-huit autres municipalités dans le comté, a adopté deux résolutions contre l'école. La plus importante des deux prévoyait l'inclusion d'un référendum pour ou contre l'école française sur les bulletins de vote des élections municipales du 10 novembre 1980. La mesure est exceptionnelle d'abord parce qu'il s'agit d'une ingérence des gouvernements municipaux dans les affaires d'un conseil scolaire (quoique celle-ci était bien accueillie par le SCBE qui y voyait un appui à sa position) et une affirmation par les politiciens municipaux que, dans le cas de l'instruction en français pour la minorité, la majorité (dans tout le comté, pas seulement dans la région immédiate de Penetanguishene) a le droit de déterminer si la minorité a besoin de sa propre institution. S'il fallait voter par référendum la construction de chaque école de la minorité francophone au pays, nul doute que les écoles de langue française à l'extérieur du Québec seraient beaucoup moins nombreuses.

Cette nouvelle tentative de « démocratiser » la décision de l'école française a été défaite à son tour en octobre 1980 par une action légale entreprise par Basile Dorion, un membre du CCLF, au nom de la communauté. Dans son jugement, le juge a statué que les municipalités n'avaient pas le droit d'interroger leurs citoyens par la voie des urnes sur une question relevant du conseil scolaire. Encore une fois, les municipalités du comté de Simcoe, qui maintenaient toujours leur objection virulente aux coûts que devait encourir la construction de l'école

française, ont dû déboursier 14 000 \$ de l'argent des contribuables qu'elles voulaient à tout prix épargner.

La ville de Penetanguishene a tenté de bloquer la construction de l'école encore une fois en refusant la demande de changement de zonage du SCBE qui prévoyait bâtir l'école française sur un terrain en face de PSS. Cette mesure a obligé le SCBE à construire l'école sur un autre terrain, soit celui de la rue John, à quelques kilomètres de PSS. Ce nouvel emplacement a rendu le partage des ateliers techniques entre l'école française et PSS, prévue dans l'entente de principe du 23 avril 1980, plus difficile. En fait, trois ans plus tard, cette question d'accès aux ateliers mènera au procès intenté par Jacques Marchand qui, par la voie des tribunaux, gagnera une école agrandie et complète pour la communauté francophone.

Enfin, le 10 novembre 1980, le maire sortant de Penetanguishene, Gilbert Robillard, un francophone qui n'a jamais voulu se prononcer sur la question de l'école, a perdu ses élections contre Ron Bellisle, un candidat aux origines francophones, membre vocal du CCBU, qui clamait haut et fort son opposition à l'école.

Tout compte fait, ces actions entreprises au palier municipal véhiculent des messages très clairs. L'école française, peu importe sa forme ou son coût, perturbait le statu quo « bilingue » de PSS et de l'ensemble de la communauté. Et ce statu quo était basé sur l'asservissement des francophones à un bilinguisme qui signifiait la mort à petit feu de la francophonie.

Pendant la Crise de Penetanguishene on a vu qu'une partie de l'incompréhension des anglophones et des francophones assimilés ou en voie de l'être provenait de leur ignorance des faits et de la réalité de la communauté. Il est également devenu évident qu'il était impossible d'informer les gens avec une position contre l'école, peu importe leur niveau d'instruction ou condition sociale, à

moins que ceux-ci soient disposés à recevoir cette information, ce dont la plupart ne l'étaient pas. D'ailleurs, l'ignorance presque totale de la part des anglophones de qui nous sommes, contribue directement à la difficulté que nous avons à leur faire comprendre nos aspirations, par exemple pourquoi nous préférons une école française à une école bilingue.

Il est très clair que la majorité des citoyens de la région de Penetanguishene qui avaient une opinion sur la question de l'école était contre. D'ailleurs, personne n'a jamais prétendu que même la majorité des gens francophones (ici nous voulons dire autant les gens d'origine française, mais en voie d'assimilation que ceux encore d'expression française) appuyait le projet d'école. Des éléments au sein de cette majorité, d'habitude indifférente à l'égard de questions comme la construction de routes, d'égouts et de bien d'autres projets plus coûteux encore qu'une école et qui les touchent directement, se sont insurgés lors de la Crise scolaire au point de se mobiliser contre l'école. D'abord cette mobilisation a eu lieu sur un plan individuel, ensuite collectif, avec la mise sur pied du *Concerned Citizens for Bilingual Unity* et, enfin, politique à travers l'appui des politiciens municipaux.

Cette opposition étonne par son caractère émotif, hostile à l'égard de la francophonie (du moins celle qui se dit francophone plutôt que bilingue), tapageur, bien que peu efficace, et presque uniquement centrée sur le palier municipal, le seul d'ailleurs où elle a pu réaliser certaines victoires, bien que limitées. Elle nous paraît également sans intégrité, ni franchise. Les opposants à l'école, à tous les niveaux, n'ont jamais cessé d'invoquer les coûts supplémentaires qu'allait entraîner la création de l'école. Même si le SCBE n'avait presque rien à déboursier, le gouvernement provincial devait payer pour l'école avec l'argent des contribuables, déjà exaspérés de payer trop de

taxes et d'impôts. Mais cet argument économique est d'une absurdité effarante. Quelle communauté peut se permettre de refuser de l'argent du gouvernement provincial, dans la forme d'une capitalisation (l'édifice de l'école) et des retombées économiques à long terme (les salaires d'une vingtaine de professeurs entre autres qui doivent se loger, se nourrir, se vêtir dans la communauté) qu'entraîne l'ouverture d'une école ?

De plus, au cours du procès Marchand, on a mis au jour le fait qu'en 1979, étant donné la baisse prévue dans les inscriptions scolaires de la région, la solution la plus économique pour régler la Crise de Penetanguishene aurait été de transformer PSS en école française et de regrouper les effectifs anglophones dans une école régionale dans la ville voisine de Midland. Mais cette solution n'a jamais été envisagée de façon sérieuse ou même été divulguée au CCLF ni au public pendant la Crise, car le SCBE n'aurait jamais accepté de perturber à ce point ses services aux anglophones pour répondre aux besoins des francophones. De plus, nous n'avons qu'à penser au déficit de 280 000 \$ que le SCBE a essayé d'imputer aux coûts de fonctionnement de Le Caron en 1983 quand, en réalité, il avait accumulé un surplus de 60 000 \$ en subventions pour cette même école, pour voir jusqu'à quel point cet argument économique a perdu toute crédibilité.

Par ailleurs, de part et d'autre, les opposants à l'école maintenaient que la communauté avait déjà plus que sa part d'écoles. Pourtant, depuis l'ouverture de l'école secondaire Le Caron, deux écoles élémentaires ont vu le jour à Penetanguishene et, à Midland, l'école secondaire catholique Saint-Theresa's s'est dotée d'un nouvel édifice sans qu'il y ait eu la moindre opposition.

Bref, cette opposition a des motivations tout autres que celles évoquées par ses partisans. D'abord il faut dire que la désapprobation d'une part de la communauté

francophone des mesures favorables au français s'est déjà manifestée et se manifeste toujours dans bon nombre d'autres communautés minoritaires francophones dans l'ensemble du Canada anglais. À Penetanguishene, cette opposition a une explication psychologique. L'existence de l'école de langue française Le Caron confirme l'échec de l'expérience du bilinguisme, telle que vécue à PSS. Bref, elle oblige la personne assimilée, ou en voie de l'être, d'avouer son assimilation, de devenir en quelque sorte un francophone de deuxième classe par rapport à celle qui choisit Le Caron. L'école bilingue ne force pas ce choix, elle permet le bilinguisme soustractif, l'assimilation inconsciente, à petit feu. Voilà donc pourquoi ces francophones ont tellement voulu conserver les cours en français à PSS. Ce bilinguisme soustractif leur permettait de demeurer bilingue sans se dissocier de l'anglophone, ou pour reprendre les termes d'Albert Memmi, elle permettait le colonisé de devenir à l'image du colonisateur, de s'assimiler en douceur sans complètement renier son identité.

Mais l'école Le Caron est perçue comme une institution qui cultive la différence des francophones, leur permet de raffermir leur identité, donc de s'éloigner de l'anglophone et de la possibilité de participer pleinement à la société majoritaire anglophone. La première devise de l'école Le Caron a été : Soyons ce que nous sommes, ensemble nous bâtirons. La crainte d'un grand nombre de francophones c'est de se trouver justement condamner à être **ce que nous sommes** ; de voir leurs enfants subir et vivre la même humiliation, la même infériorité qu'ils ont vécues. Ainsi, il est préférable de vivre dans l'invisibilité bilingue que dans la visibilité francophone.

La Crise de Penetanguishene a permis aux colonisés d'affirmer leur volonté auprès du colonisateur, mais également auprès des autres colonisés incapables de dépasser leur situation. À ces derniers, la communauté a

dit : « Assimilez-vous si vous le voulez, mais faites-le en toute lucidité et n'entraînez-nous pas avec vous. » Et si nous éprouvons un malaise à l'égard des gens assimilés et un besoin de les exclure de notre collectivité, c'est en partie le résultat de notre constat de l'échec de notre culture francophone à combattre l'attrait qu'exerce la société majoritaire. Il est, certes, bien plus facile de s'assimiler que de faire des efforts considérables pour maintenir sa langue et sa culture dans un milieu minoritaire où les défis se posent sur une base quotidienne.

En 1987, quand les francophones auront enfin obtenu le droit de gestion des programmes de langue française pour les francophones à travers la création des Sections de langue française (SLF), les conseillers scolaires francophones de Penetanguishene enlèveront les cours de français, langue première, qui étaient encore donnés à PSS. Ces cours en français ont divisé la clientèle scolaire de langue française entre les deux écoles, et ce au désavantage de Le Caron, pendant près de dix ans. Les parents et élèves anglophones et bilingues qui s'opposeront à cette décision par des marches, des pétitions et des présentations à la SLF diront qu'ils revendiquent leur droit sans vouloir faire de tort à Le Caron tout comme les francophones, neuf ans auparavant, revendiquaient leur droit à une école de langue française sans s'attaquer à PSS. Or, compte tenu de la situation, c'est-à-dire l'absence totale de cours d'immersion au niveau secondaire et quasi totale au niveau élémentaire, et la division des effectifs francophones, le maintien de ces cours en français ne pouvait faire autrement que du tort à Le Caron. Des situations de ce genre, le maintien d'une école avec un programme « bilingue » dans une communauté qui s'est dotée d'une école française, se sont produites au détriment de la dernière entre autres à Kirkland Lake et à Kapuskasing.

Une partie de l'opposition à l'école française dans la Huronie est donc, en fait, imputable à l'absence de véritables écoles et programmes d'immersion au sein du SCBE. Les écoles élémentaires de langue française dans la région accueillent de plus en plus d'enfants pour qui le français est une langue seconde. Ainsi, les francophones, ou franco-parlants comme on les désigne en milieu scolaire, sont devenus de moins en moins nombreux et, dans bien des cas, minoritaires dans les écoles de langue française de la région. Cela a transformé ces écoles, à bien des égards, en écoles d'immersion française.

Cette situation, qui ne se limite pas seulement à Penetanguishene, mais existe dans presque l'ensemble du centre et sud de la province, nous la devons à deux causes. D'abord il y a eu l'invasion de nos écoles par les enfants de la classe moyenne anglophone, obsédée par la peur que leurs jeunes manquent le bateau économique s'ils ne sont pas bilingues. La région de Penetanguishene n'a jamais eu d'école d'immersion française proprement dite. Le conseil scolaire, qui n'a jamais été favorable à cette idée, n'en a jamais non plus éprouvé le besoin, car, jusqu'à très récemment, les écoles de langue française n'avaient aucune politique d'admission rigoureuse. Elles se sont occupées davantage à offrir une éducation bilingue que franco-ontarienne. D'ailleurs ces anglophones qui fréquentent nos écoles ne sont pas entièrement à blâmer : à leur place qui n'en ferait pas autant ? Comble de l'ironie, les petites-filles de Bruce Tinney, un des opposants anglophones les plus farouches à la création de l'école, sont des diplômées de l'école secondaire Le Caron.

Enfin, la deuxième cause de la détérioration de nos écoles, plus tragique celle-là, c'est que les véritables ayants droit à l'école française, les enfants qui viennent d'un foyer où un, ou parfois même deux des parents sont

francophones, ne parlent pas français à la maison. Ainsi, ces enfants sont francophones selon l'article 23 de la Charte des droits, mais pas franco-parlants. Et leurs parents s'attendent à ce que l'école leur donne la langue, l'identité et la fierté qu'ils n'ont plus, ou peut-être n'ont jamais eues. L'école à elle seule ne peut espérer réussir une telle tâche impossible.

Au début des années 1990, les deux sections de langue française qui géraient les écoles élémentaires de langue française — l'une publique, les trois autres séparées catholiques — ont réagi au problème en inaugurant chacun de leur côté un programme pilote pour les franco-parlants. Certains parents anglophones ont eu l'audace de s'opposer à ces programmes, les qualifiant de discriminatoires, car le français c'est pour tout le monde. Ils nous disent qu'en gonflant les rangs de nos écoles ils nous rendent un grand service. Après tout, nos écoles, si nous les avons, c'est parce que la majorité anglaise a bien voulu nous les accorder, pas parce que nous y avons droit.

Certains parents soi-disant francophones ont également contesté ce nouveau programme. Ils ne voulaient pas voir leurs enfants séparés de leurs amis et ils trouvaient l'école déjà assez française. Ces deux groupes de parents voulaient, de toute évidence, un programme de français langue seconde. Or, ils profitaient du système francophone sans vraiment l'appuyer. En fait, ils faisaient le contraire.

Enfin, cette opposition à l'école, en fait à toute mesure qui favorise l'apprentissage du français comme langue maternelle au sein du système scolaire, traduit un malaise autant entre les gens francophones de la communauté qu'entre les anglophones et les francophones. Ce malaise est né du fait que certains cherchent à consolider leur identité francophone, d'autres à la perdre et d'autres à nier l'identité propre des

francophones. Ce malaise fait aussi que l'enjeu de la Crise scolaire de Penetanguishene était, tout compte fait, beaucoup plus qu'une école.

## **5. Bilan de la Crise de Penetanguishene**

### **5.1 Le fardeau sur les individus**

Le prix pour la victoire de Penetanguishene ce sont des individus qui ont dû le payer. Nous avons déjà parlé des pressions qu'ont subies les membres du CCLF avant et pendant la Crise. Entre décembre 1979 et avril 1980, au fur et à mesure que la Crise s'étirait, les gens du CCLF ont dû faire face à de nouvelles pressions émanant des intervenants de la communauté. Ainsi, ces personnes se trouvaient coincées entre deux feux. La frustration qu'ont vécue certaines d'entre elles les a découragés à jamais de se mêler de politique scolaire.

Rappelons-le, les gens qui sont intervenus dans le dossier de Penetanguishene, autant ceux de la région même, que ceux provenant de l'extérieur, représentaient une gamme très diversifiée de personnes, tous avec des perceptions et des façons d'opérer très différentes pour ne pas dire opposées dans certains cas. Pour bon nombre des parents et des jeunes de l'ÉSH la Crise est devenue le centre de leur vie pendant plusieurs mois. Surtout au cours des soixante premiers jours de la Crise, les gens vivaient dans l'attente d'un débloqué, se rongeaient les ongles et, à l'annonce de chaque nouvelle réunion, anticipaient un dénouement. De plus, le fait que pendant certains moments les jeunes et la communauté avaient l'impression que le reste du Canada suivait de près leurs gestes inspiraient des tensions.

Il serait faux d'affirmer que chaque jeune à l'ÉSH avait compris qu'en choisissant la voie de l'école parallèle, il ou elle était conscient que ce choix signifiait vivre sa marginalité. Pour un certain nombre d'entre eux, l'ÉSH n'était qu'une aventure que leurs parents appuyaient. D'autres, par contre, étaient très conscients

que ce choix représentait une espèce de point de non-retour et qu'ils auraient à assumer, du moins pendant cette année scolaire, une double marginalisation à l'intérieur de leur communauté, soit à la fois vis-à-vis de la société anglophone et vis-à-vis d'une grande part des francophones.

Nous avons déjà parlé du fait que le geste de l'ÉSH a forcé les francophones à choisir. Pour certains ce choix s'est avéré assez clair et facile, mais pour d'autres, parfois au sein de la même famille, il était déchirant. Pour aller jusqu'au bout du geste, certaines personnes mêlées au dossier de l'ÉSH ont dû s'aliéner des membres de leur propre famille qui n'approuvaient pas l'action. Ces gens ont dû vivre un refroidissement de leur relation avec leur famille qui s'est traduit, par exemple, par une exclusion de certaines rencontres familiales. Je crois que cette exclusion soit, encore une fois, attribuable au fait que les éléments moins francophones de la communauté ont perçu le geste de l'ÉSH comme étant un reproche, une condamnation de leur choix de vie « bilingue ». Les francophones ralliés autour de l'ÉSH devaient également composer avec la rupture vis-à-vis de certains éléments de la société majoritaire anglophone.

Un geste comme celui de l'ÉSH, il n'y a que des jeunes qui auraient pu le poser et, encore là, pas tous les jeunes. Certains jeunes sont plus en mesure d'assumer un comportement de « rebelles » que ne le peuvent des adultes. Ils ne sont pas encore moulés au conformisme et adhèrent plus facilement à des contre-courants. Sans doute que l'expérience de Penetanguishene dans l'ensemble a été plus bénéfique pour les jeunes qui y ont participé que pour les adultes. Les premiers n'ont pas eu à se débattre autant contre des comportements déjà bien ancrés dans leurs habitudes que les deuxièmes.

Les 24 jeunes de l'ÉSH que j'ai pu interviewer en 1988<sup>5</sup> ont tous évoqué le fait que l'expérience de l'ÉSH

les avait rendus plus forts sur le plan individuel. Il est évidemment plus facile de garder et de cultiver son individualité dans un petit groupe, comme celui formé par l'ÉSH, qu'au sein d'une grande institution aliénante comme l'école secondaire bilingue.

Pour les gens qui ont œuvré à l'ÉSH subir les critiques et l'exclusion auprès de certains autres francophones fut la chose la plus difficile à supporter. Les reproches et les attaques des anglophones, cela nous en avons l'habitude et notre carapace contre ceux-ci c'est quelque peu endurcie ; mais se faire critiquer et exclure par des francophones, des gens de notre propre famille, ceux-là mêmes pour qui nous croyons lutter, cela fait plus mal, provoque des douleurs et des remises en question difficiles à digérer.

Comme le sociologue Roger Bernard l'écrivait, « on ne naît pas franco-ontarien, on le devient »<sup>6</sup>. Ainsi, à Penetanguishene, comme dans l'ensemble de l'Ontario français, il existait et existe toujours, différents niveaux de « francité » ou d'appartenance à la collectivité franco-ontarienne, et ces différences ne sont pas toujours claires, même pour ceux et celles qui les vivent. Le seul niveau de francité qui semble acquis et durable, et encore là ce n'est pas toujours le cas, c'est celui qui se manifeste quand les francophones se sentent « en sécurité » d'utiliser leur langue, c'est-à-dire avec leur parenté ou avec d'autres francophones de leur entourage immédiat. À ce niveau, on se sent à l'aise, à l'abri de la majorité anglophone ou du jugement des autres francophones.

Il y a aussi le niveau de francité qu'on pourrait appeler « quand c'est payant », en autres mots, quand le fait d'utiliser le français comporte un avantage, comme un emploi au sein de la fonction publique (enseignement, etc.), sans que la personne qui en fait cet usage se sente motivée d'employer le français dans d'autres sphères de

sa vie, ou de se cultiver en français, ou encore de participer à la vie française de sa région.

Finalement, il y a un niveau de francité qui se limite à des situations où ça ne dérange pas. En autres mots, la personne francophone utilisera le français tant qu'elle se trouve dans des situations où le fait de parler en français ne la mettra pas en évidence, c'est-à-dire quand elle n'est pas en public et il n'y a pas d'anglophones présents, bref tant que l'utilisation du français ne lui enlèvera pas son invisibilité. Ainsi, cette personne ne songerait jamais à se faire remarquer en demandant des services en français au bureau de poste, par exemple. Elle est « l'homme invisible », l'être schizophrène dont nous parle le poète Patrice Desbiens dans son recueil du même titre.

Le malaise que les francophones engagés éprouvent justement face aux personnes assimilées, c'est celui qui fait le plus mal. Quand on se sent rejeté et marginalisé par sa propre communauté, cela est très douloureux.

Inversement, il faut accepter, aussi pénible et frustrant que cela puisse être, que pas tous les gens d'expression française soient au même niveau de francité, aient la même conscience de l'enjeu francophone. Ainsi, les francophones « convaincus » doivent tenter de composer avec ceux qui ne le sont pas, accepter que ces derniers soient à une autre étape de leur évolution et qu'ils doivent passer par là, même si cela doit les mener à l'assimilation. Cela se traduit aussi par une acceptation des personnes assimilées en s'attaquant aux causes de la condition qui les y a menées plutôt qu'en critiquant la victime. Autrement dit, la francophonie pure et dure doit s'organiser de façon indépendante, sans se plier en quatre pour tâcher d'intégrer cette « autre » francophonie. L'expérience de Penetanguishene nous a montré que cela ne menait à rien, sauf à de nouvelles frustrations.

La dynamique qui a opéré pendant la Crise de Penetanguishene a démontré que, même au sein du cercle

militant francophone, des individus se sont fait « brûler », marginaliser. Nous avons déjà parlé en rapport avec la Crise de la présence de différents types d'intervenants, possédant des méthodes différentes. Malgré le consensus sur l'objectif visé, les moyens d'y arriver suscitaient beaucoup de divergences d'opinions. Au fur et à mesure que la Crise perdurait, le fossé entre les opinions des gens sur le terrain à Penetanguishene et ceux à la direction de l'ACFO provinciale s'est élargi. La situation tendue à Penetanguishene a créé des bêtes politiques pour ainsi dire, des gens prêts à tenter presque n'importe quoi pour surmonter le désespoir.

Dans une collectivité aussi restreinte que l'Ontario français, et dans une communauté encore plus restreinte comme Penetanguishene, faire et accepter une critique objective de ses actions demeure problématique. Si on a commencé à soulever ce problème en ce qui a trait à la critique artistique, dans la littérature, nous sommes encore loin de le faire dans le domaine de l'action politique. En Ontario français, souvent les mêmes gens qui posent les gestes politiques doivent en analyser la portée et décider de leur bien-fondé. Dans une situation de crise comme celle de Penetanguishene, bien sûr, on perd la notion d'objectivité. Une personne qui essaye d'éteindre le feu qui consume sa maison n'a pas le loisir de remettre en question les motifs des autres qui lui passent les seaux d'eau, ni de s'interroger sur la justesse des méthodes qu'elles emploient pour mâter l'incendie. Cette objectivité nous fait défaut parce qu'elle est un luxe que nous n'avons toujours pas les moyens de nous payer. L'urgence et le désespoir de notre situation limitent notre capacité d'exercer une pensée critique, un recul par rapport à nous-mêmes et à nos actions.

Au-delà de toutes les réunions, des énergies dépensées à organiser et à manifester et de la tension présente pendant les mois de la Crise, c'est surtout ce

sentiment de toujours se retrouver sur la défensive face à tout le monde, autant les anglophones que les alliés et les ennemis francophones, donc de vivre la marginalisation double et même triple, qui a brûlé, pour ainsi dire, les individus ayant participé à fond à la lutte de Penetanguishene.

Le président du conseil étudiant de l'ÉSH, Victor Dupuis, est un exemple de ce phénomène. En tant qu'un des étudiants les plus âgés de l'ÉSH (dix-sept ans), et les plus politisés, il a dû assumer personnellement une grande part du travail découlant du geste politique. De plus, contrairement à la plupart des autres étudiants, il s'est consacré entièrement au volet politique de l'action et a passé très peu de temps à étudier à l'ÉSH. Ses fonctions, président du conseil étudiant, président de la FESFO, comédien dans la pièce *Protègera nos foyers et nos...*, membre du CCLF entre autres, l'ont aussi rendu très visible. Victor Dupuis a donc beaucoup participé aux instances décisionnelles de la Crise, l'a vécu de façon très intense et a souvent été le porte-parole de l'ÉSH auprès des médias.

Dix ans après la Crise, il avouait que l'expérience l'avait épuisé. Pendant longtemps, il a éprouvé un malaise à parler devant un groupe de personnes. Il craignait de se faire critiquer. Il a perdu le goût d'entreprendre toute action militante pour l'Ontario français.

Toutefois, pendant la Crise, il a reçu une formation, un conditionnement toujours présents dix ans plus tard. À l'automne 1989, il participait au tournage d'un reportage de l'émission *The Fifth Estate* du réseau anglais de Radio-Canada. Même après dix ans de silence, il était étonnant de le voir répondre aux questions devant la caméra avec beaucoup d'automatisme et de manifester une grande méfiance par rapport aux journalistes.

Finalement, au cours de l'action de Penetanguishene, certains individus ont connu un épanouissement personnel, car la situation a fait appel à des forces personnelles jusqu'alors peu exploitées. Or, le prolongement de la Crise et la suite des événements, notamment les querelles internes et le vacillement des attitudes vis-à-vis du français dans la communauté, ont engendré un désillusionnement par la suite.

Les grands moments de la Crise de Penetanguishene sont ceux qui amenaient à une ouverture, à une vision d'une communauté francophone qui se prenait en main à travers sa jeunesse au sein d'une collectivité en ébullition. Le « brassage d'idées » qui avait lieu à la coordination marque la première fois que les francophones de la Huronie se sont laissés aller à ce genre de réflexion, s'offrant le luxe d'entretenir des visions de leur situation et des actions ou stratégies farfelues, bref une espèce d'exorcisme communautaire. Cette ouverture n'a duré qu'un certain temps et, bien qu'elle ait mené à des gains appréciables, elle n'a pas abouti à la réalisation de la vision qu'entrevoyaient les gens les plus engagés.

Si certains des anciens étudiants de l'ÉSH ont fini par élever leurs enfants en « bilingues » ou mêmes en anglophones, si à l'école secondaire Le Caron on essaye, sans grand succès, de faire en sorte que la langue des élèves, au moins sur le terrain de l'école, soit le français, c'est parce que les forces déchaînées au début de la Crise n'ont pas été soutenues. Un grand nombre de gens qui ont participé à cette action ont ensuite préféré se replier sur eux-mêmes plutôt que de poursuivre leur double et même triple marginalisation.

Beaucoup des progrès réalisés en Ontario français sont le fruit du travail d'individus et non d'organismes. Avant 1970, à part l'ACFO et quelques associations reliées à l'éducation ou à la religion, il n'y avait à peu près aucun autre organisme d'envergure provinciale.

Peut-être cette tradition nous la devons en partie à nos ancêtres habitués à vivre dans des régions éloignées où ils et elles devaient pourvoir à leurs propres besoins. Mais l'Ontario français est d'abord et avant tout une collection d'individus animés de convictions semblables. Bien que l'action de Penetanguishene fût collective, ce sont les individus qui en ont subi les conséquences, pas les organismes.

À l'époque de la Crise, et pendant quelques années après, les militants francophones de Penetanguishene étaient perçus ailleurs en province comme étant anti-bilingues, comme refusant d'emblée tout projet où il était question de mêler anglophones et francophones. Il faut cependant comprendre que la communauté francophone de la Huronie a payé cher toutes ses tentatives d'expérimentation avec le bilinguisme, et que si elle croit dans le besoin d'homogénéité francophone c'est que, pour elle, il s'agit d'un mécanisme de survie. Autrement dit, l'affaiblissement de ses institutions de langue française entraînera sûrement leur mort ; les gens qui viennent de l'extérieur, de communautés où la concentration de francophones est plus grande ne peuvent pas comprendre cela, ou mettent beaucoup de temps à le comprendre.

À la suite de la Crise, à l'échelle provinciale, on continuait de percevoir Penetanguishene comme un groupe d'irréductibles. Il s'agissait d'une image plutôt romancée. La communauté francophone de la Huronie représente une contradiction en soi. Il s'agit d'une région où le nombre de francophones est si faible, et où la communauté a été pendant longtemps si démunie de ressources que la francophonie devrait déjà y être éteinte. Avec un taux d'assimilation qui s'élève à 50 %, il est étonnant de voir la conviction avec laquelle se débattent certains de ses éléments francophones pour la langue.

Mais la contradiction est plus grande encore en ce sens que, justement en raison de ce taux d'assimilation si

formidable, la communauté a un besoin désespéré d'institutions et d'outils pour soutenir sa vie française. Paradoxalement, la faiblesse de ses nombres rend ces institutions et ces outils difficilement viables. Les deux phénomènes découlent l'un de l'autre, sont inextricablement liés. Une école comme l'école secondaire Le Caron n'est pas « logique » dans une région comme Penetanguishene où les francophones sont si numériquement faibles. Ni un journal communautaire comme *Le Goût de vivre*, ni une radio communautaire de langue française (CFRH), ni un centre culturel comme le CAF qui, aujourd'hui, fait partie de l'organisme parapluie, La Clé de la Baie en Huronie. Or, sans l'école, sans la radio, sans le CAF, il est illogique de même espérer que la francophonie puisse continuer à survivre dans la Huronie. Le fait que Penetanguishene fonctionne en dehors de la « logique » constitue à la fois sa force et sa faiblesse.

## **5.2 L'École secondaire Le Caron, une école *normale***

Il y a une certaine ironie, ou même contradiction, dans le mode d'action entrepris à Penetanguishene. La mise sur pied de l'ÉSH a été une contestation effectuée en dehors du système, des canaux habituels. Le fait qu'on ait eu recours à une école, une institution qui, dans notre société, se veut normalisatrice, comme l'arme de la contestation représente une contradiction qui est devenue évidente dans la deuxième étape de la Crise suivant l'obtention de l'école. Or, dans le milieu franco-ontarien, cette contradiction s'explique facilement : les écoles de langue française et les revendications qui en découlent demeurent à peu près les seules institutions qui nous sont propres, le seul domaine où il y a des acquis, donc une base à partir de laquelle on peut entreprendre une action.

« ...jamais une école ne pourra te remplacer, école secondaire de la Huronie. ». Cette déclaration figure sur la page couverture du programme souvenir de la fête du dixième anniversaire de l'ouverture de l'ÉSH fêtée les 6, 7 et 8 octobre 1989. Elle est tirée d'un éditorial par Yves Marchand, un étudiant de l'ÉSH, qui a paru dans l'annuaire de l'école en 1980. Cette phrase augure déjà les changements qui allaient avoir lieu après la fermeture de l'ÉSH. On y trouve une reconnaissance du fait que l'ÉSH n'était pas une école dans le sens conventionnel, que ce qu'elle avait engendré allait entrer en conflit avec la véritable institution qu'est l'école.

Un an après la mise sur pied de la nouvelle école de langue française, le CCLF recommandait au SCBE l'adoption du nom Le Caron, soit en l'honneur du premier missionnaire français à venir dans la Huronie en 1615. Ce choix montre une volonté de scission entre le passé et l'avenir. Il avait été décidé de rejeter le nom école secondaire de la Huronie d'abord parce que cette école était synonyme de contestation, de lutte, de conflit. En retenant ce nom on craignait apeurer les francophones plus timides. De plus, on reconnaissait que l'ÉSH avait été quelque chose de spécial, que rien d'autre ne pourrait lui ressembler. Or, par ce geste, involontairement ou consciemment, on a enterré un peu du passé, d'une part la division engendrée par l'ÉSH, mais, d'autre part, un peu de la fierté, de la vision qu'elle avait suscitées. La Crise scolaire a été commémorée en quelque sorte, mais son souvenir n'est plus présent dans l'esprit des gens qui fréquentent et travaillent à l'école aujourd'hui.

Selon John Currie, un ancien élève de l'ÉSH, dès la première journée de classe en septembre 1980, Adrien Lamoureux, le directeur de la nouvelle école française, qui n'avait pas encore de nom, avait annoncé que dorénavant cette école serait « normale »<sup>7</sup>. L'équipe de professeurs à cette école qui est devenue l'école Le Caron

avait compris qu'une partie de leur tâche serait la récupération des jeunes qui avaient fréquenté l'ÉSH et qui, pendant les trois à quatre ans suivants, ont constitué une part importante et parfois dérangeante des effectifs de la nouvelle école.

Les jeunes de l'ÉSH venaient de passer une année scolaire dans une école où ils étaient bien plus que de simples élèves. Ils et elles prenaient part aux décisions touchant leur école, partageaient l'information et les actions, se sentaient égaux aux adultes qui les encadraient et qu'ils appelaient par leur prénom. Bon nombre d'entre eux avaient compris qu'ils étaient plus que des rouages dans un système, qu'ensemble ils avaient une force qu'ils pouvaient appliquer à changer des situations inacceptables.

Du jour au lendemain, ces jeunes se sont retrouvés dans une institution tout autre. La normalisation de l'école de langue française de la Huronie, une institution qui avait le potentiel d'être différente, fut entreprise pour des motifs qu'on peut comprendre, sans pourtant les approuver. Or, dans l'esprit de bien des gens de la Huronie, à peu près la seule chose qu'on anticipait qui serait **normale**, c'était le fait d'être francophone dans une école secondaire. La priorité pour le personnel de l'école à l'époque était d'assurer une stabilité qu'on croyait nécessaire pour attirer les nombreux élèves francophones qui hésitaient à s'inscrire à cette école de langue française embryonnaire et dépourvue des moyens de base. Le SCBE offrait toujours un certain nombre de cours en français à PSS. De son côté, la future école Le Caron, qu'on avait organisée hâtivement, avait peu de ressources, n'avait même pas un local permanent pendant sa première année et demie. Donc, pour attirer la clientèle francophone à la nouvelle école, il fallait, du moins dans l'esprit de l'administration, lui montrer que l'école française était aussi bonne, en fait **pareille** à l'école

anglaise, sauf qu'elle avait un peu plus de français ce qui, dans le contexte minoritaire francophone, assure le bilinguisme. Pendant bon nombre d'années, le personnel de Le Caron a senti qu'il devait rivaliser avec PSS pour gagner des inscriptions. Nous remarquons ici que nous sommes encore en plein complexe du minoritaire, ou du colonisé, qui veut ressembler à celui qui l'opprime, car il y voit toujours sa supériorité.

L'ÉSH a été fondé sur l'acceptation de la marginalité, alors il ne fallait pas s'attendre, du moins dans l'immédiat, que Le Caron soit autrement que marginal. Au tout début de Le Caron, des jeunes francophones optaient de continuer à fréquenter PSS en prétextant, dans de nombreux cas, le désir de demeurer avec leurs amis et de conserver leurs compétences linguistiques en anglais. Mais il faut plutôt voir dans cette décision le refus de l'école française, le refus de la marginalisation face à la société anglophone.

Pendant longtemps, les écoles de langue française de la région de Penetanguishene se sont tellement préoccupées d'attirer un plus grand nombre d'élèves qu'elles se sont laissées envahir par les enfants de la majorité anglophone au point où, dans presque tous les cas, ces institutions se sont transformées pratiquement en écoles d'immersion. Obsédés par l'idéal du bilinguisme à la Pierre Trudeau, nous ne nous rendions pas compte que ce bilinguisme est soustractif à l'égard des francophones. De plus, nous n'étions pas vraiment convaincus que ces écoles nous appartenaient réellement et, par conséquent, nous pensions devoir les partager avec l'ensemble de la communauté.

Les jeunes de l'ÉSH avaient l'impression d'être perçus par le personnel de l'école Le Caron comme étant contestataires, donc dangereux. Beaucoup d'entre eux n'obéissaient pas sans questionner ; après une année à remettre en question ce que les autres décidaient pour eux

et à participer au processus décisionnel, cela ne leur paraissait plus « normal » de simplement tout accepter. Ces jeunes avaient vécu un genre d'épanouissement que peu des jeunes connaissent. Ils ont pu se révolter contre les adultes, leur système. Après tout, dans le cas de l'ÉSH, il ne faut pas oublier que les jeunes, consciemment ou inconsciemment, ne se battaient pas uniquement pour le français, mais aussi contre un système, un genre d'institution scolaire, celui de PSS, de la majorité anglophone. À travers leur expérience, les jeunes de l'ÉSH avaient appris à questionner, à développer une conscience politique, un pouvoir de discernement. Ce genre de capacité d'analyse que l'ÉSH avait cultivé, peu d'enseignants sont habitués à le voir dans les jeunes à qui ils enseignent, ni à composer avec les circonstances que cela engendre. L'école traditionnelle n'est pas une institution démocratique.

Certains des enseignants ont avoué leur soulagement de voir partir les derniers élèves de Le Caron issus de l'ÉSH. Enfin, ils auraient la paix. De leur côté, certains jeunes de l'ÉSH qui ont fréquenté Le Caron ont trouvé que les enseignants étaient plus durs à leur égard, leur rendaient la vie plus difficile, allaient même jusqu'à corriger plus sévèrement leurs travaux scolaires.

Les jeunes de l'ÉSH ont vite appris que l'école, l'institution, ne leur appartient pas. À l'ÉSH on avait aidé ces jeunes à pousser leur marginalité jusqu'au bout ; ensuite, à Le Caron, on leur a dit que ce n'était plus acceptable, donc on les a marginalisés encore une fois.

L'école, répétons-le, n'est pas une institution démocratique. En général, on s'y attarde beaucoup plus à apprendre des connaissances qu'à apprendre la pensée critique, la responsabilité de ses actions. Les jeunes de l'ÉSH ont appris qu'il est correct de remettre en question les institutions anglophones, mais pas les nôtres. Pendant les premières années suivant la Crise, des jeunes

siégeaient au CCLF, au bureau des gouverneurs de l'ACFO régionale, au conseil d'administration du CAF. En fait, la communauté adulte sollicitait leur participation, la croyait importante. Cependant, peu à peu, les jeunes ont fini par disparaître de ces comités. Plusieurs facteurs expliquent ce retrait des jeunes, mais le travail normalisateur de l'école en est sûrement un des plus importants.

Bref, dans la Huronie, nous avons assisté à la récupération des jeunes de l'ÉSH et de ceux qui les ont suivis par l'appareil éducatif franco-ontarien. Et cette récupération s'est opérée à l'insu de la communauté, s'est faite sans son approbation. Toutefois, si la communauté ne s'est pas opposée à cette récupération c'est qu'elle était très mal placée pour le faire. Après que l'école fut si durement gagnée, la communauté n'allait certes pas se mettre à se battre contre elle, d'autant plus que, pendant ses cinq premières années d'existence, la survie même de Le Caron était constamment remise en question par le SCBE qui n'y voyait toujours pas un nombre suffisant d'inscriptions pour la justifier. D'ailleurs, même si des parents avaient osé critiquer l'approche adoptée par l'école, l'appareil éducatif franco-ontarien aurait su se justifier, prouver qu'il a raison. Les écoles appartiennent à cet appareil scolaire et non à la collectivité franco-ontarienne. Les jeunes de l'ÉSH avaient le droit de dire aux enseignants de Le Caron : « si vous êtes là, c'est en partie grâce à nous, à la lutte que nous avons accepté de faire ». Or ce personnel n'éprouvait pas pour autant une responsabilité particulière envers ces élèves.

Le fait que l'école, et là nous ne parlons pas seulement de Le Caron, mais de l'ensemble du système scolaire, soit pour plusieurs une institution ahurissante, normalisatrice et « inadaptée » aux besoins d'une importante clientèle scolaire semble être confirmé par le haut taux d'analphabétisme en Ontario français, un

analphabétisme répandu chez des gens qui ont pourtant fréquenté l'école, parfois jusqu'à la 12<sup>e</sup> année.

Pendant la Crise, j'ai eu l'occasion de me rendre à l'école secondaire catholique Samuel Genest, à Ottawa, pour parler à un groupe de jeunes au sujet de la lutte scolaire. Un enseignant a clôturé ma présentation en disant que, si nous avions plus de millionnaires franco-ontariens, nous n'aurions pas de crises comme celle de Penetanguishene. Il nous faut donc réussir matériellement dans la vie pour se faire respecter par les anglophones. Voilà un exemple de la disparité entre l'approche « populaire », qui a inspiré beaucoup des actions pendant la première étape de la Crise, et l'élitisme traditionnel, coupé de la base et intimement lié à l'appareil scolaire, qui prévaut toujours en Ontario français.

### **5.3 Le procès Marchand**

En 1983, la Crise de Penetanguishene était loin d'être finie. La communauté avait obtenu une école de langue française, mais celle-ci se trouvait dans une situation fort précaire et ses rapports avec l'administration du SCBE étaient à un tel point empoisonnés que l'existence même de l'école était compromise. C'est à ce moment-là qu'un parent francophone, Jacques Marchand, avec l'appui de l'ACFO provinciale et l'ACFO régionale de la Huronie, a entamé une action civile contre le conseil scolaire et la province de l'Ontario pour prouver que ces deux instances n'assuraient pas à ses enfants une qualité d'éducation équivalente à celle offerte à la majorité anglophone.

Ce procès se fondait sur l'article 23 de la Charte des droits et libertés contenue dans la nouvelle constitution canadienne adoptée en 1982. L'action était menée conjointement avec l'ACFO provinciale qui poursuivait

son propre procès contre la province pour faire déclarer sa loi sur l'éducation inconstitutionnelle.

Le procès Marchand marque donc un virage important dans le mouvement pour l'école française à Penetanguishene. Il s'agit en fait d'un retour à la contestation en dedans du système, par les canaux habituels, soit la voie des tribunaux. Le boycottage des ateliers techniques par les élèves de Le Caron (appuyé par l'administration de l'école) marque la dernière participation directe des jeunes au mouvement et aussi le dernier geste radical de la Crise.

Par le procès, l'action de Penetanguishene est devenue une action plus individuelle. La portée du geste est demeurée aussi grande, mais son impact sur les gens de la communauté beaucoup moindre. Le cas de Penetanguishene, assorti au procès de l'ACFO, s'est de nouveau inscrit dans une démarche d'envergure provinciale. La victoire ultime de Jacques Marchand à l'été 1988 a confirmé le droit de la minorité francophone à une éducation de la même qualité que celle de la majorité anglophone.

Le procès Marchand s'est déroulé avec la connivence de l'administration de l'école, donc de l'appareil scolaire, mais pas avec celle des jeunes. Nous avons gagné l'édifice, équivalent à celui de l'école de langue anglaise, mais nous n'avons pas réussi à changer les attitudes, la conjoncture, qui continuent à mener les francophones sur la voie de l'assimilation. Les jeunes de l'ÉSH savaient pourquoi ils se trouvaient dans leur école. Nous ne pouvons pas en dire autant pour la nouvelle génération présentement à Le Caron qui sait peut-être qu'elle y est « pour le français », mais qui ne se sent pas en mesure d'assumer tout ce qui découle de cette condition.

Au point où les choses en étaient, la voie juridique était la seule option possible pour aboutir à une

amélioration de la situation à Penetanguishene. On n'aurait pas pu demander à un individu d'en faire plus. Or, justement, nous nous sommes retrouvés pendant cette deuxième étape dans une situation où un individu devait assumer presque à lui seul le fardeau de l'action. Nous n'étions plus dans une crise ouverte, médiatisée et évoluant au jour le jour ; la deuxième étape de la Crise a marqué un retour aux négociations prolongées « en coulisses » en laissant à l'élite le soin de bien gérer le dossier. Le cas de Penetanguishene a été récupéré dans la stratégie provinciale à long terme de l'ACFO.

Pendant la première étape de la Crise, il y avait une ouverture d'esprit, une vision permettant de repenser la façon d'assurer la prestation de l'éducation pour la minorité francophone. À peine quatre ans plus tard, avec le début du cas Marchand, cette même communauté se trouve à revendiquer un établissement scolaire à tout point équivalent à celui de la majorité anglophone. La vision se limite maintenant à obtenir le même nombre de briques, de clous que les anglophones. Revoilà la personne colonisée en train de s'identifier de nouveau à l'institution de la personne colonisatrice.

Néanmoins, si la communauté se trouve à revendiquer de cette façon c'est par obligation d'employer la seule langue que la majorité est susceptible de comprendre. En fait, à l'aveu même de Jacques Marchand, ni les médias, ni la population en général, n'ont saisi le cœur du problème, la véritable raison du procès. Pour eux, Jacques Marchand n'était qu'un parent insatisfait qui avait intenté un procès pour avoir des ateliers techniques à l'école secondaire de ses enfants. Les médias ont passé sous silence le fait qu'il s'agissait d'abord et avant tout d'un procès pour établir le droit de la minorité francophone à des services comparables à ceux de la majorité anglophone.

Il faut toutefois reconnaître, qu'à l'époque, l'appareil scolaire francophone avait réussi à faire certaines choses différemment de l'appareil scolaire anglophone, notamment l'animation culturelle. Avant de tomber sous le couperet des compressions budgétaires dans les années 1990, l'animation culturelle dans les écoles de langue française de la Huronie jouissait d'une certaine importance. Il y avait même du personnel affecté uniquement à ce secteur.

Il reste que le bilan demeure en grande partie celui dénoncé par Henriette Lapointe, une intervenante en alphabétisation populaire au début des années 1990.

*« Malgré le fait que depuis vingt ans nous avons accès à des écoles secondaires françaises, on a toujours un taux d'analphabètes très élevé, même chez les jeunes. Malgré le fait que l'on enseigne en français dans ces institutions, elles n'en demeurent pas moins une copie conforme des écoles anglaises, sous la direction du ministère d'Éducation anglais, où les programmes sont pensés en anglais, où les enseignant-e-s sont formé-e-s et diplômé-e-s par un ministère anglais, pour véhiculer les valeurs de l'establishment ». Combien d'écoles françaises offrent un cours d'Histoire des franco-ontarien-ne-s, par exemple? Si j'ai omis de parler de nos écoles », ce n'est pas par hasard, il n'en existe pas encore qui nous soient propre. »<sup>8</sup>*

Bref, nous avons des écoles de langue française, mais pas encore franco-ontariennes.

Soulignons qu'il demeure fort difficile pour une collectivité à se mettre à penser et à revendiquer des

structures différentes quand elle n'a même pas la base. Par le temps que nous avons obtenu nos institutions scolaires homogènes francophones, elles étaient déjà vouées à devenir bilingues, dans le sens soustractif, de par la nature des gens (anglophones et bilingues) qui les fréquentent. Nous n'avons pas encore eu le luxe du temps et du recul pour se pencher sérieusement sur la question de mettre au point nos propres infrastructures scolaires et autres, par exemple dans le domaine de la santé. D'ailleurs, je ne crois pas que la majorité anglophone soit encore en mesure de saisir notre différence, de comprendre pourquoi l'Ontario français voudrait se doter de structures qui soient autre chose que des pendants francophones des institutions de la majorité. Il a quand même fallu presque trois siècles de colonisation pour que cette même majorité commence à envisager la possibilité d'autonomie gouvernementale pour les communautés autochtones du Canada.

En somme, le procès Marchand, aussi long et aussi pénible fût-il, a servi essentiellement à éteindre le brasier de la Crise scolaire de Penetanguishene. Mais cela étant fait, vient le moment d'évaluer les dégâts et de penser au genre d'édifice qu'il convient de reconstruire.

## **6. L'après-crise : les problèmes de la décolonisation**

### **6.1 Le parachèvement du système des écoles catholiques et la gestion scolaire**

En 1985, le gouvernement ontarien de William Davis annonçait le parachèvement du système des écoles catholiques qui allait permettre à l'État ontarien de financer les écoles secondaires catholiques jusqu'à la 13<sup>e</sup> année. Avant cette date, ces écoles étaient financées jusqu'à la 10<sup>e</sup> année seulement. Ce fut le dernier grand geste politique du premier ministre Davis avant sa retraite et une décision qu'il aurait prise sans même consulter sa ministre de l'Éducation, Bette Stephenson.

Évidemment, pour les tenants de l'école catholique, autant francophones qu'anglophones, il y avait de quoi se réjouir. Ce parachèvement a permis à certaines écoles secondaires séparées catholiques à prendre de l'ampleur et à d'autres, du système public, à transférer au système séparé catholique. On peut même dire, qu'à certains points de vue, cette décision a amélioré la situation de quelques écoles francophones dans la province.

Il reste que le parachèvement n'a pas eu que d'heureuses conséquences pour l'appareil scolaire franco-ontarien. En fait, il a engendré ou accentué des divergences entre les éléments francophones des systèmes séparé catholique et public. Cette division, bien qu'inexistante dans la Huronie aux années 1980, a fini par se manifester en 1990.

Le parachèvement des écoles séparées a peut-être constitué une reconnaissance par le gouvernement Davis du rôle de pacificateur que l'Église catholique a joué auprès de la collectivité francophone. La direction de l'Église en Ontario a toujours découragé le militantisme

syndical chez les francophones, par exemple pendant la grève de l'Inco à Sudbury en 1958, et lors de la grève de l'Amoco à Hawkesbury en 1980. Dans le cas de Penetanguishene, l'Église locale ne s'est pas prononcée dans le débat de Penetanguishene même si, vingt-cinq ans auparavant, le curé Castex de Penetanguishene avait joué un rôle au détriment de l'école française, rôle qui a été évoqué à quelques reprises au cours de la première étape de la Crise.

Diviser pour régner. Aux années 1980, la division a compliqué pendant un certain temps tout le débat sur la gestion scolaire en Ontario français. Toute division au sein de la collectivité francophone affaiblit les revendications de celle-ci face à la majorité anglophone.

En 1988, le gouvernement de l'Ontario a également fait un pas envers la remise de la gestion scolaire à la collectivité franco-ontarienne en créant deux conseils scolaires de langue française (à Toronto et à Ottawa) et des conseils d'éducation de langue française (CELF) qui sont devenus les administrateurs des Sections de langue française (SLF) regroupant les modules de langue française au sein des conseils scolaires anglophones. Un troisième conseil scolaire de langue française, dans la région de Prescott-Russell, est venu s'ajouter aux deux autres en 1991.

Bien que la création des CELF, dotés d'un certain nombre de pouvoirs en ce qui a trait à l'instruction en français, apparaît comme une amélioration, les bienfaits de cette mesure sont teintés par le fait que cette gestion demeure partielle ; elle accorde du pouvoir politique et administratif aux intervenants du milieu scolaire, mais à l'intérieur de limites bien précises.

En 1990, le jugement dans l'affaire Mahé à la Cour suprême du Canada établit clairement le droit des francophones minoritaires au Canada à gérer leurs écoles. Toutefois, l'Ontario sera une des dernières provinces à se

conformer à ce jugement. Ainsi, la création de douze conseils scolaires de langue française retarde jusqu'en 1997. À leur création, ces douze conseils regroupent environ 92 000 élèves dans 357 écoles de langue française.

Cependant, la plupart de ces conseils ne correspondent pas à l'image que les francophones se faisaient de la gestion scolaire. D'abord, la majorité de ces conseils s'étendent sur de vastes territoires. De plus, ils doivent relever des défis qui entraînent des dépenses supplémentaires. Certaines écoles qui se trouvent bien loin de ces administrations centralisées se sentent aliénées. Enfin, il faut reconnaître que, dans certaines régions, les deux systèmes, catholique français et public français, se font une compétition pour des effectifs scolaires limités.

Toujours dans les années 1980, le gouvernement ontarien a adopté la Loi 8 sur les services en français et désigné 6 000 postes bilingues au sein de la fonction publique ontarienne. Si la francophonie ontarienne revendique des services dans sa langue auprès des gouvernements ontarien et canadien c'est, bien entendu, pour pouvoir traiter avec l'administration en français, mais aussi pour donner la chance à des francophones de participer à la fonction publique, d'obtenir du pouvoir, un plus grand accès à la classe des cols blancs.

Néanmoins, même les anglophones qui appuient la mise sur pied de services en français, au niveau provincial, et le bilinguisme officiel, au niveau fédéral, ne le font qu'à la condition d'avoir une chance égale à celle des francophones de devenir « bilingues », et donc d'avoir l'accès à cette petite fraction de postes au sein de la fonction publique, gérés dans presque tous les cas par un cadre anglophone. Ainsi ces anglophones qui sont « plus ouverts d'esprit » que la majorité, réclament l'accès à nos écoles françaises que, dans bien des régions, ils ont réussi

à infiltrer en grand nombre, au nom de l'égalité des chances. Ces gens croient, qu'avant l'avènement du bilinguisme, les francophones, sous-scolarisés et surreprésentés dans les secteurs des industries primaires, jouissaient déjà de l'égalité des chances et que, maintenant, ils seraient « avantagés » par rapport à la majorité anglophone.

Cet avantage, s'il existe réellement, demeure fort précaire. Au cours des années 1980, les jeux de pouvoir à l'intérieur de la société franco-ontarienne se sont aggravés parce que les individus se sont sentis contraints de mettre leur intérêt personnel devant celui de la collectivité. Le nombre de places (du moins de bonnes) en Ontario français étant très limité, si on perd la sienne, on aura de la difficulté à en trouver une autre.

## **6.2 Penetanguishene comme dépassement du Règlement XVII**

Ce n'est que depuis très récemment qu'on commence à remettre en question l'ampleur de la victoire de l'Ontario français au moment du démantèlement du Règlement XVII. Historiens et sociologues sont de plus en plus nombreux à nuancer les « gains » réalisés à cette époque. Bien sûr il y a eu une amélioration par rapport à la situation où le français était interdit dans les écoles entre 1912 et 1927. Mais, à l'époque, cette amélioration s'est limitée à une tolérance de l'école « bilingue » sans toutefois qu'il y ait eu une reconnaissance officielle du droit à l'école française d'exister.

Dans le cas de Penetanguishene, nous n'en sommes pas encore à ce genre de questionnement ; d'ailleurs, il faudra peut-être bien des années encore avant d'y arriver.

La Crise de Penetanguishene et celle du Règlement XVII ont cela en commun qu'ils ont fait appel à une mobilisation populaire d'envergure provinciale.

Néanmoins, bien que les deux se soient articulées autour de la question du droit d'accès à l'école de langue française, entre 1912 et 1927, on se battait pour maintenir un acquis, aussi maigre soit-il, un système d'enseignement plus ou moins en français à l'élémentaire, tandis qu'entre 1979 et 1988, on revendiquait une école secondaire de langue française dans une région où ce genre d'institution n'avait pas encore vu le jour. Dans le cas de Penetanguishene, on a voulu changer nos rapports avec la majorité anglophone, les faire comprendre que, bien que minoritaires, nous étions des partenaires égaux dans leur société. Nous avons voulu aussi faire comprendre à des francophones « colonisés » qu'ils pouvaient dépasser cette acceptation de leur statut de citoyens de deuxième classe, de « bilingues » finalement, pour exiger non seulement une école, mais de la justice.

On oublie qu'à l'époque du Règlement XVII les premières revendications visaient à améliorer un appareil scolaire déjà très faible. Or, les événements se sont précipités à tel point que la collectivité se trouva bientôt dans une simple lutte pour la survie de ses écoles. Plus question donc des grandes améliorations préconisées en 1910, comme un programme de français à l'élémentaire et au secondaire, la fondation d'une école normale, des inspecteurs d'école bilingues et la reconnaissance des brevets d'enseignement du Québec.

Si on peut parler de grande victoire dans les deux cas c'est parce que la collectivité a réussi à forcer le gouvernement provincial à revenir sur une décision. Cependant, dans les deux instances, bien qu'on ait gagné la reconnaissance de certains principes, le droit à l'éducation élémentaire en français et le droit des francophones à des établissements du niveau secondaire équivalents à ceux de la majorité, les deux victoires n'ont pourtant pas abouti à l'élaboration d'un projet éducatif franco-ontarien.

De plus, nous pratiquons à l'égard de notre propre histoire, une sorte d'amnésie historique utopique où nous nous remémorons nos grandes victoires sans évoquer ni leur portée, ni leurs coûts réels. Comme le remarquait Albert Memmi au sujet de l'enfant colonisé, il y a un « trou pédagogique » dans notre éducation<sup>9</sup>. En Ontario français, comment voulons-nous que des enseignants, qui ne connaissent rien du Règlement XVII, l'enseignent dans le cours d'histoire à l'école secondaire ? Comment veut-on perpétuer l'histoire, la fierté de la Crise de Penetanguishene, quand on ne l'enseigne pas, ou, si on l'enseigne, c'est comme une grande victoire, sans nuancer qu'elle n'a rien changé aux problèmes de base ? Lors de la série d'entrevues que j'ai réalisées auprès de 24 anciens étudiants de l'ÉSH en 1988, j'ai pu constater que beaucoup d'entre eux avaient déjà oublié une grande partie de leur expérience, sans doute parce qu'ils n'en avaient pas parlé à qui que ce soit depuis longtemps.

Il y a un parallèle à faire ici avec l'histoire ouvrière franco-ontarienne, une histoire transmise pour la plupart de façon orale et qui ne figure nulle part, ou presque, dans les monographies des villes, parce qu'elle est trop dérangeante. De même, la véritable histoire de Penetanguishene, ou encore celle du Règlement XVII, n'ont pas été racontées, car elles ne peignent pas uniquement un portrait positif de l'Ontario français et renferment des réalités parfois décourageantes, des visions contradictoires. En fait, dans ces histoires, tout comme dans celle des luttes ouvrières, nous trouvons la contradiction, l'hypocrisie et le déchirement, des comportements qui ne font pas partie de notre « histoire, ou discours officiel ».

À Penetanguishene, dans la phase initiale de la Crise, il y avait deux courants qui se sont dessinés : d'un côté, la revendication d'une chose, l'école, et de l'autre, un appel à la décolonisation de l'Ontario français. Nous

avons obtenu la **chose**, qui se nomme aujourd'hui l'école secondaire Le Caron. L'appel à la décolonisation a peut-être été entendu par certains, mais il s'est vite étouffé, car, traduire ce discours en action aurait signifié le bouleversement de la façon d'opérer de l'élite traditionnelle. Pour reprendre le constat du sociologue Serge Wagner, en Ontario français, jusqu'à présent, nous nous sommes préoccupés davantage d'obtenir des choses (écoles, services...) que de la substance, c'est-à-dire un changement dans les attitudes de notre statut de personnes colonisées. Il faudrait : « (...) un certain changement de la stratégie franco-ontarienne globale consistant à mettre davantage l'accent, sans abandonner évidemment les fronts de lutte du passé, sur la recherche de la *substance* des choses par rapport à l'investissement pour l'obtention de structures, de cadres, de services, etc. »<sup>10</sup>

L'épanouissement et même la survie de la collectivité franco-ontarienne se réaliseront donc en fonction de la construction d'une véritable société fondée sur un sens d'appartenance à l'Ontario français. Ce sens d'appartenance, qui constitue notre forme particulière de nationalisme, passe nécessairement par un dépassement de la condition de « bilingue » et de « colonisé » de l'être franco-ontarien.

Il est donc grand temps que l'école franco-ontarienne entreprenne de stimuler la réflexion chez les jeunes Franco-Ontariens sur leur acculturation en leur permettant de constater qu'ils possèdent une identité qui leur est propre. La jeune personne aux études devrait prendre conscience du phénomène de l'assimilation, et du fait que l'assimilation est un choix qu'il ou elle peut faire, mais que ce n'est pas la seule option. L'épanouissement de la francophonie en Ontario ne peut se réaliser à moins de contrer et de combattre le sentiment d'isolement que ressentent plusieurs jeunes francophones dans la province. Il faut créer un lien avec une culture quelconque, bref, le

sentiment d'appartenance. L'Ontario français doit donc nourrir ce sens d'appartenance, lui donner le plus d'ouverture possible.

Contrairement à un nationalisme fondé sur une revendication territoriale, notre appartenance devra faire appel à un esprit de vécu, un amour de la langue et de la culture communes et oui, d'une marginalité par rapport à la société majoritaire, mais d'une marginalité qui s'assume bien parce qu'elle est partagée et nous rattache à un phénomène plus grand que notre condition personnelle. Comme nous l'avons vu dans l'expérience de l'ÉSH, nous avons aidé un groupe de jeunes et d'intervenants à se marginaliser dans l'intérêt du fait français sans pourtant leur donner une appartenance totale à la collectivité. Dans ce cas, la marginalité a été particulièrement difficile à assumer, car elle était double : à l'intérieur et à l'extérieur de la collectivité. Pour que la marginalité de l'appartenance puisse bien s'assumer il faut que, dans un premier temps, plus on s'éloigne de la majorité, plus on puisse se retrouver une appartenance partagée avec la communauté et la collectivité franco-ontariennes. Ce n'est pas encore le cas.

À Penetanguishene nous nous sommes battus pour bien plus qu'une école ; l'obtention de nos propres institutions n'est pas essentielle uniquement pour la langue, mais aussi pour créer ce sentiment d'appartenance qui vient du fait de côtoyer et d'échanger avec ses semblables. Ces institutions nous sont importantes parce qu'elles engendrent pour la minorité une conscience collective et une façon de faire qui nous sont particulières. Les peuples autochtones, quand ils parlent d'autonomie gouvernementale, revendiquent, bien que sur un autre plan plus large, la même chose que nous.

Pendant la Crise de Penetanguishene, les gens avaient peur de s'afficher pour l'école française, avaient peur d'une institution qui les marginaliserait davantage,

car ils refusaient de reconnaître qu'ils étaient mal intégrés dans l'institution de la majorité et que, pour une minorité, la première étape de son affirmation commence quand elle se regroupe et se renforce hors du contexte majoritaire pour ensuite pouvoir l'intégrer à titre de partenaire égal.

Nous ne devons pas non plus, comme nous l'avons déjà dit, nous contenter uniquement d'obtenir des institutions, ou des « choses », en soi ; nous devons aussi rechercher des formules de pouvoir et de gestion pour nos institutions qui nous soient propres, qui nous permettent de composer avec notre réalité et qui ne sont donc pas des copies conformes de celles de la majorité ontarienne, ni même de celle du Québec, qui sont des institutions francophones, mais établies pour et par une société majoritaire.

La mise sur pied de l'ÉSH a été un début de recherche en ce sens, mais parce que le potentiel de cette école a été mal compris et que la démarche a été complètement centrée autour d'une crise, elle n'a pas abouti à la création de l'institution, ni du projet de société envisagés. Ce sentiment d'appartenance dont nous parlons s'alimentera du fait que nous pourrons dire, par rapport à certains aspects de notre vie, que nous partageons ceci avec la francophonie ontarienne, ce qui nous distingue, et cela avec la société ontarienne, ce qui nous en fait des citoyens à part entière.

Enfin, l'un des éléments qui nous distinguent de la majorité c'est notre mémoire collective qu'il faut à tout prix conserver. Malgré la publication à l'automne 2003 d'un livre historique, *S.O.S Montfort*, qui, dans une dizaine d'années, pourra évoquer les principaux faits de la lutte pour conserver l'hôpital de langue française Montfort à Ottawa ? Si la collectivité franco-ontarienne finit par oublier les luttes qu'elle a menées pour obtenir ses droits, comme à Penetanguishene, elle risque aussi

d'oublier qu'elle les a, qu'elle doit s'en servir et que, sans sa vigilance constante, elle pourrait bien les perdre.

Se rappeler notre histoire, c'est d'abord se créer une mémoire, car celle-ci revêt une importance particulière pour les minorités. Oublier, c'est jouer le jeu de la majorité. Quand une collectivité perd son histoire, elle finit par perdre son identité distincte. Or, tant que nous préserverons cette identité, ce sens d'appartenance, en évolution bien sûr, et toujours en voie de se préciser, de se dire, de se questionner, nous pourrons, pour reprendre les paroles du poète Robert Dickson :

*« Lâcher nos cris rauques et rocheux  
aux quatre vents de l'avenir possible ».*<sup>11</sup>

---

## Notes de références

<sup>1</sup> propos d'André Sarrazin, dans le film documentaire, Le cri du silence, un film d'Yves Bisailon et Alan Collins, Productions Alpha Nova inc., 1990, 58 minutes.

<sup>2</sup> « A discouraging word for Penetanguishene », éditorial du Globe & Mail, 8 octobre 1979, et  
« The hard choice in Penetang », éditorial du Toronto Star, 18 octobre 1979.

<sup>3</sup> propos de Jacqueline Pelletier, dans le vidéo documentaire, Beaucoup plus qu'une école, réalisé par Daniel Marchildon, 1989, 37 minutes.

<sup>4</sup> Albert Memmi, Portrait du colonisé, Paris, petite bibliothèque Payot, 1973, édition originale publiée en 1957, page 37.

<sup>5</sup> série d'entrevues filmées sur vidéocassette qui font partie de la trousse pédagogique : La Crise scolaire de Penetanguishene, son histoire, son importance, son impact, publiée par la Section de langue française du conseil d'éducation du comté de Simcoe, 1990, (maintenant le Conseil scolaire public du district Centre-Sud-Ouest).

---

<sup>6</sup> Roger Bernard, De Québécois à Ontariens, essai, Hearst, les éditions du Nordir, 1988, page 115.

<sup>7</sup> entrevue sur vidéo-cassette avec John Currie, réalisée par Daniel Marchildon, le 27 décembre 1988.

<sup>8</sup> Serge Wagner, Analphabétisme de minorité et Alphabétisation d'affirmation nationale à propos de l'Ontario français, volume 1, Toronto, ministère de l'Éducation, 1991, page 321.

<sup>9</sup> Albert Memmi, op. cit., page 126.

<sup>10</sup> Serge Wagner, op. cit., p. 330.

<sup>11</sup> Robert Dickson, « Au nord de notre vie », texte de chanson, CANO musique, disque Au nord de notre vie, A & M Records Canada, 1977.

## **Bibliographie**

BERNARD, Roger, De Québécois à Ontariens, essai, Hearst, les éditions du Nordir, 1988, 185 pages.

MARCHILDON, Daniel, La Crise scolaire de Penetanguishene, son histoire, son importance, son impact, trousse pédagogique, publiée par la Section de langue française du conseil d'éducation du comté de Simcoe, 1990 (maintenant le Conseil scolaire public du district Centre-Sud-Ouest) qui comprend entre autres des textes, des exercices, un historique (81 pages) et un documentaire vidéo de 37 minutes.

MARCHILDON, Daniel, La Huronie, Ottawa, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 1984, 285 pages.

MEMMI, Albert, Portrait du colonisé, Paris, petite bibliothèque Payot, 1973, édition originale publiée en 1957, 179 pages.

SYLVESTRE, Paul-François, Penetang : L'école de la résistance, Sudbury, Prise de parole, 1980, 105 pages.

WAGNER, Serge, avec la collaboration de Pierre Grenier, Analphabetisme de minorité et Alphabetisation d'affirmation nationale à propos de l'Ontario français, volume 1 : Synthèse théorique et historique, n° 9 de la collection Alpha communautaire chez les Franco-Ontariens, unité de l'alphabetisation communautaire et en milieu de travail du ministère de l'Éducation, Toronto, 1991, 506 pages.

## **Événements et dates importantes de la Crise scolaire de Penetanguishene**

|                  |  |
|------------------|--|
| 1964             | Création de Penetanguishene Secondary School (PSS).  |
| juin 1966        | Fermeture du Lafontaine Continuation School.   |
| 18 février 1967  | Congrès spécial de l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario sur le secondaire franco-ontarien.                                  |
| 14 juillet 1968  | Adoption des Lois 140 et 141 du gouvernement de l'Ontario. Ces lois permettent la création d'écoles secondaires publiques de langue française.     |
| 13 mars 1969     | Première réunion du Comité consultatif de langue française (CCLF) du conseil scolaire de Simcoe.   |
| 15 octobre 1973  | L'école secondaire de Penetanguishene devient officiellement l'École Secondaire Penetanguishene Secondary School (ESPSS).                          |
| 3 novembre 1976  | Présentation de la lettre de Denise Jaiko, étudiante de 13e à PSS, au CCLF pour revendiquer la bilinguisation réelle de PSS.                       |
| mai 1977         | Début de l'évaluation coopérative du Simcoe County Board of Education (SCBE) pour déterminer comment répondre aux besoins des élèves francophones. |
| 15 décembre 1977 | Le CCLF recommande au SCBE la construction d'une école secondaire de langue française pour septembre 1979.   |
| avril 1978       | Fin de l'Évaluation coopérative du SCBE qui recommande la construction d'une école secondaire de langue française distincte.                       |

- 13 septembre 1978 Le SCBE refuse la proposition d'une école française distincte.
- 26 octobre 1978 Désignation de Berchmans Kipp, comme médiateur.
- 6 décembre 1978 M. Kipp recommande la construction d'une école française distincte.
- 24 janvier 1979 Recommandation de la Commission des langues d'enseignement de l'Ontario pour une école française distincte dans la Huronie.
- 15 février 1979 Deuxième refus du SCBE de la proposition d'une école française distincte.
- 12 avril 1979 Le CCLF de Simcoe demande l'intervention de la ministre de l'Éducation de l'Ontario.
- 15 mai 1979 Manifestation de 400 personnes à Queen's Park en faveur d'une école secondaire de langue française à Penetanguishene.
- 4 juin 1979 Rencontre à Barrie entre le ministère de l'Éducation, le SCBE et le CCLF. Le sous-ministre, Doug Penny, promet une réponse du ministère dans un très bref délai.
- 13 juin 1979 Le SCBE refuse à nouveau de construire une nouvelle école.
- 14 juin 1979 Le CCLF demande l'intervention directe du ministère de l'Éducation.
- 31 juillet 1979 Le CCLF demande à l'ACFO provinciale de l'aider à ouvrir une école parallèle à Penetanguishene.
- 22 août 1979 Décision conjointe du CCLF, de l'ACFO et de l'AEFO de mettre sur pied l'école secondaire de la Huronie (ÉSH).

- 1<sup>er</sup> septembre 1979 Quelques militants atterrissent dans l'île du premier ministre ontarien Bill Davis dans la baie Géorgienne pour lui remettre un drapeau franco-ontarien et le sensibiliser aux problèmes scolaires des francophones dans la région de Penetanguishene.
- 3 septembre 1979 Ouverture officielle de l'école secondaire de la Huronie.
- 6 septembre 1979 Manifestation de 200 personnes devant l'International Centre à Toronto où le parti conservateur ontarien tient son congrès.
- mi-septembre 1979 La ville de Penetanguishene présente un avis d'injonction au Centre d'activités françaises (CAF) où elle maintient que l'ÉSH va à l'encontre du zonage municipal.
- 24 septembre 1979 Manifestation à Winnipeg au conseil des ministres de l'Éducation présidé par Bette Stephenson.
- 25 septembre 1979 Le conseil municipal de Penetanguishene adopte (par une majorité de 5 contre 3) une résolution présentée par le canton de Tay pour opposer la construction d'une école secondaire de langue française à Penetanguishene.
- 1<sup>er</sup> octobre 1979 La ville de Penetanguishene présente une requête d'injonction interlocutoire en Cour suprême de l'Ontario pour empêcher le fonctionnement de l'école secondaire de la Huronie en vertu du règlement du zonage municipal.
- 2 octobre 1979 La Cour suprême de l'Ontario ajourne sine die sa décision sur la demande d'injonction de la ville de Penetanguishene.

- 5 octobre 1979 Bette Stephenson présente sa nouvelle politique sur les entités scolaires françaises personnellement aux parents et étudiants de l'ÉSH à une heure du matin au CAF.
- 5-7 octobre 1979 Congrès de l'ACFO provinciale à Sudbury et création du Fonds de solidarité qui vise 400 000 \$.
- 9 octobre 1979 Les six membres élus du CCLF de Simcoe démissionnent en bloc. Première pelletée de terre symbolique pour la construction d'une école secondaire française sur un terrain du SCBE de la rue John à Penetanguishene.
- 11 octobre 1979 Manifestation silencieuse dans les tribunes publiques de l'Assemblée législative de l'Ontario.
- 22 octobre 1979 Travaux publics Canada, le propriétaire de l'édifice du CAF, alloue 100 000 \$ pour la rénovation des locaux afin de les rendre conformes aux règlements d'incendies.
- 6 décembre 1979 Des représentants du ministère de l'Éducation rencontrent les parties en cause et négocient, pour la première fois, avec les gens de l'ÉSH.
- 10 décembre 1979 Élection d'un nouveau CCLF. Les six membres proposés par le Conseil scolaire de l'ÉSH sont élus par acclamation.
- 9 janvier 1980 Bette Stephenson, la ministre de l'Éducation de l'Ontario, de passage à Ottawa, reçoit cinq œillets verts lui rappelant cinq conflits scolaires franco-ontariens, dont celui de Penetanguishene.
- 11 janvier 1980 Le juge refuse d'entendre la demande d'injonction présentée par la ville de Penetanguishene contre l'ÉSH.

- 12 janvier 1980 L'Association française des conseils scolaires de l'Ontario intègre le conseil scolaire de la Huronie dans ses rangs.
- 24 janvier 1980 René Lévesque, premier ministre du Québec, de passage à Toronto, appuie tacitement l'ÉSH en acceptant de porter un macaron.
- 4 février 1980 Le SCBE rompt toute communication avec l'équipe de négociation de l'ÉSH à la suite de menaces proférées au téléphone à l'égard de deux de ses membres.
- 6 février 1980 La ministre de l'Éducation de l'Ontario, Bette Stephenson, offre 500 000 \$ pour la construction d'une école secondaire de langue française temporaire, c'est-à-dire des portatives reliées à l'école élémentaire Saint-Joseph.
- 12 mars 1980 Les francophones de la Huronie refusent la solution de portatives reliées à l'école Saint-Joseph proposée par la ministre de l'Éducation.
- 20 mars 1980 Le groupe « Concerned Citizens for Bilingual Unity » (CCBU) un groupe formé pour opposer le projet d'une école secondaire française, propose aux municipalités du comté de Simcoe de tenir un référendum sur la question.
- 21 avril 1980 Victor Dupuis, le président du conseil étudiant de l'ÉSH rencontre le premier ministre ontarien Bill Davis, pendant vingt minutes, pour lui demander d'intervenir. Des étudiants de l'ÉSH font leurs devoirs devant son bureau.
- 23 avril 1980 Entente de principe pour la construction d'une école française à côté de PSS au coût de 500 000 \$.

- 24 avril 1980 Les parents de l'ÉSH acceptent l'entente de principe pour la construction d'une école secondaire de langue française à Penetanguishene.
- 20 mai 1980 Victoire du non au référendum du Québec sur la souveraineté-association.
- été 1980 Dix-sept des 23 gouvernements municipaux du comté de Simcoe adoptent une résolution pour inclure un référendum sur l'école française à Penetanguishene aux élections municipales de novembre 1980.
- 2 septembre 1980 L'école ... (antécédent de Le Caron) ouvre ses portes dans une école désaffectée à Lafontaine.
- 23 septembre 1980 La ville de Penetanguishene rejette la demande de changement de zonage du SCBE pour bâtir l'école française à côté de PSS.
- 24 octobre 1980 Basile Dorion obtient une injonction pour empêcher le référendum municipal sur l'école française à Penetanguishene.
- 24 octobre 1980 Le CCLF choisit le nom Le Caron pour la nouvelle école française.
- 28 janvier 1981 Le SCBE adopte une résolution pour bâtir l'école Le Caron sur son terrain de la rue John à Penetanguishene.
- 23 avril 1981 Visite au cabinet ontarien pour lui rappeler que les francophones de Penetanguishene attendent toujours leur école un an après l'entente de principe. Défaite en cour de justice de la demande de tenir un référendum sur l'ouverture de l'école de langue française.
- 23 avril 1982 Première ouverture officielle de Le Caron.

- 2 février 1983 Début du boycottage des ateliers à PSS par 60 élèves de Le Caron pendant 13 mois.
- mai 1983 L'ACFO provinciale intente un procès contre la province de l'Ontario pour faire changer la Loi sur l'éducation. Augustin Desroches, un parent de Lafontaine, est un des requérants dans cette cause.
- 26 juin 1984 L'ACFO provinciale gagne son procès contre la province, ce qui établit le droit des francophones à la gestion scolaire en Ontario.
- 13 janvier 1984 Jacques Marchand de Lafontaine intente un procès contre le SCBE et le gouvernement de l'Ontario.
- 5 au 27 mai 1986 La cause Marchand est entendue en Cour supérieure de justice de l'Ontario.
- 26 juillet 1986 Le jugement Sirois donne raison à la communauté francophone dans l'affaire Marchand. Les francophones de l'Ontario ont droit à des services éducationnels équitables à ceux de la majorité anglophone.
- 23 octobre 1986 Première élection des Conseils d'enseignement de langue française (CELFF), à la suite de l'adoption de la Loi 75 par le gouvernement de l'Ontario.
- 4 décembre 1986 Le CELF de Simcoe profitant de ses nouveaux pouvoirs en matière de gestion de l'éducation en français, ordonne au conseil scolaire de retirer son appel du jugement Sirois.
- 10 décembre 1986 Le SCBE refuse de retirer son appel, mais finira par obtempérer quelques mois plus tard.
- 23 février 1987 Le CELF décide de mettre fin aux cours de langue française à PSS.

- 25 février 1987 Manifestation de 400 jeunes de PSS devant l'hôtel de ville de Penetanguishene contre la décision d'éliminer les cours de français à PSS. Naissance du mouvement PROBE (Protect the rights of bilingual education).
- 17 mars 1988 Le ministre de l'Éducation, Chris Ward, annonce l'agrandissement de l'école Le Caron au coût de 5,7 millions de dollars.
- 6 septembre 1988 Première pelletée de terre pour marquer le début des travaux d'agrandissement à Le Caron.
- 6 au 8 octobre 1989 Fête du 10<sup>e</sup> anniversaire de la crise scolaire avec entre autres, une rencontre des anciens de l'ÉSH, le dévoilement de deux plaques commémoratives au Centre d'activités françaises et à l'école secondaire Le Caron et un spectacle avec les musiciens Michel Lalonde et Gilles-Laurent Martin.
- 28 avril 1990 Deuxième ouverture officielle de Le Caron.
- septembre 1992 Ouverture de l'école secondaire catholique de langue française Nouvelle-Alliance à Barrie.
- 1<sup>er</sup> janvier 1998 Entrée en fonction des 12 conseils scolaires de langue française en Ontario. Le Conseil scolaire public de district du Centre-Sud-Ouest prend en main Le Caron.

**Les 54 élèves de l'école secondaire de La Huronie  
(septembre 1979-juin 1980)**

|                       |                        |
|-----------------------|------------------------|
| André Beausoleil      | Marie-France Galbraith |
| Annette Belcourt      | Monique Jaiko          |
| Philippe Belcourt     | André Ladouceur        |
| Roger Belcourt        | Michel Ladouceur       |
| Thomas Belcourt       | Luc Laurin             |
| Véronique Belcourt    | Patricia Laurin        |
| Michel Bellas         | Monique Lefaive        |
| Sylvie Bellas         | Rachelle Lefaive       |
| Ken Brennan           | André Marchand         |
| Louise Cadeau         | Bernadette Marchand    |
| Anita Charlebois      | Claude Marchand        |
| Lise Charlebois       | Micheline Marchand     |
| Jennifer Currie       | Nicole Marchand        |
| John Currie           | Yves Marchand          |
| Danielle DesRochers   | Gilles Marchildon      |
| Jacqueline Desrochers | Louise Marchildon      |
| Jean Desrochers       | Monique Marchildon     |
| Raymond Desrochers    | Francine Maurice       |
| Anne Desroches        | Lucie Maurice          |
| Charles Desroches     | Marie-Thérèse Maurice  |
| Christine DesRoches   | Michèle Maurice        |
| Claude Desroches      | Monique Maurice        |
| Denis Desroches       | Ginette Moreau         |
| Brenda Dorion         | Monique Robitaille     |
| Diane Dorion          | Rachelle Robitaille    |
| Victor Dupuis         | Rolande Robitaille     |
| Carole Galbraith      | Carole Vaillancourt    |

## **Extraits d'articles : des points de vue divergents**

**choisis par Micheline Marchand**

*Voici 80 citations tirées d'articles au sujet la Crise de Penetanguishene parus entre 1977 et 1990. Celles-ci démontrent les enjeux principaux et l'atmosphère qui régnait à l'époque. Elles sont présentées par ordre chronologique.*

1. « The head of the French department at P.S.S., Ursule Maurice [...] asked if English speaking students and parents would have input into the study and was told they would. When she asked why, committee chairman Marcel Bellehumeur replied that the English have had a say in the affairs of French Canadians since 1963 (sic-1763). »

“[...] and it hasn't worked since 1763,” she retorted. »

« **Planned “Cooperative Evaluation” of P.S.S. presented to the public** », The Penetanguishene Citizen, 27 avril 1977.

2. « Réjeanne Guay, animatrice de l'A.C.F.O. régionale, a suggéré au président de ce Comité qu'il serait désirable qu'aux questions posées en français, il y ait des réponses en français. Elle venait justement de poser une question en français, mais se fit répondre en anglais. C'est alors qu'elle fit la requête, laquelle se vit aussitôt refusée par M. [Marcel] Bellehumeur, président du Comité. Celui-ci lui a fait voir qu'il avait des idées bien arrêtées à ce sujet et qu'il n'allait donc pas changer la

langue des délibérations. Surtout, s'empessa-t-il d'ajouter, cela lui paraissait impossible puisque son secrétaire, M. Gardhouse était unilingue anglais. »

« C.C.L.F. : réunion du 13 octobre », Le Goût de vivre, 31 octobre 1977, p. 5.

3. « [...] our taxes are already high enough for a householder, who is not sure of a job with which to pay his present taxes, let alone staff another school in this area when it is not necessary!

Next in their demands will be the hiring of only bilingual or Francophones in our institutions and businesses and English speaking Canadians will be in the same situation as our counterparts in Quebec. It puzzles me therefore to wonder why these extremists do not live in La Belle Province if it is so perfect ! »

**BABANDO, P.**, « One side of the issue... », lettre à l'éditeur, The Penetanguishene Citizen, 9 novembre 1977, et dans le Midland Free Press, 9 novembre 1977.

4. « Je crois que l'élément fanatique et séparatiste de certaines personnes est très indésirable présentement.

Moi, je travaille pour les français (sic) comme membre du comité C.C.L.F. [...] L'unité fait la force. »

**GAUTHIER, Germain**, « C.C.L.F. pour vous », lettre à l'éditrice, Le Goût de vivre, 25 décembre 1977.

5. « Et ce fut un NON très Bref : cinq minutes à peine pour contredire leur étude d'un an.

Et nous nous sommes retirés, dans nos habits du dimanche, la tête haute et encore bourdonnante de l'étude commanditée par la Commission scolaire, des résultats qui recommandaient la construction d'une école secondaire française et de ce NON final qui nous fut donné le 13 septembre, 1978, à Barrie. Ce "Non" a été le fruit de la décision unanime du Comité no 3, sur lequel siège un Canadien-français, M. Alvin Gravelle. À notre

humble avis (très humble croyez-moi) notre représentant, sans oser s'opposer aux anglos, aurait pu s'abstenir de voter, en tant que Canadien français [...] »

**PAQUIN, Claudette**, « Niet, Camarade », Le Goût de vivre, septembre 1978.

6. « “Canadians seem more protective of their buffalo population than of their Francophone one”, commented Claudette Pacquin-Brown (sic) [...] The decision is based on politics—nothing more”, said Mme Pacquin-Brown (sic). Why should the Board be stuck with 15 per cent of the cost when they don't pay anything if the province builds it ? »

**WHITTINGTON, Shirley**, « Disappointment greets SCBE decision », The Penetanguishene Citizen, 15 septembre 1978.

7. « Ce ne sont pas tous des anglophones qui refusent de comprendre, ce sont souvent les nôtres peu renseignés, gens déjà vendus. »

**MAURICE, Juliette, c.s.c.**, « Au gré de ma plume... vers une justice sociale chez-nous », Le Goût de vivre, décembre 1978 à janvier 1979, p. 12.

8. « “Numbers are a concern to me,” she said “but I am convinced that these numbers may be found and I think some facility must be established.” »

**Propos de Mme Mary Ericksen-Brown, conseillère scolaire de Collingwood.**

« French school issue divides school board », The Penetanguishene Citizen, 17 janvier 1979.

9. « At one point he [Jean-Jacques Blais] spoke in French and was met with a chorus of boos.

“Are you saying I don't have the right to speak French ?” he asked. »

**BARKER, Paul**, « Blais gets rocky reception », The Midland Free Press, 9 mai 1979, p. 13.

10. « Last Friday Solicitor General Jean Jacques Blais was booed at Midland Secondary School for giving a reply to a question in French. Prior to that outburst, a student at Penetanguishene Secondary School received similar treatment for asking a question in our second official language. »

« **Booing was boorish** », éditorial, **The Midland Free Press**, 9 mai 1979, p. 4.

11. « Bien sûr, pour que le gouvernement se sente vraiment “coincé”, il faudra plus qu’une simple manifestation devant Queen’s Park. Il faudra mobiliser les media d’information, ceux du Québec en particulier. M. Davis n’aime pas avoir mauvaise presse au Québec, ça l’agace comme une vilaine crise d’urticaire.

Désire-t-on suffisamment cette école pour entreprendre une telle campagne ? »

**DEXTER, Alain**, « **Pour une action efficace** », éditorial, **Le Droit**, 17 mai 1979.

12. « Jeannine Seguin said the principle held by Education Minister Bette Stephenson that local boards are autonomous and must make their own decisions is fine.

“But you don’t feed T-bone steak to a six-month old baby. If the board is immature, perhaps the minister should feed it Pablum.” »

**OZIEWICZ, Stan**, « **Ontario should force Simcoe board to erect French school, group says** », **The Globe and Mail**, 16 mai 1979.

13. « McCullough’s reading of the board’s decision to turn down the school was greeted by a round of boos and hisses... as was the presentation of a 2,500-name petition from area citizens against the school.

Groans also wafted from the crowds when McCullough claimed he had been branded by Gauthier “as a bigot—a term to which I am becoming accustomed.

“However, I am in good company, for in his letter of resignation... Dr. Gauthier referred to some members of FLAC as “just plain ignorant, arrogant and paranoid.” [...]

The presentation of a petition against the school did not surprise Gauthier. Neither did the fact that the board trustees had voted to block the school : “If I was a trustee, and 99 per cent of my constituents were English, I’d probably end up voting against it too.” »

**WILSON, Paul, « FLAC predicts “We’ll get our school...” », The Midland Free Press, 15 juin 1979.**

14. « Several municipalities in Simcoe County, in their wisdom, have endorsed a resolution from Tay Township opposing construction of a French high school in Penetanguishene. [...]

If councillors want to interfere in something they know nothing or little about, over less than a dollar per head per year, we suggest they have their own heads examined. »

« Heads need examining », éditorial, The Midland Free Press, 1<sup>er</sup> août 1979, p. 4.

15. « And this weekend, to show that the issue is “not really a fight”, there will be a festival [...]

[...] at PSS, principal Gilles Cinq-Mars says there will be no changes. “We have received no notice of any students leaving...the issue is beyond my control, beyond my concerns.” »

**WILSON, Paul, « Support comes from across the province : Parallel French school to open », The Midland Free Press, 29 août 1979.**

16. « [...] à Pénétang, c’est une franconterie heureuse, mais difficile qui se vit, une franconterie secouée par la politique [...] Pénétang, ça bouge, ça chante, ça écrit et pis ça fait rien que commencer. »

**truax, denise, éditorial, Liaison, no 7, septembre-octobre 1979.**

17. « Sometime soon Education Minister Bette Stephenson is going to have to decide whether she'll be coerced into financing an unnecessary French-only high school in Penetanguishene or doing the right thing and telling its' pushers where to get off. [...]

From where I sit, there's nothing to "negotiate." Either these kids go to the school or they don't. If they don't, they fail their year. Period. »

**HOY, Claire, « Penetang French High ? Non, merci », The Toronto Sun, 5 septembre 1979, p. 12.**

18. « M. Pierre Elliot Trudeau, a fait parvenir le message suivant :

“La mise sur pied d'une école secondaire de langue française à Penetanguishene illustre une nouvelle fois la difficulté qu'ont les Franco-Ontariens, à faire reconnaître leur droit à l'éducation dans leur langue maternelle. [...]

Je félicite les Franco-Ontariens de Penetanguishene qui ont choisi de lutter pour leurs droits et je souhaite qu'ils reçoivent justice dans le plus bref délai.” »

**LACOMBE, Guy, « École secondaire de la Huronie : C'est "une guerre des nerfs" », Le Droit, 5 septembre 1979.**

19. « It is always easy to cite financial reasons for not doing something you really don't want to do. [...]

They are dealing with Ecole Secondaire de la Huronie because they see it as a potential political problem, not one of policy or principle. When you scratch them down deep, you see, they are also assimilationists. »

**WINSOR, Hugh, « Squirring because of school », The Globe and Mail, 7 septembre 1979.**

20. « Rather than being a problem, as the Penetang situation is viewed around Queen's Park, it should be viewed as an opportunity—an opportunity to show

Ontario can be a plural society at a time when Quebec is moving toward intolerance. [...]

By the sheer forces of commerce and cultural washover, Ontario francophones are bilingual. It is not a question of whether they will learn English but whether they can preserve their French culture, which in Ontario is a tender plant requiring special protection. »

**WINSOR, Hugh, « A chance to proclaim tolerance », The Globe and Mail, 10 septembre 1979.**

21. « “Je ne voudrais pas que l’on pense que la ville s’est servi du règlement de zonage pour des fins politiques dans l’affaire de l’école française la Huronie”.

C’est ce qu’a soutenu hier au DROIT le greffier de la ville de Penetanguishene [...] C’est parce que l’école la Huronie est un cas spécial qu’on fait autant de publicité”, devait ajouter M. Gagné.

La direction de l’école pense autrement. “La ville nous fait du chantage et des menaces pour que nous fermions l’école” a soutenu au DROIT, M. Hervé Casault, directeur adjoint de l’école de la Huronie. »

**PILON, France, « Demande d’injonction : Penetang n’a pas été motivée par la politique », Le Droit, 19 septembre 1979.**

22. « M. [Jean-Jacques] Blais précise “qu’à titre de Franco-Ontarien, j’ai beaucoup d’admiration pour la ténacité et le courage de la population de Penetang qui contraste de façon frappante avec l’absence de compréhension et de tolérance démontrée par Mme [Francis] St-Amand (sic) ”. »

**PILON, France, « Tournée éclair de deux députés fédéraux à Penetang », Le Droit, 27 septembre 1979.**

23. « “I’m disturbed,” she [Francis St-Amant] said, “at these people who are parachuted into our town. They don’t pay taxes, and they tell us how we should spend our

tax dollars. I realize that building a separate school is no big deal, but maintaining it will be.” »

**WHITTINGTON, Shirley**, « “Show me the need for a French-language school” : Deputy-Reeve St. Amant says she was acting as citizen not Liberal when opposing school », **The Penetanguishene Citizen**, 28 septembre 1979.

24. « [...] Dr. Bette entêtait en disant “I’m sure that people of good-will can make things work.” La chose qu’elle fait semblant de ne pas réaliser, est que étant des personnes de “Good-will” nous nous sommes laissé assimiler. »

**MAURICE, Marie-Thérèse**, « Penetanguishene : 1:00 A.M. and all’s not well », **Franco-Force**, automne 1979, p. 4.

25. « Marise (sic) Desrochers [...] said her daughter would be staying at the makeshift parallel school. “And if the town kicks us out, we’ll find another place. But my daughter is not going to PSS. I’ve heard enough about that school. As she was growing up, I was sick to think that one day she would have to go there.” [...]

“ Then think of us as sick children,” young Marie-Therese [Maurice] said. “PSS has a big disease and you’re going to throw us back in.” »

**WILSON, Paul**, « Minister gets rough ride at centre », **The Midland Free Press**, 5 octobre 1979.

26. « Toute la francophonie hors Québec sait que ces fausses concessions ont été l’un des instruments les plus efficaces de son assimilation. »

**BISSONNETTE, Lise**, « La franchise ontarienne », éditorial, **Le Devoir**, 6 octobre 1979.

27. « This steely-eyed lady with 30 years behind her as a family doctor has failed to disgnose (sic)—or refused to diagnose—an illness that has plagued-this province since the teaching of French was officially outlawed in 1912.

That illness germinates in bigotry—and too often stupidity. »

« “Policy” is needed », éditorial, The Midland Free Press, 10 octobre 1979.

28. « We are sick and tired of the French arguing over and over again for selfish reasons only. You are all prejudiced and your demands are ridiculously unbelievable. Your idea is beyond comprehension.

We are both French, so don't give us the run around about not knowing what it's like to be laughed at ! But we all laugh at the Chinese, Japanese, Vietnamese, Blacks, Italians and, yes English too ! Oh, excuse me, it's alright to laugh at them, but you don't want to be laughed at ! Listen, you are starting a racist war ! [...]

Listen, asking for a French school, oh well, while we're at it why not a school for the Chinese, and one for the fat people ! [...]

Fatiguer de vous entendre complaindre »

**MAURICE, Therese Geneviève et Louise Maurice**, « Tired of French », lettre à l'éditeur, The Midland Free Press, 10 octobre 1979.

29. « “The English always says there's no problem in relations with the French but that's because we always speak English,” said customer Réjeanne Marchand in Marie's...»

« Maurile (sic) Marchand [...] applauds the efforts of his successors in the battle for French-language education.

“For years we have been paying for English-language schools, and now that we want our own school, the English and the French vendors (sellouts) say “No,” he said.

“The studies show our school would cost the taxpayers 85 cents a person and what’s that : A package of cigarettes, the cap on a whiskey bottle.

“You know, the people who are really against this (the French school) are the turncoats, the French who live in English.” »

**LAUGHLIN, Ann**, « **Heritage : One French community’s bitter struggle to preserve it in Ontario** », **The Montreal Gazette**, 13 octobre 1979, pp. 1, 4,

30. « What if Quebec decided to apply to Anglo-Quebecers the same treatment applied to Franco-Ontarians ? What if they had to fight for every school ? What if Quebec became as French as Ontario is English ? [...]

Penetang is but a symbol. There were hundreds of Penetangs before and there will be hundreds more, until there are no more French Canadians in Canada. [...]

I was not born a separatist. I believed in Canada. I became a separatist when I found out that Canada didn’t believe in me. »

**BOURGAULT, Pierre**, « **French lose another battle** », **The Montreal Gazette**, 13 octobre 1979.

31. « “Ce petit problème a dégénéré en controverse nationale à cause d’une négligence”, a déclaré M. [Jean] Chrétien [...]

“Maintenant, les séparatistes utilisent Penetanguishene comme une raison valable de soutenir que le Canada ne veut plus des francophones”. »

« **Penetang : Chrétien attaque** », **Le Droit**, 19 octobre 1979.

32. « [...] [Ron] Bellisle said “if these individuals would go back to Quebec, things would return to normal in Penetang, the friendly town.” [...]

Councillor Dion told of people who will no longer bank in Penetanguishene because they are under the

illusion that “no one speaks English any more in our town.” [...]

Mayor Gil Robillard thought that the wisest course of action for the time being would be to discuss the whole issue at council’s closed caucus session next month. [...] “If we take a stand now, we’d be on one side of the fence or the other,” he said, adding that to do so would jeopardize council’s negotiating power on future issues of an emotional nature. »

**DEACON, Rod, « Bellisle speaks out for “silent majority” : Outsiders ruining reputation, says councillor », The Penetanguishene Citizen, 24 octobre 1979.**

33. « Its mostly out of town people that have caused this dispute that is growing into greater problems.

What if the English speaking students were to demand the same thing [...] »

**CONCERNED CITIZEN, « Can’t understand what’s happening », lettre à l’éditeur, The Midland Free Press, 26 octobre 1979.**

34. « As an English Quebecker, I feel both disappointed and embarrassed. Disappointed because the decision the Davis Government has taken means we lose all credibility in our fight against the very real injustices of Bill 101. Embarrassed because in comparison to Ontario’s French minority, we appear to have everything.

I live in a small, eastern Quebec community of about 3,000 inhabitants. The English here number less than 3 per cent of the total population yet we enjoy both primary and secondary education, daily newspapers and radio, all in English. [...]

Despite the fact that the English population outside of Montreal is extremely limited, we continue to enjoy not only our own school boards but the additional benefit of totally separate school buildings. Without the security of

his own school, the student inevitably ends up wanting to identify with the majority language group with which he shares the building. This is the stuff assimilation is made of. »

**MONKMAN, Drew**, « **Penetanguishene is a battle lost for language rights** », lettre à l'éditeur, **The Globe and Mail**, 27 octobre 1979.

35. « If we are to live and work together, the assimilation they purport to fear is inevitable and natural. Economics will dictate which language will be used in some more sane century in the future, so why buck it ? »

**MILLER, Russ**, « **Assimilation is inevitable** », lettre à l'éditeur, **The Midland Free Press**, 2 novembre 1979.

36. « Why do the residents of Penetanguishene boast of their friendly and peaceful town ? Do you not agree with me that it is because the Francophones in the past have always given in to the Anglophones and never complained. »

**A VERY CONCERNED CITIZEN**, « **Something for us** », lettre à l'éditeur, **The Midland Free Press**, 28 novembre 1979.

37. « [...] Le cas de Penetanguishene est devenu le symbole de la mauvaise foi du gouvernement ontarien envers sa minorité française. [...] »

De l'aveu de plusieurs ministres et hauts fonctionnaires ontariens, Penetanguishene restera comme une épine dans leur pied au cours du débat référendaire. »

**DUMAS, Patricia**, « **Les gains et déboires des Franco-Ontariens** », **Le Devoir**, 28 décembre 1979, pp. 3 et 6.

38. « “Cet appui pourrait prendre la forme, par exemple, d’une invitation à mes collègues à souscrire au Fonds de solidarité mis sur pied par l’ACFO dans cette campagne”, de préciser M. [René] Lévesque.

Il a aussi accepté de porter sur son gilet le macaron identifiant cette bataille des francophones du nord de l'Ontario à l'occasion de la conférence de presse qui a suivi son exposé, hier, devant des hommes d'affaires de Toronto.

C'est avec un plaisir non déguisé qu'il a même tendu la formule de souscription à ce fonds à un journaliste de Toronto qui s'inquiétait du sort de la minorité anglophone du Québec. »

« **Lévesque appuie l'école française de Penetanguishene** », La Presse de Montréal, 25 janvier 1980.

39. « Her sister has a son in Grade 13 at the renegade French school. "She knows I'm against it," Mrs. [Stella] Quesnelle said. "I know she's for it. We don't talk about it." [...]

Mr. [Art] Stewart sits on the town council and is offended about all the bad publicity he feels Penetang is getting. "As a councillor, I don't like to see the name of the town smeared. I was out in Regina at a meeting a while ago. When I said I was from Penetang, people said, "Oh yah, that's where the war is going on." [...]

Referring to the Concerned Citizens organization, he said, "this group isn't anti-French at all. There's got to be a dozen in it who speak good French and a lot more that are French and have lost it. »

**JOHNSON, Arthur**, « **Discussions to end on Penetang school : Death threat prompts board to drop French dispute** », The Globe and Mail, 6 février 1980, pp. 1 et 2.

40. « [John] McCullough's wife got the call Friday while he was out of town, he said.

"Tell your husband it is in his best interest to find a quiet, easy solution to the French school question in Penetanguishene," the caller said in a French accent.

“It is very easy to arrange for an assassination for \$5,000 and now it has been done.” »

« **Trustees received threats over French language school** », **The Toronto Star**, 6 février 1980.

41. « Gilles Maurice [...] with three children enrolled [...] I’ve seen a fantastic difference in my kids since they’ve been there. There’s more pride in their language, their heritage. »

**PARK, Jim**, « **New martyrs in old Huronia** », **Maclean’s**, 3 mars 1980, pp. 23 et 24.

42. « Even many trendy, misguided columnists and commentators in Ontario have picked up the popular line that somehow the Francophones in Penetang can’t get a french education. [...]

The other night on Global, I interviewed George Taylor, the local Tory MPP, and former Simcoe County school board member. [...]

He says he’s never seen so many Quebec licence plates around the area in his life, a clear reference to those he referred to as “outside agitators.”

Taylor recognizes the issue for what it is—a well organized political lobby campaign to embarrass the government—but, alas, Davis tends not to listen to people like Taylor, preferring instead to act on the advice of those who are paid the big bucks to paint the so-called “big-picture.”

Fact is, the French education question has already resulted in some reverse discrimination—French-only schools get 95 per cent of their construction money from the province, compared to 75 per cent for the rest of us, even though it costs the same to build the two schools. »

**HOY, Claire**, « **it’s sheer cowardice in face of Levesque !** », **The Toronto Sun**, 17 mars 1980, p. 12.

43. « Le 16 novembre, Edith Pariseau, journaliste de la station de radio et de télévision francophone de Radio-Canada à Toronto, CBLFT-CJBC, a été injustement congédiée. [...] »

En aucun temps la compétence de Mme Pariseau a été remise en question. [...]

Qu'avait-elle fait pour mériter un tel traitement ? Selon le responsable des nouvelles, l'administration du réseau n'avait pas apprécié l'implication de Mme Pariseau dans le Comité pour la défense du droit du Québec à l'autodétermination. De plus, la direction lui reprochait d'avoir lu un message des francophones de PENETANGUISHENE lors d'une colloque (sic) organisé par le comité le 7 novembre au St. Lawrence centre à Toronto. »

**NICHOLSON, Graeme, « A cause de son appui à Penetang et au droit du Québec à l'autodétermination : Journaliste congédiée par Radio-Canada », Le Temps, mars 1980.**

44. « Ainsi, le président de l'Alliance pour la préservation d'un Canada anglais, M. Ronald Leitch, anglophone radical, a déclaré au DROIT que les francophones peuvent obtenir une école française distincte, en autant où ils en paieront le prix. "Ce n'est pas à nous, anglophones, de payer pour les Français. Ils n'ont pas le droit de revendiquer qu'on leur paie une école quand, au moment de la conquête, ils ont perdu tous leurs droits. »

**CHARRON, Ghyslain, « "Maintenant, on pourra avoir les coudées franches"—Claudette Paquin », Le Droit, 10 avril 1980.**

45. « He [Ronald Leitch] said in his address to the board that one couple of French origin who were educated in Penetang schools, indicated that in their opinion "the students in the old Post Office are so narrow minded they don't know which way is up." »

« **School decision “irresponsible”, The Midland Free Press, 25 avril 1980.**

46. « But the experience of these children and all those associated with them has certainly provided an education in politics.

When Bill Davis rose in the Legislature yesterday to announce that an agreement had been reached on the Penetang school situation, there wasn't a person in the chamber who would deny the reasons why.

The justness of their cause certainly helped, as did the timing of the Quebec referendum. But the deal was due almost entirely to the extensive and superbly orchestrated campaign waged by the Franco-Ontarians.

The Government had to be dragged kicking to the decision and the teenage “truth squad” was only part of the multi-faceted pressure. It was bad enough to have those kids sprawled around Queen's Park, but the Premier certainly didn't want them tagging along when he goes to Quebec—as they had threatened to do. »

**WINSOR, Hugh, « Different sort of education », The Globe and Mail, 25 avril 1980.**

47. « Il fallut la mobilisation de tout l'Ontario français, l'intervention répétée des autorités fédérales inquiètes des répercussions de cet entêtement au Québec et la conviction inébranlable des animateurs de la résistance à Penetanguishene même pour finalement avoir raison du juridisme des autorités scolaires et des craintes des dirigeants politiques de Toronto. La vaillance de ces parents est plus éloquente que tous les discours de nos nationalistes québécois.

Si l'Ontario a grise mine dans cette affaire, les Québécois n'ont guère meilleure allure. Autant on répond avec empressement aux appels désespérés des victimes

d'injustices à travers le monde, autant les Québécois restent insensibles aux luttes des Franco-Ontariens. Ce n'est guère à notre honneur. »

**PÉPIN, Marcel**, « Victoire à Penetang », *Le Soleil de Québec*, 26 avril 1980, p. A6.

48. « Le gouvernement Davis a semblé sincèrement étonné de se voir si vilipendé pour Penetang, au Québec et ailleurs. [...]

Pas de luxe pour les francophones, mais enfin une victoire. Cette petite épopée n'est pas inutile à raconter : elle rappelle que le gouvernement ontarien s'est montré dans cette affaire plus difficile à convaincre qu'un Conseil scolaire déjà considéré assez peu amène.

Elle rappelle surtout que si les francophones avaient lâché prise, s'ils n'avaient pas poussé, notamment dans les médias du Québec, les hauts cris que le gouvernement Davis déplorait tant entendre, quelque part en route ils auraient perdu la partie. La méthode de guérilla qu'on déplore tant, la communauté francophone ontarienne ne l'a pas créée, on la lui a imposée, et elle s'est indubitablement révélée efficace. »

**BISSONNETTE, Lise**, « L'obligation de guerre », éditorial, *Le Devoir*, 29 avril 1980.

49. « The proponents of the school carried out what we construe as blackmail and the government folded like a book. The school has not yet become a reality and that is positive. [...]

We have never received praise from this newspaper for our honest, genuine, sincere efforts to see fair-play on this issue and so are not disappointed now. Our name—Concerned Citizens for Bilingual Unity—means just that. We are a group of concerned people who want for the people of this area and all of Canada to be able to live

together in harmony, regardless of your slurs and insinuations.

We feel that if our politicians had the intestinal fortitude to tell the proponents of a separate Quebec—“Put your house in order and quit making your traitorous demands on the rest of Canada. You are not going to separate.”—instead of going to them hat in hand and head bowed, our country would not be in the situation it is in today. »

**TINNEY, Bruce, « Our stand is positive says CCBU spokesman », lettre à l'éditeur, 24 mai 1980.**

50. « Paul Marchildon, next year's student council vice-president at PSS said that the opinions of the students were not being voiced. He said that the students who had left PSS had two roads open to them—and that they had taken the wrong ones. “They should hav (sic) stuck with us and helped to improve things here. I'd rather have them come up here and go ahead and speak French in the hall than go through with it. I still hope they'll come back and not go ahead with this French school,” he said. [...]

Jackie Gauthier was another student who attended the Queen's Park session and said that her needs as a bilingual student had been more than adequately met at PSS. “We've been called rednecks and bigots, but how can you call someone who fights for unity a bigot?”

One of the more emotional speeches of the day came from Therese Maurice, a student who attended PSS for five years and is now in college. “From the bottom of my heart I hope that school does not go up. »

« **CCBU appeal to ombudsman** », **The Midland Free Press**, 11 juin 1980, p. 13.

51. « Among them is Ron Bellisle a store owner of French descent who still speaks the language..

“People are bitter,” he said. “I think it’s the division of the town that bothers everybody... it’s already there but if the school goes up it will only get worse.

“I’d hate to be the contractor putting up that school because for every 10 bricks he puts up one day he’ll have to put 20 up the next.”

“Those people are for separatism,” Bellisle said. »

**FIELD, Terry, « “Community already disrupted” : Citizen’s group determined to block French school », The Barrie Examiner, 21 juin 1980, p. 6.**

52. « Mr. Tinney makes it clear that the name of his group is at best deceptive. “Let’s face it,” he says. “This country is predominantly English-speaking. Why the hell should you have to speak French if this is a predominantly English-speaking country ?” [...]

In a moment of exasperation, he exclaims : “We were getting along nicely before this came along and got everybody upset. Why don’t they just leave us alone ?”

The 49-year-old Mr. Tinney grew up in neighboring Medonte Township, and recalls with longing the days when bilingualism was only a distant buzzword in Ottawa. »

**JOHNSON, Arthur, « French schools will “rip country apart,” opponent says », The Globe and Mail, 4 juillet 1980, pp. 1 et 2.**

53. « Ce qui est le plus triste dans l’affaire de Pénétang, c’est de voir des francophones creuser la tombe de la culture française et de la faire en toute bonne foi, inconscient d’être les victimes de l’école bilingue. Perdre son identité française et sa culture, mais... sans se rendre compte qu’on le fait, c’est vraiment être victime. Faut-il laisser à des gens, déjà anglicisés de cœur et de volonté les décisions qui intéressent des familles et des étudiants français de cœur, de culture et de volonté ! »

**DUCHARME, Alfred, « Penetang ! Penetang ! », éditorial, Le Voyageur de Sudbury, 18 juin 1980.**

54. « Midland attorney John Gorman, on of three men seeking the Liberal nomination as candidate for the provincial riding of Simcoe East has accused the Ontario Conservative government of being guilty of overspending. [...]

Mr. Gorman said that the building of the new school would be “a mistake at this time,” and that “French culture won’t be lost because the Simcoe County taxpayers said no to a French school.”

If the French wish to have a separate high school, said Mr. Gorman, “they should foot the bill.”

Although advised not to make a statement concerning the high school controversy as it is not in his riding, Mr. Gorman said that “it is part of my tax dollar (that would go toward the construction of the school) and it is paramount that anyone seeking office must make a statement.” »

« **Liberal seeker critical of French school** », **The Midland Free Press**, 10 septembre 1980, p. 3.

55. « For about 20 years I have paid taxes in Tiny Township—substantial they are now too. That gives me some of the same rights as other people around here on the subject of the French high school. The taxes I have paid over the years as a “summer resident” have contributed toward a lot of things I don’t want : Oil on the roads in the summer, weedkiller in the spring, salt in the winter, not to mention the roads themselves, always being resurfaced, made wider, straighter, uglier. And schools. A lot of tax money goes for schools.

I never complained before, but finally, something turns up that I—a Tiny Township taxpayer and a Canadian from Alberta who wishes I could speak fluent French—can support wholeheartedly, a French high school. [...]

How much money do the people in these townships in Simcoe County get from people like me, many of whom may feel as I do about the French high school ? How would those who live here greet the suggestion that a province-wide referendum be held to see if all the people who have to pay for it, support you when you want bigger roads that can accommodate more tourists for nine or ten weekends of the year ? Would they have supported a province-wide referendum when you wanted the hospital in Penetang to be kept open, when you wanted the district of Huronia hospital built a few kilometres away ? Do you fancy you pay for your roads and your hospitals ? Or your schools ? By yourselves ? Not be (sic) a long shot. »

**SCOTT, Lois, « Ratepayer voices support for French school », lettre à l'éditeur, The Midland Free Press, 29 octobre 1980.**

56. « Mayor Ron Bellisle is upset that the group who demonstrated last Friday on Parliament Hill with a coffin filled with suckers represented themselves as from Penetanguishene. [...]

If the supporters of the unilingual French high school “want to put on stunts and make themselves look ridiculous, in my eyes,” he has no objections, he said, but they shouldn't involve the town of Penetanguishene. »

« **Mayor wants town's name left out** », The Penetanguishene Citizen, 13 février 1981.

57. « Les conseils scolaires où pontifient des individus qui ont une vue étriquée du fait français ont donc la vie belle. Pour ces gens, les Franco-Ontariens sont un peu à l'image des Palestiniens : on les tolère, à la condition qu'ils se fassent “tout petits” ; qu'ils soient le plus discret possible et se contentent de ce qu'on leur donne. Heureusement que les Franco-Ontariens ont rayé le mot “soumission” de leur vocabulaire depuis le tristement

célèbre Règlement XVII. Penetang ne marque donc pas la fin des luttes scolaires, ce n'est qu'une étape. »

**DEXTER, Alain, « Après Penetang », éditorial, Le Droit, 24 avril 1980.**

58. « The mayor said in an interview yesterday, “I have made it quite clear from the beginning that I would not be attending [l'ouverture officielle de l'école Le Caron].

“I would be a hypocrite in attending, and would be putting myself and the organizers of the event in an awkward position by attending.” [...]

“I have not missed a function to date, and don't intend to miss any,” said the mayor yesterday.

However, “I would feel out of place at this particular event, and the organizers wouldn't know what to do with me,” he explained. »

**GRAHAM GARDNER, Adrienne, « Bellisle sticks by decision : won't attend Le Caron's opening », The Penetanguishene Citizen, 26 mars 1982.**

59. « Il y a de ces moments dans la vie où on sent le besoin de partager certaines joies, ne fusse que parce qu'elle témoignent d'un mieux être collectif plutôt que d'une sérénité individuelle. [...]

Mais il reste que ces journées de célébrations que connaît actuellement la région de Penetang sont pour tout le Canada français une occasion de réjouissance [...] »

**DEXTER, Alain, « Penetang », Le Droit, 24 avril 1982.**

60. « De par l'organisation et le développement de la collectivité franco-ontarienne, cette solidarité a été l'expression d'un accomplissement social ; sa finalité (l'obtention d'une école secondaire française à Penetanguishene), par son concept même, a été une lutte politique. “Chaque brique-chaque panneau devrais-je dire—fait foi de votre ténacité” disait Claudette Paquin, dans son allocution. [...]

Cette 33<sup>e</sup> école secondaire française ontarienne a été bâtie à même la solidarité de gens de courage, de vision réaliste et d'idéal futuriste. »

**GUAY, Réjeanne, « Le Caron, un fait accompli ! », chronique *Le Cactus politique*, Le Goût de vivre, 30 avril 1982, p. 13.**

61. « L'école secondaire Le Caron, NOUS en sommes fiers. C'est qui le nous ? C'est tous ceux et celles qui ont, depuis au delà de cinq ans, fait un travail d'arrachepied pour l'obtenir notre école homogène française. C'est ceux et celles qui ont eu assez de cœur au ventre pour prendre position ; c'est ceux et celles qui se sont retroussés les manches pis qui ont mis de leur temps et de leurs énergies ; c'est ceux et celles qui se sont sortis "le cou" et qui ont risqué de se le faire couper à maintes occasions. C'est aussi et surtout ceux et celles qui ont assez de fierté dans les trippes pour se lever, se faire entendre, faire respecter leurs droits, faire reconnaître le peuple franco-ontarien. [...]

Tout ça pour dire que "NOUS", c'est ben du monde pis que nous sommes des gagnants parce que "NOUS" avons été solidaires tout au long de cette crise. »

**CHOLETTE, Chantal, « "Nous", les 50 mondes ! », Le Goût de vivre, 30 avril 1982, p. 7.**

62. « The French language high school in Penetanguishene should not become a political issue in November's municipal election. [...]

People running against the school have been getting a free ride into office in the past three elections. But running against the school is like running against winter. You can curse it but you can't do anything about it. »

« Le Caron issue—let's end it », The Midland Free Press, 22 octobre 1982.

63. « On se rappelle d'A.P.E.C. ? Alliance for Preservation of English in Canada. [...]

Tout le monde a droit de se faire élire, mais la décision du président du conseil scolaire de la nommer [Peggy Dyment] comme un des trois membres siégeant au Comité Consultatif de Langue Française constitue une provocation pure et simple à la communauté française. Si le président ignorait l'appartenance de Mme Dyment à APEC, il ne peut plus s'en excuser depuis mercredi. Le geste à faire maintenant est de retirer Mme Dyment du CCLF et de la remplacer par un membre qui ne soit pas associé à APEC. Mais, ...y en a-t-il même quelques-uns ? »

**PAQUIN, Claudette, « A.P.E.C. refait surface », éditorial, Le Goût de vivre, 21 janvier 1983.**

64. « [Jacques] Marchand called the situation at Le Caron “intolerable.”

“It is true that the very existence of Le Caron is not what many in Simcoe County wanted but it is a fact that Le Caron is a secondary school operated by this school board. It is also a fact that every secondary school in our great county has a shop program except Le Caron.”

Marchand complained the cafeteria consists of “only four walls, tables, chairs and one juice machine.”

The school's home economics classes are held in the staff room and drafting classes held in the gymnasium, he said.

Marchand asked whether trustees would tolerate their children being shipped to a school where they are not wanted and do not want to go. »

**GARRATTY, Mike, « Parents want shop built for Le Caron », The Midland Free Press, 4 février 1983.**

65. « A fine feed of crow is being cooked up in Penetang for Peggy Diamond, Steve Davey and a host of

other county politicians who rode into office last fall on a wave of backlash to the construction of Ecole Secondaire Le Caron. [...]

And while county politicians remained mute on the board's never-remitting hunger for money for its other worthwhile services, the resolutions were dutifully passed, filled with righteous anger about the "deficit" so cynically leaked by the board.

And now the crow has glided down the pole and into the pot.

Provincial auditors say the school actually made money. »

« **The truth comes out** », **The Midland Free Press**, 20 avril 1983.

66. « À la lumière du rapport du vérificateur provincial sur le supposé déficit encouru par le Simcoe County Board of Education pour le fonctionnement du palier secondaire français à Penetanguishene, la question "incompétence ou fraude ?" en est certainement une qui demande une réponse. [...]

Il n'y a aucun doute que les gens du Board voudraient bien que l'affaire meure le plus tôt possible. Mais la population française de Penetanguishene, en particulier l'école Le Caron, a vu son nom traîné dans la boue pendant plus de six mois l'an dernier avec les manchettes continuelles "Le Caron's deficit \$200,000." "Le Carons' deficit : \$400,000" Notre seul conseiller francophone a été battu aux élections scolaires de novembre à cause de ce déficit. Les inscriptions en 9<sup>e</sup> année à Le Caron l'an dernier se sont faites au moment où le Board menaçait de fermer Le Caron à cause du déficit.

Il y a des réparations à faire avant que cela ne meure. »

**PAQUIN, Claudette**, « **Incompétence ou fraude ?** », éditorial, **Le Goût de vivre**, 29 avril 1983, p. 4.

67. « The SCBE's 1983 budget is over \$125 million. "How much confidence can the board have in its staff if it can be wrong by 20.1 per cent in this portion of 1,132,918.32 remembering that in this very controversial issue, extra care should have been taken to achieve complete accuracy in order to do justice to every party involved. Or how much confidence can the taxpayers have in (their) school board ? If this percentage were applied to the total budget, could it be out by \$25 million ? »

**Propos de Jacques Marchand.**

« **Le Caron supporter : Accountant critical of range of error** », The Penetanguishene Citizen, 6 mai 1983.

68. « À cause des tactiques de moins en moins acceptables de la part du Conseil scolaire de Simcoe, nous, les parents de Simcoe, nous nous trouvons acculés au mur. [...] depuis le début de l'école Le Caron, le Conseil scolaire de Simcoe a systématiquement refusé toutes nos requêtes légitimes. Aussi le Conseil prend des décisions à notre égard, trop souvent sans consultation avec le CCLF, une étape prévue dans l'acte de l'éducation. [...]

Il est impossible de calculer les torts irréparables occasionnés à nos enfants à qui l'on a nié une instruction dans leur langue, une instruction qui leur était due. »

« **Marchand vs SCBE** », communiqué de presse, Le Goût de vivre, 1<sup>er</sup> septembre 1983, p. 9.

69. « "We should also paint it white because (Le Caron) will be one big white elephant, Barrie trustee Bill Straughan said. »

**GARRATTY, Mike et Peter Spohn**, « **Board recommends \$5 million renovations to Le Caron** », The Midland Free Press, 6 mars 1987, p. 5.

70. « DID THE Simcoe County Board of Education downgrade the facilities of the French-language high school in Penetanguishene in order to break the support for the school from the francophone community there ? [...]

It seems difficult to justify, in human terms, the disregard the board had for the student body at Le Caron. Only one justification was put forward, and a flimsy legalistic one at that. The facts which emerged at the trial of the Marchand suit give cause to ponder the board's view of its role in the pursuit of excellence—to quote its motto. »

« Question of intent », éditorial, The Barrie Banner, 30 juillet 1986.

71. « Étant un jeune à l'école secondaire Le Caron, je trouve que ceci est la dernière brique placée de notre construction. Comme chez tous les élèves de Le Caron et ceux qui s'en viennent, je suis fière et contente de cette victoire. J'espère que maintenant la gêne d'être étudiant à une petite école secondaire française à Penetang va disparaître. »

**DESROCHES, Pauline**, « Une victoire pour les jeunes aussi ! », Le Goût de vivre, 31 juillet 1986, p. 1.

72. « "It's been a tremendous amount of work over a long, long period of time." [...]

"It's been my pocket against the board's budget," added [Jacques] Marchand [...]

**HARRIES, Kate**, « Board ordered to pay costs : \$ 400,000 was offered for Le Caron in May », The Barrie Banner, 10 septembre 1986, pp. 1 et 6.

73. « MAYOR Ron Bellisle of Penetanguishene doesn't like Ecole Secondaire Le Caron, the town's French-language high school. "I've opposed it from day one," he says, in an understatement. He's glad that the

Simcoe County Board of Education is appealing a recent Ontario Supreme Court decision [...]

“I just wonder why they ever came up with a judge named Sirois in the first place,” he laughs, in a reference to Mr. Justice Jean Charles Sirois [...]

There’s just too much education going on in Penetanguishene, Bellisles seems to be saying [...]

Gil Robillard, former school trustee and mayor of Penetanguishene [...]

But now, he is blunt in his opinion that the public school board in the late 1970s was clumsy in its handling of French-language education in Penetanguishene. “Some people were penny-pinching on things they shouldn’t have been,” he recalls. Funds allocated to French programming were spent elsewhere. »

**HARRIES, Kate, « This business of assimilation », The Barrie Banner, 17 septembre 1986, pp. 1 et 2.**

74. « Robert MacKinnon, who chaired the forum, was asked to sit on the subcommittee, but declined. In thanking those who nominated him, he said having a body to monitor FLEC is “like closing the barn door after the horse is gone.” »

« **Group formed Wednesday night : Parents will monitor” FLEC », The Midland Free Press, 27 février 1987.**

75. « Our FREEDOM OF CHOICE is that they learn French, but not have it shoved down our throats, which has been happening ever since Le Caron was built. We really needed another school in Penetang, like we need World War 3. [...]

We are not afraid to say, in print, our children will NEVER attend Le Caron even if they have to lose their French. And so FLEC, our God-given right is to chose

French so as to help their future, not to have French shoved down our throats. »

**DUBEAU, Sandy, Steven, Stacey et Sonya, « Children will never attend Le Caron », lettre à l'éditeur, The Penetanguishene Citizen, 3 mars 1987.**

76. « Mr. Gravelle said Thursday it is untenable for him to promote FLEC's policy on ESPSS while serving as chairman at the same time he is opposed to the policy.

“I find I can't do that,” he said. “I can't justify it.”

Mr. Gravelle will remain as a member of FLEC. And, his fellow members are asking him to reconsider his decision. [...]

He said that although FLEC has already approved some major expenditures, including hiring a superintendent and planning a junior kindergarten, alternatives such as “merging” some French classes between ESPSS and Le Caron could have been studied. »

**SPOHN, Peter, « Gravelle resigns as FLEC chairman », The Midland Free Press, 29 mars 1987.**

77. « PROBE worked directly with the board and an alternative, which would see FSL [cours de français langue seconde] courses brought in, was found.

Gilles Cinq-Mars, principal at ESPSS praised the decision.

“This will rid us of FLEC forever.” »

**« 100 gather at PROBE meeting », The Penetanguishene Citizen, 12 mai 1987.**

78. « “If the Ministry's view is brought to its logical conclusion, the bilingual flavor and bilingual education would be out the window and the students in this area would be robbed of that opportunity and have only two choices—an English school in Midland and a French school in Penetanguishene.” [...]

“We just can’t afford to lose a school. It’s a loss to the municipality and we can’t afford it,” Bellisle said.

« **PROBE gears up to save school** », Huronian Weekend, 9 octobre 1987, p. 1.

79. « Je me souviens de Penetanguishene. [...] »

Dans mon cas, ce n’est même pas de l’amertume. C’est de la lassitude. Je suis tout simplement tanné de répéter la même chose, jour après jour, mois après mois, année après année. Et, au fond, c’est probablement ça la stratégie de la majorité anglaise ; ils se disent que, tôt ou tard, nous serons tellement écœurés de nous battre, que nous passerons à autre chose. »

**GRATTON, Michel**, « De guerre lasse », Le Droit, 10 février 1988.

80. « “J’exhorte tous les francophones à faire pression sur le gouvernement. Autrement, tout ce qu’on a aujourd’hui peut être retiré par amendements, par règlements ou par lois.” »

**BOUSQUET, Robert**, « Jacques Marchand ne voulait pas qu’un francophone soit pénalisé », Le Droit, 23 février 1990, p. 15.

## Compilation d'articles de 1976 à 1991

par **Micheline Marchand**

### Notes au sujet de la compilation

Durant la Crise scolaire de Penetanguishene, j'étais étudiante à l'école secondaire de la Huronie. Je conservais les articles qui traitaient de la question de l'éducation secondaire qui me tombaient sous la main. Mes parents, Réjeanne et Jean-Baptiste Marchand, achetaient des journaux et m'ont beaucoup aidé à accumuler les articles. D<sup>r</sup> Roland Lauzon et Cécile Lauzon, des abonnés du journal *Le Droit* nous donnaient leurs journaux ; certains oncles m'envoyaient des coupures d'articles parus dans leur bout de pays ; l'ACFO distribuait un dossier de presse sur la Crise. Grâce à ces gens et à d'autres, j'ai pu accumuler près de 2 400 articles. Je tiens à remercier tous ces gens qui ont alimenté ma cueillette.

Ma collection de coupures de journaux, quoiqu'incomplète, témoigne de l'intérêt soutenu qu'ont porté les journalistes à la Crise scolaire. Les médias ont joué un rôle de premier plan dans l'obtention de l'école secondaire Le Caron. Bien sûr, ils ont d'abord et avant tout présenté l'information. Et, bien sûr, le fait que ces journalistes parlaient de nous nous encourageait à continuer la lutte. Mais leur intérêt prolongé a surtout contribué à exercer des pressions sur les instances politiques en leur rappelant qu'ils devaient régler la question scolaire de Penetanguishene et rendre justice à la communauté franco-ontarienne.

Le cas de Penetanguishene demeure une illustration très claire du pouvoir de la presse à influencer le pouvoir politique comme en témoigne cette compilation d'articles, présentée par journal et en ordre chronologique.

### **Voici quelques données sur cette compilation d'articles.**

#### **Nombre total d'articles : 2 393**

|   |                |
|---|----------------|
| Du 10 décembre 1976 au 30 août 1979 :               | 412 articles   |
| Du 1 <sup>er</sup> septembre 1979 au 30 juin 1980 : | 981 articles   |
| Du 1 <sup>er</sup> juillet 1980 au 20 août 1991 :   | 1 000 articles |

#### **Nombre d'articles parus dans certains journaux :**

|   |              |
|---|--------------|
| Le Free Press de Midland  | 658 articles |
| Le Penetanguishene Citizen  | 592 articles |
| Le Goût de vivre de Lafontaine<br>(il n'y a eu aucune publication<br>entre septembre 1979 et juin 1980) | 234 articles |
| Le Droit d'Ottawa   | 219 articles |
| Le Globe and Mail de Toronto  | 105 articles |
| Le Toronto Star   | 69 articles  |
| Le Devoir de Montréal   | 53 articles  |
| La Gazette de Montréal  | 25 articles  |

### **The Barrie Banner**

« Parents suing local school board », 1<sup>er</sup> février 1984.

« New language rules may complicate school board proceedings », 29 février 1984, p. 16.

« Court dismisses Le Caron injunction », dans le Banner Weekender, 2 mars 1984, p. 2.

HARRIES, Kate, « Le Caron students back to technical classes », 7 mars 1984, p. 2.

« Question of intent », éditorial, 30 juillet 1986, p. 8.

« The old philosopher », caricature, 30 juillet 1986, p. 8.

HARRIES, Kate, « Pettiness hallmark of board policy », 30 juillet 1986, pp. 1, 2 et 3.

HARRIES, Kate, « One man against a system », photo de Jacques Marchand, 30 juillet 1986, p. 1.

HARRIES, Kate, « Board ordered to pay costs : \$ 400,000 was offered for Le Caron in May », 10 septembre 1986, pp. 1 et 6.

HARRIES, Kate, « This business of assimilation », 17 septembre 1986, pp. 1 à 3 et 22.

« Willing to pay the cost », 17 septembre 1986, p. 3.

HARRIES, Kate, « Wild, wacky, Bill 75 », 17 septembre 1986, pp. 1 et 9.

HARRIES, Kate, « Principal seconded to Boswell », 17 septembre 1986.

HARRIES, Kate, « Roy running for FLEC », 22 octobre 1986.

HARRIES, Kate, « French slate to board », 29 octobre 1986, pp. 2 et 6.

« Plus ça change », éditorial, 29 octobre 1986, p. 8.

HARRIES, Kate, « No more French at PSS », 25 février 1987, pp. 6 et 13.

COPPER, Tony, « Orange nerve is touched in North Simcoe », 4 mars 1987, pp. 15 et 16.

HARRIES, Kate, « Petition demands English only in Ontario », 6 mai 1987, p. 3.

### **The Barrie Examiner**

« Meetings in French motion is defeated », 12 janvier 1978.

« SCBE plans to borrow », 12 janvier 1978.

FIELD, Terry, « Provincial diploma planned by new French high school », 5 septembre 1979.

« Province's future reason for meeting », 18 septembre 1979.

FIELD, Terry, « County school board ruling : French school controversy— split-shift idea rejected », 10 avril 1980.

FIELD, Terry, « FLAC goes to Ottawa in French school bid », 18 avril 1980.

FIELD, Terry, « Davis advises Ottawa : “Stay out of Penetanguishene debate ” », 19 avril 1980.

FIELD, Terry, « Francophone students meet with premier », 22 avril 1980.

Photo dans les corridors de Queen's Park, 22 avril 1980.

« Ministry of education considers French options », 23 avril 1980.

« 50 parents throw support behind French school plan », 25 avril 1980.

FIELD, Terry, « French fight “half-won” », 26 avril 1980.

« From the legislature », 2 mai 1980.

HANAGAN, Dennis, « Cost nearly doubles to build high school », 9 mai 1980.

« Tay condemns French school », 10 mai 1980.

FIELD, Terry, « “Community already disrupted” : Citizen's group determined to block French school », 21 juin 1980.

HANAGAN, Dennis, « “Charter gives language rights” », 24 avril 1982, p. 1.

HANAGAN, Dennis, « French school is “survival of a People” », 24 avril 1982, p. 3.

« Francophone bid : Court sets 6 days to hear arguments », 12 janvier 1984.

GARRATTY, Mike, « Francophone parent : Writ served against board », 14 janvier 1984.

« Board may hire lawyer », 20 janvier 1984, p. 3.

CINO, Rosemary, « Charter “guarantees” French school have adequate facilities », 18 février 1984.

GARRATTY, Mike, « Several options : School board studying minority language plans », 23 février 1984.

GARRATTY, « French parent loses bid for shop classes », 29 février 1984.

GARRATTY, Mike, « Bilingual school to eventually use English only, French council decides », 25 février 1987.

« Conway backs language council on appeal of court decision », 24 mars 1987.

« Le Caron Funding Issue : SCBE fight isn't over », 18 mars 1988.

GARRATTY, Mike, « Board's proposal to upgrade school not enough : Dorion », 20 août 1987.

### **Bonjour Chez-Nous de Rockland**

AUGER, Carole, « À Penetanguishene en fin de semaine dernière : Les francophones ont fêté l'ouverture de leur École secondaire parallèle », 4 septembre 1979.

AUGER, Carole, « Pour l'amour d'une culture », 4 septembre 1979.

« Délégation de l'école parallèle la Huronie à Rockland », 12 septembre 1979.

AUGER, Carole, « La caravane de l'école secondaire de la Huronie de Penetanguishene : Chaudement accueillie par les étudiants de l'ESR », 25 septembre 1979.

AUGER, Carole, « Offre du ministre Stephenson pour les francophones de Penetang : “Une formule qui cherche à nous tuer” selon Raymond Desrochers », 12 mars 1980.

AUGER, Carole, « Un siècle de lutte », 12 mars 1980, éditorial, p. 3.

« Les parents entrevoient une autre porte de sortie », 19 mars 1980, p. 19.

« Remaniement de la loi scolaire : Dignard demande l'appui des conseils scolaires », 19 mars 1980.

« Un abcès qui vient de crever », 30 avril 1980.

« Aux éditions Prise de parole : L'histoire de Penetang raconté par Paul-François Sylvestre », 5 novembre 1980.

### **The Brantford Exposition**

DOWD, Eric, « French school war of attrition », 11 avril 1980.

### **Le Carillon de Hawkesbury**

« Pendant qu'on dort ! », traduction d'un éditorial paru dans le *Globe and Mail*, 12 septembre 1979.

Caricature, 12 septembre 1979.

« L'école de Penetanguishene : "L'histoire change de localité" », 26 septembre 1979.

### **D'hier à demain (publication des élèves de l'école Le Caron en collaboration avec Le Goût de vivre)**

DesRochers, Charles et Pauline Desroches, « Les Anciens de la Huronie : Où sont-ils passés ? », 31 janvier 1986, pp. 2 à 3.

DesRochers, Charles et Pauline Desroches, « Les Anciens de la Huronie (continuation) », 14 février 1985, pp. 2 à 4.

### **Le Devoir de Montréal**

DUMAS, Patricia, « L'ACFO souhaite que Davis commence par répondre aux droits des Franco-Ontariens », 19 février 1979.

DUMAS, Patricia, « Après le refus du conseil scolaire de Simco (sic) : Les Franco-Ontariens de Penetang s'en remettent à Davis », 21 février 1979, p. 24.

DUMAS, Patricia, « Privés de leurs droits à Penetanguishene : Des Franco-Ontariens obligés d'ouvrir une école parallèle », 30 août 1979.

DESROCHERS, Raymond, « De la rumeur à la réalité », lettre à l'éditeur, 2 septembre 1979.

DUMAS, Patricia, « Privés de leurs droits à Penetanguishene : Des Franco-Ontariens obligés d'ouvrir une école parallèle », 4 septembre 1979.

« La FFHQ revient à la charge », 7 septembre 1979.

LECLERC, Jean-Claude, « Les retards de l'Ontario », éditorial, 10 septembre 1979, p. 4.

MITCHELL, David-Alexandre, « Vive le roi ! », 15 septembre 1979.

LÉVESQUE, Gérard, « Le conflit à Penetanguishene », 19 septembre 1979.

DUMAS, Patricia, « Le français, langue “quasi officielle” en Ontario », 24 septembre 1979.

DUMAS, Patricia, « Penetanguishene : Mme Stephenson promet une réponse aux Franco-Ontariens pour la semaine prochaine » le 25 septembre 1979, p. 2.

DÉCARY, Robert, « Le français en Ontario : la lenteur des progrès », 27 septembre 1979.

JOHNSTON, Donald, « Je suis allé à Penetanguishene », 3 octobre 1979, p. 4.

« Pas d'école distincte à Penetang », 5 octobre 1979.

TURCOTTE, Claude, « Le cas de Penetang à l'avant-scène du congrès de l'ACFO », 5 octobre 1979.

BISSONNETTE, Lise, « La franchise ontarienne », éditorial, 6 octobre 1979.

DUMAS, Patricia, « Le rêve s'effondre : Une “entité” tiendra lieu d'école à Penetang », 6 octobre 1979.

DUMAS, Patricia, « “L'école de la résistance” polarise le congrès de l'ACFO », 9 octobre 1979.

« Appui de Trudeau aux citoyens de Penetang », 12 octobre 1979.

BISSONNETTE, Lise, « De Penetanguishene à Ville Mont-Royal », 13 octobre 1979, p. 4.

Photo de la manifestation à Queens' Park, 13 octobre 1979.

CIACCIA, John, « Les droits des Franco-Ontariens », 15 octobre 1979.

DESROCHES, Roland, « La longue histoire de Penetanguishene », 16 octobre 1979.

« Chrétien se porte à la défense de Penetangue (sic) », 18 octobre 1979.

TURCOTTE, Claude, « Accord tacite d'Ottawa à Penetang », 23 octobre 1979.

MACKLEM, Patrick, « The Gazette devra assumer sérieusement son rôle », signé le 25 octobre 1979, s.d.

BESNER, Roger, « Une situation qui ne souffre pas de comparaisons », lettre ouverte à John Caccia, député de Mont-Royal à l'Assemblée nationale, 30 octobre 1979.

LADOUCEUR, Jocelyne T., « Question de justice », lettre à l'éditeur, 5 novembre 1979.

DAVIS, William, « Le français en Ontario », lettre ouverte, 7 novembre 1979.

TURCOTTE, Claude, « Penetangue (sic) : Yaldes (sic) lance un appel au gouvernement Davis », 17 novembre 1979, pp. 1 et 6.

CASTONGUAY, Charles, « Quelques statistiques sur Penetang », lettre à l'éditeur, 5 décembre 1979.

DUMAS, Patricia, « Les gains et déboires des Franco-Ontariens », 28 décembre 1979.

NADEAU, Michel, « Les Franco-Ontariens demandent \$ 100,000 à la Banque Nationale », 26 janvier 1980, p. 13.

BISSONNETTE, Lise, « L'occasion d'être solidaire », éditorial, 5 février 1980, p. 4.

« Appui des étudiants à Penetang », le 6 février 1980.

DUMAS, Patricia, « À la suite de menaces de mort : Les pourparlers sont rompus à Penetanguishene », 7 février 1980.

WELLS, Thomas L., « Pas de martyrs à Penetang », 15 février 1980.

« Les Franco-Ontariens réclament des actes », 23 février 1980.

« Penetang : c'est non », 14 mars 1980, p. 20.

« La Banque Royale dit non aux Franco-Ontariens », 29 mars 1980.

DUMAS, Patricia, « Des unités démontables sur le campus de l'école anglaise : Les francophones de Penetang auront leur école secondaire en septembre », 25 avril 1980, p. 2.

BISSONNETTE, Lise, « L'obligation de guerre », éditorial, 29 avril 1980, p. 8.

LEISHMAN, Rory, « Penetanguishene et le Québec », réplique, 13 mai 1980.

« Pas de petit Québec à Penetang », 21 mai 1980.

« Règlement cassé à Penetang », 28 octobre 1980.

DUMAS, Patricia, « 1980, l'année des grands espoirs déçus pour les Franco-Ontariens », 3 janvier 1981.

DAGENAIS, Angèle, « Des francophones de Penetang dénoncent le marchandage entre Davis et Trudeau », 10 février 1981, p. 7.

« La règle "là où le nombre le justifie" ne s'appliquera plus : L'Ontario garantit l'enseignement en français à tous ses francophones », 24 mars 1983.

« L'école Le Caron de Penetanguishene : Une école française qui a semé la discorde chez les francophones », 22 août 1983.

AUGER, Michel C., « La Cour d'appel de l'Ontario interprète la Charte des droits : Les Franco-Ontariens peuvent gérer leurs écoles », 27 juin 1984, pp. 1 et 10.

« À Toronto d'assurer l'équité entre écoles anglaises et françaises », 24 juillet 1986, p. 3.

PROULX, Jean-Pierre, « Ontario : La Cour à nouveau saisie du problème de l'égalité des droits linguistiques », 1<sup>er</sup> octobre 1986.

PROULX, Jean-Pierre, « À Penetanguishene : Victoire des francophones », 17 octobre 1987, p. A7.

### **Le Droit d'Ottawa**

DEGARIE, Reine, « Les cadres des ACFO se prononcent/Seule solution : des conseils scolaires français homogènes », 2 juin 1977.

MORIN, Daniel, « Penetanguishene : Francophones en lutte pour une école française », 3 février 1978.

LEFEBVRE, Jacque, « Le CCLF-Simcoe défend sa cause », 9 février 1978, p. 5.

GRATTON, Michel, « L'Ontario des Franco-Ontariens (20) : À Penetanguishene, c'est un désavantage d'être bilingue », 8 mai 1978.

PILON, France, « Les francophones devront se contenter d'un pavillon », 10 juin 1978, p. 10.

PILON, France, « Berchmanns Kipp est nommé médiateur/Penetanguishene : le sort de l'école serait connu sous peu », 6 janvier 1979, p. 3.

PILON, France, « ACFO : “Justice pour les Franco-Ontariens”/Une campagne contre les refus répétés de M. Davis », 23 janvier 1979.

TOURANGEAU, Pierre, « Penetanguishene/L'école mixte : une usine d'assimilation », 3 février 1979, p. 13.

DEXTER, Alain, « Un autre Essex ? », éditorial, 17 février 1979.

« Contre l'école française », 27 février 1979.

« Penetanguishene : les étudiants francophones n'auront qu'une annexe », 10 mars 1979.

PILON, France, « Au congrès de l'AEFO : Non à la politique partisane », 20 mars 1979.

PILON, France, « Une lourde tâche attend Hervé Casault », 20 mars 1979.

DEXTER, Alain, « Pour une action efficace », éditorial, 17 mai 1979.

MORIN, Daniel, « École française à Penetanguishene : Surtout éviter un nouveau Windsor », 25 mai 1979.

MORIN, Daniel, « L'énigmatique Mme Stephenson... Les droits des Franco-Ontariens et le gouvernement », 9 juin 1979.

MORIN, Daniel, « Une autre session prend fin à Queen's Park : Quelques mois sans conséquence », 23 juin 1979.

« Médias et éducation, quinquennale de la francophonie et facultés interprovinciales : Un sujet d'étude et des projets pour l'Association canadienne d'éducation de langue française », 20 août 1979.

PILON, France, « Projet d'école “parallèle française” : La direction est offerte à la présidente de l'ACFO », 21 août 1979.

PILON, France, « Au Conseil supérieur des écoles de langue française de l'Ontario/ Penetanguishene : pas d'opinion », 31 août 1979.

PILON, France, « L'école secondaire française de Penetanguishene : Un retour aux luttes du passé », 1<sup>er</sup> septembre 1979.

« L'école francophone, organisée en un temps record, à Penetanguishene », 4 septembre 1979.

LACOMBE, Guy, « Penetanguishene : Une école née de la résistance », 5 septembre 1979.

DEXTER, Alain, « Un peu de dignité, s.v.p. », éditorial, 5 septembre 1979, p. 6.

LACOMBE, Guy, « Penetanguishene et son école franco-ontarienne : Une histoire qui remonte à 1850 », 5 septembre 1979, p. 47.

LACOMBE, Guy, « École secondaire de la Huronie : C'est une "guerre des nerfs" », 5 septembre 1979, p. 47.

LACOMBE, Guy, « Penetanguishene : Maurile (sic) Marchand se souvient de la "guerre épouvantable" du curé Castex », 6 septembre 1979, p. 5.

PILON, France, « Conseil scolaire d'Ottawa : Appui du CCLF à l'école La Huronie, de Penetanguishene », 6 septembre 1979.

LACOMBE, Guy, « Penetanguishene : Plus besoin de chuchoter », 6 septembre 1979.

PILON, France, « Droits linguistiques : Le cas de Penetanguishene est brandi en exemple », 7 septembre 1979.

PILON, France, « Au Conseil supérieur des écoles de langue française de l'Ontario/Penetanguishene : pas d'opinion », 7 septembre 1979.

PILON, France, « Conseil scolaire de Simcoe : Envoi du premier chèque de 10 cents », 7 septembre 1979.

LACOMBE, Guy, « La lutte scolaire des francophones de Penetang : Envers et contre tous... en douceur », 8 septembre 1979, p. 7.

« Droits linguistiques : l'exemple de Penetang/Trudeau n'a pas refusé », 8 septembre 1979, p. 2.

FORTIN, Noël, « Penetang : le comité d'appui à Toronto/Mission accomplie », 10 septembre 1979.

« Une décision imminente », 10 septembre 1979.

« Penetanguishene : Appui à 100 pour 100 de Max Yalden », 12 septembre 1979.

DEXTER, Alain, « Finira-t-il par comprendre ? », éditorial, 13 septembre 1979.

McQUEEN, David, « Une étape nécessaire », lettre à l'éditeur, écrit le 14 septembre 1979, s.d. de publication.

- PILON, France, « C'est Presque le paradis à l'école de la Huronie », 15 septembre 1979.
- « Un appui aux gens de Penetang », 18 septembre 1979.
- Desrochers, Raymond, « Le défi de Penetanguishene », lettre à l'éditeur, 18 septembre 1979.
- PILON, France, « Demande d'injonction : Penetang n'a pas été motivée par la politique », 19 septembre 1979.
- PILON, France, « L'ACFO se réunira à Sudbury : Congrès sous le thème de la justice », 25 septembre 1979.
- LÉVESQUE, Gérard, « Les tergiversations du ministre », lettre à l'éditeur, 19 septembre 1979.
- PILON, France, « Demande d'injonction : Penetang n'a pas été motivée par la politique », 19 septembre 1979.
- « Des 10 cents pour une école », photo, 21 septembre 1979.
- PILON, France, « Penetanguishene : la "caravane de la solidarité" est à Ottawa/Stephenson recevra une lettre », 21 septembre 1979.
- « Penetang : rien du Québec », 21 septembre 1979.
- « La "Caravane de l'Huronie" vient dans l'Est ontarien », 21 septembre 1979.
- « Penetanguishene : Le CSO appuie l'école française », 25 septembre 1979.
- « Des parents de Penetang manifestent à Winnipeg », le 25 septembre 1979.
- PILON, France, « Tournée éclair de deux députés fédéraux à Penetang », 27 septembre 1979, p. 5.
- « École de la Huronie. Injonction : la requête sera entendue, lundi », 27 septembre 1979.
- DEXTER, Alain, « Déjà fatigué d'être adulé ? », éditorial, 27 septembre 1979.
- PILON, France, « La Caravane de Penetang a quitté Ottawa », 29 septembre 1979.
- « Conseil scolaire parallèle : Reconnu par l'ACFO », octobre 1979.

CÔTÉ, Françoise, « Un député anglophone à l'école de la Huronie : Johnston revient impressionné de sa visite à Penetang », octobre 1979.

PILON, France, « En priorité : l'école parallèle de Penetang. L'ACFO crée un fonds de solidarité », 2 octobre 1979, p. 3.

BERGEVIN, Émile, « Que justice vous soit rendue », lettre à l'éditeur, 2 octobre 1979.

PILON, France, « Penetang : appui venant du Québec », 3 octobre 1979.

« Un spectacle pour Penetanguishene », photo et bas de vignette, 4 octobre 1979.

MORIN, Daniel, « Libéraux et néo-démocrates unissent leurs voix. Penetanguishene : appui aux francophones... de justesse », 4 octobre 1979.

« Projet d'école secondaire française. Penetang : le cabinet aurait dit non », 5 octobre 1979, p. 1.

DEXTER, Alain, « Des politiques qui ont l'effet de l'éther », éditorial, 5 octobre 1979.

DEXTER, Alain, « L'histoire jugera », éditorial, 6 octobre 1979.

LAJOIE, Régent, « Au congrès de l'ACFO, à Sudbury. Un thème : la justice... un souci : Penetang », 6 octobre 1979, p. 3.

OUMET, Pierre, « Stuart Smith "très déçu" : L'Ontario n'aide pas la cause d'un Claude Ryan », 6 octobre 1979, p. 3.

MORIN, Daniel, « Unités scolaires de langue française : Un renversement complet, estime Michael Cassidy », 6 octobre 1979, p. 3.

MORIN, Daniel, « Devant le refus du ministre Stephenson : Un conseil scolaire parallèle à Penetang », 6 octobre 1979, pp. 1 et 3.

Caricature, 6 octobre 1979.

« Au fond des choses », 9 octobre 1979.

LAJOIE, Régent, « En guise d'appui à Penetang : Les CCLF invités à démissionner », 9 octobre 1979.

« Penetang cité en exemple par la présidente de l'ACFO : "Un peuple soumis" », 9 octobre 1979.

« Penetang : seul véritable point de ralliement. Un gros merci à Bette », 9 octobre 1979.

DEXTER, Alain, « Dans un même souffle... », éditorial, 10 octobre 1979.

« Penetang : démissions en bloc au CCLF », 10 octobre 1979, p. 1.

DEGARIE, Reine, « Démission en bloc : Solution jugée trop drastique », 10 octobre 1979.

LAUGHREN, Edmond, « Pour les CCLF de l'Ontario : "Faudrait une démission collective et solidaire", 11 octobre 1979.

« CCLF d'Ottawa : Il n'est pas question de démissionner », 11 octobre 1979.

DELADURANTAYE, Claude, « Un scandale révoltant », lettre à l'éditeur, 12 octobre 1979.

MORIN, Daniel, « Seule l'Opposition a vu les grosses lettres rouges », 12 octobre 1979.

Photo de la manifestation silencieuse, 12 octobre 1979.

« Conseil scolaire parallèle : Reconnu par l'ACFO », 17 octobre 1979.

DEXTER, Alain, « Dilemme... », éditorial, 17 octobre 1979.

« Penetang : Chrétien attaque », 19 octobre 1979.

PILON, France, « Grâce au Fonds de solidarité : L'école La Huronie passe à l'embauche », 19 octobre 1979.

DEXTER, Alain, « L'esprit plus que le cœur... », 20 octobre 1979.

PILON, France, « Les jeunes Franco-Ontariens se donnent la main. Penetang : un triple appui », 20 octobre 1979.

« Penetang : un compromis ? », 23 octobre 1979.

PILON, France, « Pour rénover l'ancien bureau de poste : \$ 100,000 du fédéral aux francophones de Penetang », 23 octobre 1979.

COURCHESNE, Courval, « Un droit fondamental », lettre à l'éditeur, 24 octobre 1979.

« Penetanguishene : Mme Stephenson a refusé de rencontrer les parents », 25 octobre 1979.

De BLOIS, Pierre, « L'importance des CCLF », lettre à l'éditeur, 26 octobre 1979.

« Demandes adressées à Toronto », 26 octobre 1979.

LAJOIE, Régent, « L'Essor et Penetang : deux cas particuliers », 31 octobre 1979.

« École de Penetanguishene : Appel du Comité d'action positive », 8 novembre 1979.

MORIN, Daniel, « William Davis, la souveraineté-association et la survie du Canada : Les Franco-Ontariens écoutent », *Le Droit*, 10 novembre 1979.

« Contribution de l'Association des enseignants franco-ontariens/Penetang : une aide de \$ 50,000 », 12 novembre 1979.

DAVIS, William G., « Dans la mesure du possible... », 12 novembre 1979.

LAJOIE, Régent, « ACFO de Prescott-Russell : Les débats ont débordé l'agriculture », 19 novembre 1979.

LAVOIE, Régent, « L'Association canadienne-française de l'Ontario tend l'oreille : M. Davis, attention à vos paroles ! », 19 novembre 1979.

PILON, France, « Conseil des écoles séparées d'Ottawa : Les francophones dénoncent Stephenson », 27 novembre 1979.

« Penetanguishene : Davis dit que les francophones ne voulaient pas d'école », 27 novembre 1979.

« Fonds de solidarité ACFO », annonce publicitaire, 27 novembre 1979.

OUMET, Michel, « Penetang : une crise qui rejoint les peuples opprimés », 28 novembre 1979.

PILON, France, « Penetang : invitation du ministre Stephenson/La réunion de la "solution finale" », 30 novembre 1979, p. 3.

LACOMBE, Guy, « Un spectacle au profit de la Huronie », 3 décembre 1979.

LACOMBE, Guy, « Une lutte pour les droits élémentaires des francophones », 5 décembre 1979.

CASTONGUAY, Charles, « Les données de base sur Penetang », lettre à l'éditeur, 5 décembre 1979.

MORIN, Daniel, « Le dossier de Penetang : Stephenson n'a pas pris de décision », 7 décembre 1979.

Photo d'un manifestant à Ottawa, 8 décembre 1979.

PILON, France, « L'éducation en Ontario : La francophonie montre les dents/Les années 70 », 24 décembre 1979 p. 33.

MORIN, Daniel, « Pour les francophones défaites et victoires », 29 décembre 1979.

« L'éducation en Ontario : La francophonie montre les dents », 29 décembre 1979.

PILON, France, « Inauguration du centre Jules-Léger : Cinq œillets verts pour le ministre de l'Éducation », 10 janvier 1980.

BERNIER, Gilles, « Penetang : un appel à Lévesque, Ryan, Biron et Samson/ L'ACFO demande l'aide de Québec », 13 janvier 1980.

BERNIER, Gilles, « Penetanguishene : L'ACFO réclame l'intervention des 4 partis politiques québécois », 15 janvier 1980, p. 5.

« L'AEFO rejette le projet de Bette Stephenson », 19 janvier 1980.

PILON, France, « Campagne de solidarité envers Penetang : L'AEFO a reçu \$ 90,000 », 19 janvier 1980.

« Fonds de solidarité de l'ACFO : La Banque Nationale recevra une demande de \$ 100,000 », 26 janvier 1980.

« Appui au Conseil scolaire de la Huronie : Intégration au sein de l'AFCSO », 26 janvier 1980.

« Fonds de solidarité de l'ACFO : Les enseignants sont invités à donner un jour de salaire », 25 janvier 1980.

DEXTER, Alain, « Un dialogue impossible », éditorial, 1<sup>er</sup> février 1980.

PILON, France, « École parallèle La Huronie : Obstacle aux cours par correspondance », 2 février 1980.

« Penetang sollicitera de l'argent du Québec », 4 février 1980.

MORIN, Daniel, « Penetang : Appui de la Fédération des étudiants », 5 février 1980, p. 2.

« École secondaire française de Penetang : Menaces de mort contre les adversaires », 6 février 1980, p. 2.

PILON, France, « Selon le président du Conseil scolaire de la Huronie : Le Conseil scolaire de Simcoe se sert de tactiques enfantines », 7 février 1980.

DORION, Basile, « Un grand fossoyeur, des minorités nationales », lettre ouverte au Premier ministre Davis, 7 février 1980.

DEXTER, Alain, « Queen's Park n'a rien compris », éditorial, 7 février 1980.

« Penetanguishene : L'ACFO commente la nomination de Kipp », 16 février 1980.

« Éducation française : de nouveaux fonds/Penetanguishene : victoire en vue ? », 1<sup>er</sup> mars 1980, p. 2.

MALTAIS, Murray, « Pièce présentée par le Théâtre de la vieille 17/Protégera nos foyers..." : percutant », 5 mars 1980.

PILON, France, « Penetanguishene : 180 jours vécus en parallèle/Une valise à la main face à l'hôtel Brûlé », 6 mars 1980, p. 2.

PILON, France, « Penetang : réactions à la proposition Stephenson/Décision finale des parents, mercredi », 7 mars 1980.

MORIN, Daniel, « Réactions à Penetang suite à la proposition Stephenson : Déjà des objections s'élèvent », 7 mars 1980, p. 1.

PILON, France, « Rencontres avec les "maquisards" de Penetang : Pas question d'une prison dorée », 8 mars 1980, p. 3.

PILON, France, « Autre côté de la médaille : le "Concerned Citizens for Bilingual Unity" : Hart Stewart n'aime pas les "séparatistes" », 8 mars 1980, p. 3.

MORIN, Daniel, « Réaction du NPD à la proposition de Mme Stephenson pour Penetang : Le ministre a encore une fois agi unilatéralement », 8 mars 1980.

PILON, France, « Penetanguishene : Jusqu'en 1940, une histoire francophone », 10 mars 1980, p. 4.

OUMET, Pierre, « Davis se moque du français—Michael Cassidy », 11 mars 1980.

PILON, France, « Penetang : vers un non massif à la "solution" Stephenson ? », 12 mars 1980.

PILON, France, « Une autre solution est proposée au ministre Stephenson/Penetang : les parents disent non », 13 mars 1980.

« Travaux à l'école de la Huronie », 15 mars 1980.

« Penetanguishene : Pas d'école à moins d'obtenir 350 inscriptions », 19 mars 1980, p. 4.

« Contre l'école française : Des citoyens de Penetang veulent un référendum », 21 mars 1980.

« Le français en Ontario : Penetang ne doit pas faire oublier les gains ailleurs », 21 mars 1980.

OUMET, Pierre, « Kirkland Lake : École française en cohabitation », 1<sup>er</sup> avril 1980.

MORIN, Daniel, « Conseil scolaire de Simcoe : Rejet de la solution de double horaire à Penetang », 10 avril 1980, p. 1.

MORIN, Daniel, « Projet d'annexe à l'école St-Joseph : Il est trop tard pour la "solution" Stephenson », 10 avril 1980.

MORIN, Daniel, « Point de vue des "Concerned citizens for bilingual unity" : Mécontentement des anglophones, 10 avril 1980.

CHARRON, Ghyslain, « "Maintenant, on pourra avoir des coudées franches—Claudette Paquin" », 10 avril 1980.

« La Commission des langues d'enseignement de l'Ontario est invitée à intervenir : demande d'intervention du CCLF de Penetang », 11 avril 1980.

LACOMBE, Guy, « Alexandria : un scénario déjà vu ailleurs/L'égalité est-elle un crime ? », 12 avril 1980.

« Appui de la Fédération des enseignants », 12 avril 1980.

« Penetanguishene : Stephenson devra relire sa proposition », 12 avril 1980.

CHARRON, Ghyslain, « Le conflit scolaire de Penetanguishene : Qui voudra désamorcer la bombe ? », 12 avril 1980.

MORIN, Daniel, « Penetang : Stephenson n'a pas de nouvelles solutions », 16 avril 1980, p. 11.

« Les francophones diraient oui à un autre site temporaire », 16 avril 1980, p.11.

LEFEBVRE, Jacque, « Cassidy et la crise de Penetang : L'attitude de Toronto aide les forces du OUI », 16 avril 1980.

MÉNARD, Jacques, « Ne rien faire du tout », lettre à l'éditeur, 17 avril 1980.

« Retards de l'Ontario/Penetang : Yalden estime qu'on a trop fait "patte de velours" », 17 avril 1980, p. 12.

MORIN, Daniel, « Il sera escorté d'un "comité de surveillanc" : Davis ira au Québec », 18 avril 1980.

MORIN, Daniel, « Les francophones de Penetang logeraient appel au fédéral », 22 avril 1980, p. 9.

LACOMBE, Guy, « S'il effectue une visite référendaire au Québec : Davis aura de la compagnie », 22 avril 1980.

DEXTER, Alain, « Davis et l'unité nationale », éditorial, 23 avril 1980.

DEXTER, Alain, « Après Penetang... », éditorial, 20 avril 1980.

« Victoire », caricature, 24 avril 1980.

LAJOIE, Régent, « L'école française pourrait être prête en septembre/Penetang : le conflit se règle », 24 avril 1980.

MORIN, Daniel, « Penetang : "Un processus en marche depuis plusieurs mois"/Le référendum n'y est pour rien... », 25 avril 1980.

PILON, France, « École française à Penetanguishene : L'ACFO s'adresse directement au gouvernement Davis », 1<sup>er</sup> mai 1979.

« L'ACFO le lui reproche », 2 mai 1980.

« Penetang : la partie semble gagnée après 14 ans/On a hâte d'aller à l'école... », mai 1980.

DeLADURANTAYE, Claude, « Venez faire un tour chez nous », lettre à l'éditeur, 6 mai 1980.

« Selon le député George Samis : Penetang symbolise le manque de tolérance », 8 mai 1980.

« Penetang », annonce, 15 mai 1980.

PILON, France, « Enseignants franco-ontariens : 135 délégués font le point », 17 mai 1980.

MORIN, Daniel, « Environ 150 personnes se sont rendues à Toronto : Manifestation contre l'école de Penetang, à Queen's Park », 21 mai 1980.

« Penetang : la partie semble gagnée après 13 ans/On a hâte d'aller à l'école... », mai 1980.

PILON, France, « Lutte scolaire à Wawa et Penetang : L'aide du conseiller Aubé irrite quelques conseillers », 4 juin 1980.

DEXTER, Alain, « La lutte les stimule », 13 juin 1980.

« Penetang : le Conseil de Mara veut un vote », 14 juillet 1980.

« Direction jeunesse : Après 10 ans, une mer plus tranquille », 17 juillet 1980.

PILON, France, « École française de Penetang : La municipalité fait des siennes », 27 septembre 1980.

PILON, France, « Le ministère n'a pas l'intention de s'en mêler », 1<sup>er</sup> octobre 1980.

« Pas de référendum à Penetanguishene », 27 octobre 1980.

PILON, France, « Après les difficultés avec le provincial, au tour du municipal : Le dossier Penetang traîne encore », 5 janvier 1981, p. 3.

« L'entêtement », photo du bûche, 5 janvier 1981.

« À Queen's Park », photo de la manifestation silencieuse, 5 janvier 1981.

« De la résistance », photo de manifestation du Concerned Citizens for Bilingual Unity, 5 janvier 1981.

POIRIER, Patricia, « Obstruction du maire et laissez-faire du ministre : Les francophones de Penetang n'auront peut-être pas d'école », 20 janvier 1981.

DEXTER, Alain, « Penetang. Encore ? », éditorial, 21 janvier 1981.

PILON, France, « Projet constitutionnel du fédéral : Le CCLF fait part de son opposition », 22 janvier 1981, p. 4.

BEAUREGARD, Rémi M., « La dernière bataille des Franco-Ontariens », lettre à l'éditeur, 25 janvier 1981.

POIRIER, Patricia, « École secondaire de langue française : Les obstacles semblent aplanis à Penetanguishene », 29 janvier 1981, p. 1.

SAINT-DENIS, Yves, « L'ACFO, les écoles et le dossier constitutionnel : "Avant qu'il ne soit trop tard" », lettre au premier ministre Trudeau, 2 février 1981, p. 7.

PILON, France, « Penetang : de quoi faire réfléchir », 7 février 1981.

« Constitution : Les gens de Penetang demandent aux Québécois de s'opposer », 10 février 1981.

POIRIER, Patricia, « Nomination de Thomas Wells à Queen's Park : Il y aura un responsable des services en français », 18 avril 1981.

DEXTER, Alain, « Pour le Franco-Ontarien... néant », 23 avril 1981.

PILON, France, « Penetang : L'école sera prête aux Fêtes », 9 octobre 1981.

DEXTER, Alain, « Après Penetang », éditorial, 18 décembre 1981, p. 6.

DEXTER, Alain, « Penetang », éditorial, 24 avril 1982.

PILON, France, « Après 5 ans de lutte à Penetang : 1,000 personnes célèbrent l'ouverture de l'école », 24 avril 1982.

MARCHILDON, Daniel, « Penetang : l'école de la résistance », 11 mai 1982.

« Conseil scolaire du comté de Simcoe : Un appui à des conseils de langue française », 1<sup>er</sup> octobre 1983, p. 57.

« Stephenson se range du côté de la CS », 25 novembre 1983, p. 19.

AUGER, Michel C., « Cour d'appel : thèse des commissaires d'écoles publiques/Les anglophones doivent pouvoir voter », 18 janvier 1984, p. 22.

CANTIN, Adrien, « Cour d'appel : Début de la deuxième phase des audiences », 18 janvier 1984, p. 22.

MORIN, Daniel, « École française Le Caron de Penetanguishene : Poursuite en Cour suprême de l'Ontario », 24 janvier 1984.

« À l'Assemblée de s'assurer de la qualité de l'école française », 24 juillet 1986, p. 21.

« Penetang : la meilleurs solution », 20 février 1987.

GRATTON, Michel, « De guerre lasse », 10 février 1988.

LÉVESQUE, Claude, « Jacques Marchand, récipiendaire du Mérite franco-ontarien : Une vie à défendre la cause des siens », 19 juin 1989, p. 11.

BOUSQUET, Robert, « Même après 350 ans, rien n'est acquis », 22 février 1990, p. 17.

BOUSQUET, Robert, « La crise se mobilise », 22 février 1990, p. 17.

BOUSQUET, Robert, « Des rêves "légitimes" », 22 février 1990, p. 17.

BOUSQUET, Robert, « Jacques Marchand ne voulait pas qu'un francophone soit pénalisé », 23 février 1990, p. 15.

BOUSQUET, Robert, « Les étudiants : c'était notre crise jusqu'à la fin », 23 février 1990, p. 15.

BOUSQUET, Robert, « Jean Poirier : "il fallait improviser" », 23 février 1990, p. 15.

BOUSQUET, Robert, « La quête de l'identité », 24 février 1990, p. 12.

BOUSQUET, Robert, « L'école Le Caron est devenu le symbole de tout un combat », 24 février 1990, p. 12.

### **Droits et Libertés**

McKie, David, « La lutte scolaire des Franco-Ontariens », février-mars 1983, pp. 17 et 18.

BOUSQUET, Robert, « La lutte de Penetang a laissé des blessures », 24 février 1990, p. 12.

### **L'eau vive (Saskatchewan)**

DUBOIS, Gustave, « Les garanties en éducation », 12 septembre 1979.

### **L'École Secondaire de la Huronie (édition spéciale bilingue pour l'ouverture de l'école en septembre 1979)**

« On se donne une école : Historique », septembre 1979, p. 1.

Photo du Centre d'activités françaises, septembre 1979, p. 1.

Photo de Carole Galbraith, septembre 1979, p. 1.

« Pourquoi Huronie ouvre-t-elle ses portes ? », septembre 1979, p. 1.

« L'École de la Huronie : Une organisation solide et bien structurée », septembre 1979, p. 1.

SÉGUIN, Jeannine, « Unis, nous sommes forts », lettre, septembre 1979, p. 1.

« de la Huronie : Qualité de l'enseignement un élément de première importance », septembre 1979, p. 2.

Photo de la manifestation à Queen's Park en mai, septembre 1979, p. 2.

« La fête des fêtes », septembre 1979, p. 2.

« De la visite à Penetanguishene », septembre 1979, p. 2.

« La fête », annonce de l'horaire de la fin de semaine, septembre 1979, p. 2.

Photo du Centre d'activités françaises, septembre 1979, p. 1.

« French high school opens : The facts », septembre 1979, p. 1.

« A french high school in Penetanguishene », septembre 1979, p. 1.

« Organisational Structure », septembre 1979, p. 1.

SÉGUIN, Jeannine, « United we are strong », septembre 1979, p. 1.

« As the saying goes : anything worth doing is worth doing well », septembre 1979, p. 2.

Photo de la manifestation à Queens Park en mai, septembre 1979, p. 2.

« Franco-Ontarian gathering », septembre 1979, p. 2.

« Guess who is coming to dinner », septembre 1979, p. 2.

« The happening », annonce, septembre 1979, p. 2.

### **L'École secondaire de la Huronie (édition spéciale d'octobre 1979)**

« Inconsistance qui frise l'imcompétence », octobre 1979, p. 1.

« Manifestation à Toronto », octobre 1979, p. 1.

Photo de la manifestation à Toronto, octobre 1979, p. 1.

« Un mois déjà », octobre 1979, p. 1.

Photo de la bûche, octobre 1979, p. 1.

« Saviez-vous que », octobre 1979, p. 1.

CASULT, Hervé, « Mot du directeur », octobre 1979, p. 2.

Photo de Hervé Casault, octobre 1979, p. 2.

« C'est un p'tit qui, ça ?! », octobre 1979, p. 2.

« Coordination », octobre 1979, p. 2.

« Chant thème », octobre 1979, p. 2.

« Injonction », octobre 1979, p. 2.

« Geste politique : oui oui oui ! », octobre 1979, p. 2.

Photo de quelques élèves devant le Centre d'activités françaises, octobre 1979, p. 2.

« On nous appuie », liste, octobre 1979, p. 3.

« Un p'tit deux... ou plus », octobre 1979, p. 3.

« Cuisine », octobre 1979, p. 3.

« Café-chantant », octobre 1979, p. 3.

« Caravane », octobre 1979, p. 3.

« Voyons, voyons... ! », octobre 1979, p. 3.

Photo de l'équipe des Bébités, octobre 1979, p. 3.

« Manifestation à Winnipeg », octobre 1979, p. 4.

MARCHAND, Yves « Nous Sommes Bien Ici », octobre 1979, p. 4.

VAILLANCOURT, Carole, « Mon Marvelous Histoire de la Huronie », octobre 1979, p. 4.

« Petite Prière », octobre 1979, p. 4.

Photo de Michel Bellas, octobre 1979, p. 4.

« Fonds de solidarité ACFO », annonce, octobre 1979, p. 4.

**Éducation : « Enjeu National », dossier préparé par l'Association de la presse francophone**

MARCHILDON, Daniel, « La tension existe toujours à Penetang », Volume 1, semaine du 5 mars 1980, p. 17.

**En bref**

**(bulletin de l'Association des enseignants franco-ontariens)**

« École secondaire de langue française de Penetanguishene », 25 mai 1979, no 69.

**En lutte**

« Les Franco-Ontariens lancent un appel aux anglophones : “Appuyez notre droit à une école secondaire française” », 28 août 1979, vol. 7, no 1, p.10.

« Des droits niés », 28 août 1979, vol. 7, no 1, p. 10.

« Stephenson offre des baraques militaires aux étudiants de Penetang » 11 mars 1980.

« Soirée bénéfice à Penetang », 14 mars 1980.

« Les victoires de Penetang et W5 riches en leçons », mai 1980.

**Entre Nous (l'AEFO)**

« La paix sans la justice, c'est de l'hypocrisie », novembre-décembre 1979, p. 10.

« Les enseignants du Nouveau-Brunswick : Appui à Penetang », février 1980.

Caricature de Michel Lavigne, février

**L'Évangéline (Nouveau-Brunswick)**

RICHARD, Paul-Émile, « Recommencer à zéro », éditorial, 10 septembre 1979.

« En Ontario, des parents déterminés financent eux-mêmes une école française », 10 septembre 1979, p. 24.

« L'école de Penetanguishene : Yalden appuie la lutte des parents francophones », 12 septembre 1979.

« Penetang : l'AEFNB appuie les parents dans la lutte pour leur école française », 18 septembre 1979.

**L'Express de Toronto**

- « Mlle Jeannine Séguin directrice d'école à Penetang ! », 31 août 1979.
- « Penetang : le scandale », 14 septembre 1979.
- « \$ 500,00 à Penetang pour la construction d'une annexe francophone », 20 mars 1980.
- « La crise scolaire de Penetang : Un nouveau livre en retrace les péripéties », 31 octobre 1980, pp. 2 et 3.
- « Penetang, un an après : L'école Le Caron a réalisé un profit ! », semaine du 26 avril au 2 mai 1983, p. 3.
- « Jugement de la Cour Suprême de l'Ontario : Le conseil scolaire de Simcoe devra donner des services aux francophones », semaine du 29 juillet au 4 août 1986.

### **La Forge**

- « À Penetanguishene : Les Franco-Ontariens mettent sur pied leur école », 24 août 1979.
- « Festival d'appui à l'école de Penetang », 31 août 1979.
- « Des fêtes marquent l'ouverture de l'école française parallèle », 7 septembre 1979.
- « Festivities mark opening of parallel French school », 7 septembre 1979.
- « “Nous voulons notre école”—Les Franco-Ontariens à Davis », 14 septembre 1979.
- « Franco-Ontarians tell Davis “We want our school” », 14 septembre 1979.
- « Penetang : Lutte clé dans la bataille pour nos droits ! », 4 octobre 1979.
- « La victoire de Penetanguishene prise à partie », 23 mai 1980.

### **Le Franco**

LE COMITÉ DE CITOYENS , « Réaction à l'interview du Cardinal Carter », 31 août 1979.

### **Franco Force (Fesfo)**

DUPUIS, Victor, « Penetanguishene : Nouvelle école française ? », février 1979, p. 8.

DUPUIS, Victor, « Le système », avril 1979.

DESROCHES, Roland, lettre à l'éditeur, avril 1979.

DUPUIS, Victor, « Penetanguishene : Conflit scolaire », automne 1979, vol. 1, no 3, p. 1.

MORIN, Robert, « "C'est le temps de bouger" », automne 1979, p. 2.

DUPUIS, Victor et Bernadette Marchand, « La vie à la Huronie », automne 1979, p. 2.

LALONDE, Darquise, « La FESFO organise un congrès d'urgence », automne 1979, p. 3.

MAURICE, Marie-Thérèse, « 1 :00 A.M. and all's not well », automne 1979, p. 4.

DUPUIS, Victor, « Communiqué », automne 1979, p. 4.

« Communiqué », automne 1979, p. 4.

DORION, Diane et Lucie Maurice, poème, automne 1979, p. 6.

PELLETIER, Jacqueline, « "Le pouvoir et l'autorité" », automne 1979, pp. 7 et 8.

LAVIGNE, Michel, caricature de la Huronie paru dans *Le Temps*, automne 1979, p. 8.

CURRIE, John, « Penetanguishene... Encore une fois », printemps 1981, vol. 3, no 2, p. 15.

MARCHILDON, Gilles, « Oyé ! Oyé ! Célébration d'envergure provinciale », avril-mai 1982, p. 13.

### **The Gazette de Montréal**

« Support pledged for French school », 24 août 1979.

« Davis reveals his "contempt" for francophones, group says », 7 septembre 1979.

FRASER, Graham, « Franco-Ontarians' appeal turned down by Quebec », septembre 1979.

PRICE, Bonnie, « Protest over French school disrupts education meeting », 25 septembre 1979.

LAUGHLIN, Ann, « Heritage : One French community's bitter struggle to preserve it in Ontario », et la photo de la manifestation silencieuse, 12 octobre 1979, p. 1 et 4.

BRETT, George, « High cost killed off chance for school, minister says », 12 octobre 1979, p. 4.

BOURGAULT, Pierre, « French lose another battle », 13 octobre 1979.

JOHNSTON, Donald, « Penetang school », 15 octobre 1979.

« Penetang is a key test », éditorial, 16 octobre 1979.

JOHNSTON, Donald, « Penetang school is no fodder for péquistes : MP », 17 octobre 1979.

« Good sense emerges », 18 octobre 1979.

« Penetang gets a break », 24 octobre 1979.

PATERSON, Alex K., « "Quebec anglophones care about French elsewhere" » 24 octobre 1979.

McKEOUGH, Ellen, « French class in Penetang may survive », 25 octobre 1979.

« Ontario opens French school for students in Windsor area », 29 octobre 1979.

« Change of mind for Penetang », 11 mars 1980.

« Don't dilly-dally on Penetang », 20 mars 1980.

« Bank gives \$ 1,000 to fund for new French school in Ontario », 21 mars 1980.

« Quebec watching French school issue in Ontario : Yalden », 19 avril 1980.

« Happy ending at Penetang », 28 avril 1980.

MacDONALD, Lian, « Uphill fight for Davis "honest broke" », 2 mai 1980.

« Ontario is fuelling unity crisis says head of minorities group », 7 mai 1980.

« Penetang student fights referendum », 11 octobre 1980.

« Ontario can't treat French schools like stepchildren, judge rules », 24 juillet 1986, p. A4.

BECKER, Ken, « Small Ontario town brings the Canadian dream into focus », 19 avril 1990.

### **The Globe and Mail**

OZIEWICZ, Stan, « Ontario should force Simcoe board to erect French school, group says », 16 mai 1979, p. 4.

« Penetang school bid is rejected by board », 14 juin 1979.

« Won't wait for school, French say », 28 août 1979.

« While Ontario sleeps », éditorial, 1<sup>er</sup> septembre 1979.

EDWARD, H. K., « French school », lettre à l'éditeur en réaction à l'éditorial « While Ontario sleeps », s.d.

STRAUSS, Marina, « No help from province : French school could prove just a tactic », 4 septembre 1979.

KOLLEY, Tibor, « C'est fait », photo de la bûche, 4 septembre 1979.

« At Queen's Park : School to ask aid of Quebecers », 5 septembre 1979.

« French group critical of Davis », 7 septembre 1979.

WINSOR, Hugh, « Squirming because of school », 7 septembre 1979.

WINSOR, Hugh, « A chance to proclaim tolerance », 10 septembre 1979.

« French-only school backed by languages commissioner », 12 septembre 1979.

« Slow in any language », éditorial, 14 septembre 1979.

WINSOR, Hugh, « To bus or not to bus », 14 septembre 1979.

MIRONOWICZ, Margaret, « Penetang French-only school appeals to Quebec for help », 19 septembre 1979.

« French school to fight town's move », 25 septembre 1979.

« Aid for French school rejected by Quebec », 25 septembre 1979.

« The waiting game », 28 septembre 1979, p. 6.

OZIEWICZ, Stan, « French high school gains House committee support », 4 octobre 1979.

« Coins dropped to back school », 4 octobre 1979.

OZIEWICZ, Stan, « Ontario rejects construction of French school in Penetang », 5 octobre 1979.

WINSOR, Hugh, « Watch for Stephenson's compromise », 5 octobre 1979.

FLUXGOLD, Howard et Stan Oziewicz, « Have no other choice, Stephenson says : French say non to bilingual school », 6 octobre 1979.

« A discouraging word for Penetanguishene », éditorial, 8 octobre 1979.

WINSOR, Hugh, « Stephenson sets course for failure », 10 octobre 1979.

THOMSON, W. S., « French school », lettre à l'éditeur, 11 octobre 1979.

CHRISTENSEN, Erik, « A reminder », photo de manifestation à Queen's Park, 12 octobre 1979, p. 1.

FLUXGOLD, Howard, « Figures on French access are disputed », 12 octobre 1979.

« Beyond Quebec », 17 octobre 1979.

FLUXGOLD, Howard, « Supporters of all-French school seek compromise with Ontario », 23 octobre 1979.

« French group says Stephenson uses run-around », 25 octobre 1979.

MONKMAN, Drew, « Penetanguishene is a battle lost for language rights », lettre à l'éditeur, 27 octobre 1979, p. 7.

HALL, A. J., « Let those who want a French school pay for it », lettre ouverte à Bette Stephenson, 27 octobre 1979, p. 7.

« The news travels slowly from Essex », 1<sup>er</sup> novembre 1979.

STEPHENSON, Bette, « School facilities at issue, not linguistic rights », lettre à l'éditeur, 3 novembre 1979.

SPEIRS, Rosemary, « Ontario won't negotiate with Quebec : Sovereignty-association "a copout," Davis says », 6 novembre 1979, pp. 1-2.

FLUXGOLD, Howard, « Money available not revealed : Board blames ministry in French school delay », 8 novembre 1979.

« Judge dismisses bid to halt French school », 12 janvier 1980.

WINSOR, Hugh, « A plan that sounds so easy », 25 janvier 1980.

JOHNSON, Arthur, « Discussions to end on Penetang school : Death threat prompts board to drop French dispute », 6 février 1980, pp. 1-2.

« Franco-Ontarians in Quebec for money for Penetang school », 6 février 1980, p. 2.

« Board trying to undermine French school, FLAC says », 7 février 1980.

« A stalemate in Penetang », éditorial, 8 février 1980.

Caricature, 17 février 1980.

FLUXGOLD, Howard, « School grant plan spurs francophones in Penetanguishene », 1<sup>er</sup> mars 1980.

FLUXGOLD, Howard, « Stephenson offers \$ 500,000 to build temporary French school in Penetang », 7 mars 1980, pp. 1-2.

LOWE, Mick, « Hope to avoid another Penetanguishene : Kirkland Lake melting pot irks French », 7 mars 1980.

« A foot in the door », 8 mars 1980.

WINSOR, Hugh, « A politician who lacks a crucial art », 10 mars 1980.

FLUXGOLD, Howard, « Disparity minister's public, private statements/French school's hurdle : 350 in space for 240 », 19 mars 1980.

KERR, Wendie, « National Bank donates \$ 1,000 to Penetang school », 20 mars 1980.

« Minister of Perversity », éditorial, 21 mars 1980.

« Board queries cost of building French school », 28 mars 1980.

DELGATTY-RUTLAND, Enid, « French schools », lettre à l'éditeur, 29 mars 1980, p. 7.

McCULLOUGH, J. A., « French school issue », lettre à l'éditeur, 1<sup>er</sup> avril 1980.

FLUXGOLD, Howard, « Let's find a compromise, French say to Stephenson », 11 avril 1980.

FLUXGOLD, Howard, « Stephenson modifies school stand », 12 avril 1980, p. 4.

WINSOR, Hugh, « A chance to ease a conflict », 16 avril 1980.

« French group ready for school », 16 avril 1980.

FLUXGOLD, Howard, « French group ready for temporary school », 16 avril 1980.

SHEPPARD, Robert, « Professor feels treason “possible” if PQ plan fails », 17 avril 1980.

WINSOR, Hugh, « Belief, not words, is problem », 17 avril 1980.

« Penetang school called divisive », 18 avril 1980.

WINSOR, Hugh, « Different sort of education », 25 avril 1980.

FLUXGOLD, Howard, « Penetang school not tied to Quebec trip, Davis says », 25 avril 1980.

« Penetang pact nearly ignored in Montreal », 26 avril 1980.

OZIEWICZ, Stan, « With trip to Quebec, “no one will be able to say Bill Davis didn’t try” », 30 avril 1980.

JOHNSON, William, « Davis has a problem of credibility », 6 mai 1980.

FOTHERINGHAM, Allan, « No mention of the subject that intrigues », 10 mai 1980.

« Bilingualism, French school condemned by Tay council », 10 mai 1980.

MULGREW, Ian, « Protest attacks Penetang French school », 21 mai 1980.

Photo, 21 mai 1980.

WINSOR, Hugh, « What it’s all about », 22 mai 1980.

WINSOR, Hugh, « Redneck spirit thrives », 26 mai 1980.

« Sad, small march », éditorial, 23 mai 1980.

« Davis plans meeting with group opposed to Penetang school », 3 juin 1980.

MULGREW, Ian, « Davis isn't hearing majority, 10 fighting French school say », 4 juin 1980.

« Penetang protest », 7 juin 1980.

JOHNSON, Arthur, « French schools will “rip country apart,” opponent says », 4 juillet 1980, pp. 1 et 2.

GAGNON, Julie, « Bilingualism an incomparable asset, francophone says », lettre à l'éditeur, 10 juillet 1980.

TURNER, Julia, « Penetang's French school opens, but fight over zoning likely », 3 septembre 1980, p. 3.

WINSOR, Hugh, « Same song in finale », 17 septembre 1980.

« Appeal made to stop vote on Penetang », 10 octobre 1980.

« Minister's step in school fight termed biased », 21 octobre 1980.

« French debate helped him, new Penetang mayor says », 12 novembre 1980, p. 12.

« Penetangers ask Quebecois to fight patriation package », 10 février 1981.

REGAN, Edward, « A taste of frustration », photo à Queen's Park, 9 avril 1981.

WINSOR, Hugh, « Parallels between peers », 15 avril 1981.

BOURRIE, Mark, « Workmen harassed, mayor threatened : French school a reality, but Penetang still bitter », 16 décembre 1981.

« Reluctance all the way », éditorial, 17 décembre 1981.

CRUICKSHANK, John, « Penetang French school opens, arguments end », 23 avril 1982.

CRUICKSHANK, John, « Right to French education to be universal in Ontario », 24 mars 1983, pp. 1 et 2.

LOWE, Mick, « Francophones to sue Simcoe school board », 29 août 1983.

« French students refuse to attend shop classes », 28 novembre 1983.

LOWE, Mick, « Board protests proposed rules, votes to ban 60 French students », 16 janvier 1984, p. 5.

« Court case starts today on francophone system », 16 janvier 1984, p. 5.

MATAS, Robert, « Francophone parent suing board », 21 janvier 1984.

BOURRIE, Mark, « Ads in Penetanguishene paper : French-language school seeks students », 17 février 1986, p. A14.

CLARIDGE, Thomas, « Judge orders board to upgrade school for francophones », 24 juillet 1986, p. A18.

SHEPPARD, Robert, « Franco-Ontarians angered by appeal », 27 octobre 1986.

BOURRIE, Mark, « School may slip from francophone hands », 5 mars 1988, p. A9.

BOURRIE, Mark, « Suit continues battle over French education in Penetanguishene », 18 mars 1988.

NUNES, Julia, « Bill creating French school board violates Charter, lawsuit claims », 16 juin 1989, p. A21.

BOURRIE, Mark, « Activists try to ban English at French school in Ontario », 19 novembre 1990.

### **Le Goût de vivre**

MAURICE, Ursule, « Que faire ? », 15 décembre 1976, p. 6.

« Bilinguisme douteux », janvier 1977.

« Ce que tous devraient connaître de l'étude », mai-juin 1977, p. 3.

« Rôle et droits du comité de langue française », mai-juin 1977, p. 10.

PAQUIN-BROWN, Claudette, « Au nom de quoi ? », mai-juin 1977.

« Réunion du comité de langue française », mai-juin 1977.

« Le caractère français des écoles franco-ontariennes », mai-juin 1977.

MARCHAND, Raymond M., « Le début d'un temps nouveau », lettre à l'éditrice, mai-juin 1977.

MAURICE, Ursule, « Je suis convaincue, à vot' tour », lettre à l'éditrice, mai-juin 1977.

MARTINEAU, Clermont, « Une question de vie ou de mort », lettre à l'éditrice, mai-juin 1977.

PAQUIN-BROWN, Claudette, éditorial, 15 juin 1977.

MURRAY-PIGEON, Lossie, lettre à l'éditrice, 15 juin 1977, p. 3.

MAURICE, Ursule, « Quel triste résultat », lettre à l'éditrice, 15 juin 1977, p. 3.

MARTINEAU, Clermont, « Les animaux dénaturés », 15 juin 1977, p. 13.

PAQUIN-BROWN, Claudette, « Étude conjointe », 15 juin 1977, p. 14.

« Comité de direction », liste des membres, 15 juin 1977, p. 14.

« Comité d'évaluation interne », 15 juin 1977, p. 14.

« C.C.L.F. », 15 juillet 1977.

« S.C.E.S.S. », 1<sup>er</sup> août 1977, p. 7.

DESROCHERS, Cécile, « Langue du passé ? », 15 août 1977.

DUPUIS, Victor, « Un étudiant de P.S.S. parle... », 30 septembre 1977.

MARTINEAU, Clermont, « La légende de la bête à deux têtes », 30 septembre 1977.

« Étude : comité d'évaluation interne », annonce, 30 septembre 1977.

PAQUIN, Claudette, « C.C.L.F. », 30 septembre 1977.

PAQUIN, Claudette, « bric-à-brac », 30 septembre 1977.

JAIKO, Mme, lettre à l'éditrice, 31 octobre 1977.

MARTINEAU, Clermont, lettre ouverte au CCLF, 31 octobre 1977.

FORGET, Jean, lettre à l'éditrice, 31 octobre 1977.

« C.C.L.F. : réunion du 13 octobre », 31 octobre 1977.

PAQUIN, Claudette, « L'école secondaire française : Oui, oui, oui », 31 octobre 1977, p.12.

« Extrait de l'allocution donnée par M. Ménard », 31 octobre 1977.

PAQUIN, Claudette, « Pétition », 31 octobre 1977.

« Des questions, mais pas toujours des réponses », 31 octobre 1977.

CLUB RICHELIEU, « Évaluation », 31 octobre 1977.

Éditorial, 31 octobre 1977.

PAQUIN, Claudette, « Un p'tit mot de l'éditrice », édition spéciale du Goût de vivre, 21 novembre 1977.

HARRIS, Irving C., « De la commission scolaire », édition spéciale du Goût de vivre, 21 novembre 1977.

LAURIN, Viateur, « Injustice historique », édition spéciale du Goût de vivre, 21 novembre 1977.

« La loi », édition spéciale du Goût de vivre, 21 novembre 1977.

Caricature, édition spéciale du Goût de vivre, 21 novembre 1977.

« Étude », édition spéciale du Goût de vivre, 21 novembre 1977.

GUAY, Réjeanne, « Questions et réponses », édition spéciale du Goût de vivre, 21 novembre 1977.

« Écoles secondaires françaises en Ontario », édition spéciale du Goût de vivre, 21 novembre 1977.

MARCHAND, Roméo, « et puis nous autres... ??? », 30 novembre 1977, p. 11.

PAQUIN, Claudette, « C.C.L.F. pour qui ? », 30 novembre 1977, p. 1.

GUAY, Réjeanne, « Comité de Citoyens contribuables », 30 novembre 1977, p. 2.

MARTINEAU, Clermont, « Enfin le CCLF demande la construction d'une école française !! », 25 décembre 1977.

MARTINEAU, Clermont, « De la peur et de sa thérapie », 25 décembre 1977.

GAUTHIER, Germain, « C.C.L.F. pour vous », lettre à l'éditrice, 25 décembre 1977.

GUAY, Réjeanne, « Pétition », 25 décembre 1977.

MAURICE, Ursule, « La confusion règne au CCLF... », 31 janvier 1978.

PAQUIN, Claudette, « Puisqu'il faut le dire... et le redire... », 31 janvier 1978.

MARTINEAU, Clermont, lettre à l'éditrice, 31 janvier 1978.

PAQUIN, Claudette, « On nous trahit », 15 février 1978.

« Avis », 15 février 1978.

MARCHILDON, Daniel, « Pour ou contre », *Rubrique des idées jeunes*, 15 février 1978.

JAIKO, Denise, « Qui suis-je », 1<sup>er</sup> mars 1978.

« Ce mémoire impressionne particulièrement les gens », résumé du mémoire de Viateur Laurin, 1<sup>er</sup> mars 1978, p. 4.

« Les Canadiens français disent : "Je veux !" », 1<sup>er</sup> mars 1978, pp. 1 et 5.

JAIKO, Roger, « Prévisions météorologiques », 1<sup>er</sup> mars 1978.

« Le conseil scolaire discrédité », 1<sup>er</sup> mai 1978.

« Un peu d'tout : Le CCLF du 9 mars en bref... », 15 mars 1978.

« Un secret, c'est ben beau, mais si personne le sait... », 15 mars 1978.

DUPUIS, Victor, lettre à l'éditrice, 15 mars 1978, p. 4.

MARTINEAU, Clermont, « La politique du ghetto », 15 mars 1978, p. 4.

« En vue d'élections possibles ? », 1<sup>er</sup> avril 1978.

MAURICE, Ursule, « Une assistance très intéressée », 1<sup>er</sup> avril 1978.

« Rumeur confirmée : l'école secondaire devient un pavillon—ghetto », 1<sup>er</sup> avril 1978, pp. 1 et 4.

« Va t'en chez vous ! Foreigner ! », éditorial, 1<sup>er</sup> mai 1978.

« Le conseil scolaire discrédité », 1<sup>er</sup> mai 1978.

MARCHILDON, Daniel, « Impressions », *Rubrique des idées jeunes*, 10 mai 1978.

PAQUIN, Claudette, « Le 31 mai », 1978, pp. 1 et 2.

PAQUIN, Claudette, « On l'a-tu..... On l'a tu pas ??? », 1<sup>er</sup> juillet 1978.

« C.C.L.F. », juillet 1978.

PAQUIN, Claudette, « Niet, Camarade », septembre 1978.

ROY-MANSHART, G., « Encore à propos d'une école secondaire de langue française », septembre 1978, p. 3.

MAURICE, Ursule, « Il était une fois », octobre 1978, p. 3.

MARTINEAU, Clermont, article sans titre, octobre 1978, p. 3.

DUPUIS, Victor, « Le Franco-Ontarien », poème, octobre 1978, p. 8.

DUPUIS, Victor, article sans titre, octobre 1978, p. 8.

DUPUIS, Victor, « Sorry, merci », poème, novembre 1978.

MARCHILDON, Daniel, « Un C.C.L.F. malheureux », *Rubrique des idées jeunes*, novembre 1978, p. 6.

DUPUIS, Victor, « Le système », novembre 1978.

« C.C.L.F. '79-'80 », photo des membres du C.C.L.F., décembre 1978-janvier 1979, p. 6.

KONIDITSIOTIS, Marcelle, lettre à l'éditrice, décembre 1978-janvier 1979.

DUPUIS, Victor, « Héros de son époque », poème, décembre 1978-janvier 1979.

MAURICE, Juliette, « Au gré de ma plume... vers une justice sociale chez-nous », décembre 1978-janvier 1979.

GUAY, Réjeanne, « L'article », février 1979, pp. 1 et 6.

« Un refus... », photo, février 1979, p. 1.

ROY-MANSHART, Geneviève, « Réflexions... : La tête contre le mur », février 1979.

« La Huronie n'est plus, vive l'école française ! », juillet 1980, p. 1.

« L'école secondaire française : Une équipe du tonnerre », juillet 1980, pp. 4 et 5.

DUCHARME, Alfred, « Penetang ! Penetang ! », éditorial publié dans *Le Voyageur* de Sudbury du 18 juin 1980, juillet 1980.

« Quelques accomplissements de la Fédération », caricature, août 1980.

« L'école secondaire française : Les Portes sont Ouvertes », août 1980.

« L'école secondaire française : une éducation solide, une équipe de professeurs, la meilleure ! », annonce, août 1980.

« L'école secondaire française : avec LAMOUREUX, c'est bien mieux ! », annonce, août 1980.

« Çé quoi la F.E.S.F.O. », caricatures-publicité, août 1980, p. 19

« Youpi ! », photo d'élèves devant les portes de l'école de Lafontaine, septembre 1980, p. 1.

« L'école secondaire Le Caron ! Enfin ! Un nom pour notre école », octobre 1980, p. 14.

« Pas de référendum », octobre 1980.

« Référendum », novembre 1980, p. 1.

« Incendie à Le Caron », novembre 1980, p. 1.

« Congrès régional—ACFO », décembre 1980, pp. 3 et 13.

« Bravo les francophones », décembre 1980, pp. 1 et 4.

« On l'a ! », janvier 1981, p. 1.

« Histoire pour une veillée », éditorial, mai 1981, p. 2.

« Graduation à Le Caron », juin 1981, p. 10.

Photos de la remise des diplômes, juin 1981, p. 10.

« ça y est ! », photo du terrain, juillet 1981.

« Môtman, les bulldozers arrivent », juillet 1981.

« Rencontre parents/étudiants de Le Caron », août 1981.

« Le Caron... ça déborde d'activités », août 1981, p. 5.

GUAY, Réjeanne, « Rencontre parents/étudiants de Le Caron », août 1981.

LEVERT, Yvon, « Le Caron », septembre 1981.

« F.E.S.F.O. », photo, septembre 1981.

« Le Grand Déménagement », 23 décembre 1981, p. 2

Photos du déménagement, 23 décembre 1981, p. 2.

LEVERT, Yvon, « Asteur qu'on déménage ! », 23 décembre 1981, p. 23.

« Impressions », 23 décembre 1981, p. 23.

« C.C.L.F. Chez-nous enfin ! », 23 décembre 1981.

ROY, Geneviève, chronique *EVEntail*, 23 décembre 1981, p. 6.

CADEAU, Louise et John Currie, « École secondaire Le Caron », 23 décembre 1981.

« Le Caron recrute », 22 janvier 1982, p. 2.

Éditorial, », 22 janvier 1982.

« Ouverture officielle à Le Caron », éditorial, 5 février 1982.

Article et photo du CCLF, 19 février 1982, p. 2.

« Édith Butler... un spectacle à ne pas manquer », 16 avril 1982, p. 1.

« Ouverture officielle : École secondaire Le Caron », annonce, 16 avril 1982, p. 1.

« Ouverture officielle à Le Caron », 16 avril 1982, pp. 2 et 9.

« Célébration de l'ouverture officielle », 30 avril 1982, p. 1 et 10.

« Nos défricheurs », éditorial, 30 avril 1982, p. 3.

GUAY, Réjeanne, « Édith Butler : Son spectacle, un événement », chronique *La Diligence de nuit...*, 30 avril 1982, p. 5.

ROY, Geneviève, chronique *EVEntail*, 30 avril 1982, p. 5.

« Historique partiel de la création de l'école secondaire française à Penetanguishene », 30 avril 1982, pp. 5 et 6, 13 et 15.

« L'ouverture officielle de Le Caron », textes de 10 élèves de Le Caron, 30 avril 1982, p. 16.

CHOLETTE, Chantal, « “NOUS”, les 50 mondes ! », 30 avril 1982, p. 7.

Photos de l'ouverture de l'école Le Caron, 30 avril 1982, p. 7.

CHOLETTE, Chantal, « J'm'appelle Edith », 30 avril 1982, p. 10.

CHARTRAND, Denis, « Merci, merci, merci... », 30 avril 1982, p. 10.

MAURICE, Ghisèle, « Centre d'activités françaises : la fête des fêtes », 30 avril 1982, p. 13.

GUAY, Réjeanne, « Le Caron, un fait accompli ! », chronique *Le Cactus politique*, 30 avril 1982, p. 13.

PAQUIN, Claudette, « Lettre ouverte à Bill Davis », 26 juin 1982, p. 3.

PAQUIN, Claudette, « Un loup dans la bergerie », éditorial, 20 août 1982.

PAQUIN, Claudette, « Un déficit qui n'en est pas un », éditorial, 20 août 1982.

PAQUIN, Claudette, « Profondément humiliée », éditorial, 17 septembre 1982, p. 3.

PAQUIN, Claudette, « Un CCLF facétieux », 17 septembre 1982, p. 3.

GUAY, Réjeanne, « “Christmas in July” : On plante un sapin en juillet à Le Caron », chronique *Le Cactus politique*, 17 septembre 1982, p. 4.

LEVERT, Yvon, lettre ouverte à William Davis », 17 septembre 1982.

PAQUIN, Claudette, « Des bébés qui grandissent vite », 15 octobre 1982, p. 5.

LEVERT, Yvon, « Une nouvelle qui n'en est pas une... Le dindon de la farce », 29 octobre 1982, pp. 2 et 6.

PAQUIN, Claudette, « Match Stephenson—Simcoe Board of Education », éditorial, 29 octobre 1982, p. 3.

PAQUIN, Claudette, « La mauvaise cible », éditorial, 28 novembre 1982.

PAQUIN, Claudette, « Match Davis—Joyal », éditorial, 28 novembre 1982.

PAQUIN, Claudette, « Élections du CCLF », éditorial, 23 décembre 1982, p. 2.

GRENIER, Réjean, « Les Franco-Ontariens et la politique : À quand l'action ? », 7 janvier 1983, pp. 2 et 4.

« Le bec à l'eau », photo de Jean-Jacques Blais qui offre un érable aux élèves de Le Caron, 10 juin 1983,.

PAQUIN, Claudette, « Une grande responsabilité... », éditorial, 21 janvier 1983.

PAQUIN, Claudette, « A.P.E.C. refait surface », éditorial, 21 janvier 1983.

« Pourquoi ? », 4 février 1983, p. 1.

« Les parents donnent rendez-vous à l'article 23 », 4 février 1983, p. 1.

MARCHILDON, Gilles, « École secondaire Le Caron », 4 février 1983.

GUAY, Réjeanne, « Le 1,000,000,000ième "sapin" », chronique *Le Cactus politique*, 4 février 1983, p. A5.

« De mal en pie », photo de Jacques Marchand, 18 février 1983.

GUAY, Réjeanne, « Un festival et une ouverture... à planche ! », chronique *La Diligence de nuit...*, 19 février 1983.

PAQUIN, Claudette, « Un cadeau mal enveloppé », éditorial, 30 mars 1983, p. 4.

MARCHILDON, Gilles, « École Le Caron », 15 avril 1983.

PAQUIN, Claudette, « Incompétence ou fraude ? », éditorial, 29 avril 1983, p. 4.

« Selon l'auditeur général, le SCBE profite d'un surplus de \$ 59,815 », 29 avril 1983, pp. 1 et 6.

PAQUIN, Claudette, « Écoles françaises à l'honneur », éditorial, 13 mai 1983, p. 4.

PAQUIN, Claudette, éditorial, 10 juin 1983, p. 4.

LAMOUREUX, Adrien, « Remise des diplômes », 24 juin 1983, p. 18.

« Discours des finissants », 24 juin 1983, p. 18.

MARCHILDON, Antoine, « Question de métamorphose ? », 21 juillet 1983, p. 4.

PAQUIN, Claudette, éditorial, 18 août 1983, p. 4.

GUAY, Réjeanne, « Faut grandir pour pousser comme ça », chronique *La Diligence de nuit*, 18 août 1983, pp. 3 et 8.

JOYAL, Serge, « L'importance de Penetang », entrevue à Radio-Canada, diffusé le 28 août 1983, 1<sup>er</sup> septembre 1983, p. 1.

MARCHAND, Micheline, « “C’est assez” », 1<sup>er</sup> septembre 1983, pp. 1 et 2.

« Marchand vs SCBE », communiqué de presse, 1<sup>er</sup> septembre 1983, p. 9.

PAQUIN, Claudette, « Il est plus que temps », éditorial, 1<sup>er</sup> septembre 1983, p. 2.

PAQUIN, Claudette, « Un appui fidèle », éditorial, 1<sup>er</sup> septembre 1983, p. 2.

« Marchand vs SCBE », communiqué de presse, 1<sup>er</sup> septembre 1983, p. 9.

« Le Simcoe Board appuie les conseils scolaires homogène de langue française », 29 septembre 1983, pp. 1 et 3.

« Les élections du CCLF—1982 », 23 décembre 1983, p. 2.

« La loi sur l'éducation en Ontario et la Charte des droits », 19 janvier 1984, pp. 1 et 4.

« Marchand vs SCBE : Éducation égale en Ontario », 19 janvier 1984, pp. 1 et 2.

Photo de Jacques Marchand et Pierre Genest, 19 janvier 1984, p. 1, 2 et 7.

PAQUIN, Claudette, éditorial, 19 janvier 1984, p. 2.

« Injonction le 17 février », 2 février 1984.

PAQUIN, Claudette, « Entre deux chaises », éditorial, 2 février 1984, p. 2.

« That’s incredible », éditorial, 13 avril 1984, p. 2.

« Fouillons notre passé : La crise scolaire de Penetang », chronique historique de la Société des écrivains canadiens, 10 mai 1984, p. 5.

« Gestion des écoles françaises : Victoire en cour d’appel », 28 juin 1984, p. 1.

« La fête a été belle », 5 juillet 1984, p. 9.

Photo de la fête de la victoire de la Cour d'Appel de l'Ontario, 5 juillet 1984, p. 9.

« ACFO HURONIE », 14 février 1985, p. 9.

NÉACEY, Jean, « Une attente "tannante" », éditorial, 19 décembre 1985, p. 2.

LEVERT, Yvon, « Une histoire de détournement », éditorial, 13 mars 1986, p. 2.

DESPRÉS-JONES, Louise, « Victoire historique », 31 juillet 1986, p. 1.

DESROCHES, Pauline, « Une victoire pour les jeunes aussi ! », 31 juillet 1986, p. 1.

BUSSIÈRE, Odette, « Une histoire à fêter », 23 octobre 1986, p. 1.

Photos, 23 octobre 1986, p.1.

GRANDMAÎTRE, Bernard, lettre à l'éditrice, 23 octobre 1986, p. 2.

PLOURDE, J.-A., lettre à l'éditrice, 23 octobre 1986, p. 2.

LEVERT, Yvon, « Notre victoire », éditorial, 6 novembre 1986, p. 2.

« Première réunion du C.E.L.F. », 18 décembre 1986, pp. 9 et 12.

MARCHAND, Jacques, « Chez-nous à Penetanguishene, comté de Simcoe, Nouveau-Brunswick », 8 janvier 1987, p. 3.

LALONDE, Martin, « Club Richelieu : Personnalité de l'année », 5 février 1987, p. 5.

CAMBRONNE, « Le mot de... la fin », éditorial, 5 février 1987, p. 2.

CAMBRONNE, « Le mot de... », éditorial, 19 février 1987, p. 2.

ASSELIN, Roméo, lettre à l'éditrice, 19 février 1987, p. 2.

DESROCHES, Roland, lettre ouverte à Mariette Fraser, 19 février 1987, p. 2.

COUILLARD, Claude, « Application de la Loi 75 », 5 mars 1987.

CAMBRONNE, « Merci ! », éditorial, 5 mars 1987, p. 2.

DESROCHES, Roland, lettre à l'éditrice, 5 mars 1987, p. 2.

MARCHILDON, Vincent, « Scènes d'éducation », 19 mars 1987, p. 8.

CAMBRONNE, « Une fermeture—éclair ou éclairée ? », 29 mars 1987, p. 2.

DUPUIS, Victor, lettre à l'éditrice, 19 mars 1987, p. 2.

LALONDE, M., « “Absolument Content !” », 15 octobre 1987, p. 1.

PAQUIN, Claudette, « Verdict sans procès », éditorial, 15 octobre 1987, p. 2.

LALONDE, M., « Celui qui prend la relève : Yvon Levert », 15 octobre 1987, p. 5.

« Ce n'est qu'un “au revoir” », 15 octobre 1987, p. 3.

« Jacques Marchand président de l'ACFO », 5 novembre 1987, p. 1.

LALONDE, M., « Bravo Jacques ! », 3 décembre 1987, p. 1.

« Un don à Le Caron », février 1988.

COUILLARD, Claude, « Le Ministère retire son appel : 5,4 millions pour Le Caron », 17 mars 1988, p. 1.

« De plus en plus d'inscriptions », 17 mars 1988, p. 3.

« Annonce d'emploi », 17 mars 1988, p. 3.

PAQUIN, Claudette, « Tant qu'à faire », éditorial, 20 octobre 1988, p. 4.

PAQUIN, Claudette, « Un appel à nos jeunes chefs », éditorial, 20 octobre 1988, p. 4.

« L'École secondaire de la Huronie : bientôt dix ans », 17 novembre 1988, p. 11.

« La construction avance : Le Caron prête pour septembre 1989 », 18 mai 1989, pp. 1 et 3.

« La section française du conseil de l'éducation de Simcoe déplore l'inaction de la ministre de l'Éducation dans la création d'un conseil de langue française dans Simcoe », 15 août 1991, p. 1.

CHARTRAND, Denis, « Le conseil scolaire de langue française : C'est l'temps de s'brancher », 21 février 1991, p. 5.

**The Herald (Alliston)**

« French school opens in Penetang », 5 septembre 1979, p. 1.

**Huronian Weekend**

« French rights affirmed by court », 25 juillet 1986.

WATT, Laurie, « Unfair blame », 27 février 1987.

DEVINE, John, « SCBE could face contempt of court charge », 21 août 1987, p. 1.

« PROBE gears up to save school », 9 octobre 1987, p. 1.

« Don't make us pay, municipalities tell ministry », 9 octobre 1987, p. 1.

« ESPSS students protest », 9 octobre 1987, p. 2.

« Judgement gives FLECs control », 16 octobre 1987.

« A happy day », photo, 16 octobre 1987.

WATT, Laurie, « How things change », 16 octobre 1987, p. 6.

GRAVELLE, David, « Through the Lens », 16 octobre 1987, p. 6.

« One Canada call », 19 février 1988.

DRAYDEN, David, « Le Caron school to get full funding after all », 18 mars 1988, pp. 1 et 2.

« School board forced to pay man's legal bills », 27 janvier 1989, p. 2.

BOURRIE, Marke, « Separate Board delays French High School plans : Another Le Caron struggle ? », 22 février 1991, p. 1.

**Impact (Journal du collège Algonquin)**

ROSSIGNOL, Vincent, « Cooper veut qu'on appuie Penetang », 11 octobre 1979.

SABISTON, Cathy, « Francophone school in Penetanguishene : Issue getting support », 15 novembre 1979.

ROSSIGNOL, Vincent, « Une grosse bourse ! », 15 novembre 1979.

### **In Struggle (The Canadian Proletarian Party)**

« Franco-Ontarians appeal to Anglophones : Support our right to a French high school », 28 août 1979, p. 10.

« Their rights denied », 28 août 1979, p. 10.

### **The Independent (comté de Simcoe)**

BOURRIE, Mark, « Trustees blamed for language battle : English ban proposed in petition », 22 novembre 1990, p. 1.

« The long history of language disputes », chronologie, 22 novembre 1990, p. 2.

BOURRIE, Mark, « Angry parents blame trustees for immersion woes : Job hopes blighted ? », 29 novembre 1990, p. 1

« Why school taxes keep going up », 29 novembre 1990, p. 3.

« Yes, English should be banned in French school », s. d..

### **Journal de Cornwall**

« Affaire Penetang : Samis déçu... déconcerté... », 12 octobre 1979.

« Rien n'a changé », éditorial, 19 octobre 1979.

CARO, caricature, 19 octobre 1979.

« Jeannine Séguin à Penetanguishene », 17 novembre 1978.

« Pénétag : La situation est réglée », 1<sup>er</sup> mai 1980.

### **Journal de Montréal**

GIRARD, Normand, « Lévesque devant les gros bonnets », 25 janvier 1980.

« L'hypocrisie du Canada anglais selon un Franco-Ontarien », 3 mai 1989.

### **Kitchener-Waterloo Record**

« Francophones open school over protests », 4 septembre 1979, p. 12.

« School opening », photo de la bûche, 4 septembre 1979, p. 12.

DOWD, Eric, « Veto of French school could boomerang », 12 octobre 1979.

**Langue et société (Commissaire aux langues officielles)**  
**Numéro spécial—Les minorités : le temps des solutions/Deux millions de Canadiens en quête de l'égalité linguistique**  
(Colloque parrainé par le Commissariat aux langues officielles, tenu à Ottawa et à Hull les 17, 18 et 19 octobre 1985)

SÉGUIN, Jeannine, propos présentés lors de l'atelier IV : discussion de cas, no 17, mars 1986, pp. 51 et 52.

« Résumé des discussions—atelier IV », no 17, mars 1986, p. 53.

**Liaison (revue culturelle de l'Ontario français)**  
TRUAX, denise, éditorial, no 7, septembre-octobre 1979.

TRUAX, denise, « dossier penetanguishene », Liaison, no 7, septembre-octobre 1979, pp. 14 et 15.

DOUCET, Nicole, « Le tout dans la fête », Liaison, no 7, septembre-octobre 1979, p. 15.

« Petit historique », Liaison, no 7, septembre-octobre 1979, p. 15.

GOUGEON, Linda, photos, », Liaison, no 7, septembre-octobre 1979.

DUPUIS, Victor, « Héro de son époque », poème, », Liaison, no 7, septembre-octobre 1979

DUPUIS, Victor et Guylaine Robichaud, « Hymne, École secondaire de la Huronie », poème, », Liaison, no 7, septembre-octobre 1979

CHARBONNEAU, Danielle, « Protègera nos Foyers et... », avril 1980.

GEOFFROY, Alain, « Lâche pas la patate dindon », publié dans la Rotonde du 6 mars 1980, avril 1980.

« Tassez-vous... on joue », communiqué, 1980.

« La nuit sur l'étang », 1980, p. 18.

**La Liberté de Saint-Boniface**  
ROMPRÉ, André-Yves, « Une autre affaire d'école française et mixte : L'école de la Huronie poursuit illégalement ses activités à Penetang », 27 septembre 1979.

**London Free Press**  
« Media "distorting" French issues », 26 septembre 1979.

**Maclean's (revue)**

PARK, Jim, « New martyrs in old Huronia », 3 mars 1980, pp. 23-24.

**The Midland Free Press**

« Demands contained in letter : "Make bilingualism real" so say students at PSS », 10 décembre 1976.

« French committee lists recommendations », 10 décembre 1976.

« School board may launch study of French », 23 février 1977.

« SCBE look into Penetanguishene education », 20 juillet 1977.

« Committee appointed to study French-English education », 14 octobre 1977.

« Name is indicative of attitudes », 4 novembre 1977, p. 4.

BABANDO, P., « Doesn't want French school », 9 novembre 1977.

« School board may launch study of French », 23 février 1977.

« Ease language ratio is Committee's aim », 1<sup>er</sup> février 1978.

« Meetings conclude as Internal Team begins preparation of their report », 24 février 1978, p. 5.

« French high school is needed, according to briefs presented », 24 février 1978.

« External team in Penetang to interview, verify report », 14 avril 1978.

« AT PSS, St. Joseph's School : Province continues grants for French », 30 mai 1978.

« Report on needs of schools will be presented tonight », 30 mai 1978.

GARRATTY, Mike, « At Wednesday meeting : SCBE okays French school building study », 16 juin 1978.

GARRATTY, Mike, « French language school unfeasible, S.C.B.E. rules », 15 septembre 1978, p. 1.

« FLAC angry with decision », 15 septembre 1978.

GARRATTY, Mike, « FLAC looks at St. Joseph for high school », 12 janvier 1979.

De GURSE, Carl, « Midland trustee baffled : Commission tells board French high school needed », 26 janvier 1979.

GARRATTY, Mike, « French high school is needed : For cultural and language preservation, A.C.F.O. spokesman », 26 janvier 1979.

« FLAC to tour school site », 31 janvier 1979, p. 13.

« FLAC members impressed », 9 février 1979.

DEGURSE, Carl, « No to French high school for area », 16 février 1979.

GARRATTY, Mike, « FLAC slams board of ed. », 16 février 1979.

« Mixed facility no solution—ACFO », 16 février 1979.

« Of diplomacy and class », éditorial, 21 février 1979, p. 4.

BONNER, Roy, « Board acted correctly », lettre à l'éditeur, 21 février 1979, p. 4.

« Over 40 innovations for Penetang high school », 21 février 1979.

« A French milieu at PSS », 21 février 1979.

« Over French high school issue : FLAC may go directly to education chiefs », 7 mars 1979.

NELSON, Derek, « Time ticking away in Penetang's all-French high school issue », 7 mars 1979.

« Some dissension on committee : FLAC accepts plan for PSS French annex », 9 mars 1979.

« FLAC gives annex okay », 9 mars 1979.

DeGURSE, Carl, « PSS annex approved », 16 mars 1979, p. 1.

GARRATTY, Mike, « Compromise solution could face trouble ; FLAC members disagree over annex at PSS », 23 mars 1979, p. 1.

« McCULLOUGH threatens resignation : Board upset with FLAC », 28 mars 1979.

« MPP supports separate unit », 30 mars 1979, p. 9.

« Annex opposition gains strength », 30 mars 1979.

« French students claim abuse », 30 mars 1979.

« In Penetanguishene : Province grants \$ 2-million for French language school », 18 avril 1979.

« Asselin appointed official spokesman », 18 avril 1979.

« Children are pawns », éditorial, 4 mai 1979, p. 4.

GARRATTY, Mike, « Says board must decide on French school : Stephenson refuses FLAC », 9 mai 1979.

BARKER, Paul, « Blais gets rocky reception », 9 mai 1979.

« A place of our own », photo, 9 mai 1979.

« Booing was boorish », 9 mai 1979, p. 4.

GARRATTY, Mike, « Over French high school issue : Francophones off to Queen's Park », 11 mai 1979, p. 1.

WILSON, Paul, « FLAC holds little hope : Talks with ministry to begin », 11 mai 1979, p. 9.

« Demonstration achieves little », éditorial, 16 mai 1979, p. 4.

« French school talks to start », mai 1979.

SILMAN, Chris, « FLAC pickets Queen's Park », 16 mai 1979.

WILSON, Paul, « For meeting with SCBE June 4 in Barrie : FLAC seeks a pro for showdown », 18 mai 1979.

SIMAN, Chris, « 300 Francophones demand school », photos de la manifestation à Queen's Park, 18 mai 1979.

« Shot taken at school system : Youth concerned with education, jobs », 18 mai 1979.

« News capsule/French school talks to start », 18 mai 1979.

« Queen's Park trek not approved », 18 mai 1979.

TINNEY, Mike, « FLAC—lay off », lettre à l'éditeur, 23 mai 1979.

« News form the French Centre : Manifestation at Queen's Park », 25 mai 1979.

- LEITCH, Pauline, « Does English need preservation ? », 25 mai 1979.
- WILSON, Paul, « Trustee charges : FLAC is out of step », 25 mai 1979.
- GRIGG, Nellie, « Letter not “hogwash” », lettre à l’éditeur, 1<sup>er</sup> juin 1979.
- GARRATTY, Mike, « Rejeanne (sic) Guay : An artist on a political hot seat », 1<sup>er</sup> juin 1979.
- « Ministry throws it back to FLAC and board », 6 juin 1979.
- « Placard Wavers », photo de manifestation à Barrie, 6 juin 1979.
- FARROW, Vern, « Gauthier quits as FLAC chairman », 6 juin 1979.
- « Gauthier agrees to stay on as FLAC chairman », 8 juin 1979.
- LEITCH, Pauline D., « Don’t fund culture from the tax barrel », lettre à l’éditeur, 13 juin 1979.
- WILSON, Paul, « FLAC predicts : “We’ll get our school...” », 15 juin 1979.
- WILSON, Paul, « It’s now up to Queen’s Park : Board says no to French high school », 15 juin 1979.
- WILSON, Paul, « Midland school trustee to step down : McCullough says it’s his last term », 15 juin 1979.
- « A decision is made », photo, 15 juin 1979, p. 3.
- « Province to decide soon on French school », 20 juin 1979.
- « Midland SCBE trustee John McCullough : The talker rethinks his goals », 29 juin 1979.
- COWAN, K. A., « Unity must prevail », 29 juin 1979.
- « ACFO meet starts July 2 », 29 juin 1979.
- WILSON, Paul, « No word on French high school », 29 juin 1979, p. 9.
- « French school still in limbo », 4 juillet 1979.
- « Still silent », 13 juillet 1979.
- « Francophones wait while Minister vacations », 20 juillet 1979.

- « French school “under review” », 25 juillet 1979.
- « Heads need examining », éditorial, 1<sup>er</sup> août 1979, p. 4
- LACROIX, C., « A right to comment », lettre à l’éditeur, 8 août 1979.
- TINNEY, Bruce, « Don’t jeopardize rapport », lettre à l’éditeur, 8 août 1979.
- « Centre plays host », 10 août 1979.
- « No prediction for French high school announcement », 10 août 1979.
- TINNEY, Bruce, « Ed. needs head read », lettre à l’éditeur, 10 août 1979.
- STEWART, Ann, « Editor was “wrong” », 10 août 1979.
- JENNETT, Shirley, « Coldwater oppose high school », 15 août 1979, p.8.
- « Victoria Harbour council maintains : French high school not needed », 15 août 1979.
- WILSON, Paul, « Change at top at the SCBE », 17 août 1979.
- « “Parallel” concept possible using volunteers : FLAC may set up own school », 22 août 1979, p. 1.
- « Parallel school concept borne of frustration », éditorial, 22 août 1979, p. 4.
- « Irresponsibility at Queen’s Park », éditorial, 24 août 1979, p. 4.
- WILSON, Paul, « No word from Queen’s Park for Penetanguishene : Outside support builds for French school », 24 août 1979.
- « Recruitment drive now underway : New private school could open Sept. 4 », 24 août 1979.
- « A fait accompli ? », éditorial, 29 août 1979, p. 4.
- WILSON, Paul, « Support comes form across the province : Parallel French school to open », 29 août 1979.
- « News from the French Centre : Seguin et l’école (sic) », 29 août 1979.
- « A question of commitment », éditorial, 5 septembre 1979, p. 4.
- « News from the French Centre : Ecole Secondaire La Huronie », 5 septembre 1979.

WILSON, Paul, « Campaign launched across the province : New French high school forges ahead », 5 septembre 1979, p. 1.

« Teaching staff settles in », 5 septembre 1979, p. 1.

« It's open », photo, 5 septembre 1979, p. 1.

« MC addresses crowd », 5 septembre 1979, p. 1.

WILSON, Paul, « Justice committee calls on Stephenson to act : Pressure mounts over French school », 7 septembre 1979, p. 1.

« National group slams Davis », 7 septembre 1979, p. 1.

« School organizers try to shoot down “rumours” », 12 septembre 1979.

« Commissioner backs school », 12 septembre 1979.

« On the march », photo, 12 septembre 1979.

BARKER, Paul, « Stephenson remains unmoved by school demonstration », 12 septembre 1979, p. 13.

« Signs proclaim their fears », photo, 12 septembre 1979, p. 13.

« Education named as key », 14 septembre 1979, p. 5.

« FLAC wants strong voice », 14 septembre 1979.

ST-LAURENT, Steve, « School enrolments down even below expectations », 14 septembre 1979.

« FLAC meeting is a mystery for SCBE trustees », 14 septembre 1979.

DEMERS, Gaston, « Apply stated policy to French school issue », lettre à l'éditeur, 19 septembre 1979.

MOTHER OF FIVE, « French school a must », lettre ouverte à Doug Lewis, député de Simcoe Nord à Ottawa, 19 septembre 1979.

« Zoning may close school », 19 septembre 1979.

« NDP leader gives support to french school », 19 septembre 1979.

« French program costs near \$ 90,000 », 19 septembre 1979.

« Davis promises answer on school soon », 19 septembre 1979.

« French school supporters seek aid from Quebec », 21 septembre 1979.

« Liberal leader criticizes move by party president », 26 septembre 1979.

GARRATTY, Mike, « “No school” motion gets town support », 26 septembre 1979, p. 13.

« Hearing set for school zoning injunction », 26 septembre 1979, p. 13.

Le MAY, Charles, « Is French not Canadian ? », lettre à l'éditeur, 28 septembre 1979.

BESNER, Roger, « Davis used “disrespect” », lettre à l'éditeur, 28 septembre 1979.

« Lewis defends Liberal after Blais' criticism », 28 septembre 1979.

« FLAC requests meet with SCBE opposition », 28 septembre 1979.

« Citizen complains of drunks, junkies and loitering : Public meeting promised by Mayor », 28 septembre 1979.

« Ultimatum to ministry over French high school », 3 octobre 1979.

« Trudeau apologizes to St. Amant », 3 octobre 1979.

PARK, Jim, « Axe falls on French high school », 5 octobre 1979, p. 1.

WILSON, Paul, « Minister gets rough ride at centre », 5 octobre 1979, p. 1.

« Annual ACFO meet today », 5 octobre 1979, p. 1.

« School spokesmen call 4:30 conference : Decision today on school », 5 octobre 1979.

« Thousands of donations received by school board », 5 octobre 1979.

NELSON, Dereck, « Queen's Park bites the bullet on French school », 10 octobre 1979.

« “Policy” is needed », 10 octobre 1979.

Maurice, Thérèse Geneviève et Louise Maurice, « Tired of French », lettre à l'éditeur, 10 octobre 1979.

WILSON, Paul, « Move started to set up new school board : Elected Flac members quit en masse », 10 octobre 1979.

- WILSON, Paul, « “Not a solution but a colossal problem” : SCBE unhappy with decision on school », 11 octobre 1979.
- SILMAN, Chris, « Students demonstrate at Queen’s Park », 11 octobre 1979.
- FINLAY, Sean, « Blais calls on Clark to intervene », 11 octobre 1979.
- WILSON, Paul, « FLAC fold-up leaves schoolboard puzzled », 12 octobre 1979.
- « Parallel school gets library », 12 octobre 1979.
- Caricature, 12 octobre 1979.
- McCULLOUGH, J. A., « “Bias showing” », lettre à l’éditeur, 17 octobre 1979.
- PALMER, John, « Try European model », lettre à l’éditeur, 17 octobre 1979.
- NELSON, Derek, « Assimilation argument questioned by some », 17 octobre 1979.
- PARK, Jim, « Campaign drive continues : French school to hire full-time staff », 17 octobre 1979.
- « Chrétien calls on Clark to intervene in school dispute », 19 octobre 1979.
- « Ecole Secondaire de la Huronie to proceed : \$ 400,000 funding guaranteed for year », 19 octobre 1979.
- MILLER, Ross, « Make Ontario unilingual ? », lettre à l’éditeur, 24 octobre 1979.
- « Whooping it up for ESH », photo et bas de vignette, 24 octobre 1979.
- « New meeting now sought with minister », 24 octobre 1979.
- « To report the news is our mandate », éditorial, 24 octobre 1979, p. 4.
- « Silent majority gains a spokesman », 24 octobre 1979.
- « Feds not meddling », 24 octobre 1979.
- « Concerned Citizens for Bilingual Unity : New petition supports Stephenson », 26 octobre 1979.
- « School newspaper fills need to communicate », 26 octobre 1979.

CONCERNED CITIZEN, « Can't understand what's happening », lettre à l'éditeur, 26 octobre 1979.

MONKMAN, Drew, « Another battle lost ? », lettre à l'éditeur, 31 octobre 1979.

HALL, A. J., « In support of Stephenson », lettre à l'éditeur, 31 octobre 1979.

MILLER, Russ, « Assimilation is inevitable », lettre à l'éditeur, 2 novembre 1979.

TINNEY, Bruce, « Editor didn't try, reader says », lettre à l'éditeur, 2 novembre 1979.

COLUMBUS, Chris, « Make use of English schools », lettre à l'éditeur, 7 novembre 1979.

A BILINGUAL CITIZEN, « Afraid of changes ? Hogwash », lettre à l'éditeur, 7 novembre 1979.

CINQ MARS, Giles, « Penetanguishene Secondary School newsletter : School spirit is on the upswing », 7 novembre 1979.

« SCBE studies French schooling », 9 novembre 1979.

« Alternative school names new principal », 9 novembre 1979.

HANAGAN, Dennis, « English group opposes French language "isolation" », 21 novembre 1979.

DORION, Basile, « In defence of a French high school », lettre à l'éditeur, 21 novembre 1979.

« French Centre News : Les etudiants fetent las (sic) Sainte Catherine », 28 novembre 1979.

A VERY CONCERNED CITIZEN, « Something for us », lettre à l'éditeur, 28 novembre 1979.

SAVAGE, Laurie, « Former FLAC members critical of another try », 28 novembre 1979.

« Ministry offers 95 percent funding for mini school », 30 novembre 1979.

« Stephenson agrees to meeting », 30 novembre 1979.

« Co-operation the key : Non-francophone co-founder of French centre », 30 novembre 1979.

- « French centre protests APEC advertisement », 5 décembre 1979.
- NELSON, Derek, « Stephenson tackles the big myths », 5 décembre 1979.
- « Stephenson's supporters 1200 strong », 7 décembre 1979.
- « Report calls French school a necessity », 7 décembre 1979.
- « French school site won't be sold » 7 décembre 1979.
- « A new start for the new year », éditorial, 7 décembre 1979, p. 4.
- « Capsule report : More members for board », 7 décembre 1979.
- « Capsule report : Stephenson opens doors », 7 décembre 1979.
- « French Centre news : L'élection (sic) d'un nouveau CCLF », 12 décembre 1979.
- MOYLE, Elaine, « FLAC filled by acclamation », 12 décembre 1979, p. 1.
- « Stephenson plans another meeting with French school supporters », 12 décembre 1979, p. 13.
- « Stephenson compromise fails to satisfy either side », 14 décembre 1979.
- « Trustee re-evaluates after FLAC election », 14 décembre 1979.
- « Taking care », photo de Diane Dorion, 19 décembre 1979.
- « Christmas at the French School », photo, 19 décembre 1979.
- HANAGAN, Dennis, « FLAC presses for meeting », 21 décembre 1979, p. 1.
- « Council approves downtown amendment », 24 décembre 1979.
- « Nineteen this month : Young politician aspires to stage », 2 janvier 1980.
- « Invitations out for Jan. 10 meeting : FLAC takes initiative », 4 janvier 1980, p. 7.
- « Court decision expected Friday », 9 janvier 1980.
- « Cassidy visits French Centre », 9 janvier 1980.
- PUDDICOMB, Teresa, « Not PSS but ESPSS », lettre à l'éditeur, 9 janvier 1980.

« Hopes dim for alternatives », 11 janvier 1980.

« Will proceed with action : Town denied court injunction », 16 janvier 1980.

« Stephenson to speak », 18 janvier 1980.

« Centre drops re-zoning bid », 23 janvier 1980.

« Levesque (sic), students meet », 25 janvier 1980.

« Bid to see Levesque (sic) a tactical error », 25 janvier 1980.

« FLAC report dismays SCBE trustees », 25 janvier 1980.

« FLAC membership questioned by SCBE trustees », 25 janvier 1980.

« Temporary setback : French school talks halted », 30 janvier 1980.

TINNEY, Bruce, « On meeting with Levesque (sic) », lettre à l'éditeur, 30 janvier 1980.

« A major setback », éditorial, p. 4.

PAQUIN, Claudette, « The goal in meeting Levesque (sic) », le 6 février 1980.

SAVAGE, Laurie, « “You’re going to die” two education figures told », le 6 février 1980, p. 1.

« Storey speaks with parents : School courses to continue », 8 février 1980, p. 9.

« CCBU meets with Stephenson », février 1980.

« Storey to meet with French school parents », février 1980.

DESROCHES, John, « Would like to know what the motives are », lettre à l'éditeur, 20 février 1980.

DESROCHES, Charles H., et autres, « An endorsement from members », lettre à l'éditeur, 20 février 1980.

« Board and trustee target : Legal action threatened by ESDH », 22 février 1980.

« Meeting planned to resolve board position on boycott », mars 1980.

- « Funding increased for French schools », mars 1980.
- « French Centre News : Café Chantant de North Bay », mars 1980.
- « Trustee claims board sparked meeting », 7 mars 1980.
- SAVAGE, Laurie, « Minister promises \$ 500,000 for K-13 complex at annex », 7 mars 1980, p. 1.
- « Francophone reaction cool to French school proposal », 12 mars 1980, p. 9.
- HANAGAN, Dennis, « Presenting the proposal », photo du FLAC, 12 mars 1980, p. 9.
- « Minister's proposal has merit », éditorial, 12 mars 1980, p. 4.
- HANAGAN, Dennis, « FLAC proposes shifts as school solution », 14 mars 1980.
- « Stephenson's latest offer rejected : Francophones say no », 14 mars 1980, p. 7.
- « Trustee resigns from FLAC », 14 mars 1980.
- « SCBU calls for local referendum », 21 mars 1980.
- Annonce du groupe Concerned Citizens for Bilingual Unity, 26 mars 1980.
- Annonce du Centre d'activités françaises, 26 mars 1980.
- « French Centre places advertisement », 26 mars 1980.
- « FLAC Chairman resigns », 28 mars 1980.
- HANAGAN, Dennis, « SCBE to study shifts », 28 mars 1980.
- « PSS administration, teachers say no to split shifts at PSS », 28 mars 1980.
- « Half million too much for too little says FLAC », 28 mars 1980.
- McREYNOLDS, Tracy, « SCBE budget gets approval », 1<sup>er</sup> avril 1980.
- FLAC chooses new chairman, 1<sup>er</sup> avril 1980.
- SAVAGE, Laurie, « We asked students about... The Proposed Split-Shift System at PSS », 3 avril 1980.

ROY-MANSHART, Geneviève, « AEFO support FLAC », lettre à l'éditeur, 3 avril 1980.

SAVAGE, Laurie, « FLAC proposal turned down : Opposing forces watch shift system (incomplet) », 11 avril 1980.

BELCOURT, Brigitte et Lorie Desroches, « Francophone side ignored », lettre à l'éditeur, 11 avril 1980.

HANAGAN, Dennis, « Board is unanimous—no shifts at ESPSS », 11 avril 1980.

« FLAC wants revival of Commission proposal », 11 avril 1980.

« Minister awaits plan », 18 avril 1980.

Photos d'ateliers de communication, 18 avril 1980

« School decision “irresponsible” », 25 avril 1980.

« Davis announces end to crisis », 25 avril 1980.

« School issue resolved », 25 avril 1980, éditorial, p. 4.

HANAGAN, Dennis, « Education Minister at Barrie meeting : Board okays French high school », 25 avril 1980.

« Parents endorse offer », 25 avril 1980.

SAVAGE, Laurie, « A learning experience : Students tour province », 25 avril 1980.

Caricature, 7 mai 1980.

NELSON, Derek, « The Penetanguishene high school—like a stuck cart », 7 mai 1980.

« Anti-school rally is cause for alarm », éditorial, 9 mai 1980, p. 4.

« Concerned Citizens plan QP demonstration », 9 mai 1980.

SPEERS, Gerry, « The CCBU—enough is enough », lettre à l'éditeur, 14 mai 1980.

TINNEY, Bruce, « We will not blindly follow says CCBU spokesman », lettre à l'éditeur, 16 mai 1980.

HENDERSON, B., « Editorial was wrong says reader », lettre à l'éditeur, 16 mai 1980.

SILMAN, Chris, « Premier in legislature during Queen's Park protest : No meeting with Davis for CCBU », 21 mai 1980.

TINNEY, Bruce, « Our stand is positive says CCBU spokesman », lettre à l'éditeur, 25 mai 1980.

ROXALL, Bob, « County council supports objection to French high school », 23 mai 1980.

« Barrie says no to Tay resolution », 23 mai 1980.

« Timing the key : Town may reconsider French school injunction », 28 mai 1980.

« French school in mall for September », 30 mai 1980.

« CCBU, Davis may meet », 30 mai 1980.

RHODES, Steve, « But stand remains unchanged : Davis meets CCBU delegates », 4 juin 1980, p. 1.

« French Centre plans community celebrations on weekend », 6 juin 1980.

« FLAC member supports new francophone recommendation », 6 juin 1980.

« Concerned Citizens plan rally », 6 juin 1980.

« CCBU appeal to ombudsman », 11 juin 1980.

Caricature, 13 juin 1980, p. 4.

« County council supports Tay resolution », 18 juin 1980.

« Unexpected delegation », photo, 18 juin 1980.

« Ombudsman meeting no loss for Concerned Citizens », 13 juin 1980.

« CCBU makes surprise visit to FLAC session », 13 juin 1980.

RAWLINS, Brian, « "You're going to hear from us," CCBU tells public », 18 juin 1980.

« 7-1 vote : Council opposes French school », 25 juin 1980.

- « Lafontaine site considered for temporary French school location », 27 juin 1980.
- « CCBU questions SCBE on French high school », 27 juin 1980.
- « FLAC dissatisfied with school site », 3 juillet 1980.
- « CCBU votes to withhold payment of education taxes », 4 juillet 1980.
- « Council may deal with French school re-zoning », 4 juillet 1980.
- « Municipalities respond to referendum », 9 juillet 1980.
- « County warden supports referendum », 11 juillet 1980.
- « Official given okay to proceed with purchase : School site negotiations continue », 11 juillet 1980.
- « School location may increase tension, says SCBE official », 11 juillet 1980.
- « Port McNicoll says yes to referendum », 11 juillet 1980, p. 1.
- « SCBE answers group concerns », 11 juillet 1980, p. 1
- « Collingwood Council votes no to referendum ballot », 11 juillet 1980.
- « PC stand may cost says CCBU », 11 juillet 1980.
- « Innisfil says no : First municipality to reject referendum idea », 16 juillet 1980.
- MOYLE, Elaine, « At Goman Boat official opening : No politics says Premier, "I'm on holiday" », 16 juillet 1980.
- PAQUIN, Claudette, « French language challenge », lettre à l'éditeur, 16 juillet 1980.
- « French school referendum legal, says County clerk », 16 juillet 1980.
- WELCH, Paul, « A question of jurisdiction says Midland on school issue », 16 juillet 1980.
- « Who will write question ? », éditorial, 16 juillet 1980, p. 4.
- « Smith voices opposition to French school », 18 juillet 1980.
- DELANEY, Mary, « Motion defeated : Barrie split over referendum », 23 juillet 1980.

« SCBE seeks approval for school renovations », 23 juillet 1980.

« Referendum decision awaited », 25 juillet 1980.

« French school referendum supported by Orillia city council », 18 juillet 1980.

JENNETT, Shirley, « Medonte Council votes yes », 18 juillet 1980.

« FLAC chairman urges board to take action on French school site », 30 juillet 1980.

DEACON, Rod, « French school vote : Exact wording must wait, council decides », 30 juillet 1980.

« Council deals with French school referendum », 30 juillet 1980.

« Referendum supported by 17 municipalities », 1<sup>er</sup> août 1980.

« CCBU appeals to premiers », 1<sup>er</sup> août 1980.

« September opening for school says FLAC », 1<sup>er</sup> août 1980.

« Educator states students victimized by French High School opposition », 6 août 1980.

« No school vote on ballot », 13 août 1980.

« Social comment to prevail, “Caline de Bines” », 15 août 1980.

« Correction », 20 août 1980.

« County words referendum », 20 août 1980.

« French school re-zoning under study », 20 août 1980.

« SCBE appoints 7 new teachers », 22 août 1980.

« French School principal anticipates new challenges », 27 août 1980.

SAVAGE, Lauri, « French school issue sparks delegation : CCBU appeals to mayor for stand », 27 août 1980.

« School naming », 27 août 1980.

« No legal recourse, says CCBU », 29 août 1980.

« Back to books », photo de Denis Chartrand à l'école, 29 août 1980.

« French school problems influence enrolment review », 3 septembre 1980.

« 65 students », 3 septembre 1980.

SAVAGE, Lauri, « Three new Penetang schools : Many doors to education », 5 septembre 1980, p. 9.

« Education still a concern », éditorial, 10 septembre 1980.

« Liberal seeker critical of French school », 10 septembre 1980, p. 3.

MOYLE, Elaine, « Planning Board approves SCBE French school rezoning application », 17 septembre 1980, p. 11.

« French school question on ballot », 17 septembre 1980.

« Port okays referendum », 17 septembre 1980.

« “What’s in a name” », 17 septembre 1980.

« Reported defeated 6-3 vote : Council refuses French school re-zoning », 24 septembre 1980, p. 11.

WELCH, Paul, « Midland says no to school question », 24 septembre 1980.

SAVAGE, Lauri, « French school “ball in Minister’s court” says SCBE », 26 septembre 1980.

« Corporation of the town of Penetanguishene », annonce de la ville de Penetanguishene, 8 octobre 1980.

« Village of Victoria Harbour : Notice to the electors », annonce de la municipalité de Victoria Harbour, 8 octobre 1980.

« French school supporters serve notice to municipalities », 10 octobre 1980, p. 9.

« Town reaches legal agreement—no more school on Main St. », 10 octobre 1980.

« Board won’t pay more », 10 octobre 1980.

« SCBE awaits word on French school zoning », 15 octobre 1980.

« Penetang in short : No group, says Guay », 15 octobre 1980.

« Tay to defend bylaw », 17 octobre 1980.

FIELD, Terry, « Referendum decision today », 24 octobre 1980.

« “École Secondaire Le Caron” : School named in honour of priest », 24 octobre 1980.

PAQUIN, Claudette, « A thank you with qualifications to Ron Bellisle », lettre à l'éditeur, 29 octobre 1980.

SCOTT, Lois, « Ratepayer voices support for French school », lettre à l'éditeur, 29 octobre 1980.

FIELD, Terry, « Court rules no to referendum question », 29 octobre 1980.

« No referendum, town pays costs », 29 octobre 1980.

« Town's legal bill exceeds payment for French school », 31 octobre 1980.

« Ministry—SCBE negotiations to close soon », 31 octobre 1980.

SILMAN, Chris, « Action in progress over school Minister says in legislature », 31 octobre 1980.

SAVAGE, Lauri, « Ontario Fire Marshall investigates... \$ 12,000 damage in French school blaze », 5 novembre 1980.

« Waste of tax dollars », éditorial, 5 novembre 1980.

MAHEU, Therese F., « Cost concerns questioned by reader », lettre à l'éditeur, 7 novembre 1980.

« In Penetanguishene », 7 novembre 1980.

« Councillor Baker seeks re-election », 7 novembre 1980.

WELCH, Paul, « Election hopefuls face cameras : Mayoralty candidates clash over school issue », 7 novembre 1980.

« Penetang well known in Quebec, says researcher », 12 novembre 1980.

« Municipal election results : Bellisle elected new mayor », 12 novembre 1980, p. 9.

COPIER, Corry Allsopp Nee, « Letter to mayor draws thanks », lettre à l'éditeur, 12 novembre 1980.

« Bellisle victorious in Penetang », 12 novembre 1980.

SAVAGE, Lauri, « Mayor reflects on defeat at the election polls », 14 novembre 1980.

« Public misses scope of work : Apathy miffs school board trustee », 14 novembre 1980.

« Board names PSS as site for FLAC election », 14 novembre 1980, p. 9.

« Bette tells delegation “It’s up to Penetang” », 14 novembre 1980.

WELCH, Paul, « More delays for French school : Simcoe County School Board points finger at Dr. Stephenson », 14 novembre 1980.

SAVAGE, Lauri, « Bellisle advocates municipal change », 14 novembre 1980.

ATTWOOD, J., « Where will French only students go ? », lettre à l’éditeur, 21 novembre 1980.

« Aborted school referendum to cost taxpayers \$ 14,000 », 26 novembre 1980.

« Stephenson seeks review », 26 novembre 1980.

MARCHAND, Raymond, « Responds to letter on school », lettre à l’éditeur, 26 novembre 1980.

FARROW, Vern, « County decision disputed : Referendum cost sparks appeal », 28 novembre 1980.

« Author presents book on French school battle to local students », 3 décembre 1980.

« School board says no to FLAC representation », 3 décembre 1980.

SAVAGE, Lauri, « French asked to give views on own board », 3 décembre 1980.

MAURICE, Gilles, « Are they misinformed ? », lettre à l’éditeur, 3 décembre 1980.

TINNEY, Bruce, « Editorial erred on referendum », lettre à l’éditeur, 3 décembre 1980.

« CCBU request meeting with Stephenson », 5 décembre 1980.

« Some adopt “wait and see” philosophy : FLAC members debate re-election issue », 12 décembre 1980, p. 11.

« Incumbents re-elected Monday night : FLAC surprised by CCBU absence », 17 décembre 1980, p. 11.

« Ministry indecision may spark action, says French school supporters », 17 décembre 1980.

WATERS, R., « Reader speaks out on French School », lettre à l'éditeur, 17 décembre 1980.

« February : CCBU reps meet with Stephenson », 30 décembre 1980.

« Month of March : Area board discusses the future », 30 décembre 1980.

Photo d'Adrien Lamoureux qui s'adresse aux élèves lors de la première journée de classe, 30 décembre 1980.

« Month of April : Ministry, SCBE approve new French school », 30 décembre 1980.

« Midland gets OHA team », 30 décembre 1980.

« Month of August : French school opponents vow to keep up their fight », 2 janvier 1981.

PRESS, Gordon, « CCBU replies to letter », lettre à l'éditeur, 7 janvier 1981.

PAQUIN, Claudette, « FLAC chairman hurt by comment », lettre à l'éditeur, 7 janvier 1981.

MOYLE, Elaine, « FLAC members may show : MPPs to attend meeting on French school », 7 janvier 1981.

« FLAC members pack meeting », 9 janvier 1981, p. 1.

REGAN, Ken, « MPPs field audience questions : CCBU meeting on French school attracts 200 onlookers », 9 janvier 1981, p.1.

« Students may have input on constitution », 14 janvier 1981, p. 9.

« Desroches feels accord possible on French school », 14 janvier 1981.

« Police say Le Caron fire arson », 16 janvier 1981.

WELCH, Paul, « School board demands meeting with Stephenson », 16 janvier 1981.

« Bette's letter draws "whoopie" from trustees », 16 janvier 1981.

WELCH, Paul, « Board refuses FLAC request », 16 janvier 1981.

PRESS, Gordon, « CCBU thanks those who attended », lettre à l'éditeur, 21 janvier 1981.

« FLAC wants Penetang site for school », 21 janvier 1981.

« Show of support : CCBU packs council for rezoning vote », 28 janvier 1981.

REGAN, Ken, « Won't change rezoning : Council ratifies stand on school », 28 janvier 1981.

« Board decides on final site for French school », 30 janvier 1981.

REGAN, Ken, « Le Caron principal looks forward to new school », 30 janvier 1981.

REGAN, Ken, « John Street location approved : Prompt reaction to board decision », 30 janvier 1981.

« Zoning on land site allows for school », 30 janvier 1981, p. 11.

« Francophones want assurance on education », 11 février 1981.

GARRATTY, Mike, « Barrie lawyer chosen to lead Liberal hopes », 11 février 1981.

LEVERT, Yvon, « Press' comments were misleading », lettre à l'éditeur, 11 février 1981.

« Students won't return to Lafontaine », 18 février 1981.

« FLAC directs notice on school enrolment », 18 février 1981.

« Plans should proceed », 20 février 1981.

« All parents back school », 20 février 1981.

GARRATTY, Mike, « One more time... Board puts brakes on school », 27 février 1981.

« School board won't pay tab for bus ride », 27 février 1981.

« Other editors : MPs statements hurt PCs », 13 mars 1981.

« Board says FLAC meeting was illegal », 13 mars 1981.

WELCH, Paul, « Liberal wants more tourism », 13 mars 1981.

« French school meeting called to “clear air” », 18 mars 1981.

REGAN, Ken, « Spring offensive : C.C.B.U. officials plan letter campaign », 25 mars 1981.

« Decline threatens E.S.P.S.S. », 27 mars 1981.

« FLAC wants student busing funds », 27 mars 1981.

ALLSOP, Corry et Gordon Press, « C.C.B.U. seeks united nation », lettre à l'éditeur, 27 mars 1981.

« Le Caron celebrates », 8 avril 1981.

CASCAGNETTE, Clifford H., « Le Caron “waste of money” », lettre à l'éditeur, 10 avril 1981.

« Board policies not delaying school », 10 avril 1981, p. 5.

« School delay “deliberate” : Province accused of breaking promise », 14 avril 1981.

SILMAN, Chris, « French school “promise” one year old », 10 avril 1981.

GARRATTY, Mike, « June sod-turning expected : SCBE approves construction of French school in Penetang », 24 avril 1981.

« Lewis unhappy with response », 11 mai 1981.

QUESNELLE, Stella, « “Stop wasting our tax dollars” », lettre à l'éditeur, 1<sup>er</sup> mai 1981.

« CCBU attacks policy », 29 mai 1981.

WEBSTER, Mark, « Le Caron looks to future : New building will be open by next year », 24 juin 1981.

« Le Caron school drawings authorized », 30 juin 1981.

GARRATTY, Mike, « Board gives final approval for Le Caron », 10 juillet 1981.

WEBSTER, Mark, « School construction starts », 31 juillet 1981.

« Construction look », photo, 31 juillet 1981.

« French school cost \$ 25,000 to county », 14 août 1981.

« Coming up », 19 août 1981.

« School footings installed », photo, 19 août 1981.

« Special grants will benefit town schools », 26 août 1981.

BOURRIE, Mark, « Class lists raise mayor's eyebrows », 4 septembre 1981.

« New high school starts up classes », 9 septembre 1981.

BOURRIE, Mark, « Bellisle stands behind charges levelled at FLAC », 9 septembre 1981.

Desrochers, Jacqueline, « Ecole Le Caron », chronique, 9 septembre 1981.

« 96 students at Le Caron », 16 septembre 1981.

« School right on schedule », 23 octobre 1981.

« French school ready for Nov. 20 completion », 6 novembre 1981, p. 8.

« Almost finished ! », 20 novembre 1981, p. 5.

« Opens doors next month : Work finishes on Le Caron », 27 novembre 1981.

« opens mid-December : Le Caron takes shape », 2 décembre 1981.

ROXALL, Bob, « This Thursday : Le Caron school bell rings out », 16 décembre 1981.

BOURRIE, Mark, « Begins with 97 students : French high school opens doors », 18 décembre 1981.

« ...Le Caron sets up », photo, 22 décembre 1981.

BOURRIE, Mark, « Bellisle boycotts Le Caron opening », 17 février 1982.

STIBBS, Wayne, « Ensemble : Le Caron students have "togetherness" », 10 mars 1982, p. 19.

« Teen view : How do you cope with exams ? », 10 mars 1982, p. 19.

- « Mayor's duty to represent town », éditorial, 24 mars 1982.
- GARRATTY, Mike, « FLAC fights busing plan for Le Caron », 26 mars 1982.
- « Easier for Bette : French school, English speech », 31 mars 1982.
- ALLSOPP, Corry, « For Bellisle, not viewpoint », lettre à l'éditeur, 31 mars 1982.
- « Gala school opening planned », 8 avril 1982.
- « School opening Friday », 21 avril 1982, p. 10.
- BOURRIE, Mark, « Le Caron "home" to francophones », 23 avril 1982, p. 5.
- BOURRIE, Mark, « Stephenson misses fete (sic) at Le Caron », 23 avril 1982, p. 1.
- « Bury hatchet on Le Caron », éditorial, 28 avril 1982.
- BOURRIE, Mark, « Blais tells Le Caron opening : French school "our right" », 28 avril 1982, p. 1.
- « Gold key opens Le Caron », 28 avril 1982, p. 5.
- Photos de la cérémonie de l'ouverture officielle », 28 avril 1982, p. 5.
- « French voters identified », 28 mai 1982.
- « Stephenson—SCBE to meet on Le Caron school grants », 18 juin 1982.
- GARRATTY, Mike, « Bette, board meet on Le Caron », 25 juin 1982.
- « FLAC requests mediation efforts », 29 juin 1982.
- GARRATTY, Mike, « FLAC won't enter fight », 11 juillet, 1982, p. 5.
- « Orillia school trustee slams spending », 6 août 1982.
- « No funds to assist Le Caron », 11 août 1982.
- GARRATTY, Mike, « FLAC won't enter fight », 11 août 1982.
- « French school funding unresolved », 18 août 1982.
- « County insists province pays Le Caron deficit », 18 août 1982, p. 1.

« No woodworking at Le Caron », 18 août 1982.

BOURRIE, Mark, « French school board is urged for Le Caron », 25 août 1982, p. 1.

WELCH, Paul, « Ministry official contends : “No promises ever made” on Le Caron funding », 3 septembre 1982.

McLAUHLIN, Jackie, « Le Caron students increase to 150 », 3 septembre 1982.

EDWARDS, Susan, « French school costs upset Oro council », 6 septembre 1982.

« FLAC wants French board », 24 septembre 1982.

WELCH, Paul, « School funding deadline set : SCBE hints it could close down Le Caron », 20 octobre 1982.

« Stephenson warned : Trustees were ready to close school », 22 octobre 1982, pp. 1 et 3.

« Le Caron issue—let’s end it », 22 octobre 1982.

« Precise amount still undecided : Province will pay tab for Le Caron “deficit” », 29 octobre 1982, p. 1.

« “Secret” figure was \$ 167,000 », éditorial, 29 octobre 1982.

« Chretien (sic) battled separatism », 8 décembre 1982, p. 2.

« Happy day », photo, 15 décembre 1982.

BOURRIE, Mark, « Le Caron hopes bright for future », 15 décembre 1982.

« Paquin fears effects of shared school », 5 janvier 1983.

BOURRIE, Mark, « Le Caron decision “re-opens wounds” », 19 janvier 1983.

« Students boycott bussing », 28 janvier 1983.

« Students meet on bus issue », 28 janvier 1983.

BOURRIE, Mark, « Timetable tactics : Students protest shops », 2 février 1983.

GARRATTY, Mike, « Parents want shop built for Le Caron », 4 février 1983.

« YECH ! Stink bomb at board », 4 février 1983.

« Shop class dispute may end up in court », 4 février 1983.

« French policy “end of FLAC” », 25 mars 1983, p. 1.

« French rights won't burden SCBE resources », 29 mars 1983.

« Le Caron “made money” for SCBE », 20 avril 1983, p. 1.

« The truth comes out », 20 avril 1983, p. 4.

« French ed deficit “all in counting” », 4 mai 1983, p. 5.

« Board rejects deficit », 18 mai 1983, p. 1.

HILLARD, Beth, « Le Caron proud of musical students », 18 mai 1983.

« Inquiry urged », 20 mai 1983, p. 1.

BOURRIE, Mark et Rosemary Cino, « Separate boards : French issue goes before Supreme Court », 27 mai 1983, p. 1.

« Bette gets SCBE bill », 10 juin 1983.

« SCBE seeks meeting », 10 juin 1983.

« French education funds—gone ! », 15 juin 1983, p. 6.

STUBBS, Wayne, « Astrophysics cours at U of T : Le Caron grad shooting for the stars », 10 août 1983.

« Le Caron annonce sa liste des élèves (sic) », 2 septembre 1983.

GARRATTY, Mike, « Shop at ESPSS : 62 students stage boycott », 16 septembre 1983, p. 1.

« Students continue shop class boycott », 21 septembre 1983, p. 2.

« “Racism, corruption” rampant in society », 21 septembre 1983.

« SCBE to petition province : French board in county urged “as soon as possible” », 30 septembre 1983, p. 1.

WELCH, Paul, « FLAC lauds proposal », 30 septembre 1983.

« FLAC backs call for French board », 14 octobre 1983, p. 1.

ZOVIGHAN, Shari, « Le Caron gets ready for coming changes », 2 novembre 1983.

« French issue accord needed now : Harris », 18 novembre 1983, p. 14.

GARRATTY, Mike, « Bette backs SCBE stand on busing », 25 novembre 1983.

GARRATTY, Mike, « FLAC-board truce urged by trustee », 16 décembre 1983.

BOURRIE, Mark, « Supreme Court will rule on French issue », 28 décembre 1983, pp. 1 et 2.

« Paquin re-relected (sic) », 13 janvier 1984.

McLAUCHLIN, Jackie, « French education lawsuit launched », 18 janvier 1984.

« Feds fund French suit », 25 janvier 1984.

McLAUCHLIN, Jackie, « French shop class possible », 27 janvier 1984.

« Supreme Court reserves Le Caron injunction », 22 février 1984.

GARRATTY, Mike, « French education options unveiled », 24 février 1984, pp. 1 et 3.

« Shop at Le Caron ruled out », 2 mars 1984.

McLAUCHLIN, Jackie, « Parents object to judge's arguments », 7 mars 1984.

GARRATTY, Mike, « Francophones battle assimilation », 23 mars 1984, p. 5.

McLAUCHLIN, Jackie, « Court guarantees French education », 27 juin 1984.

HAGGART, Peter, « 10-classroom expansion OK'd for Ecole Le Caron », 14 octobre 1987, p. 1.

GARRATTY, Mike, « French-language trustees move seen as positive step », 14 novembre 1984.

GARRATTY, Mike, « Separate board to assume Le Caron », 19 décembre 1984, p. 1

« Provincial report could end bilingual status for E.S.P.S.S. », 20 novembre 1985, p. 1.

GARRATTY, Mike, « SCBE defends bilingual school against report », 20 novembre 1985.

GARRATTY, Mike, « French education battle : Supreme Court fight resumes », 25 avril 1986.

HAGGART, Peter, « French language instruction at issue : School issue hits Supreme Court », 7 mai 1986, p. 3.

HAGGART, Peter, « Area man rests case for French education », 14 mai 1986.

GARRATTY, Mike, « Marchand wins fight for French education », 30 juillet 1986, p. 3.

« SCBE declines comment on Supreme Court ruling », 30 juillet 1986.

« Decision affirms French education », éditorial, 30 juillet 1986, p. 4.

GARRATTY, Mike et Peter Spohn, « SCBE to appeal Marchand decision », 13 août 1986.

« ESPSS shop expanded for Le Caron students », 26 septembre 1986.

GARRATTY, Mike, « At least three seeking French language posts », 5 octobre 1986.

« French future queried at ESPSS », 12 octobre 1986.

« Planning to start on French school », 12 octobre 1986.

SPOHN, Peter, « Overflow audience votes to elect 3 FLEC trustees », 29 octobre 1986, p. 1.

« 700 pack hall for election », 29 octobre 1986, p. 2.

« Cheers for candidates », photo, 29 octobre 1986, p. 2.

« 3 win positions as FLEC trustees », 29 octobre 1986, p. 5.

« Interest high in FLEC vote », éditorial, 31 octobre 1981, p. 4.

« FLEC board member is sworn in », 3 décembre 1986.

GARRATTY, Mike, « Differences surface at first meeting : FLEC, board at stalemate », 12 décembre 1986, p. 1.

SPOHN, Peter, « “Feeder” status for St. Joseph’s questioned », 17 décembre 1986.

DuBEAU, Madeleine, « Feeder designation for St. Joseph’s concern to parent », lettre à l’éditeur, 17 décembre 1986.

« Junior kindergarten class approved for Ecole St. Joseph », 22 décembre 1986, p. 2.

« Let students have all the information », éditorial, 23 janvier 1987.

« St. Joseph’s parents encouraged to contact ESPSS about courses », 23 janvier 1987.

SPOHN, Peter, « FLEC post in offing for former vice principal », 28 janvier 1987.

« ESPSS has “full access” to St. Joseph’s, FLEC says », 28 janvier 1987, p. 2.

SPOHN, Peter, « From ministry : Le Caron gets \$ 300,000 », 30 janvier 1987.

« SCBE keeps mum on Marchand appeal », 30 janvier 1987.

« Chartrand named to FLEC position », 30 janvier 1987, p. 1.

« New FLEC post challenges former Le Caron vice principal », 30 janvier 1987, p. 2.

GARRATTY, Mike and Peter Sphon, « Bilingual status for ESPSS will be phased out : FLEC », 25 février 1987, p. 1.

DUBEAU, Madeleine, « Worst fears for ESPSS have come true : Parent », lettre à l’éditeur, 25 février 1987.

SPOHN, Peter, « Students rally for bilingual ESPSS », 27 février 1987, p. 1.

McKENZIE, Lisa-Dawn, « Students say oui to french », photo de manifestation en faveur du bilinguisme, 27 février 1987, p. 1.

SPOHN, Peter, « Gravelle resigns as FLEC chairman », 27 février 1987, p. 1.

« Making their point », photo, 27 février 1987.

« Group formed Wednesday night : Parents will “monitor” FLEC », 27 février 1987, p.2.

« Students make feelings known », 27 février 1987.

SPOHN, Peter, « Language protest hits the road : Buses carry ESPSS students to Barrie meeting », 4 mars 1987, p. 1.

« PROBE spearheads fight to keep PSS bilingual », 4 mars 1987, p.1.

« Education minister mum on squabble », 4 mars 1987.

« Dorion acting as chairman », 4 mars 1987, p.1.

SPOHN, Peter, « Language protest hits the road : Buses carry ESPSS students to Barrie meeting », 4 mars 1987, p.1.

« Harold shows he’s all heart », le 4 mars 1987, p. 1.

« FLEC destroying bilingualism », éditorial, 4 mars 1987.

LALONDE, Michael, « New vote urged for FLEC », lettre ouverte à Sean Conway, 4 mars 1987.

DUBEAU, Sandy, « Forcing views a definite “no-no” », lettre à l’éditeur, 4 mars 1987.

LOCKHART, L., « Why divide French, English ? », lettre à l’éditeur, 4 mars 1987.

MOREAU, Susan, « “Unite to change FLEC decision” », lettre à l’éditeur, 4 mars 1987.

« Dorion acting as chairman », 4 mars 1987.

« FLEC invited to St. Joseph », 4 mars 1987.

« Trustees », photo, 6 mars 1987.

BABANDO, P., « Dismayed at decision to phase out French », lettre à l’éditeur, 6 mars 1987, p. 4.

MAGNAN, Lise, « Le Caron student proud to be bilingual », lettre à l’éditeur, 6 mars 1987, p. 4.

SPOHN, Peter, « 450 demand bilingual ESPSS : Protest blasts FLEC policy », 6 mars 1987, p. 1.

« Trustees », photo, 6 mars 1987, p. 1.

SPOHN, Peter, « Two sisters tell their story : Students ride three buses to protest language decision », 6 mars 1987, p. 2.

GARRATTY, Mike et Peter Spohn, « Board recommends \$ 5 million renovations to Le Caron », 6 mars 1987, p. 5.

« FLEC on the hot seat at St. Joseph meeting », 11 mars 1987, p. 2.

LALONDE, Michael, « ESPSS student agrees 100 % bilingualism an advantage », lettre à l'éditeur, 11 mars 1987, p. 5

CRIPPIN-HOOK, Laurie, « “FLEC once again up to old tricks ” », lettre à l'éditeur, 11 mars 1987.

JENSON, Joan et Roy Edwards, « F.L.E.C. should reconsider decision », lettre à l'éditeur, 13 mars 1987.

DesROCHES, Michelle, « ESPSS French helped York Glendon student earn “A” grade », lettre à l'éditeur, 13 mars 1987.

THE EXECUTIVE, « Teachers’ group backs bilingual ESPSS programs », 13 mars 1987.

« Deadline : Dorion named new FLEC chairman », 13 mars 1987.

SPOHN, Peter, « Delegations in Barrie speak for, against bilingual ESPSS », 13 mars 1987.

MARCHAND, J., « P.R.O.B.E. doesn't speak for everyone », éditorial, 18 mars 1987.

« Buttons boost P.R.O.B.E. message », 18 mars 1987, p. 6

DUPUIS, Victor, « Former student of Le Caron, ESPSS prefers French milieu », lettre à l'éditeur, 20 mars 1987.

« Marchand appeal up to FLEC—Conway », 25 mars 1987.

« Town backs bilingual school », 25 mars 1987.

« PROBE asks council support in bilingual education battle », 25 mars 1987.

« PROBE to approach six councils in fight to keep ESPSS bilingual », 27 mars 1987, p. 2.

LIMOGES, Jacqueline, « Proud of E.S.P.S.S. », lettre à l'éditeur, 25 mars 1987.

BENOIT, Susan, « Bilingual education for bilingual Canada », lettre à l'éditeur, 25 mars 1987.

SPOHN, Peter, « Gravelle resigns as FLEC chairman », 29 mars 1987.

PROULX, Daniel, « Penetang should revise FLEC motion », lettre à l'éditeur, 1<sup>er</sup> avril 1987, p. 5.

MARCHAND, Irene, « FLEC can't be proud of actions », 1<sup>er</sup> avril 1987.

« Retain French at PSS, PROBE says », 14 avril 1987.

GARRATTY, Mike, « Board keeps French instruction at PSS », 16 avril 1987.

« Right choice for ESPSS », éditorial, 22 avril 1987, p. 4.

GARRATTY, Mike et Peter Spohn, « Seeks separate French board : Dorion blasts Bill 75 », 24 avril 1987.

« Decision for full board : SCBE lawyer », 24 avril 1987.

McLAUHLIN, Jackie, « Probe OK's French plan but wont disband yet », 13 mai 1987.

McLAUHLIN, Jackie, « Give French own board FLEC says », 20 mai 1987.

GARRATTY, Mike, « Province, SCBE end Le Caron shop appeal », 29 mai 1987.

TINNEY, Bruce, « Le Caron demands reason for concern », lettre à l'éditeur, le 5 juin 1987.

GARRATTY, Mike, « \$ 2.6 M for Le Caron "not enough" », 21 août 1987.

GARRATTY, Mike, « Three-way school move proposed : Ministry may move Le Caron students to ESPSS, ESPSS students to MSS », 7 octobre 1987.

McLAUHLIN, Jackie, « Student shuffle strikes sour note », 9 octobre 1987.

« Court's effect calming », 20 octobre 1987.

« A landmark decision », éditorial, 20 octobre 1987.

ARMOUR, Douglas, « Ministry consider Le Caron appeal », 23 octobre 1987, p. 2.

« St. Ann's still awaits funding », 23 octobre 1987.

« Le Caron expansion to cost \$ 5.6 million », 30 octobre 1987.

« Ecole Le Caron legal expenses top \$ 150,000 mark », 13 janvier 1988.

GARRATTY, Mike, « Ministry appeals Le Caron ruling », 12 février 1988.

McLAUHLIN, Jackie, « \$ 5.7-million funding to enlarge Le Caron », 28 mars 1988.

« Marchand suing province over control of school », 28 mars 1988.

« Le Caron », photo, 18 mars 1988

GARRATTY, Mike, « Francophones worry they'll lose power », 13 avril 1988, p. 2.

« 5.5M-expansion at Ecole Le Caron starts school year », 7 septembre 1988.

SPOHN, Peter, « FLEC, board split over French at ESPSS », 14 septembre 1988, p. 5.

SUEFELD, Michael et Alisa Rose Guerriere, « French-language pupils offered own classes », 2 mai 1990, pp. 1 et 2.

« Don't fence them out », éditorial, 2 mai 1990, p. 4.

CHARRON, J. C., « A "racial disease" rears », lettre à l'éditeur, 2 mai 1990, p. 4.

« New policy "is fair" », 4 mai 1990, p. 1.

SUEFELD, Michael, « French parents say classes should be tailored to fluency », 4 mai 1990, p. 2.

DESCHAMPS Thérèse (Maurice), « What is happening here ? », lettre à l'éditeur, (suite à l'édition du 2 mai 1990), s.d..

BEUTLER, Ricarda, « Charter safeguards rights », lettre à l'éditeur, 9 mai 1990, p. 5.

MOREAU, Ernest, « Scrap unfair language policy », lettre à l'éditeur, 9 mai 1990, p. 5.

LAURIN, Marc et Jennifer d'Aoust, « Board going backwards », lettre à l'éditeur, 18 mai 1990, p. 4.

SUEDFELD, Michael, « 1,500 sign against new class policy », 6 juin 1990, p. 1.

MARCHILDON, V., « Guest Column : New system of classes vital to the progress of its students », 8 juin 1990, p. 14.

« Parents plan test boycott », 20 juin 1990.

### **Midland Times**

« Culture, religion, language study : "intensive" study of Penetanguishene schools launched by school board », 20 avril 1977, p. 3.

### **Montreal Star**

« Penetang », éditorial, 6 septembre 1979.

### **Le Nord de Hearst**

« Penetanguishene : Ouverture de l'école parallèle francophone », 5 septembre 1979.

GAGNON, Jean, « L'école de la résistance », 12 septembre 1979.

RHÉAUME, André, « La bataille de Penetanguishene », 12 septembre 1979.

« L'évolution du conflit scolaire de Penetang », 12 septembre 1979.

GAGNON, Jean, « Au lendemain de Sudbury », 10 octobre 1979.

POIRIER, Jacques, « "Devenir criminels pour obtenir nos droits" », 10 octobre 1979.

« L'API appuie les gens de Penetang », 10 octobre 1979.

POIRIER, Jacques, « ACFO du Grand-Nord. Penetanguishene : le fanatisme s'il le faut », 10 octobre 1979.

« L'école française en Ontario : L'ACELF voudrait que le problème à Penetang donne lieu à une solution d'application générale », 10 octobre 1979.

« Penetanguishene : un refus illogique », 17 octobre 1979.

« Le ministre de l'Éducation et Penetang : Toujours l'impasse à Penetang », 12 mars 1980, p. K11.

### **The Orillia Packet and Times**

« Board sees French annex plans », 16 mars 1979.

PALMER, John, « A separatist ghetto in Simcoe County », 3 décembre 1983.

McEWEN, Sara, « Fighting for French rights », lettre à l'éditeur, 8 décembre 1983.

« Over french-language issue : Parent launches action against SCBE », 17 janvier 1984.

« Lawyer retained by SCBE », 26 janvier 1984.

« French tired of education fights », 21 janvier 1984.

PALMER, John, « One more kick at the school board cat », 1986.

### **Oshawa Times**

« No French-only school », éditorial, 6 octobre 1979.

### **The Ottawa Citizen**

RILEY, Susan, « Francophones accuse Davis of hypocrisy », 9 août 1979.

« French school opens », 4 septembre 1979.

« Controversial school opens », photo, 4 septembre 1979.

« Good compromise on French », 16 octobre 1979, p. 6.

CHOLETTE, N., « Ontario still perpetrating cultural genocide on French », lettre à l'éditeur, 22 octobre 1979.

« Minister ducks protest », 10 janvier 1980, p. 37.

MANT, Russel, photo, 10 janvier 1980, p. 37.

WASTENEYS, Geoffrey, « Misplaced criticism », lettre à l'éditeur, 29 mars 1980.

FRENCH, Orland, « Numbers, logic argue against francophone Penetang school », 12 avril 1980, p. 6.

« Teacher group backs French high school », 12 avril 1980, p. 45.

JACKSON, Wendy, « French school board backers attack Davis », 22 avril 1980.

Caricature, 2 mai 1980.

BECKER, Ken, « Penetang : It's a working model for a Canadian town where French and English mix and mingle », 8 mai 1990,

### **Ottawa Journal**

« Francophones rip Davis gov't », 7 septembre 1979.

« Road to assimilation », 18 octobre 1979.

« The Penetang dispute », éditorial, 18 février 1980.

DOWD, Eric, « Another step sideways at Penetang », 9 avril 1980.

BUCHANAN, Carrie, « June construction start slated for French school », 15 avril 1980.

DOWD, Eric, « Penetanguishene dispute settled », 25 avril 1980, p. 9.

« The Penetanguishene formula », 26 avril 1980.

WHITE, Scott, « Francophones win fight for school : Penetanguishene's French-speaking students look forward to September », 3 mai 1980, p. 13.

### **The Penetanguishene Citizen**

« French study group set up », 23 février 1977.

« Board won't hire more French teachers : No staff changes planned for P.S.S. », 2 mars 1977.

MAURICE, Ursule, « Bilingualism defined », lettre à l'éditeur, 9 mars 1977.

« French committee confident : Education study will find answers », 16 mars 1977.

« Amiable solutions are the best », éditorial, 16 mars 1977.

McCullough, J. A., « McCullough urges cooperation », lettre à l'éditeur, 16 mars 1977.

« Planned "Cooperative Evaluation" of P.S.S. presented to the public », 27 avril 1977.

« The P.S.S. study... a case of overkill ? », éditorial, 27 avril 1977.

COPELAND, Elizabeth, « We're not gagged : students », lettre à l'éditeur, 4 mai 1977.

McGee, Pat, « French language study enters third stage », 27 mai 1977.

MARCHAND, Raymond T., « Francophone protests P.S.S. student's letter », 8 juin 1977.

McGEE, Pat, « School Board says government incentives vague : No increases in French teaching programs in Simcoe likely this year », 24 juin 1977.

« French schools evaluation team takes shape », 15 juillet 1977.

« Report on local family of schools ready by next June », 20 juillet 1977, pp. 1 et 7.

« Study depends on input », 20 juillet 1977.

« Everyone gets in on the act », 25 juillet 1979.

« Bellehumeur comment raises trustees eyebrows », 17 août 1977.

« Internal evaluation team taking shape », 24 août 1977.

BELLEHUMEUR, Marcel, « Franco-Ontarians must recover heritage », lettre à l'éditeur, 31 août 1977.

« School evaluation to begin in mid-October », 30 septembre 1977.

« A good example is provided by at least one local woman », éditorial, 10 octobre 1977.

« School evaluation to be objective Harris says, questionnaire to be complete, impartial, fair », 14 octobre 1977.

« Statement was premature : French group takes exception to comments on school study », 14 octobre 1977.

« Goal for SCESS study is 80 per cent response : Marcel Bellehumeur », 19 octobre 1977.

« Language tension at P.S.S. ? It doesn't exist at their school students say », 26 octobre 1977.

« Less than 20 attend meeting at St. Joseph's : Cooperative evaluation explained to parents », 4 novembre 1977.

BABANDO, P., « One side of the issue... », lettre à l'éditeur, 9 novembre 1977.

PAQUIN, Claudette, «... and the other side », 9 novembre 1977.

MAURICE, Juliette, « “Pensez à l’avenir du Canada”—Robarts », 9 novembre 1977.

« French advisory committee to meet », 9 novembre 1977.

ST. AMANT, John, « Learning about questionnaire », lettre à l’éditeur, 9 novembre 1977.

« Government book on bilingualism should be well used in Penetanguishene », éditorial, 9 novembre 1977.

FORGET, Jean, « Make questionnaire count local woman says », lettre à l’éditeur, 9 novembre 1977.

PAQUIN, Claudette, « French education is important—and possible », 9 novembre 1977.

« George Menard speaks on French language education », 9 novembre 1977.

« Interest seems lacking », éditorial, 16 novembre 1977.

GUAY, Réjeanne, « French suffer quietly », lettre à l’éditeur, 16 novembre 1977.

PAQUIN, Claudette, « Reader clarifies points », lettre à l’éditeur, 16 novembre 1977.

MAURICE, Juliette, « Facts needed, not emotion », lettre à l’éditeur, 16 novembre 1977.

« Enrolment up in French classes », 16 novembre 1977.

« Cooperative study questionnaires to be mailed out on November 21 », 16 novembre 1977.

« School questionnaire in mail this week », 23 novembre 1977, p. 1.

« “Biased” letter changed by Evaluation Committee », 23 novembre 1977, p. 1.

CHARLEBOIS, Armand, « Why not put French school in Tiny ? », lettre à l’éditeur, 23 novembre 1977.

BELLEHUMEUR, Marcel, « French a must in all grades », lettre à l’éditeur, 23 novembre 1977.

MAURICE, Juliette, « C'est notre affaire », lettre à l'éditeur, 23 novembre 1977.

« More questionnaires available », 30 novembre 1977.

« Survey deadline extended », 7 décembre 1977.

« Wait for results before requesting new school », éditorial, 21 décembre 1977

« FLAC wants construction of French language high school before 1980 », 21 décembre 1977.

« Questionnaire not designed to be perfect : Irving Harris », 23 décembre 1977.

« Keypunched results from public survey in : Harris », 18 janvier 1978.

« FLAC members visit school board », 10 février 1978.

« Public briefs on French education to be heard by evaluation team », 15 février 1978, p. 1.

WILSON, Dave, « Thirty-five attend : Public briefs heard », 22 février 1978, p. 1.

MAGNAN, Jane, « Inaccuracies numerous », lettre à l'éditeur, 9 mars 1978.

« PSS principal to be area superindendent (sic) », 14 avril 1978.

« Co-operative project : Evaluation team visits schools », 14 avril 1978.

« Dupuis elected VP of FESFO », 18 avril 1978.

« Listen to student protest », lettre à l'éditeur, 19 avril 1978.

PAUSE, Janet et autres, « Concerned students speak », lettre à l'éditeur, 19 avril 1978.

« PSS students begin protest », 19 avril 1978.

« PSS News », 19 avril 1978.

PAQUIN, Claudette, « Reader doesn't agree with PSS students », lettre à l'éditeur, 26 avril 1978.

CHARLEBOIS, Armand, « Reader agrees with PSS students protest letter », lettre à l'éditeur, 26 avril 1978.

MARCHILDON, D., « If second school is needed, why not ? », 3 mai 1978.

McLAUHLIN, Jackie, « Beatty will be missed », 10 mai 1978.

WILSON, Dave, « Study calls for French high school », 2 juin 1978, pp. 1 et 6.

« Open meeting to discuss evaluation study », 2 juin 1978.

« Reaction to study favourable », 2 juin 1978, pp. 1 et 6.

« St. Croix Annex may be French high school », 16 juin 1978, pp. 1 et 2.

WILSON, Dave, « Study calls for French high school », 2 juin 1978, pp. 1 et 6.

« Open meeting to discuss evaluation study », 2 juin 1978.

« News briefs », 11 août 1978.

« French high school may never come », éditorial, 23 août 1978.

« Meeting in Penetanguishene : FLAC rejects French school idea », 28 août 1978.

WILCOX, Doug et Barb Wilcox, « Against French school », lettre à l'éditeur, 30 août 1978.

McDONALD, Rod, « School Board shelves French school », 15 septembre 1978.

WHITTINGTON, Shirley, « Disappointment greets SCBE decision », 15 septembre 1978.

WILSON, Dave, « School can be a focal point : Cinq-Mars », 15 septembre 1978.

« Board of education made a fair decision on French school », éditorial, 15 septembre 1978.

« Commission asked to study French issue », 20 septembre 1978.

« First newsletter delivered to parents : Gilles Cinq-Mars outlines five aims for PSS », 4 octobre 1978.

- « Gauthier FLAC Chairman », 20 décembre 1978.
- « What happened in Penetanguishene in the past year ? », 27 décembre 1978.
- WHITE, Robert, « “I would send my children to a French school,” Churchill », 17 janvier 1979.
- « French school issue divides school board », 17 janvier 1979.
- WHITE, Robert, « Concern over PSS science classes », 17 janvier 1979.
- McDONALD, Rod, « “French school should be built” report recommends », 26 janvier 1979.
- « Franco-Ontarians not treated equally », 26 janvier 1979.
- « FLAC finds Elliot Lake trip interesting », 9 février 1979, p. 1.
- « FLAC will discuss trip to Elliot Lake », 14 février 1979, p. 1.
- « French report considered », 14 février 1979, p. 1.
- WHITE, Robert, « Trustee Erichson-Brown stands against Board : SCBE rejects recommended French school », 16 février 1979.
- « ACFO will appeal to Ministry », 16 février 1979.
- « FLAC must investigate numbers completely », éditorial, 21 février 1979.
- WHITE, Robert, « Emotional FLAC is disappointed with decision by Simcoe Board of Education », 21 février 1979.
- « ACFO reclame l’établissement d’une école (sic) », 21 février 1979.
- TAYLOR, George W, « Taylor misinterpreted on school questionnaire », lettre à l’éditeur, 28 février 1979.
- THOMPSON, Jack, « “Tired of complaints” », 28 février 1979.
- « Some trustees confused : Existing programs to stay at PSS regardless of a new French school », 2 mars 1979.
- « Background to Franco-Ontarian problem », 7 mars 1979.
- « Sketches of French school », 7 mars 1979.
- MARCHILDON, Daniel, « Comments borne out of misunderstanding », 7 mars 1979.

WHITE, Robert, « Reluctantly; FLAC accepts proposal for French annex », 10 mars 1979.

ST-LAURENT, Steve, « “We’re fast approaching the bricks and mortar” : Annex facility for PSS approved by Simcoe County Board of Education », 16 mars 1979.

WHITE, Robert, « Some members of FLAC still wary », 16 mars 1979.

« Bilingualism meets with difficulty », 16 mars 1979.

« FLAC has local support », 23 mars 1979.

CHARLEBOIS, Armand, « Why not put French school in Tiny ? », 23 mars 1979.

« FLAC members must be reasonable », 28 mars 1979.

ST-LAURENT, Steve, « Board stands firm on proposal », 28 mars 1979.

« Opposition to annex », 28 mars 1979.

WHITE, Robert, « “Might as well build school without corridor” », 30 mars 1979.

« Dupuis elected VP of FESFO », 18 avril 1979.

WHITE, Robert, « FLAC goes direct to minister », 18 avril 1979.

« “Does not mean you go ahead”—Ramsay : \$ 2 million for French language school », 18 avril 1979.

WILSON, Paul, « Ramsey to quit SCBE post », 27 avril 1979.

« Minister will meet with school board : Stephenson won’t meet FLAC », 4 mai 1979, p. 1.

ST-LAURENT, Steve, « High school audience : Jean Jacques Blais confronts anti-French feeling in Midland », 9 mai 1979.

GATEHOUSE, W. H., « Government squeezes hospitals, yet \$ 2 million available for French school », lettre à l’éditeur, 9 mai 1979.

WHITE, Robert, « FLAC goes to minister again, for intervention », 9 mai 1979, p. 1.

WHITE, Robert, « Division in FLAC ranks seems a matter of procedure », 11 mai 1979.

« Election du CCLF—gage éclatant de solidarité (sic) », 12 mai 1979.

WHITE, James, « Francophones march on Queen's Park », 16 mai 1979.

WHITE, Robert, « FLAC wants expertise for meeting », 18 mai 1979, p. 1.

WHITE, James, « Demonstrators in Toronto », photo, 18 mai 1979.

« Parents upset with PSS principal Cinq-Mars », 18 mai 1979.

TINNEY, Mike, « FLAC, please leave the kids alone », lettre à l'éditeur, 23 mai 1979.

« FLAC appointee says committee meetings "have an informality bordering on chaos" », 25 mai 1979.

« Act now, Bette », 6 juin 1979.

ST-LAURENT, Steve, « Board rejects French school but FLAC still confident », 15 juin 1979, p. 1.

« Trustee's retirement probable », 15 juin 1979.

STEWART, Ann, « We all have rights », 20 juin 1979.

ANONYME, « Students rude at board meeting », 20 juin 1979.

MILLER, Ross, « Editor is "biased" », 20 juin 1979.

« No word yet on French high school », 29 juin 1979.

« Tay backs SCBE on French school », 6 juillet 1979.

ASSELIN, Roméo, « Conflict of interest on Tay proposition ? », lettre à l'éditeur, juillet 1979.

« Moore did not vote on Tay stand on French school », 11 juillet 1979.

ASSELIN, Romeo, « Conflict of interest on Tay position ? », lettre à l'éditeur, juillet 1979.

« Collingwood too supports SCBE stand », 20 juillet 1979.

« Harbour endorses Tay resolution; no Penetang French high school », 15 août 1979, p. 1.

« Stephenson thinks while everyone waits », 22 août 1979.

DEACON, Rod, « FLAC has support for parallel French high school studies », 24 août 1979, pp. 1 et 2.

CHARLEBOIS, Peter, « School boards know what they're doing to francophones », 29 août 1979.

« Official opening Monday : Parallel French school ready to go », 29 août 1979, p. 1.

« Centre d'activités françaises : Reunion—but : ecole parallele (sic) », 29 août 1979.

« L'Ecole Secondaire de la Huronie », annonce d'inscription, 31 août 1979.

« Enrolment mounts as weekend celebrations begin », 31 août 1979, p. 1.

« French school support pledged », 31 août 1979, p. 1.

DEACON, Rod, « French school organizers overlook one small detail : School plan violates town's zoning bylaw », 31 août 1979, p. 1.

DEACON, Rod, « Quelle gaffe ! », photo, 31 août 1979, p. 1.

WILSON, Paul, « Francophones take school question to Ottawa », 31 août 1979.

« Opening day festivities », 31 août 1979.

« French school co-ordinator », photo, 31 août 1979.

« One more time... with urgency », éditorial, 5 septembre 1979.

« Centre d'activités françaises : Le 30<sup>e</sup> école (sic) », 5 septembre 1979.

DEACON, Rod, « 1946-1979 », photo, 5 septembre 1979.

DEACON, Rod, « Penetang zoning bylaw still open to interpretation », 5 septembre 1979, p. 1.

DEACON, Rod, « “Quand on veut, on peut” : Emotional opening at ESH », 5 septembre 1979, p. 1.

DEACON, Rod, « Not a ribbon, but a log », photo de la bûche, 5 septembre 1979, p. 1.

« Saturday meeting videotaped : Ontario Premier Davis learns of parallel school first hand », 5 septembre 1979, p. 1.

« ESH teachers, students will use town for own resources », 5 septembre 1979, p. 1.

« Rally in Mississauga : Justice committee urges Minister to decide soon », 7 septembre 1979.

« This time it's our gaffe », 7 septembre 1979.

ST-LAURENT, Steve, « Capital grant requests over \$ 300 million; budget \$ 75 million : French school may have to wait », 12 septembre 1979.

ST-LAURENT, Steve, « Outside PC convention », photo de manifestation à Mississauga, 12 septembre 1979.

MALONEY, Donna, « Debate on ward revisions : Councillors investigating possibility of holding a referendum », 12 septembre 1979.

DEACON, Rod, « More letters sent to Stephenson, Ont. Cabinet to discuss school issue », 12 septembre 1979.

DEACON, Rod, « Town going to court to halt classes at ESH school », 19 septembre 1979, p. 1.

GAUTHIER, J.A.V., « "Toronto tyrants no better than the Nazis", lettre ouverte à Bette Stephenson, 19 septembre 1979.

« Centre d'activités françaises : Activites remises a plus tard a cause de l'école (sic) », 19 septembre 1979.

DEACON, Rod, « Town going to court to halt classes at ESH school », 19 septembre 1979, p. 1.

DEMERS, Gaston, « Another open letter : "Stand up for French language rights or imperil the future of our country" », 19 septembre 1979.

« Stephenson to chair meeting : ESH delegation off to Winnipeg to air views during education ministers' session », 21 septembre 1979, p. 1.

« A yea and a nay for ESH », 21 septembre 1979, p. 1.

« Town council supports Tay : opposes new French school 5 to 3 », 26 septembre 1979, p. 1.

« Blais says St. Amant was acting on her own », 26 septembre 1979.

« Zoning bylaw infraction goes to Supreme Court of Ontario on Monday », 26 septembre 1979, p. 1.

« Desrochers upset by vote », 26 septembre 1979, p. 1.

« It's practical living, not just classroom theory : Spirit and morale runs high among students and teachers at ESH », 26 septembre 1979.

« Exactly what did these councils endorse ? », éditorial, 26 septembre 1979.

WHITTINGTON, Shirley, « "Davis is shadowboxing" : Stuart Smith slams PC's in speech to Rotary Club », 28 septembre 1979.

« Building inspector pays surprise visit to French centre », 28 septembre 1979.

« "Show me the need for a French-language school" : Deputy-Reeve St. Amant says she was acting as citizen not Liberal when opposing school », 28 septembre 1979, pp. 1-2.

« We **stoop** to make mistake », 28 septembre 1979.

ST-LAURENT, Steve, « Trustees reject FLAC bid for voice at school board table », septembre 1979, pp. 1-2.

DEACON, Rod, « Zoning bylaw infraction : Court hearing adjourned at lawyer's request », 3 octobre 1979.

« "No imported students at parallel school" », 3 octobre 1979.

« French school execs summoned to Queen's Park this morning », 5 octobre 1979.

DEACON, Rod, « Sod turning ceremony part of a new strategy », 10 octobre 1979, p. 1.

« A solution still possible », 10 octobre 1979.

DEACON, Rod, « Ecole Secondaire de la Huronie. Running a school is costly ; phone bill alone is more than \$ 1,000 », 10 octobre 1979.

« Elected FLAC reps meet to tender resignations en masse », 10 octobre 1979.

ST-LAURENT, Steve, « SCBE will try Bette's plan for French school », 12 octobre 1979.

DEACON, Rod, « Correspondence program leaves gaps in ESH students' education », 12 octobre 1979, pp. 1-2.

« Blais fails to get support for Ottawa action on Penetang school situation », 12 octobre 1979.

ST-LAURENT, Steve, « French theatre is not all protest », 17 octobre 1979.

DEACON, Rod, « Plans formed for long struggle at ESH », 17 octobre 1979, p. 1.

« St. Amant Simcoe North president : Chretien (sic) fails Conservatives », 19 octobre 1979.

DEACON, Rod, « Financial support from fund guaranteed for staff at ESH », 19 octobre 1979.

« Frustrate French school board to tell all tonight », 24 octobre 1979, p. 1.

« For your information... », 24 octobre 1979.

« Bellisle speaks out for "silent majority" : Outsiders ruining reputation, says councillor », 24 octobre 1979.

« Bienvenue », photo et bas de vignette, 26 octobre 1979.

DEACON, Rod, « Space for classrooms/ESH proposal : community complex », 26 octobre 1979, p. 1.

DEACON, Rod, « School as a community cultural resource », photo, 26 octobre 1979, p. 1.

WILSON, Paul, « \$ 2-\$ 4 million estimated cost : Alternative proposal unveiled », 26 octobre 1979.

« FLAC recommendation fails in Timmins », 31 octobre 1979.

DEACON, Rod, « "A second chance at keeping native tongue" Fighting assimilation at parallel school », 2 novembre 1979.

« French school still waiting for talk with Stephenson », 2 novembre 1979.

DEACON, Rod, « ESH names new principal, animator », 7 novembre 1979.

THOMPSON, Burke, « Bette Stephenson isn't incompetent, reader states », lettre à l'éditeur, 7 novembre 1979.

« Good food—the universal language », 7 novembre 1979.

« School opening delayed as board and ministry play it close », 9 novembre 1979.

« SCBE will move to have new FLAC members elected soon », 16 novembre 1979.

« Board seeks assurances that 2-in-1 plan at PSS won't affect other capital priorities », 16 novembre 1979, p. 1.

« To take place at PSS : Board calls FLAC elections Dec. 10 », 21 novembre 1979.

« Dec. 10 set as FLAC election day », 21 novembre 1979.

WHITTINGTON, Shirley, « "Don't split our community" : Concerned citizens meet for bilingual unity », 23 novembre 1979.

« Taylor says opposition members sidetracked administration of justice committee », 23 novembre 1979.

WHITTINGTON, Shirley, photo de deux « concerned citizens », 23 novembre 1979.

« Centre d'Activites francaises : Nouvelles de l'école (sic) et un petit historique », 28 novembre 1979.

DEACON, Rod, « French school boosters decide to co-operate in Dec. 10 FLAC elections », 28 novembre 1979. p. 1.

DEACON, Rod, « Ministry clarifies its funding policy... : ... And Stephenson will listen to community complex proposal », 30 novembre 1979.

DEACON, Rod, « Stephenson will listen to community complex proposal next week, 30 novembre 1979.

MILLER, Ross, « Beyond reason ? », lettre à l'éditeur, 30 novembre 1979.

« No surprises at SCBE inaugural Monday », 5 décembre 1979.

« Centre d'Activites francaises : "Election du CCLF—gage eclatant de solidarite" (sic) », 5 décembre 1979.

« Centre d'Activites francaises (sic) : "Rencontre avec le ministre" », 5 décembre 1979.

DEACON, Rod, « 400 turn out : FLAC elections dominated by parallel school personnel », 12 décembre 1979, p. 1.

ST-LAURENT, Steve, « “Those satisfied chose not to speak” : McCullough says FLAC outcome means board must re-evaluate stand », 14 décembre 1979, p. 1.

« Centre d’Activites francaises : Des anglophones de Quebec donnent l’appui (sic) », 21 décembre 1979.

DEACON, Rod, « First FLAC meeting cordial, but solutions still no closer to reality », 21 décembre 1979.

« Downtown plan amendment off to OMB for final approval », 26 décembre 1979.

DEACON, Rod, « First FLAC meeting cordial, but solutions still no closer to reality », 26 décembre 1979.

« A symbolic act », photo du sciage de bûche de l’ouverture et bas de vignette, 2 janvier 1980, p. A3.

« Penetang school issue becomes a cause celebre », 2 janvier 1980, p. A3.

« A year of confrontation, dislocation, expansion and loss... », chronologie des événements de l’année 1979, 2 janvier 1980, pp. A3 et A5.

DEACON, Rod, « Ecole Secondaire de la Huronie : The school’s not official, but the courses are », 2 janvier 1980, p. 1.

DEACON, Rod, « FLAC invites the whole gang to meet Jan. 10 in Penetanguishene », 2 janvier 1980, p. A6.

« Nineteen this month : Young politician aspires to stage », 2 janvier 1980.

« Invitations out for Jan. 10 meeting : FLAC takes initiative », 4 janvier 1980.

DEACON, Rod, « French school would not create long-term tension in community, say NDP leader », 9 janvier 1980.

ST-LAURENT, Steve, « Is this committee just like the others ? Talks are needed to settle for good the question of FLAC’s role », 11 janvier 1980, p. 1.

« School board guards, 4,000 dimes in its vault », 16 janvier 1980.

« You can talk to Bette Stephenson by phone Thursday night on TVO », 16 janvier 1980.

DEACON, Rod, « Board invites FLAC to special meeting Thursday », 16 janvier 1980.

« Won a battle, not the war : Parallel school given added life after Friday's Supreme Court decision », 16 janvier 1980.

« French centre withdraws re-zoning application », 23 janvier 1980.

DEACON, Rod, « All parties report progress : French school talks continue in Barrie », 23 janvier 1980.

« First figures show school board overspent last year by \$ 89,000 », 25 janvier 1980.

WHITTINGTON, Shirley, « Healthy three-way scrapping : Three hopefuls field MSS students' questions », 25 janvier 1980.

QUESNELLE, Louise, « Student offers her views on Penetang school issue », 30 janvier 1980.

DEACON, Rod, « Ministry withholding its permission : Sudden halt to ministry courses at parallel school », 1<sup>er</sup> février 1980, p. 3.

DEACON, Rod, « Developments continue on French school issue », 1<sup>er</sup> février 1980, p. 3.

« Concerned Citizens for Bilingual Unity : Stephenson meets with Penetang delegation », 1<sup>er</sup> février 1980, p. 3.

TINNEY, Bruce, « Meeting with Levesque (sic) smacks of separatism », lettre à l'éditeur, 1<sup>er</sup> février 1980.

PAQUIN, Claudette, « Separatism hardly relates to school supporters' meeting with Levesque (sic) », 1<sup>er</sup> février 1980.

DEACON, Rod, « School board closes door on FLAC », le 6 février 1980, pp. 1 et 3.

« Newsbriefs : ACFO still looking for money », le 6 février 1980.

LICHTENFELD DORION, Myrian, « The school would preserve the culture, reader writes », lettre à l'éditeur, février 1980.

DESROCHES, Charles et autres, « In reply to M. L. Dorion's letter », lettre à l'éditeur, 20 février 1980.

« Meeting proposed », 22 février 1980.

« SCBE funding », 22 février 1980.

DEACON, Rod, « Stephenson meeting FLAC, school board tomorrow », 5 mars 1980.

« \$ 500,000 solution to Bette's migraine », 12 mars 1980, p. 3.

« Stephenson's French school plan leaves FLAC reeling », 12 mars 1980, p. 1.

DEACON, Rod, « Want to see Dr. Stephenson : French advisory committee thinks split-shift at ESPSS best idea », 14 mars 1980, pp. 1 et 3.

« Split over committee's recommendations widens as school board trustees jump into the fray in Barrie », 14 mars 1980, p. 1.

ROD DEACON, « School board to work on K-13 plan with FLAC », 14 mars 1980. pp. 1 et 3.

« Gravelle resigns over ambiguous FLAC role », 14 mars 1980.

« Centre d'activite francaise : La poussiere (sic) ... il y en a partout ! », 19 mars 1980.

« Gravelle's valued support is needed », éditorial, 19 mars 1980.

« School talks may resume next week in Barrie », 19 mars 1980.

« Citizens' group renews issue », 21 mars 1980.

DEACON, Rod, « La guerre c'est finie... pour moi ! », 26 mars 1980.

SAULNIER, Todd, « Split shifts won't work », lettre à l'éditeur, 26 mars 1980.

DEACON, Rod, « Stephenson meeting FLAC, school board tomorrow », mars 1980.

« More line-up changes for FLAC as time goes by », 28 mars 1980, p. 1.

« McCullough resigns chairmanship », 28 mars 1980, p. 1.

« School board hesitates again », 28 mars 1980, pp. 1 et 3.

« \$ 88 million-plus budget set by SCBE for '80 », 2 avril 1980.

« Board must show courage », éditorial, 2 avril 1980.

- « FLAC, SCBE : Talks to resume », 2 avril 1980.
- « SCBE meeting site changed : Will French school issue be resolved tonight ? », 9 avril 1980.
- ROY-MANSHART, Geneviève, « AEFO teachers support shift concept », 9 avril 1980.
- DEACON, Rod, « FLAC may petition Commission : Split shifts are out », 11 avril 1980, pp. 1-2.
- « Briefs make interesting reading », 11 avril 1980.
- « Going around in big circles ? », éditorial, 16 avril 1980, p. 4.
- DECYK, Tar, « Yet another point of view », lettre à l'éditeur, 16 avril 1980, p. 4.
- Caricature, 16 avril 1980, p. 4.
- « FLAC inspects portable schools », 18 avril 1980.
- « Davis urged to resolve school crisis immediately », 23 avril 1980, p. 1.
- DEACON, Rod, « School solution reached, meetings begin Monday », pp. 1 et 2.
- DEACON, Rod, « Did "broader provincial interests" turn the tide for French school ? », pp. 1 et 2.
- « Centre d'Activités françaises : Notre école "oui" », 30 avril 1980.
- « Discussions continue for French high school », 30 avril 1980.
- TINNEY, Bruce, « Turns back on the people », lettre à l'éditeur, 7 mai 1980.
- DEACON, Rod, « Citizen's group renews French school opposition », 9 mai 1980, pp. 1 et 3.
- HENDERSON, B., « THAT issue », lettre à l'éditeur, 14 mai 1980.
- SPEERS, Gerry, lettre à l'éditeur, 14 mai 1980.
- « French school cost doubled », 14 mai 1980.
- TINNEY, Bruce, « A letter of appeal to Canadians », lettre à l'éditeur, 21 mai 1980, p. 6.

« County council endorses Tay resolution », 21 mai 1980.

« Architectural firm chosen for French school », 21 mai 1980, p. 3.

« Ignored by Queen's Park, CCBU rallies at PSS », 23 mai 1980, p. 3.

« Parallel school will close before hearing », 23 mai 1980.

MARCHILDON, Lucien M., « Still more on THAT issue », lettre à l'éditeur, début juin 1980.

DEACON, Rod, « Penetang will wait till July : Support builds for Tay resolution », 6 juin 1980.

« Spokesman hopes paper will cover rally », 6 juin 1980.

« Meeting with Davis was unproductive », 6 juin 1980.

MAURICE, Urbain, « Still more on THAT subject », 11 juin 1980.

« Flos endorses Tay resolution... Harbour, Collingwood vote on it too », 11 juin 1980.

« CCBU brings supporters up to date at PSS rally », 11 juin 1980.

« Information sharing », photo, 11 juin 1980.

DEACON, Rod, « CCBU, FLAC meeting produces little », 18 juin 1980

« French school registrations 90, says principal », 18 juin 1980.

« Tay council wants county-wide vote on Penetang school issue », 20 juin 1980.

« CCBU gets shot in arm from county council », 20 juin 1980.

NETHERTON, Elsie, « Sent letter to Davis re THAT issue », lettre ouverte à M. Davis, 25 juin 1980.

DEACON, Rod, « Council wants November vote on school issue », 25 juin 1980, p. 1.

« "We're staffing PSS as if other school was not there" –board official », 27 juin 1980.

« SCBE forks out \$ 68,000 for new Fr. School site », 27 juin 1980.

« Penetang dimes en route to Queen's Park », 11 juillet 1980.

- « SCBE firm on French school ballot », 11 juillet 1980.
- « Midland, Harbour sidestep French school vote—for now », 16 juillet 1980.
- « Citizen briefly : Tay council formulates French school question », 16 juillet 1980.
- PAQUIN, Claudette, « Willing to teach French », lettre à l'éditeur, 16 juillet 1980.
- « County warden supports referendum », 17 juillet 1980.
- « Tiny votes “yes” for Nov. school ballot », 30 juillet 1980.
- « Province or school board ? Who should decide minority school needs ? Simcoe North MP Lewis asks his constituents », 30 juillet 1980.
- « Lafontaine high school “ready Sept. 1”—FLAC », 6 août 1980.
- « Clarify “French-speaking ratepayer” FLAC says », 6 août 1980.
- « Eight new teachers at ESPSS this year », 6 août 1980.
- « School board will not formulate school question council told », 13 août 1980.
- « French programs county-wide ? », 15 août 1980.
- DEACON, Rod, « Road allowance council's problem : French school zoning request before planning board Monday », 15 août 1980.
- « FLAC to get its dimes », 15 août 1980.
- CCBU, « Premiers to get CCBU letter », lettre à l'éditeur, 20 août 1980, p. 4.
- « Application to rezone property ? school received », 20 août 1980.
- « FLAC tours “new” school : French high school in Lafontaine », 27 août 1980.
- « Penetang council briefs : Local MP offers to meet council », 27 août 1980.
- MOORE, Murray, « Mayor pressed on French school », 27 août 1980.
- « FLAC meets Sept. 11 », 3 septembre 1980.
- « Two approvals needed soon for Fr. school », 3 septembre 1980.

« Port McNicoll council delays Fr. School issue vote », 5 septembre 1980.

« MPP says school a fait accompli », 10 septembre 1980.

« French high school would be a mistake », 10 septembre 1980.

« CCBU pleads case in wrong court ? », 17 septembre 1980.

REGAN, Ken, « Council turns thumbs down on re-zoning land », 24 septembre 1980.

« Busy night for town council », 24 septembre 1980.

« Student elections hard fought », 24 septembre 1980.

REGAN, Ken, « Chairman breaks with traditions », 26 septembre 1980.

« Hopeful rezoning matter can be solved », 26 septembre 1980.

« Council's no to rezoning discussed », 26 septembre 1980.

REGAN, Ken, « Planning board okays re-zoning land for new French high school », 27 septembre 1980.

GRAHAM GARDNER, Adrienne, « Tiny won't include Fr. School on ballot », 3 octobre 1980.

« French school issue », 10 octobre 1980.

REGAN, Ken, « At least two-way fight for mayoralty », 10 octobre 1980.

« SCBE is mum on rezoning », 10 octobre 1980.

« Town has date with court », 17 octobre 1980.

« Court decision coming today », 24 octobre 1980.

« French school named by SCBE », 24 octobre 1980.

« SCBE endorses FLAC scheme », 24 octobre 1980.

« French high school supporters win case : Issue can't be on ballot », 29 octobre 1980.

« Searching for clues », photo, 5 novembre 1980.

« Arson has not been ruled out... Lafontaine school fire », 5 novembre 1980, p. 1.

« Fire's cause being probed », photo, 5 novembre 1980, p. 1.

« Students returning to school », 5 novembre 1980, p. 2.

« Second school to be hit by fire », 5 novembre 1980, p. 2.

MOORE, Murray, « Election '80 countdown : High school issue still hot item here », 7 novembre 1980, p. 1.

« Quebec based film crew studying French education here », 7 novembre 1980, p. 1.

« School fires still being probed », 12 novembre 1980.

« SCBE meeting set », 12 novembre 1980.

REGAN, Ken, « Bellisle relieved following big win », 12 novembre 1980.

« After French high school fire : School Board plans to increase surveillance », 12 novembre 1980.

« Letter to education minister spells out Ecole Le Caron students' concern », 14 novembre 1980.

« ESPSS site not FLAC's choice », 14 novembre 1980, p. 3.

« Le Caron fire suspicious : investigator », 14 novembre 1980.

« Stop playing cat and mouse with Le Caron », 19 novembre 1980.

ALLSOPP, Corry, « To be a concerned citizen », lettre à l'éditeur, 19 novembre 1980.

PRESS, Gordon, « CCBU member wonders », lettre à l'éditeur, 19 novembre 1980.

PRESS, Gordon, « Bending to pressure », lettre à l'éditeur, 19 novembre 1980.

« Le Caron budget frozen ? », 19 novembre 1980.

« FLAC group says articles erred », 19 novembre 1980.

« CCBU to field candidates », 19 novembre 1980.

« Le Caron rooms being repaired », 21 novembre 1980.

MAURICE, Gilles, « Wants to know if they are misinformed », lettre à l'éditeur, 3 décembre 1980, p. 4.

« Two opinions given », 3 décembre 1980.

« ... and then there was none », 3 décembre 1980.

« A matter of judgement », éditorial, 3 décembre 1980, p. 4.

GARDNER, Adrienne Graham, « Tiny Twp. support questioned », 3 décembre 1980.

REGAN, Ken, « ACFO meet covers a lot of ground », 5 décembre 1980.

« CCBU invitation to Stephenson », 5 décembre 1980.

« An opportunity missed », 10 décembre 1980.

« Building school a priority », 10 décembre 1980.

« Issue has gone on for too long », éditorial, 17 décembre 1980.

« FLAC incumbents returned by voters ...320 voters show up », 17 décembre 1980.

MARCHAND, R., « FLAC replies to statement », 30 décembre 1980.

PAQUIN, Claudette, « Will continue to listen, act », lettre à l'éditeur, 7 janvier 1981.

MOORE, Murray, « FLAC wants to join debate », 14 janvier 1981.

MOORE, Murray, « Legion hall filled for CCBU meeting », 14 janvier 1981.

« Fr. high school supporters' feelings clear at CCBU meeting », 14 janvier 1981.

« Unbuilt school like a pregnancy, principal says », 14 janvier 1981.

« Answering concerned citizen », photo des députés George Taylor et Gordeon Smith, 14 janvier 1981, p. 1.

MOORE, Murray, « Estimate of school's cost to county up to \$ 891,920 », 16 janvier 1981, p. 3.

« School fire's cause remains unknown », 16 janvier 1981.

MOORE, Murray, « Permission refused : FLAC won't get on debate », 16 janvier 1981.

« A giant step in right direction », éditorial, 21 janvier 1981.

MOORE, Murray, « SCBE estimates too little : Paquin/FLAC chairman critical », 21 janvier 1981.

« School subject decisions made now », 28 janvier 1981.

MOORE, Murray, « Town can't say no to Ministry », 4 février 1981, p.3.

« Coffin full of suckers : Protestors use unusual props », 11 février 1981.

« Minority rights concern of Ottawa demonstrators : denounces media campaign », 11 février 1981.

« School fate for now in director's hands », 13 février 1981. »,

« Mayor wants town's name left out », 13 février 1981.

MAURICE, Gilles, « Reader sets the record straight », 18 février 1981.

« There's a better way to protest », 18 février 1981.

« Le Caron's request for a bus defeated », 17 février 1981.

« Over 700 students expected at ESPSS this fall », 6 mars 1981.

« FLAC report thrown out : SCBE wants meet with Le Caron », 13 mars 1981.

GARDNER, Adrienne Graham, « Simcoe Centre candidates : "Bitter" French high school issue highlights meeting... », 13 mars 1981, pp. 3 et 5.

« SCBE, Le Caron meeting not set », 18 mars 1981.

« Zeros in on FLAC : 116 newspapers to receive detailed letter from CCBU », 27 mars 1981.

« Letter to show CCBU alive : Tinney », 27 mars 1981.

« Storey not present at SCBE meeting », 27 mars 1981.

« SCBE meeting highlights », 1<sup>er</sup> avril 1981.

« But not by SCBE : Le Caron students' bus provided », 8 avril 1981, p. 1.

SILMAN, Chris, « Birthday reminder : French school “promise” one year old », 10 avril 1981.

Photo à Queen’s Park, 10 avril 1981.

« Board notified of cancellation », 10 avril 1981.

« Citizen briefly : Restriction on ESPSS grant stretched », 24 avril 1981.

« Tenders for high school could be let at next SCBE meeting », 24 avril 1981.

« Board moves to build school », 24 avril 1981.

QUESNELLE, Stella, « Still more on high school saga », lettre à l’éditeur, 6 mai 1981.

« High school bid deadline end of month », 8 mai 1981.

« Citizen briefly : Tenders on SCBE agenda », 13 mai 1981.

« How to buy its building the question for SCBE », 27 mai 1981.

« CCBU asks if high school one reason for higher tax », 29 mai 1981.

« FLAC congratulates Premier », 3 juin 1981.

« 2-7 vote : SCBE paves way for new high school », 12 juin 1981.

« New French high school : Board will see working plans at next meeting », 26 juin 1981.

QUESNELLE, Stella, « Doesn’t agree with pay hike proposal », lettre à l’éditeur, 30 juin 1981.

« SCBE answers CCBU queries », 8 juillet 1981.

« Thinks CCBU put up “a good fight” », 8 juillet 1981.

« SCBE approves Le Caron drawings », 10 juillet 1981.

« Le Caron construction begins », photo, 31 juillet 1981.

« School footings installed », photo, 19 août 1981.

« Forms filled fast », photo, 19 août 1981.

« \$ 25,000 SCBE’s share for Le Caron », le 19 août 1981, pp. 1 et 3.

« Building's progress attracts principal », photo, 11 septembre 1981.

« Le Caron opening group formed », 27 novembre 1981.

« New school's front view », photo, 28 octobre 1981.

« Construction of school on schedule », 13 novembre 1981.

« Not much left to do », 2 décembre 1981.

« FLAC forms committee to plan school opening », 18 décembre 1981.

« Francophone trustee idea not popular », 23 décembre 1981.

« Day One at Le Caron », photos, 23 décembre 1981.

« No time for new round of bickering », 23 décembre 1981.

« Le Caron ceremony in April », 15 janvier 1982.

« Windows broken at Le Caron School », 31 janvier 1982.

« Global visits Penetanguishene : TV's roving reporter takes look at Le Caron and history », 5 février 1982, p. 1.

GRAHAM GARDNER, Adrienne, « Bellisle sticks by decision won't attend Le Caron's opening », 26 mars 1982.

GRAHAM GARDNER, Adrienne, « Enrollment will be up : Le Caron's principal excited about stats », 26 mars 1982.

« The mayor holds respected office », 12 avril 1982.

« Le Caron official opening : all systems are "go" for April 23 event », 16 avril 1982.

« Le Caron officially opens », 23 avril 1982.

« Centre d'Activites francaises : La fete des fetes (sic) », 28 avril 1982, p. 3.

« Story(s) only serve to fan fires anew... », éditorial, 28 avril 1982.

GRAHAM GARDNER, Adrienne, « Red letter day comes to Le Caron », 28 avril 1982, p. 1.

« Important event », photos de la cérémonie de l'ouverture officielle, 28 avril 1982, p. 1.

« SCBE draws blast over Ecole le Caron », 21 mai 1982.

MOORE, Murray, « Guaranteed francophone trustee proposal “quite workable” : Gravelle », 28 mai 1982.

« Township is right on school costs », 28 juillet 1982.

DORION, Gloria, « Another voice heard from... », 11 août 1982.

« Midland joins Oro’s fight : opposes Le Caron funding », 13 août 1982.

DIMOCK, Carol, « Councillors have mixed reactions... most support Oro’s anti-funding of Le Caron stance », 25 août 1982.

DIMOCK, Carol, « Le Caron saga still on front burner », 3 septembre 1982, p. 1.

« French school board idea rejected », 29 septembre 1982.

« SCBE gives a nudge », 20 octobre 1982.

« Background to the Le Caron Affair/Le Caron may have been built on bad faith : McCullough », 27 octobre 1982.

« Le Caron finances settled; “I’m quite relieved :” Gravelle », 27 octobre 1982, p. 1

« Chretien (sic) comments regarding Le Caron’s saga... », 8 décembre 1982.

« Another snag for Le Caron ? », 8 décembre 1982.

DIMOCK, Carol, « FLAC gets message across to SCBE brass », 22 décembre 1982.

« Harris accepts invitation : SCBE official to meet with council », 12 janvier 1983, p. 1.

TINNEY, Bruce, « A costly decision », lettre à l’éditeur, 19 janvier 1983.

« Le Caron shop student saga : SCBE obliged to discuss question, leader says », 26 janvier 1983, p. 3.

« Who can see the end ? », 26 janvier 1983.

MOORE, Murray, « Le Caron parents support FLAC », 2 février 1983, p. 3.

« Both school and shop were in Lafontaine », 2 février 1983.

- « Meet was to be in Toronto to discuss suing SCBE », 4 février 1983, p. 1.
- « Parents uncertain about suit », 9 février 1983.
- « Le Caron trustee appeals », 11 février 1983.
- « ESPSS/Le Caron timetable being prepared », 18 mars 1983.
- « Auditor's findings expected, FLAC member says », 20 avril 1983, p. 3.
- « Le Caron "made money" for SCBE », 20 avril 1983, p. 1.
- « The truth comes out », éditorial, 20 avril 1983, p. 4.
- « SCBE accepts auditors' report, while noting different methods », 22 avril 1983, p. 6.
- « Ministry says auditor's office found facts correct : province gives its side of Le Caron money story », 22 avril 1983.
- MOORE, Murray, « Le Caron supporter : Accountant critical of range of error », 6 mai 1983, p. 1.
- « Club working on shop building for Le Caron », 6 mai 1983, p. 1.
- « That's wet », photo Jean-Jacques Blais et Adrien Lamoureux, 3 juin 1983, p. 1.
- « Quota for fr. language has been sent : Official word from SCBE », 24 juin 1983.
- MOORE, Murray, « Le Caron offered equipment : SCBE », 15 juillet 1983.
- « Before trustees this evening : Le Caron shop proposal revised », 10 août 1983.
- « Room, equipment offered to Le Caron students », 12 août 1983.
- « Move ESPSS portable—FLAC offers compromise », 31 août 1983.
- MOORE, Murray, « Challenge under the constitution : Taking SCBE, province to court, parents says », 31 août 1983.
- MOORE, Murray, « Le Caron shop problem still on front burner : Portable idea discussed, dropped », 2 septembre 1983.
- « Stalemate continues into new school year », 2 septembre 1983.

« Le Caron Class Lists », 2 septembre 1983.

« The courts : best place to settle these hot issues », éditorial, 7 septembre 1983.

« School board holds its position on shop's location », 16 septembre 1983, p. 1.

DIMOCK, Carol, « Marchand sues SCBE, Ontario : brings French high school issue to Supreme Court, », 18 janvier 1984, p. 1.

« Give them the tools they need », éditorial, 18 janvier 1984.

« No date for Marchand hearing », 1<sup>er</sup> février 1984.

« No verdict yet in Marchand case », 22 février 1984.

« Marchand injunction dismissed : Le Caron students will take shops at PSS », 7 mars 1984.

« SCBE will ask government to cover legal costs », 4 avril 1984.

GOUETT, Michele, « French rights fight is going to Ont. Supreme Court, Dec. 5 », 3 décembre 1985.

« Court costs are escalating », 14 octobre 1986.

« Area FLEC elections set », 14 octobre 1986, p. 1.

« Marchand supports construction delay », 14 octobre 1986, p. 1.

« ESPSS question faces voters », 21 octobre 1986, p. 1.

« FLEC reps elected for both boards », 28 octobre 1986.

« New FLEC support Marchand », 9 décembre 1986, p. 1.

« FLEC looks to extend french school », 9 décembre 1986, p. 8.

« FLEC order causes complication », 16 décembre 1986, p. 1.

DuBEAU, Madeleine, « Parent concerned about FLEC promises », lettre à l'éditeur, 16 décembre 1986.

« FLEC powers questioned », éditorial, 20 janvier 1987.

« FLEC policy limit students », 20 janvier 1987, p. 1.

« FLECs making history », 20 janvier 1987, p. 1.

« Refusal », 20 janvier 1987.

« Parents fight for facts », 27 janvier 1987.

« Fight could hurt students », 3 février 1987.

« Chartrand new boss », 3 février 1987, p. 1.

« School board keeps grant under wraps », 3 février 1987, p. 2.

« Corpus faces discrimination », 3 février 1987, p. 1.

« No statement in case », 3 février 1987, p. 1.

« FLEC turns to mediator for help », 17 février 1987, p. 1.

« Outside courses now available », 17 février 1987.

« In action », photo du FLEC, 17 février 1987.

NAME WITHHELD, « Equality in our education system ? », lettre à l'éditeur, 17 février 1987.

« ESPSS : FLEC phases out French », 24 février 1987, p. 1.

« FLEC destroying bilingualism », éditorial, 3 mars 1987.

« Group discusses possible options », 3 mars 1987.

LOCKHART, L., « Students want courses French », lettre à l'éditeur, 3 mars 1987.

« Choice deserves a voice », photo de manifestation d'élèves de ESPSS, 3 mars 1987.

« Course lobbying begins », 3 mars 1987, p. 1.

DUBEAU, Madeleine, « Parents' fears realized by FLEC decision », lettre à l'éditeur, 3 mars 1987.

« Course lobbying begins », 3 mars 1987.

« Meeting changed », 3 mars 1987.

« A matter of trust », photo, 3 mars 1987.

« Public speaker », photo, 3 mars 1987, p. 3.

« Le Caron addition plans », 3 mars 1987.

DUBEAU, Sandy, Steven, Stacey et Sonya, « Children will never attend Le Caron », lettre à l'éditeur, 3 mars 1987.

« Education minister reacts », 3 mars 1987, p. 3.

« FLEC chairman resigns », 3 mars 1987.

« FLEC unlikely to get large sum », 5 mars 1987.

MAGNAN, Lise, « French education : a bilingual product », lettre à l'éditeur, 10 mars 1987.

LALONDE, Michael, « FLEC reflects separatism says area businessman », lettre à l'éditeur, 10 mars 1987.

« Parents call for FLEC resignation », 10 mars 1987, p. 1.

« Group pleads with SCBE to stop FLEC », 10 mars 1987.

« Le Caron addition on hold until court rules », 10 mars 1987.

MARCHAND, J., « French rights protected by decision », lettre à l'éditeur, 17 mars 1987.

JENSEN, Joan et Roy Edwards, « Trustees share residents' concerns », lettre à l'éditeur, 17 mars 1987.

THE EXECUTIVE, « Teachers support parents fight », lettre à l'éditeur, 17 mars 1987.

« FLEC elects new chairman », 17 mars 1987.

« FLEC hears arguments », 17 mars 1987.

DUMAIS, S.P., « FLEC decision viewed as deplorable by people », lettre à l'éditeur, 24 mars 1987.

« Mayer Bellisle back at the helm », 24 mars 1987, p. 1.

« Support outstanding », 24 mars 1987.

« PROBE awaits council answer », 31 mars 1987.

- « Education cost increases by seven per cent », 31 mars 1987, p. 1.
- « FLEC has authority », 31 mars 1987, p. 1.
- « Seeks support », 31 mars 1987, p. 1.
- « FLEC stands fast on language issue », 14 avril 1987.
- « PROBE fights to keep French », 21 avril 1987.
- « 100 gather at PROBE meeting », 12 mai 1987, p. 1.
- « FLEC hires own lawyer », 26 mai 1987.
- « Le Caron to get new shops », 2 juin 1987, p. 1.
- « Holes in argument », éditorial, 30 juin 1987.
- « Ministry proposes converting schools », 6 octobre 1987.
- LANCIA, Anthony et Liesja, « ESPSS important to the community », lettre à l'éditeur, 13 octobre 1987.
- « EMOND speaks about Le Caron », 11 novembre 1987.
- KRAYDEN, David, « Letter says "enough" to Le Caron », 3 février 1988, pp. 1 et 3.
- « Software for Le Caron », photo, 3 février 1988.
- KRAYDEN, David, « Ministry appeal confuses », 17 février 1988, p. 1.
- « Ministry appeal still on : FLEC does not reach solution », 2 mars 1988.
- The Penetang Journal**
- « Education minister gets legal advice to cancel meeting with French section », 20 août 1991, pp. 1 et 2.
- Peterborough Examiner**
- « Parents sign petition seeking more French », 22 novembre 1990.
- La Portée**
- « Pénétanguishene...un cas d'espèce », août 1979.
- ROSSIGNOL, Vincent, « Une école française ouvrira ses portes à Penetang », septembre 1980.

### **La Presse de Montréal**

BERCIER, Rhéal, « Dans la petite municipalité de Penetang : Bataille pour sauver le berceau de la civilisation française en Ontario », 4 juin 1979.

« Ils veulent une école », photo, 31 août 1979.

McCALL, Storrs et Alex K. Paterson, « Le Comité d'Action Positive appuie les francophones de Penetanguishene », lettre ouverte à Bette Stephenson, 23 novembre 1979.

LAPRISE, Huguette, « Penetanguishene : Les Franco-Ontariens réclament l'appui des Québécois », 24 novembre 1979.

« Lévesque appuie l'école française de Penetanguishene », 25 janvier 1980.

« Opposition à une école française à Penetanguishene », 12 mai 1980.

« L'école française de Penetanguishene », publié dans le Globe and Mail du 17 décembre, décembre 1980.

« Penetanguishene aura son école française », 24 avril 1981.

« Penetanguishene : le grand rêve des francophones sur le point de se réaliser », 13 octobre 1981.

« La loi ontarienne sur l'éducation viole la Constitution et la Charte des droits : Les Franco-Ontariens gagnent en Cour d'appel », 27 juin 1984, p. A5.

« À Toronto d'assurer l'équité entre écoles anglaises et françaises », 24 juillet 1986, p. B1.

Photo, 25 avril 1988, p. B4.

### **The Quill (Tiny Township Ratepayers' Association)**

« French language educational council : Overflow crowd elects three trustees », novembre 1986, p. 1.

BOYER, Joanne, « Reader disagrees with article », lettre à l'éditeur, janvier 1987.

« École secondaire Le Caron », mars 1987, p. 3.

« E.S.P.S.S. end "Rap-up" », juillet-août 1987.

### **Le Quotidien**

« Aux francophones de Penetanguishene : Promesse d'une école française distincte », 2 mai 1980, p. A10.

### **Le Rempart de Windsor**

« Conflit scolaire de Pénétanguishene : L'Huronie ouvre officiellement ses portes le 3 septembre, sous la direction de Mlle Jeannine Séguin », 4 septembre 1979.

BÉDARD, Suzanne, « Qu'on est bien ici ! », 25 septembre 1979.

« La francophonie ontarienne encore en crise », 25 septembre 1979.

« Davis,... n'est pas seul », 7 mai 1980.

« Le conflit scolaire de Pénétang temporairement solutionné », 7 mai 1980.

« Pénétang : on ne t'oubliera pas ! », 22 octobre 1980, p. 4.

### **La Rotonde de l'Université d'Ottawa**

ROY, Denis, « On ne vous attends plus », 27 septembre 1979, p. 9.

LUSIGNAN, Yves, « Pénétang et l'Université d'Ottawa », 25 octobre 1979, pp. 10 et 16.

LUSIGNAN, Yves, « Et ça continue... », 15 novembre 1979.

« Pénétang : ça continue », 22 novembre 1979.

LAURIOL, Joëlle, « Penetang ! Penetang ! Franco-Ontariens : Réveillez-vous ! », 22 novembre 1979.

PARKER, Pierre, article, 6 décembre 1979.

GEOFFROY, Alain, « Lâche pas la patate dindon », 6 mars 1980.

### **Shopping News de Midland**

« French students, credits increase », 20 octobre 1977.

« SCBE budget deals blow to French high school as spending is curtailed », mars 1978.

SAVAGE, Laurie, « A learning experience : Students tour province », 1<sup>er</sup> mai 1980.

SILMAN, Chris, « No meeting with Davis for CCBU », 22 mai 1980.

RHODES, Steve, « But stand remains unchanged : Davis meets CCBU delegates », 5 juin 1980.

« French school in mall », 5 juin 1980.

« French school problems influence enrolment review », 4 août 1980.

« No school vote », 14 août 1980.

« Orillia Council says no to school referendum », 4 septembre 1980.

« French school problems influence enrolment review », 4 septembre 1980.

BOURRIE, Mark, « Council backs Oro resolution », 26 août 1982.

« Le Caron “made money” », 28 avril 1983.

### **Le Soleil de Québec**

PÉPIN, Marcel, « Message pressant des minorités », 16 octobre 1979.

« Penetanguishene : les francophones rejettent la proposition ontarienne », 10 mars 1980.

« Penetang accepterait une école française temporaire », 16 avril 1980.

PÉPIN, Marcel, « Victoire à Penetang », 26 avril 1980.

« Après trois ans de luttes pour une école francophone : La rentrée attendue impatiemment à Penetang », 5 mai 1980.

« Opposants à la future école de Penetang », 13 mai 1980.

PÉPIN, Marcel, « Encore Penetanguishene », 29 juillet 1980.

GAUDREAU, Léonce, « Penetang n’a pas encore gagné la guerre », 28 octobre 1980.

### **The Spectator (Hamilton)**

« School for English in French community », 11 mars 1980.

### **Sudbury Star**

« French high school is sought », 13 février 1978.

« Volunteers keep French paper alive in Penetang area », 2 août 1978, p. 27.

NELSON, Derek, « At Queen's Park : Another French school hassle awaits legislature's attention », 3 mars 1979.

NELSON, Derek, « Shadow of the referendum hung over Penetang decision », 3 mai 1980.

« French in Penetang await new year », 5 mai 1980.

### **Le Temps (Acfo)**

TANGUAY, Paul, « Penetanguishene : Un autre Essex ? », février 1979, pp. 1 et 6.

« L'ACFO manque de patience », février 1979, vol. 1, no 1.

« Penetanguishene : Un autre rejet », mars 1979, vol. 1, no 2, p. 5.

« Contre l'école française », mars 1979, vol. 1, no 2, p. 5.

« L'ACFO de Simcoe réclame une école secondaire française homogène », mai 1979, vol. 1, no 4, p. 3.

« Appuyez vos compatriotes de Penetanguishene », campagne de télégrammes et lettres, mai 1979, vol. 1, no 4, p. 3.

SÉGUIN, Jeannine, chronique *Le Temps*, mai 1979, vol. 1, no 4, p. 7.

« Manifestations en faveur de l'école française de Penetang », juin 1979, vol. 1, no 5, p. 4.

« La décision pourrait revenir au ministre », juin 1979, vol. 1, no 5, p. 4.

PAQUIN, Claudette, photos de manifestations, juin 1979, vol. 1, no 5, p. 4.

BÉDARD, Suzanne, « Un autre Essex », juillet 1979, vol. 1, no 6, p. 2.

« Penetanguishene : même pas une annexe française », article paru dans *Le Droit* du 14 juin 1979, juillet 1979, vol. 1, no 6, p. 2.

GALLANT, Louise, « Salut la Huronie ! », photo de la bûche, septembre 1979, vol. 1, no 8, p. 1.

LAVIGNE, Michel, caricature de la Huronie, septembre 1979, vol. 1, no 8, p. 2.

« Comité provincial d'appui : On questionne l'intégrité de Davis », septembre 1979, vol. 1, no 8, p. 2.

« L'évolution du conflit... ou pourquoi prendre le "maquis" », septembre 1979, vol. 1, no 8, p. 2.

DUMAS, Patricia, « Privés de leurs droits : Des Franco-Ontariens ouvrent leur école », article paru dans *Le Devoir* du 30 août 1979, septembre 1979, vol. 1, no 8, p. 3.

GALLANT, Louise, photo de Victor Dupuis et Marie-France Galbraith chez Bill Davis, septembre 1979, vol. 1, no 8, p. 3.

« Justice pour Penetanguishene », 4 photos, septembre 1979, vol. 1, no 8, p. 3.

« Tournée de solidarité : Des étudiants de Penetanguishene parcourent la province », octobre 1979, vol. 1, no 9, p. 1.

Photo de la tournée de solidarité», octobre 1979, vol. 1, no 9, p. 1.

« Manifestation à Winnipeg : Stephenson promet une "solution positive" pour le début octobre », octobre 1979, vol. 1, no 9, p. 3.

Photos de la manifestation à Winnipeg, octobre 1979, vol. 1, no 9, p. 3.

« Parc Kouchilbouquac (sic) : Les Franco-Ontariens de Penetanguishene expriment leur solidarité à la lutte des expropriés », octobre 1979, vol. 1, no 9, p. 3.

« Front commun d'Ottawa-Carleton : On appuie Penetang », octobre 1979, vol. 1, no 9, p. 3.

Photo d'Albert Roy lors du passage de la caravane, octobre 1979, vol. 1, no 9, p. 3.

« Urgent : fonds de solidarité », annonce, octobre 1979, vol. 1, no 9, p. 3.

« Penetang... vu de l'intérieur », photo, novembre 1979, vol. 1, no 10, p. 1.

TASSÉ, Roch, « Wells se porte à la défense des anglophones du Québec », novembre 1979, vol. 1, no 10, p. 1.

TASSÉ, Roch, « La Huronie, une école née de la résistance », novembre 1979, vol. 1, no 10, pp. 4 et 5.

TASSÉ, Roch, photos de la Huronie, novembre 1979, vol. 1, no 10, pp. 4 et 5.

TASSÉ, Roch, « Manifestation à Queen's Park : Les participants exigent la démission de Stephenson », novembre 1979, vol. 1, no 10, p. 4.

LAVIGNE, Michel, « La campagne du non », caricature, novembre 1979, vol. 1, no 10, p. 4.

« Bette, La Huronie... c'est beau comme ça ! », photo-publicité, novembre 1979, vol. 1, no 10, p. 8.

SÉGUIN, Jeannine, « Penetanguishene », chronique Le Temps, novembre 1979, vol. 1, no 10, p. 8.

« Fonds de solidarité ACFO », annonce, novembre 1979, vol. 1, no 10, p. 8.

« Pour venir en aide à Penetanguishene : Lancement de la campagne du Fonds de solidarité », décembre 1979, vol. 1, no 11, p. 1.

Photo de l'inauguration de la campagne du Fonds de solidarité, décembre 1979, vol. 1, no 11, p. 1.

LALONDE, Dominique, « Congrès de la FESCO : Les délégués favorisent une prise de conscience », décembre 1979, vol. 1, no 11, p. 2.

« Selon Action Positive : Un “non” à Penetang aurait de graves répercussions sur l'avenir du Canada », décembre 1979, vol. 1, no 11, p. 3.

« Situation de Penetang : Campagne de sensibilisation à Ottawa », décembre 1979, vol. 1, no 11, p. 3.

Photo du kiosque d'information, décembre 1979, vol. 1, no 11, p. 3.

« Penetang : Bulletin d'information sur l'évolution du conflit », décembre 1979, vol. 1, no 11, p. 3.

« Message de Jeannine Séguin aux Québécois : “Davis fait fi de l'oppression nationale dans sa province” », discours prononcé par Mme Séguin à la Société Saint-Jean-Baptiste, décembre 1979, vol. 1, no 11, pp. 4 et 5.

TANGUAY, Paul, « Penetanguishene—ou les droits bafoués des franco-ontariens », lettre ouverte, décembre 1979, vol. 1, no 11, pp. 4 et 5.

LAVIGNE, Michel, caricature, décembre 1979, vol. 1, no 11, p. 5.

« Penetang : Heure de solidarité », annonce, décembre 1979, vol. 1, no 11, p. 8.

« Appui à Penetang », annonce, décembre 1979, vol. 1, no 11, p. 8.

TASSÉ, Roch, « Ouverture du Centre Jules Léger (sic) : Stephenson assaillie par des manifestants », janvier 1980, p. 1.

Photo de la manifestation au Centre Jules-Léger, janvier 1980, p. 1.

« Au Nouveau-Brunswick : Jeannine Séguin fait appel à la solidarité des Acadiens », janvier 1980, p. 2.

Photo, janvier 1980, p. 2.

DESHAIES, Michelle, « Une question de droits ! », lettre à l'éditeur, janvier 1980, p. 2.

« Toronto : Le conseil scolaire refuse un bâtiment à Gabrielle-Roy », janvier 1980, p. 4.

« Élections à Penetang : Le nouveau CCLF reçoit le mandat de poursuivre la lutte », janvier 1980, p. 5.

TASSÉ, Roch, « À cause d'une laryngite Stephenson échappe à des manifestants », photo et texte, janvier 1980, p. 5.

SÉGUIN, Jeannine, « Bonne année ! », chronique *Le Temps*, janvier 1980, p. 8.

« Penetang : Heure de solidarité », annonce, janvier 1980, p. 8.

LAVIGNE, Michel, « Mécontentement », caricature, février 1980, p. 3.

« Un concert bénéfique pour appuyer Penetang », février 1980, p. 5.

« "Protégera nos foyers et..." : La Vieille 17 en tournée de "sensibilisation" », février 1980, p. 5.

DORION, Basile, « Quelle unité, M. Davis ? », lettre ouverte à William Davis, février 1980, p. 6.

LAVIGNE, Michel, « Pile, c'est non ; face, c'est le statu quo », caricature, février 1980, p. 7.

« Historique scolaire de la région de Penetanguishene », février 1980, p. 7.

« Pourquoi aider les francophones de la région de Penetanguishene », février 1980, p. 7.

« Penetang heure de solidarité », février 1980, p. 7.

Caricature, février 1980.

NICHOLSON, Graeme, « À cause de son appui à Penetang et au droit du Québec à l'autodétermination : Journaliste congédié par Radio-Canada », lettre à l'éditeur, mars 1980, p. 2.

« Suite à la nomination de Berchmans Kipp : L'ACFO espère un dénouement rapide à la crise de Penetang », mars 1980, p. 5.

« Protégera nos foyers et... La tournée va bon train », mars 1980, p. 6.

« Penetang : Les parents rejettent la dernière proposition de Stephenson », avril 1980, p. 2.

« Construction d'une école anglaise à Rockland : Albert Roy questionne la logique de Stephenson », avril 1980, p. 2.

LAVIGNE, Michel, caricature, avril 1980, p. 3.

AUGER, Carole, « Un siècle de lutte », avril 1980, p. 3.

ROBITAILLE, Armand, « En Huronie, là où il y a de l'espoir », lettre à l'éditeur, avril 1980, p. 3.

« Morin à l'Assemblée nationale : "Les militants de Penetanguishene ont droit à l'appui moral de tous les parties de cette Assemblée" », avril 1980, p. 4.

« Penetang heure de solidarité », annonce, avril 1980, p. 8.

« À la veille du referendum : Le gouvernement cède à Penetang », mai 1980, p. 1.

« Réactions de l'ACFO », mai 1980, p. 1.

« Contre une école française à Penetang : Manifestation à Queen's Park », juin 1980, p. 4.

« Penetang », annonce, juin 1980, p. 4.

« Penetang », annonce, juillet 1980, p. 5.

« Crise de Pénétang : L'ACFO organise un tirage pour combler le déficit », août 1980, p. 10.

« Penetang », annonce d'emploi, novembre 1980, p. 6.

TASSÉ, Roch, « La lutte se poursuit toujours à Penetang », 14 janvier 1981, p. 2.

DEXTER, Alain, « Penetang, encore ? », éditorial paru dans *Le Droit* du 21 janvier 1981, février 1981.

LAVIGNE, Michel, « L' Ayatollah Davis », caricature, février 1981.

« Penetang et la Constitution : Un exemple vivant de l' inégalité de l' unité canadienne », 18 mars 1981.

Photo de la manifestation avec cercueil, 18 mars 1981.

« Historique », octobre 1981.

De BROECK, Paul, « ACFO/Simcoe en fête », janvier 1982.

### **Times News de Thunder Bay**

« Happy ending », 1<sup>er</sup> mai 1980.

### **Toronto Star**

MANTHORPE, Jonathan, « Davis cabinet frets : Are we too friendly toward Quebec ? », 17 février 1979.

MANTHORPE, Jonathan, « Ontario blind to its French », 24 février 1979.

WILKES, Jim, « Penetang divided on French school », 26 février 1979, p. C13.

MANTHORPE, Jonathan, « French school plan politically astute », 1<sup>er</sup> mars 1979.

« French school battle recessed », 2 octobre 1979, p. C8.

HALIECUK, Rick, « Penetang French school endorsed by MPPs », 4 octobre 1979.

« Board badgered by fund to build French school », 4 octobre 1979.

McATEER, Michael, « Cabinet turns down francophone school for Penetanguishene », 5 octobre 1979, p. A17.

« French school backed : Penetanguishene school plan called irresponsible », 6 octobre 1979, pp. 1 et A4.

CROWE, Pat, « A tongue twister—English fear French will dominate school », 9 octobre 1979.

« The hard choice in Penetang », 18 octobre 1979.

ROBERTS, Tim, « Responses to Assignment 103 » dans le *Enigma Page* de Stan Fisher du *The City*, 28 octobre 1979.

« Wells opens French school he fought so hard to get », 29 octobre 1979.

DOYLE, Patrick, « Minorities need better deal : Ryan », 3 novembre 1979.

McKENZIE, Robert, « Davis “in panic” over Quebec separation bid, Levesque (sic) says », 8 novembre 1979.

« Francophone vote set », 21 novembre 1979.

« A French school for Toronto », 27 novembre 1979.

« Trustees received threats over French language school », 6 février 1980.

« Death threats can't set policy », éditorial, 7 février 1980, A8.

« French school backers undaunted by threats », 7 février 1980.

RICKWOOD, Peter, « Ancestral roots wither in French-only school battle », 11 février 1980.

HOPPER, Doris, « Province offers Penetang temporary French school », 7 mars 1980, p. A11.

GALT, Ginny, « Ontario antagonizing Quebec : Chamber head », 26 mars 1980.

« French plan vetoed », 10 avril 1980.

« “Snubs” hurt Quebec : Official », 17 avril 1980.

« Davis says oui to Penetang », 25 avril 1980.

« Affirmation of French rights », 26 avril 1980.

« Francophone parents back plan for school », 27 avril 1980.

« Francophone parents back plan for school », 27 avril 1980.

MacGRAY, Ken, « Davis off to Quebec », 30 avril 1980.

« Give French own board », 14 mai 1980.

MacGRAY, Ken, « French school upsets Penetang », 21 mai 1980, p. C30.

McConnell, Colin, « “Non” to school », photo, 21 mai 1980, p. C30.

« French school plan protested », 26 mai 1980.

BLACKBURN, Bruce A., « Why not print Star in French ? Reader asks », lettre à l'éditeur, 28 mai 1980, p. A9.

HEELEY, Matthew A., « French not a majority », lettre à l'éditeur, 28 mai 1980, p. A9.

DOWNIE, N., « A different view from Penetang », 30 mai 1980.

MILLER, Ross, « Is French school right for Penetang ? », 30 mai 1980.

FOX, Bill, « All agree on language rights but who provides protection ? », 14 juillet 1980, p. A8.

TRENT, John, « The goal : Rights without conflict », 14 juillet 1980.

URQUHART, Ian, « How our lives may be changed », 3 octobre 1980.

« Poll on French school ruled out », 26 octobre 1980.

« Saskatchewan school asks Quebec for help », 15 février 1981.

URQUHART, Ian, « What charter of rights means to you : It covers topics ranging from compulsory retirement to land claims and censorship », 21 mars 1981.

« Debate shifts to francophone boards », 17 décembre 1981.

« Six-year fight ends as French school opens », 23 avril 1982.

« No funds set for French school », 15 juin 1982.

« Province told to pay French school's tab », 17 août 1982.

« Province asked to pay costs of French school », 18 août 1982, p. A11.

« Simcoe vetoes French board », 24 septembre 1982.

« Waiting for William Davis », réimpression de l'éditorial du *Gazette de Montréal*, 30 septembre 1982.

« Province will pay Simcoe's bill : Trustees », 28 octobre 1982.

« Take school fight to court, Franco-Ontarians told », 7 février 1983.

« Surprise ! Huge "debt" for board is a surplus », 19 avril 1983, p. A7.

COHN, Martin, « Francophones sue province over education », 26 mai 1983.

« French language pupils boycott bilingual shop classes », 19 septembre 1983, p. A7.

« French student boycott leaves classrooms empty », 22 septembre 1983.

« No shops for French school », 25 novembre 1983.

CROOK, Farrell, « Ontario francophones denied rights : Lawyer », 18 janvier 1984.

« School sued over lack of facilities for industrial arts », 26 janvier 1984.

CLARK, William, « Board ordered to upgrade French school », 24 juillet 1986.

« Joint appeal planned of order to upgrade francophone school », 13 août 1986, p. A7.

« Ministry's busing plan angers board », 9 octobre 1987.

HALIECHUK, Rick, « Province must meet cost of improving French school », 14 octobre 1987.

« Francophones, anglophones set to square off over trustee vote », 14 octobre (1987 ?)

« 3 francophone trustees get Simcoe County seats », 27 octobre 1986.

HARRIES, Kate, « Ministry plans to fight ruling on upgrading French school », 12 février 1988.

WOOD, Nancy, « Anti-French sentiment simmers in Ontario », 9 septembre 1989, pp. D1 et D5.

« Province won't stop English ban », 27 novembre 1990.

### **The Toronto Sun**

HOY, Claire, « 1. Penetang French High ? Non, merci », 5 septembre 1979, p. 12.

HOY, Claire, « "Getting some facts straight" », 9 septembre 1979.

« Gov't committee backs French school », 4 octobre 1979, p. 43.

HOWELL, Peter, « Students spell it out in legislature », 12 octobre 1979.

« We said it once, we'll say it again », photo de la manifestation silencieuse, 12 octobre 1979.

HOY, Claire, « It's sheer cowardice in face of Levesque (sic) ! », 17 mars 1980, p. 12.

HOY, Claire, « Flacks for Rene (sic) », 28 avril 1980.

« French school protest timed for voting day », 15 mai 1980.

OVED, David, « They don't want a French school », 21 mai 1980.

WESLEY, Hugh, photo de manifestation du Concerned Citizens for Bilingual Unity, 21 mai 1980.

« County blocks school », 26 mai 1980.

« French school's deficit sparks tax fight », 19 août 1982, p. 37.

### **La Tribune de Sherbrooke**

CÔTÉ, Françoise, « Les Franco-Ontariens de Penetanguishene vont avoir leur école », 2 octobre 1979.

LAFONTAINE, Jacques, « Le français giflé en Ontario », 12 juin 1980.

« Opinion des autres : Une attitude inexcusable », paru dans le *Globe and Mail*, 6 janvier 1982.

### **Le Voyageur de Sudbury**

« L'évolution du conflit scolaire de Penetanguishene, Ontario », 12 septembre 1979.

DEXTER, Alain, « Un peu de dignité, s.v.s. », éditorial publié dans le *Droit* du 5 septembre 1979.

« Appui du Conseil de la Vie française aux francophones du Pénétanguishene », 19 septembre 1979.

DUBUC, Jean, « Les étudiants de Penetanguishene à Sudbury », 3 octobre 1979.

« La Fédération des A.P.I. de langue française de l'Ontario appuie la population francophone de Pénétang », 3 octobre 1979.

DESROCHERS, Raymond, 2 lettres à l'éditeur, 3 octobre 1979.

FLEYFEL, Serge, « La chronique de Serge Fleyfel : L'ACFO-congrès provincial », 10 octobre 1979.

ROULEAU, Carole, « La lutte continue à Penetanguishene », 10 octobre 1979.

BERTRAND, Hector-L., « Betty Stephenson menace ! », 30 avril 1980.

« Félicitations de l'ACFO », 7 mai 1980.

DUCHARME, Alfred, « Penetang ! Penetang ! », 18 juin 1980.

### **The Windsor Star**

PORTER, Brian, « French Fact : Grey, black... but that's life », 17 novembre 1979.

### **Winnipeg Free Press**

« French-only school issue talks urged », 19 septembre 1979, p. 19

« Penetang's French school in limbo », 17 mars 1981, p. 11.

BOUGHTON, Noelle, « Ontario residents picket talks: Parents, students bring demand for French school to ministers meeting », 25 septembre 1979.

## **Médias électroniques**

**Au courant de la Crise, il y a eu sans doute des centaines de reportages qui ont été diffusés à la radio et à la télévision. Malheureusement, il n'existe aucune compilation de celles-ci. Toutefois, nous signalons ici quelques émissions d'un intérêt particulier.**

BOILEAU, Lucie , « De la coupe aux lèvres, les luttes franco-ontariennes pour les écoles secondaires », reportage de 60 minutes diffusé à l'émission de télévision Panorama de *Tfo*, le 10 mai 2000, qui dresse un portrait des crises scolaires de Sturgeon Falls, Cornwall, Windsor-Essex et Penetanguishene.

BRUNET, Marie-Élizabeth, reportage de 5 min produit lors de l'ouverture officielle de l'école secondaire Le Caron en avril 1983, *CBLFT* (la télévision de Radio-Canada à Toronto). Ce reportage contient les seules images d'archives conservées par Radio-Canada de la Crise scolaire.

Émission spéciale à l'occasion de l'inauguration officielle de l'école secondaire Le Caron, *CJBC* radio de Radio-Canada à Toronto, 26 avril 1982, de 16 h 03 à 18 h, [Pierre Laporte, animateur ; Marie-Élizabeth Brunet et

Rhéal Séguin, journalistes ; Yvan Asselin, chef de pupitre ; Gabriel Dubé, réalisateur, Martine Burt, assistante à la réalisation.]

Lapierre à la une, TVOntario, automne 1979. Lors d'une de ces émissions, on traitait des crises scolaires, notamment celle de Penetanguishene.

« Les insoumis : un portrait de la survivance francophone à Penetanguishene », dans le cadre de la série de télévision Reflets d'un pays, *CBLFT* (la télévision de Radio-Canada à Toronto), lundi 7 juillet 1980, 13 h à 13 h 55.

MacLEAN, Stuart, émission de Sunday Morning à la radio de *CBC*, printemps 1980.

Reportage d'une demi-heure consacré au cas de Penetanguishene diffusé à l'émission de télévision Objectif de *Radio-Québec*, décembre 1980.

Ce document de référence indispensable présente un grand évènement franco-ontarien pourtant presque oublié.

En septembre 1979, à quelques mois du référendum de mai 1980 sur la souveraineté-association au Québec, en Ontario, des francophones déclenchaient une crise scolaire en ouvrant l'école secondaire de la Huronie, une école parallèle, illégale, à Penetanguishene, à 160 km au nord de Toronto. Ce geste visait à forcer le conseil scolaire du comté de Simcoe et le gouvernement provincial à créer une école secondaire de langue française. Malgré l'obtention de l'école secondaire Le Caron, la Crise s'est prolongée jusqu'en 1987.

Ce livre présente les dessous de cette crise très médiatisée. Il comprend également les notices bibliographiques pour quelque 2 400 articles publiés sur cette crise, 80 citations saisissantes et une chronologie.

Cet ouvrage intéressera autant le public général que les chercheurs qui voudront revivre ce chapitre turbulent de l'histoire franco-ontarienne.

*Daniel Marchildon habite à Lafontaine, dans la région de Penetanguishene. Son œuvre comprend une quinzaine de publications, dont des ouvrages historiques, six romans, des scénarios pour la télévision, des articles, des critiques, des nouvelles littéraires et des textes pour l'alphabétisation.*

*Micheline Marchand est originaire de Lafontaine, où elle habite toujours. En 1979, elle était étudiante en 12<sup>e</sup> année à l'école secondaire de la Huronie. Elle détient une maîtrise en histoire et, aujourd'hui, enseigne à l'école secondaire Le Caron de Penetanguishene.*